

ECOLE PRATIQUE des HAUTES ETUDES

Sciences Historiques et Philologiques

Linguistique Africaine

DESCRIPTION GRAMMATICALE du

K A R

langue senoufo du Burkina Faso

Thèse présentée

par **Magdalena WICHSER**

en vue de l'obtention du

**DIPLOME de L' ECOLE PRATIQUE des HAUTES ETUDES**

sous la direction de

Monsieur le Professeur Emilio BONVINI

Directeur de Recherche au CNRS

Paris 1994

## REMERCIEMENTS

Un proverbe *kar* dit: Kōʔō nèn sáʔa ké yà yèe yě. «Une main ne peut se laver seule.» Tout projet entrepris par une seule personne est voué à l'échec. Cette vérité est ancrée chez les Karaboro, qui sont un peuple de cultivateurs où l'aide mutuelle est de règle.

Dans les travaux de recherches linguistiques que nous avons menés dans le cadre de la Société Internationale de Linguistique (S.I.L.), nous avons également eu besoin de l'aide et de l'encouragement de nombreuses personnes. Nous aimerions tout d'abord remercier les autorités locales ainsi que les habitants du village de Tiéfora du bon accueil qu'ils nous ont réservé durant notre premier séjour de 1976 à 1979. Ce séjour a été consacré à l'apprentissage de la langue et aux recherches dans le domaine de la phonologie.

Nos remerciements vont particulièrement à tous ceux qui nous ont aidés dans divers domaines, à savoir l'apprentissage de la langue, les recherches linguistiques, l'alphabétisation et la traduction. Pour l'analyse approfondie de nombreux textes en *kar*, dont cette description a bénéficié, les conseils de Sagnon Siépoua David nous ont été précieux.

En ce qui concerne le travail de description, nous avons bénéficié des conférences de Monsieur le Professeur Maurice Houis en 1980/81 et de celles de Monsieur le Professeur Claude Hagège en 1992 et 1994. Nous tenons à remercier tout spécialement Monsieur Emilio Bonvini, Directeur de Recherche au C.N.R.S, non seulement pour ses conférences auxquelles nous avons assisté pendant les années 1992-1994, mais également pour ses nombreux conseils qui ont enrichi nos travaux. Nous avons été particulièrement touché par sa disponibilité à diriger ces recherches et nous le remercions vivement pour ses encouragements

et ses suggestions, en particulier pendant la rédaction finale de cette thèse.

Nos remerciements vont également aux professeurs de linguistique de l'université de Ouagadougou, ainsi qu'à Monsieur le Professeur Alain Delplanque, de l'université de Tours, à qui nous sommes redevable de nombreux conseils reçus pendant les années 1982-83. - Nous ne saurions terminer sans remercier Madame Marie-Elisabeth Lafargue de son travail de relecture et Willy Schaub des programmes sur ordinateur qu'il a eu la gentillesse de mettre en place pour nous.

## A B R E V I A T I O N S

ACT	actualisateur
AIPF	actualisateur imperfectif
ALT	rélateur alternatif
APOT	actualisateur potentiel
APPR	pronom appropriatif
BN	base nominale
BV	base verbale
C	consonne
CAP	capacitatif
CONC	conclusif
CONT	continuatif
DA	déterminant
DE	déterminé
DEF	déterminant à valeur définie
DEM	pronom démonstratif
DEP	dépendant (&proposition)
dér	dérivatif
DISTR	rélateur distributif
DUR	durée
EL	éloigné
EMPH	pronom emphatique
FOC	focalisateur
HAB	habituel
IMM	imminent
IMP	impératif
IPF	imperfectif
INTENS	intensificatif
INDEF	pronom indéfini
INT	interrogation
IO	indice objectal
IS	indice pronominal sujet
LN	lexème nominal
LV	lexème verbal
NEG	négation
n	nominant

N	nominal avec trait de sélection
N/C	nom en fonction de circonstant
N/O'	nom en fonction d'objet direct
N/O''	nom en fonction d'objet indirect
N/P	nom en fonction de prédicat
N/S	nom en fonction de sujet
N.EXEC	non-exécution
N.OBL	non-obligatif
ORI	orientatif
PAS	passé
PF	perfectif
P.G.	passé général
P.L.	passé lointain
pl.	pluriel
POT	potentiel
P.R.	passé récent
PRIOR	prioritaire
PROH	prohibitif
REFL	pronom réfléchi
REP	répétitif
REST	restitutif
R.ORI	ré-orientatif
SD	marqueur de sujet différent
sg.	singulier
SPEC	spécificatif verbal
SUB	subsécutif
SUBST	pronom substitutif
SYND	pronom syndétique
THEM	pronom thématisé
TOP	topicalisateur
V	voyelle
VE	base verbale en expansion
V/P	verbe en fonction de prédicat
[V + V]/P	construction sérielle en fonction de prédicat

## INTRODUCTION

### 0.1. Le pays et le peuple karaboro

Les Karaboro sont établis dans le sud-ouest du Burkina Faso, dans la région de Banfora (province de Comoé). Ils habitent une zone qui s'étend du 10 40' au 10 20' de latitude Nord et du 4 10' au 4 50' de longitude Ouest. La carte ci-dessous aidera le lecteur à situer cette région.

Il semble que les Karaboro aient émigré au 18ème siècle de la région de Tafiré au nord de la Côte d'Ivoire. Avec les Gouin (cɛrma)<sup>1</sup> et les Turca (curama), ils comptent parmi les ethnies les plus importantes de la région. Ils se subdivisent en deux groupes principaux, installés l'un à l'ouest et l'autre à l'est de Banfora.

Karaboro est le nom qui leur a été attribué par leurs voisins et qui est utilisé par l'administration. Les locuteurs du groupe de l'ouest, qui a comme centre le village de Tengrela, se nomment eux-mêmes les **Syēm** et leur parler le **syɛr**. Leurs voisins immédiats sont les groupes suivants: les Gouin (cɛrma) à l'est et au sud, les Turca (curama) à l'ouest et au nord, les Toussian (wē-tər) au nord. Leurs villages sont rattachés à la préfecture de Banfora et regroupent une population d'environ 20000 personnes.

Les locuteurs du groupe de l'est, ayant comme centre le village de Tiéfora, s'appellent eux-mêmes les **Kai** et leur langue est le **kar**. Ils sont entourés par les Gouin (cɛrma) à l'ouest, les Toussian (wē-tər) et les Tiéfo (cɔfɔ ~ cɛfɔ) au nord, les Dogoshe (dɔgɔsɛ) à l'est et au sud, les Komono (cɛsa) au sud. Ce groupe comprend environ 35000 personnes. Leurs villages sont du ressort des préfectures de Tiéfora, de Sidéradougou et de Mangodara. Sauf indication contraire, nous nous référerons uniquement au parler du groupe de l'est.

Les Karaboro sont essentiellement des cultivateurs et vivent de leurs produits. Ils cultivent surtout le maïs, le mil, le sorgho et l'arachide et, à une moindre échelle, le

---

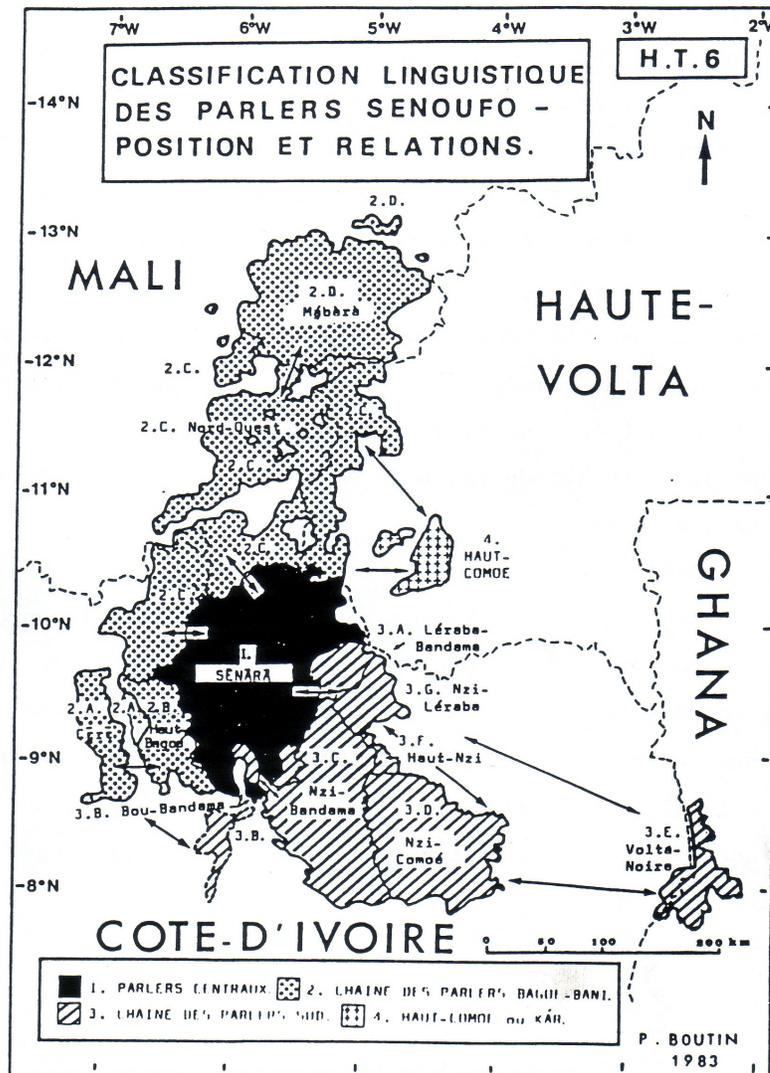
<sup>1</sup> Nous avons indiqué pour les ethnies voisines premièrement le nom qui leur a été attribué par leurs voisins et qui est employé pour la dénomination du peuple et de sa langue et deuxièmement le nom de la langue utilisé par les locuteurs eux-mêmes.

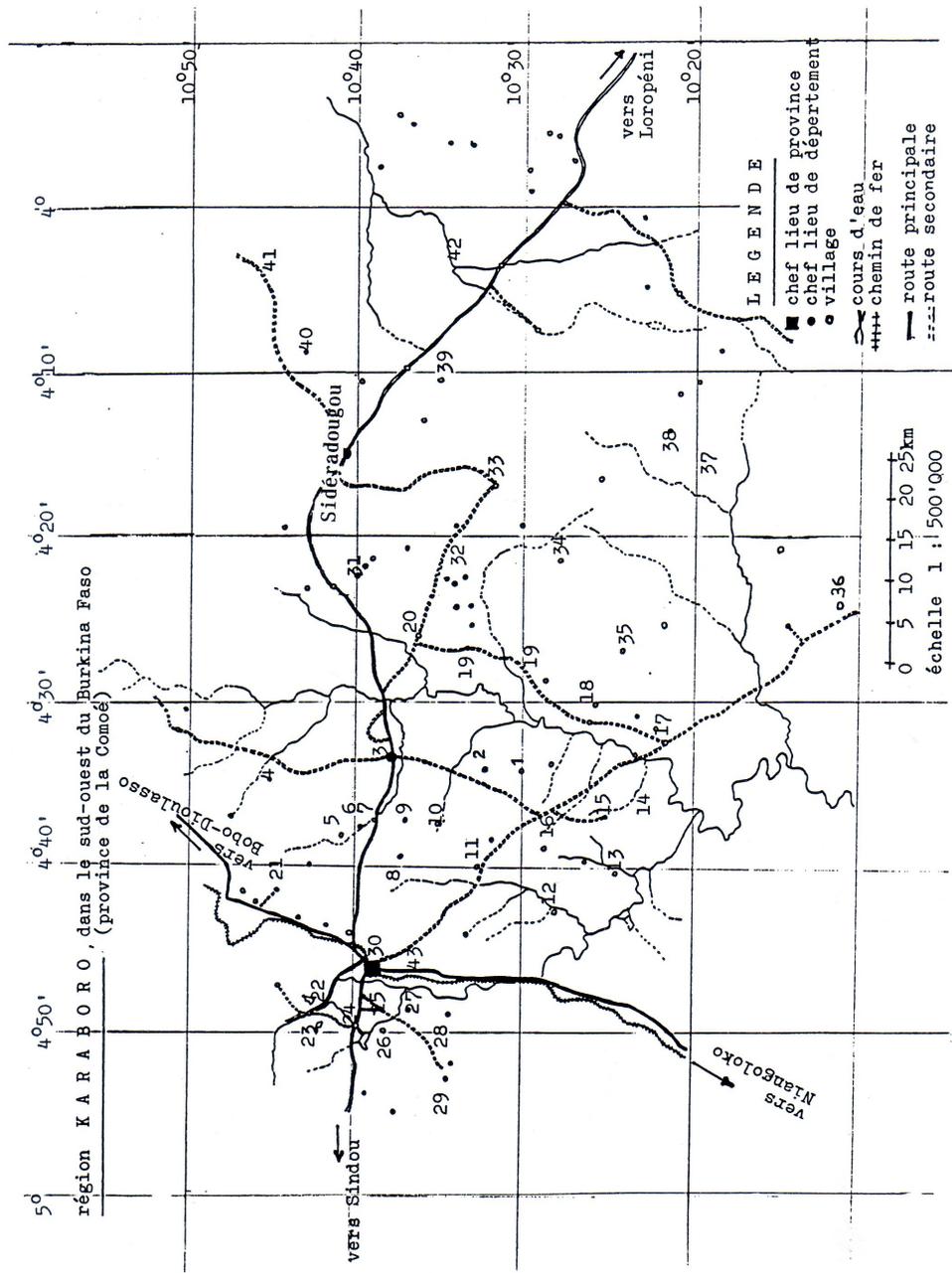
pois de terre, la patate, l'igname, le sésame et les légumes de la région. Toutes les céréales sont cultivées sur des billons assez élevés. Les jeunes gens de plusieurs grandes familles s'associent souvent pour les travaux de labourage et les effectuent en rythme, accompagnés par des musiciens. - La région est assez riche en petits cours d'eau et en bas-fonds marécageux permettant la culture du riz qui, comme celle des légumes, est surtout l'affaire des femmes. Celles-ci participent également aux travaux des champs, tels que semailles et récoltes.

Pendant la saison sèche, la vie sociale est marquée par les fêtes (funérailles, mariages) qui en sont un élément important. Les principaux travaux de cette saison sont la récolte et le battage du mil (entre novembre et janvier), suivis de la réparation ou de la construction des habitations (concession avec cases rondes, couvertes de paille). - Chez les Karaboro à l'ouest de Banfora, l'artisanat a une certaine importance et concerne en particulier la fabrication de poterie et le tressage de feuilles de rôniers.

La carte de la page suivante, qui a été mise à notre disposition par P. Boutin, permettra de situer la région des Karaboro dans la province de la Comoé au sud-ouest du Burkina Faso et leur langue par rapport à l'ensemble des langues senoufo. L'ensemble des peuples parlant des langues senoufo habitent au nord de la Côte d'Ivoire, à l'est du Mali et à l'ouest du Burkina Faso (l'ancienne Haute Volta). Cette zone s'étend du 8° au 13° de latitude Nord et du 3° 80' au 7° 10' de longitude Ouest.

La deuxième carte a été extraite de celle publiée par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique à Ouagadougou. Elle montre l'emplacement des villages karaboro dans la région. En plus, nous y avons ajouté des villages ayant une forte population karaboro. Pour le groupe de l'est, il s'agit des villages situés dans la région de Sidéradougou, et pour le groupe de l'ouest, il s'agit du village Siniéna.





## 1) groupe de l'est (Kai)

### VILLAGES KARABORO

- 1 Boussara
- 2 Kangounaba
- 3 Tiéfora
- 4 Fandyora
- 5 Labola
- 6 Labola Sankrala
- 7 Labola Foukara
- 8 Labola Nambalfo
- 9 Labola Koumoussanra
- 10 Labola Kansianra
- 11 Nayarara
- 12 Wintiara
- 13 Saterna
- 14 Sakora
- 15 Sangara
- 16 Kangounadeni
- 17 Boulon
- 18 Gbessara (Tanfera)
- 19 Bamako
- 20 Moussoumourou

### villages avec une forte population karaboro

- 31 Kassandé 1
- 32 Yadé
- 33 Kassandé 2
- 34 Sankora
- 35 Badio
- 36 Koflandé
- 37 Sourkoutomo
- 38 Kadio
- 39 Toukaratomba
- 40 Bouroura
- 41 Dérégboué
- 42 Tanga

## 2) groupe de l'ouest (Syēm)

### VILLAGES KARABORO

- 21 Séréfadougou
- 22 Lémouroudougou
- 23 Karfiguéla
- 24 Tengréla
- 25 Kiribira
- 26 Tiékouna
- 27 Ninkara
- 28 Sitiéna
- 29 Dyongolo
- 30 (Banfora)<sup>2</sup>

### villages avec une forte population karaboro

- 43 Siniéna

---

<sup>2</sup> A l'origine, le groupe ethnique le plus important qui habitait Banfora étaient des Syēm. Aujourd'hui y habitent des ressortissants de tous les villages karaboro (Syēm et Kai), ainsi que de nombreuses ethnies du Burkina Faso.

## 0.2. La langue des Karaboro: le kar

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, karaboro est l'appellation couramment employée par l'administration et les locuteurs d'autres groupes pour désigner le peuple et sa langue. Mais les ressortissants de ce peuple se nomment les **Kai** ou les **Syem** et appellent leur langue le **kar** ou le **syer**. Les recherches afférentes à la présente étude ont été faites à Tiéfora, village principal des parlers **kar**.

### 0.2.1. Situation dialectale

Selon l'appellation que les locuteurs lui donnent eux-mêmes, la langue des Karaboro se subdivise en deux dialectes principaux, le **syer** et le **kar**.

Toutefois ceux qui parlent le dialecte **syer** (groupe se situant à l'ouest de Banfora) appellent leur parler le **syer** et celui du groupe de l'est le **klər**. A l'intérieur de chaque dialecte, ils font une distinction entre les parlers des villages. Cette dénomination souligne l'existence de deux grands groupes à l'intérieur desquels on relève des variations locales.

Par contre les locuteurs du groupe de l'est ont une seule dénomination pour l'ensemble de la langue: le **kar** ou **kái yor**, mais ils subdivisent le **kar** lui-même en plusieurs parlers, regroupés d'après les principaux villages. Ces désignations mettent davantage l'accent sur le changement progressif observé d'un village à l'autre.

bəsãã yōr	ou	bəsãār	«parler de Boussara»
wē yōr	ou	wēr	«parler de Tiéfora»
lābō yōr	ou	lābōr	«parler de Labola»
súgúfa yōr	ou	súgúfār	«parler de Séréfadougou»
ntáyàm yōr	ou	ntáyàn	«parler de Tengrela»

Dans son étude du parler de Tengrela, A. Prost note (1964, page 215): «Les Karaboro connaissent trois vocables pour désigner leurs principales fractions:

les Tenyem	parlant le tenyer	à Tengrela
les Syem	parlant le syer	à Banfora
les Kleb	parlant le kler	à l'est de Banfora.»

Des trois dialectes qu'il cite, les deux derniers se réfèrent aux deux dialectes mentionnés ci-dessus, tandis que le «Tenyer» est le parler du village de Tengrela, donc une variation locale du dialecte **syer**.

Dans notre étude, le terme de **kar** se réfère uniquement au dialecte du **groupe de l'est** et, sauf mention contraire, à la variation locale du village de Tiéfora (w̄̄r ou w̄̄ ȳ̄r).

A l'intérieur des parlers du **groupe de l'est**, les différenciations observées sont

1) d'ordre phonologique:

Elles concernent d'une part le degré d'aperture des voyelles:

<b>Tiéfora</b>	<b>Labola</b>	
tyè?ε	tyì?i	«insulter»
tètyè?ε	tètýì?i	«le rire»

et d'autre part la position de réalisation des voyelles:

<b>Tiéfora</b>	<b>Labola</b>	
lù?ū	lò?ō	«entendre»
pe wū?ù	pe wī?ì	«les leurs (tissus).

2) d'ordre lexical:

<b>Tiéfora</b>	<b>Labola</b>	
fài	mrà	«pagne, tissu»
kénbù?ù	ncénkà?à	«hyène»



deux dialectes) dans le groupe senoufo de la famille gur. - Il n'apparaît pas dans la classification de GREENBERG. - J. BENDOR-SAMUEL, en se référant à l'article de A. PROST (1964), propose de considérer le **kar** comme un sous-groupe du groupe senoufo (Niger-Congo, Gur, 1971).

Les études antérieures faites sur le karaboro sont très peu nombreuses. Le **tenyer**, parler de Tengrela, a été brièvement décrit par A. PROST (*Contribution à l'étude des langues voltaïques*, 1964). Il a également été mentionné par G. MANNESSY en 1966 dans son article «Les substantifs à préfixe et suffixe dans les langues voltaïques», ainsi que dans son article «Survivance et disparition des classes nominales dans les langues voltaïques», 1971. En octobre 1975 une enquête dialectale a été entreprise par la S.I.L (HOOK A. et MILLS R. et B; *Enquête Dialectale Karaboro*, S.I.L; Abidjan 1975, multic. p.11.), et une esquisse phonologique du parler de Tiéfora a été publiée en 1979 (M. WICHSER, M. BUEHLER).

### 0.3. Méthodologie

Le kar étant une langue à tradition orale, non encore décrite, le présent travail constituera donc la première étude de ce type. Notre but est de décrire les faits grammaticaux du parler de Tiéfora. Cette description est précédée d'un rappel phonologique résumant les faits essentiels de notre publication de 1979.

Nous avons, dans nos recherches, suivi le plan proposé par M. HOUIS dans *Afrique et Langage* no. 7, 1977. Ce plan, depuis sa publication, a été utilisé pour de nombreuses descriptions de langues negro-africaines faisant ainsi la preuve de son efficacité. Il nous a été très utile pour la systématisation des données et pour nos premières tentatives de description systématique des faits grammaticaux de la langue kar.

Comme base de cette étude, nous avons choisi de suivre le cadre théorique proposé par Emilio BONVINI, qui l'a lui-même développé et utilisé dans la description du kasim, langue gur de la sous-famille gourounsi du Burkina Faso. Dans son étude (1988), Bonvini réactualise et approfondit, dans les parties qui traitent de la prédication, notamment du nominal, la problématique développée par Houis et y intègre en même temps, dans une cohérence descriptive, la problématique de

l'énonciation. Le kar étant une langue gur de la sous-famille senoufo, l'adaptation de ce cadre théorique aux faits grammaticaux de cette langue pouvait donc se faire sans poser de problèmes majeurs.

L'appareil conceptuel et théorique proposé par Bonvini présente les particularités suivantes:

- 1) Les données grammaticales sont décrites du double point de vue de la PREDICATION et de l'ENONCIATION.  
Selon l'auteur, ce traitement permet «d'intégrer dans une cohérence générale des faits que nous considérons jusque-là, soit comme marginaux, soit comme des écarts par rapport aux autres régularités de la langue» (1988, p. 7).
- 2) La prédication repose sur l'opposition fondamentale prédicat VS non prédicat entre les signes linguistiques en présence. Des constituants à morphologie différenciée exercent des fonctions prédictives et/ou non-prédictives.  
Concernant la relation entre signes linguistiques, Bonvini, en reprenant Hagège (1984, p. 23), déclare que la *relation prédictive* «instaure une hiérarchisation entre les signes en présence motivée par l'exigence de dicibilité. Cette hiérarchisation établit une opposition fondamentale entre deux termes: le *prédicat* d'une part, et le *non-prédicat* de l'autre» (1988, page 25).
- 3) Le produit final, c'est-à-dire «le dit», est considéré «comme le résultat d'une variation opérée par l'énonciation sur l'organisation prédictive» (1988, page 22).

Ces principes fondamentaux nous ont guidée tout au long de notre étude et sont reflétés dans chacun des quatre chapitres: La morphosyntaxe - Le verbal - Le nominal - L'énoncé simple et ses variations.

La MORPHOSYNTAXE étudie la relation entre les constituants à l'intérieur d'un schème prédictif, ainsi que les modalités énonciatives de l'assertion, de l'intimation et de l'interrogation. - Ce chapitre est précédé de quelques précisions relatives au cadre descriptif proposé par E. Bonvini et au module actanciel, notion empruntée à B. Pottier (1987, page 107) qui nous sert de base pour l'étude du schème prédictif.

Les dispositifs de la prédication et de l'énonciation au sein des constituants sont étudiés dans les deux chapitres: LE NOMINAL et LE VERBAL.

Dans le dernier chapitre, l'ENONCE SIMPLE ET SES VARIATIONS, nous nous limiterons aux variations énonciatives internes, c'est-à-dire à celles qui se produisent au sein du schème prédicatif.

# 1. RAPPEL PHONOLOGIQUE

«Le système phonologique du kar a déjà fait l'objet d'une étude (Wichser M., Bühler M., 1979) sur laquelle nous ne reviendrons pas. Nous nous consacrerons donc, dans cette section, à présenter ce système phonologique dans ses grandes lignes (consonnes, voyelles, tons, traits prosodiques), sans nous attarder à une démonstration que le lecteur trouvera dans la publication précitée. Les faits seront organisés selon le même cadre théorique et de la même manière que dans la publication de 1979, sauf indication contraire.

## 1.1. Consonnes

Le système consonantique comporte 16 phonèmes:

		labiale	alvéolaire	vélaire	labiovélaire
occlusive	sourde	p	t	k	
	sonore	b	d	g	gb
nasale		m	n	ŋ	
fricative		f	s		
latérale			l		
vibrante			r		
semi-consonne			y		w

Toutes les consonnes sauf /ŋ/ se rencontrent à l'initiale des bases verbales et nominales:

pà	«venir, PF»	pá?à <sup>3</sup>	«fléau»
tā	«poser»	tà?à	«mettre au feu»
kā	«aller, PF»	ká?à	«concession»
bà	«auxiliaire»	bā?ā	«bouillie»

<sup>3</sup> Le coup de glotte qui se rencontre uniquement en position intervocalique entre des voyelles homophones a été interprété comme trait prosodique et ne figure pas dans le tableau des consonnes

dàr	«maigre»	drà?à	«lieu»
gā	«auxiliaire»	gà?ā	«aller, IPF»
gbâr	«jouer»	gbà?à	«être musclé»
mà	«durer»	mà?ā	«encore»
nāa	«feu»	nā?ā	«plaie»
fā	«propriétaires»	fā?à	«oublier»
sà	«s'accrocher»	sā?ā	«lieu, endroit»
lāa	«pronom indéfini»	là?à	«intestin»
rā ~ tā	«je»	rè?ē	«exclamation»
yà	«seul»	yà?à	«laisser»
wā	«déjà»	wà?à	«être sec, dur»

Cinq consonnes se rencontrent en finale; il s'agit de /m, n, ŋ, r/ et /y/:

kyām̄	«femmes»	pām̄	«chiens»
wān	«feuilles»	wān	«choses»
wāŋ	«feuille»	wāŋ	«chose»
tây [tâŋ]	«se promener»	ńtây [ńtâŋ]	«chaussures»
wār	«être chaud»	wār	«téter, sucer»

L'opposition entre /r/ et /l/ est neutralisée après consonne dans une séquence CCV. Ainsi, les phonèmes /p, b, m, f, k, g, gb/ et /w/ sont-ils suivis de [l] et toutes les consonnes alvéolaires de [r]. Sur le plan graphique, on écrira, dans ces cas, les phonèmes et non pas l'archiphonème.

Les consonnes /y/, /w/ et /n/ ont plusieurs variantes phonétiques.

Le phonème /y/ se réalise:

-	[ỹ]	avec le trait de nasalisation:	[ỹâr]	«marcher»
-	[ɲ]	en fin de mot:	[tâɲ]	«se promener»
-			[tâŋ]	«être bon»
-	[y]	ailleurs:	[yâr]	«monter»

Le phonème /w/ se réalise:

- [w̃] avec le trait de nasalisation: [w̃ã] «téter»
- [w] ailleurs: [wã] «être chaud»

Le phonème /n/ se réalise:

- [n] quand il occupe la marge syllabique:  
[nã?ã] «plaie»  
[wã] «feuilles»

et comme une nasale homorganique de la consonne suivante lorsqu'il constitue une syllabe marginale:

ñ.bwèε	[ñ.bwèε]	«hippopotame»
ń.tãã	[ń.tãã]	«chaussure»
ń.kãĩ	[ń.kãĩ]	«dent»
ń.wòŋ	[ń.wòŋ]	«case»

## 1.2. Voyelles

Le système vocalique comporte sept voyelles organisées de la manière suivante:

	antérieur	central	postérieur
fermé	i		u
mi-fermé	e		o
ouvert	ε	a	ɔ

Des recherches plus approfondies depuis notre publication en 1979 ont révélé qu'il y avait lieu de distinguer trois phonèmes postérieurs /u/, /o/ et /ɔ/. L'existence du phonème /o/ s'est avérée particulièrement bien établie alors qu'en 1979 nous l'avions, par manque de données, considéré comme marginal.

L'identification de trois phonèmes postérieurs nous impose l'interprétation d'un système parallèle pour les voyelles antérieures, à savoir trois phonèmes qui s'opposent selon leur degré d'aperture. Deux réalisations à aperture mi-fermée, une

voyelle antérieure centralisée [ɛ̃] et une voyelle centrale [ə] seront donc interprétées comme des variantes des phonèmes antérieurs.

Les voyelles constituent le noyau syllabique:

yì	«sortir»	pîr	«pousses de plantes»
yèē	«appeler»	pêr	«jour»
yè ~ yài	«être juste»	gbêr	«restes»
yāa	«faire mal»	gbâr	«réjouissances, jeux»
wūu	«siffler»	wùr	«chanson»
wòo	«verser»	wôr	«saleté»
ẁ̀	«boire»	ńwôr	«serpents»
wāa	«serrer»	wār	«argent»

Les voyelles /e/ et /ɛ/ ont plusieurs variantes phonétiques:

Le phonème /e/ se réalise:

- [e]	avec trait <sup>4</sup> de longueur:	/pèe/	[pè:]	«être méchant»
	avec trait de palatalisation:	/dyē/	[dyē]	«entrer»
	après /y/ :	/yé/	[yé]	«vous»
- [ɛ̃]	en CV accentué <sup>5</sup>	/pè/	[pè]	«être cuit»
- [ə]	en CV non accentué <sup>6</sup>	/pè/	[pè]	«ils»
	avec trait de nasalisation:	/tè/	[tè]	«travailler»
	avec trait de glottalisation:	/tégè/	[tégè]	«descendre»
	et en syllabe fermée:	/pèr/	[pèr]	«percer, éclater»
		/fêr/	[fêr]	«percer une chose dure»

<sup>4</sup> Certains phénomènes, habituellement traités en phonématique, ont été interprétés comme traits prosodiques, cf. 1.4.

<sup>5</sup> La distinction entre syllabe accentuée et syllabe non accentuée n'est pertinente que pour les variantes du phonème /e/ en syllabe CV.

<sup>6</sup> La distinction entre syllabe accentuée et syllabe non accentuée n'est pertinente que pour les variantes du phonème /e/ en syllabe CV.

Le phonème /ɛ/ se réalise en:

[ɛ]	avec trait de glottalisation:	/lèʔɛ/	[lèʔɛ]	«commissionner»
	avec trait de longueur:	/pèɛ/	[pè:]	«décortiquer»
	et avec trait de nasalisation:	/plèɛ̃/	[plè:]	«proverbes»
[è]	en syllabe fermée :	/fêr/	[fër]	«défaire un lien»
		/gbèr/	[gbër]	«être court»

### 1.3. Tons

La langue kar comporte un système de trois tons:

- ton bas: noté /` / ou B
- ton moyen: noté /˘ / ou M
- ton haut: noté /´ / ou H

Ces trois tons ponctuels se réalisent soit sur un lexème verbal:

té.sā?ā	«endroit où l'on crie»
tē.sā?ā	«endroit qui est gonflé»
tè.sā?ā	«endroit où l'on travaille»

soit sur un lexème nominal dans le composé épithétique, type 2:

ká.dyā?ā	«vieille concession»
kyā.dyā?ā	«vieille femme»
là.dyā?ā	«vieille eau»

soit sur un morphème grammatical:

bá	«passé général»
gā	«actualisateur potentiel»
bà	«éloigné»

soit sur le pronom substitutif en fonction de sujet:

ù srō dī [dí] «il a mangé du tô»

ū srō dī «qu'il mange du tô»

ú srō dī «il mange du tô»

/il + AIPF/tô/IPF + manger/ (tô = plat traditionnel)

Ces tons peuvent se combiner entre eux. Il en résulte des combinaisons BM, HB et MB. Ainsi distinguons-nous cinq schèmes tonals<sup>7</sup>. Deux schèmes sont homotones: bas-bas (noté /<sup>˘</sup>/ ou BB), moyen-moyen (noté /<sup>˘˘</sup>/ ou MM) et trois schèmes sont hétérotones: bas-moyen (noté /<sup>˘˘</sup>/, /<sup>˘˘</sup>/ ou BM), haut-bas (noté /<sup>˘˘</sup>/, /<sup>˘˘</sup>/ ou HB), moyen-bas (noté /<sup>˘˘</sup>/ ou MB).

Ces schèmes tonals sont attestés sur le mot phonologique: BB, MM, BM et HB sur les bases verbales, et BB, MM, BM, MB et HB sur les noms simples.

### 1.3.1. Le comportement des tons dans l'énoncé

Les schèmes tonals qui se rencontrent sur le nom ou le verbe simple, entraînent ou subissent des processus de dissimilation dans l'énoncé.

Ces processus peuvent être observés entre objet et prédicat, ainsi que dans le syntagme circonstanciel entre le nom et la postposition. C'est le ton du nom ou du pronom qui entraîne le processus et le ton du verbe ou de la postposition qui subit le changement. Il en résulte que les tons des noms restent stables, tandis que les tons des verbes et des postpositions sont instables. Ces changements se produisent toujours sur les éléments à schème BM, MM et HB mais non pas sur les éléments à schème BB. Nous limiterons nos exemples aux changements sur les verbes<sup>8</sup>:

---

<sup>7</sup> Dans notre publication de 1979, nous n'avions pas fait de distinction entre ton simple et schème tonal. L'étude du comportement du ton dans l'énoncé a révélé qu'une telle distinction était indispensable.

<sup>8</sup> Le support formel du verband en kar est un ton préfixé au ton de la base verbale. Au potentiel le support formel du verband est ∅, ainsi les tons réalisés sur les verbes correspondent-ils aux tons des bases verbales (cf. 3.3.1.).

## 1) changement après N/O' portant soit un schème BB, MB ou HB

Les bases verbales à ton inhérent HB ou BM se réalisent en MM après un schème dont le deuxième ton est B; les verbes à tons BB ne sont pas affectés par ce changement:

*base verbale à ton inhérent HB:*      *dī* «manger»

ù gā tyù?ù	dī	/il/APOT/sauce/manger/	«il mangera la sauce»
ù gā kōò	dī	/il/APOT/cela/manger/	«il mangera cela»
ù gā bûr	dī	/il/APOT/pain/manger/	«il mangera du pain»

*base verbale à ton inhérent BM:*      *pār* «vendre»

ù gā tyù?ù	pār	/il/APOT/sauce/vendre/	«il vendra la sauce»
ù gā kōò	pār	/il/APOT/cela- EMPH/vendre/	«il vendra cela»
ù gā bûr	pār	par /il/APOT/pain/vendre/	«il vendra du pain»

*base verbale à ton inhérent BB:*      *sò?ò* «cuisiner», *kâ* «piquer»

ù gā tyù?ù	sò?ò	/elle/APOT/sauce/cuisiner/	«elle préparera la sauce»
ù gā kōò	sò?ò	/il/APOT/cela-EMPH/cuisiner/	«elle préparera cela»
kè gā wî kâ		/cela/APOT/nous/piquer/	«cela nous piquera»

## 2) changement après N/O' portant un schème soit BM soit MM

Les bases verbales à ton inhérent MM ou BM se réalisent en HB après un schème dont le deuxième ton est M; les verbes à tons BB ne sont pas affectés par ce changement:

*base verbale à ton inhérent MM:*      *bōo* «tuer», *tā* «poser»

ù gā pũ bód		/il/APOT/chien/tuer/	«il tuera le chien»
ù gā gyò tã		/il/APOT/filet/poser/	«il posera le filet»

*base verbale à ton inhérent BM:*      pǎr «vendre»

ù gā pũũ pâr      /il/APOT/chien/vendre/      «il vendra le chien»

ù gā gyḁḁ pâr      /il/APOT/filet/vendre/      «il vendra le filet»

*base verbale à ton inhérent BB:*      sò?ḁ «cuisiner», kyũũ «déchirer»

ù gā srō sò?ḁ      /elle/APOT/tô/cuisiner/      «elle préparera du tô»

ù gā gyḁḁ kyũũ      /il/APOT/filet/déchirer/      «il déchirera le filet»

Comme les verbes à schèmes tonals BM, MM et HB subissent un changement dû au ton d'un N/O qui les précèdent et que les verbes à tons BB ne sont pas affectés par ce changement, nous pouvons parler d'une tonalité stable ou forte (schème BB des bases verbales) et d'une tonalité instable ou faible (schèmes MM, BM et HB, indiqués par «x» dans les schémas ci-dessous).

Les unités qui entraînent ces processus de dissimilation (nom ou pronom) peuvent porter un schème à deux tons (noms, pronom emphatique) ou un seul ton (pronom simple: M, H). Le **ton moyen simple** entraîne la réalisation des quatre schèmes tonals attestés sur les bases verbales:

### 3) réalisations après N/O' portant un ton moyen simple:

ù gā rē dí      /il/APOT/le/manger/      «il le mangera»

ù gā kē bōo      /il/APOT/le/tuer/      «il le tuera»

ù gā kē pǎr      /il/APOT/le/vendre/      «il le vendra»

ù gā rē sò?ḁ      /elle/APOT/le/cuisiner/      «elle la préparera»

Par contre *les schèmes tonals* dont le deuxième ton est un ton moyen entraîne que x devient HB (voir ci-dessus (2)). Il est donc indispensable de distinguer le ton simple du schème tonal.

Tous les changements observés sont résumés dans les deux schémas ci-dessous (schéma A: changement après schème tonal, schéma B: changement après ton simple). Ces deux schémas font ressortir le groupe à tonalité forte (indiqué par *bas*) et le groupe à tonalité faible (indiqué par *x*) et, sur le plan inférieur, les réalisations des tons sur les verbes et les postpositions entraînés par les tons des noms qui les précèdent.

### **A) changements tonals entraînés par des schèmes tonals:**

schème de nom et  
pronom emphatique

B-M  
M-M

H-B  
B-B  
M-B



schèmes inhérents aux  
verbes et aux  
postpositions

x

bas

x



réalisations des tons  
des verbes et des  
postpositions

H-B

B-B

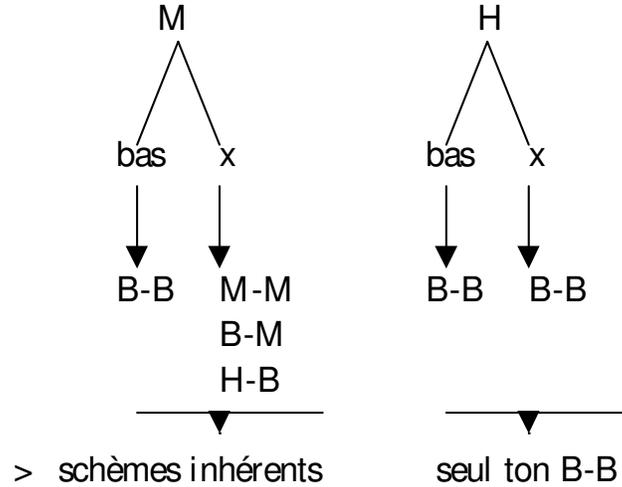
M-M

**B) changements tonals entraînés par des tons simples :**

ton simple du pronom

schèmes inhérents aux  
verbes et aux postpositions

réalisations des tons des  
verbes et des postpositions



Les exemples ci-dessous montrent le changement après un ton haut. Les tons inhérents aux bases verbales sont:

*HB: gbí?ì, MM: gbā̄, BM: sěy et BB: nò*

#### 4) réalisations après N/O' portant un ton haut»

ù gā yé gbí?ì «il vous traitera bien»

ù gā yé gbā̄ «il vous frappera»

ù gā yé sěy «il vous louera»

kè gā yé nò «cela vous mordra»

Après un ton haut, seul BB est attesté<sup>9</sup>.

Le comportement des tons dans l'énoncé montre qu'il y a une relation étroite entre objet et prédicat ainsi qu'entre nom et postposition et que cette relation se manifeste par une tonalité précise entre les constituants en question. Cette relation est de plus soulignée par le fait qu'une pause facultative est possible entre sujet et objet ou entre prédicat et circonstant. Par contre toute pause est exclue entre objet et prédicat et entre nom et postposition.

J. Cauvin (1977, page 296) atteste également pour le minyanka (parler senoufo du Mali) un changement des tons des verbes selon le schème tonal du nom objet: «Le nom objet et la BVN ont entre eux une compacité particulière au plan tonal».

<sup>9</sup> Cette règle dépasse le contexte N/O' - V/P, elle s'applique aussi dans le composé épithétique, type1 et entre conjonction et verbe ou spécificatif verbal et verbe.

## 1.4. Traits prosodiques

Outre le ton, certains phénomènes, habituellement analysés en termes d'éléments phonématiques, ont été interprétés comme traits prosodiques (c'est-à-dire comme suprasegmentaux) plutôt qu'en tant qu'unités phonématiques ou segmentales (1979, pages 12, 13, 17-26).

### 1.4.1. Trait de nasalisation

Le trait de nasalisation sera représenté par un tilde en-dessous de la voyelle et non au-dessus afin de rendre la transcription plus lisible.

syì: [syìi]	«faire jour»	syì: [syìĩ]	«planter»
klê: [klêè]	«concessions»	kê: ~ kãĩ	«canne»
kàr	«poursuivre»	kâr	«gratter»
wāŋ	«feuille»	wãŋ	«chose»
kũ	«puiser de l'eau»	kũ	«croquer»
yō: [yōɔ]	«danser»	yõ	«être beau»

### 1.4.2. Trait de longueur<sup>10</sup>

dî	«manger»	dì:	[dii]	«traverser une étendue d'eau»
pè	«être cuit»	pè:	[pèe]	«être méchant»
kā	«aller, PF»	kā:	[kāa]	«manger de la viande»
fâ	«courir»	fâ:	[fââ]	«être fou»
tû	«vomir»	tû:	[tûu]	«être flou»

---

<sup>10</sup> Dans la partie consacrée à la description grammaticale, nous préférons représenter le trait de longueur par un redoublement de la voyelle (indiquée dans les données concernées entre [...] ). Cette transcription correspond à la notation orthographique et rendra la présente étude plus accessible à d'éventuels lecteurs karaboro.

### 1.4.3. Trait de glottalisation

Ce trait est symbolisé par le coup de glotte. Il est obligatoirement accompagné du trait de longueur:

syî:	«séparer»	syîʔ:	[syíʔi]	«boîter»
lè:	«être vieux»	lěʔ:	[lèʔē]	«commissionner»
nā:	«feu»	nāʔ:	[nāʔā]	«plaie»
tò:	«tomber»	tōʔ:	[tōʔō]	«enduire»
kû	«mourir»	kyûʔ:	[kyúʔù]	«être profond»

### 1.4.4. Trait de labialisation

Le trait de labialisation est transcrit par [w]:

kā	«aller, PF»	kwā	«finir»
bà	«éloigné»	bwà	«cinq»
fê: ~ fâi	«pagne»	fwè:	«dette»
sāy	«se coucher»	swây	«tortue à eau»

### 1.4.5. Trait de palatalisation

La transcription adoptée pour le trait de palatalisation est [y]:

fâ	«courir»	fyâ	«avoir peur»
pè	«être cuit»	pyè	«faire»
màr	«être maigre»	myàr	«noms»
sà	«s'accrocher»	syà	«accepter, recevoir»

## 2. MORPHOSYNTAXE

### 2.1. Introduction

Pour permettre au lecteur de mieux comprendre le cadre théorique proposé par Bonvini dans *Prédication et Énonciation en Kàsim*, 1988, nous allons en préciser les points essentiels avant d'entamer la description des faits de langue. Il s'agit de concepts fondamentaux, propres à toutes les parties de la description:

- énoncé et énonciation	2.1.1
- phrase et prédication	2.1.2
- schème prédicatif	2.1.3
- fonction, terme et constituant syntaxiques	2.1.4

Nous y ajouterons:

- schème prédicatif et module actanciel	2.1.5
-----------------------------------------	-------

qui nous servira de base pour l'étude du schème prédicatif.

Cette introduction au cadre théorique sera suivie de la description des schèmes prédicatifs (2.2.) et des constituants syntaxiques (2.3.).

Dans une description où les faits de langues sont, à tous les niveaux, décrits du double point de vue de l'énonciation et de la prédication, il importe de comprendre le rapport entre ces deux domaines afin de distinguer les faits de langue qui relèvent de l'un ou de l'autre. Cette distinction fondamentale s'inspire de E. Benveniste (1966, 1974) qui estime qu'un «énoncé n'est pas réductible à une simple combinatoire de signes linguistiques» (cité par Bonvini, 1988, page 19). Ainsi distingue-t-il deux plans, qu'il appelle sémiotique et sémantique. «Le sémiotique désigne le mode de signification qui est propre au SIGNE linguistique et qui le constitue comme unité..[ ]».

Avec la sémantique, nous entrons dans le mode spécifique de signifiante qui est engendré par le DISCOURS. Les problèmes qui se posent ici sont fonction de la langue comme productrice du message» (E. Benveniste, 1974, p. 63-64).

Une description qui prend en considération ces deux plans (dans notre terminologie: prédication et énonciation) ne se contente pas seulement de décrire les données linguistiques, mais essaie d'induire les mécanismes que l'émetteur (JE) utilise pour fabriquer des énoncés propres à répondre à ses intentions de communication. Ainsi cette distinction permet-elle non seulement d'identifier les structures régulières de la langue (prédication) mais aussi de décrire les éléments liés à la situation de l'énonciation, considérés comme des variations par rapport aux faits prédictifs. Bonvini utilise la notion d'énonciation comme concept opératoire, mais n'en fait pas un «concept privilégié» (1988, p. 21).

### **2.1.1. Énoncé et énonciation**

La langue est essentiellement un moyen de communication. Elle n'a pas d'existence en tant que telle, elle existe seulement dans la mesure où elle est utilisée par quelqu'un. Tout message, c'est-à-dire la formulation complète d'un propos, est un énoncé. Il est l'endroit de l'articulation de la langue. Ce sont donc les énoncés d'une langue qui servent de base aux chercheurs dans leur démarche heuristique.

Dans la visée d'une description qui prend en compte conjointement l'organisation prédictive et l'organisation énonciative comme étant deux structurations différentes, mais complémentaires, l'énoncé est considéré comme le produit final, c'est-à-dire le résultat du mécanisme énonciatif opéré sur ce qui est régulier et systématique dans la langue et qui relève de la prédication.

L'organisation énonciative est l'ensemble des faits de langue imputables à la situation de communication. Dans l'acte de communication, le locuteur utilise la langue et choisit parmi plusieurs formulations possibles celle qui correspond à son intention. Il s'ensuit qu'il y a un certain nombre de faits liés à cet usage, donc des faits qui relèvent de l'acte de l'énonciation. L'énonciation selon la formulation même de E. Benveniste (1974, page 80) est la «mise en discours de la langue». Elle est une instance linguistique présumée par l'énoncé. Elle assure le passage de la langue au discours.

L'énonciation en tant que concept opératoire inclut donc des faits dus à la présence du locuteur dans le discours, à sa relation avec son interlocuteur et à la situation spatio-temporelle. Selon Benveniste, l'assertion, l'interrogation et l'intimation «reflètent les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur: il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information ou lui intimer un ordre» (1966, p. 130). Benveniste utilise l'expression «appareil formel de l'énonciation» (1974, pp 77-78) et montre que l'énonciation marque non seulement le produit final (= l'énoncé), «mais la langue elle-même en tant que système, sous forme notamment de catégories grammaticales spécialisées, telles que les pronoms, les déictiques, etc.» (Bonvini, 1988, page 24).

Nous considérons les faits qui relèvent de l'énonciation comme l'élément variable dans l'énoncé, et les faits qui relèvent de la prédication en sont l'élément invariable. Outre les catégories spécialisées et les modalités énonciatives, nous étudierons, comme troisième paramètre de l'opération énonciative, les procédés de la focalisation et de la topicalisation (cf. 5.1.2.).

### **2.1.2. Phrase et prédication**

Si l'énoncé est le produit de l'énonciation, la phrase est le produit de la prédication. La phrase est l'unité où s'organisent les signes linguistiques de façon à ce qu'il y ait énonciabilité. La «mise en discours» suppose qu'il y ait accès au dicible et c'est l'organisation prédicative qui rend possible cette énonciabilité.

Or, seule la phrase «permet l'accès au dicible puisqu'elle organise les différents signes linguistiques mis en présence dans un ensemble unitaire ayant le statut d'unité du discours» (Bonvini, 1988, p. 24).

La prédication est ainsi le mécanisme de production de la phrase. Son but est d'assurer l'accès au dicible ou l'énonciabilité des signes linguistiques en présence. Ces derniers cessent d'être des isolats (chats, attrape, souris), pour être organisés par ce mécanisme en un ensemble unitaire. Les signes linguistiques en présence sont ainsi investis dans une relation réciproque, c'est-à-dire la relation prédicative.

A ce propos, Bonvini souligne que «celle-ci instaure une hiérarchisation entre les signes en présence motivée par l'exigence de dicibilité. Cette hiérarchisation établit une opposition fondamentale entre deux termes: le prédicat d'une part, et le non-prédicat de l'autre» (1988, p.25). Cette position rejoint entièrement la position de C. Hagège, explicitée en ces termes: «La relation de base sans laquelle aucun énoncé (= «phrase» dans notre terminologie), dans aucune langue, ne peut affleurer au dicible, c'est celle entre un terme déterminé qu'on appellera le prédicat et le reste, le déterminant. Voilà la relation fondatrice d'énoncé (= «relation prédicative» dans notre terminologie); car elle est liée à la nécessité même qui fait que, pour que puisse advenir un message reconnu comme complet, il faut absolument qu'une hiérarchie abrupte fasse éclater comme différents, comme impossible à rendre interchangeables, un terme et un autre, un centre et une périphérie. Et cela, bien entendu, quelle que soit la manifestation formelle du prédicat, segmentale, intentionnelle, voire, dans des énoncés non spécifiquement linguistiques, gestuelle ou situationnelle. C'est donc entre prédicat et non-prédicat.. qu'une relation nécessaire s'institue» (1984, p.23).

### **2.1.3. Le schème prédicatif**

L'organisation formelle de la prédication repose sur une opposition prédicat VS non-prédicat. Le schème prédicatif est la prise en charge de cette opposition dans une langue concrète, c'est-à-dire dans le cadre formel de la phrase. Le schème va rendre compte de la relation séquentielle (ordre des termes) et de la relation hiérarchisée (relation de dépendance entre le prédicat et les autres termes syntaxiques).

Etant donné que seul ce qui relève de la prédication, c'est-à-dire ce qui est invariable ou sous-jacent à tout énoncé, est pris en charge par les schèmes, le nombre de ceux-ci pour une langue donnée est très limité.

### **2.1.4. Fonction, terme et constituant syntaxiques**

La notion de fonction «se réfère au type de relation prédicative assumée par un terme syntaxique dans le cadre d'un schème prédicatif (Bonvini, 1988, p.29). La fonction syntaxique définit le statut des termes syntaxiques les uns par rapport aux

autres. Elle permet de caractériser syntagmatiquement les termes syntaxiques. Un terme syntaxique peut avoir le rôle de sujet, le rôle de prédicat, le rôle d'objet, ou celui de circonstant. Ces quatre fonctions fondamentales existent aussi en kar. La fonction de prédicat est le centre de la phrase, toutes les autres fonctions se définissent par rapport au prédicat.

Le terme syntaxique est «l'entité linguistique qui participe à la structuration de la prédication en tant que support d'une relation prédicative qui oppose, sur l'axe syntagmatique propre à la séquentialité, un «prédicat» à un «non-prédicat» (Bonvini, 1988, page 29).

La notion de constituant syntaxique a été empruntée à M. Houis. Sa structure interne comporte nécessairement une BASE (lexème +/- dérivatifs) et un MORPHEME MAJEUR<sup>11</sup> (Houis, 1977, page 6). Le constituant syntaxique est l'organisation interne du terme syntaxique, c'est-à-dire l'ensemble de ses relations sur l'axe paradigmatique. «Il est un principe organisateur stable des différentes unités minimales de signification en vue de la prédication.» (Bonvini, 1988, page 30).

Le procédé de commutation permet l'identification des constituants syntaxiques. Sur la base de leur spécialisation les constituants se subdivisent en deux catégories: «les *monofonctionnels* qui sont formellement organisés en vue d'assumer exclusivement la fonction «prédicat» et les *plurifonctionnels*, qui sont formellement organisés en vue d'assumer les autres fonctions» (Bonvini, 1988, page 30).

### 2.1.5. Schème prédicatif et module actanciel

Pour formuler un propos quelconque, le locuteur fait un choix lexématique préalable à la formulation du dit propos. Avec le choix des lexèmes, il se soumet à un certain nombre de contraintes d'ordre sémantique liées à ce choix. Selon B. Pottier, «tout lexème entraîne un certain nombre de relations actancielles» (1987, page 107). Ainsi certains procès exigent-ils un seul participant, tandis que d'autres

---

<sup>11</sup> Dans la présente étude nous appellerons les morphèmes majeurs verbant et nominant. Ces termes ont été empruntés à C. Hagège (1982, page 75). Ils correspondent dans la terminologie de M. Houis à prédicatif verbal (1977, page 42) et à nominatif (1977, page 28). Il est à noter que le terme nominant a aussi été utilisé par M. Houis dans une de ses publications ultérieures (1981, page 6).

en exigent deux ou éventuellement trois. On peut en conclure, que le schème prédicatif est conditionné par la nature des lexèmes verbaux.

En kar, il nous est difficile d'établir le nombre exacte des participants exigés par tel ou tel verbe. En effet, le prédicat à support verbal en kar est caractérisé par l'aptitude d'un même verbe à accepter un, deux ou même trois participants, créant ainsi une modification sémantique parfois importante. Souvent des verbes qui se suffisent à eux-mêmes (intransitifs par nature) sont redéfinis lorsqu'ils sont employés dans une construction transitive.

Nous présenterons d'abord des verbes à participants invariables et ensuite des verbes à participants variables.

### 2.1.5.1. Verbes à nombre de participants invariables

#### a) Verbes à **un seul participant**

Nous pensons que ce groupe est relativement restreint pour la raison évoquée ci-dessus. Néanmoins, n'ayant pas fait des études approfondies de ce sujet, il nous est difficile de l'affirmer avec certitude.

- (1) ù dàr                                      «il est maigre»  
/il/PF + être maigre/
- (2) kánkli?í nígè kyāy                      «cette porte est large»  
/porte/DEM/PF + être large/

#### b) Verbes à **deux participants obligatoires**

Certains verbes de ce groupe acquièrent leur sens complet seulement si le deuxième participant est précisé:

- (3) ù tráŋ kũũ                                      «il a coupé des poteaux»  
/il/poteaux/PF + couper/

- (4) ù srō kũũ [kkũ]<sup>12</sup> «il a pris une poignée de tô»  
/il/tô/PF + couper/
- (5) ù tētēgē kũũ [kkũ] «il a acheté du sel»  
/il/sel/PF + couper/
- (6) ù s̄r kũũ «il a récolté le miel»  
/il/miel/PF + couper/
- (7) ù ū dyā kũũ [kkũ] «il a circoncis son fils»  
/il/son/fils/PF + couper/
- (8) ù lē lū?ū [lù?ū] «il a entendu cela»  
/il/cela/PF + entendre/
- (9) ù lū?ū ū tū?ūfwā yē «il a obéit à son père»  
/il/PF + entendre/son/père/à/

### c) Verbes à **trois participants** obligatoires

Les verbes de ce groupe sont d'un nombre très restreint:

- (10) ù ńdè yà rā nà nǎngà «il m'a montré cela aujourd'hui»  
/il/DEM/PF + montrer/me/sur/aujourd'hui/
- (11) ù b̄r wǎã rā kè «il m'a donné du pain»  
/il/pain/PF + donner/me/pour/

---

<sup>12</sup> Si la réalisation tonale du verbe à cause de l'interférence du ton N/O' (cf. 1.3.1.) ne correspond pas à la somme des tons /verbant + base verbale/ cette réalisation est indiquée entre [].

## 2.1.5.2. Verbes à nombre de participants variables

### a) Verbes à **un ou deux participants**

#### *1 participant:*

(12) ū tū?ūfwā yì «son père est sorti»  
/son/père/PF + sortir/

(13) ù gbò?ò «il est gros»  
/il/PF + être gros/

#### *2 participants:*

(14) ū tū?ūfwā yrâ?â yì «son père a voyagé»  
/son/père/voyage/PF + sortir/

(15) Pèelē yì ū sèefā nà «Pélé a visité ses parents»  
/Pélé/PF + sortir/ses/parents/sur/

(16) ú ū pwāi gbò?ò «elle honore son mari»  
/elle + AIPF/son/mari/IPF + être gros/

### b) Verbe à **un ou trois participants**

#### *1 participant:*

(17) ù tēr «il est parti»  
/il/PF + partir/

#### *3 participants:*

(18) pè ū tēr rā yà?à yē «ils l'ont rendu plus important que moi»  
/ils/le/PF + partir/me/devant/à/

### c) Verbe à **deux ou trois participants**

#### *2 participants:*

- (19) ú ñ pãã ũ nã?ãfwã nê                      «il parle avec sa mère»  
/il + AIPF/IO/IPF + parler/sa/mère/avec/

#### *3 participants:*

- (20) ũ tũ?ũfwã lōð byèè pãã ũ yê                      «son père lui a dit tout cela»  
/son/père/cela-EMPH/tout/PF + parler/lui/à/

Bien qu'il ressorte des exemples ci-dessus que le nombre des participants n'est pas a priori lié à un lexème verbal particulier, il est néanmoins un élément essentiel du choix préalable à la formulation d'un propos. Nous considérons donc que le locuteur karaboro ne choisit pas seulement les lexèmes, mais également le module actanciel, c'est-à-dire le nombre des participants, pour formuler son propos.

## **2.2. Morphosyntaxe et schème prédicatif**

«Présenter l'organisation formelle de la prédication revient à montrer quels sont les schèmes prédicatifs en usage dans la langue et, au sein de ceux-ci, à dégager d'une part les fonctions syntaxiques et, d'autre part, les constituants syntaxiques qui les assument» (Bonvini, 1988, page 30). On peut qualifier cette opération de «morphosyntaxique» : «morpho-», parce qu'elle dégage les marques propres à la mise en forme des constituants, «syntaxique», parce qu'elle dégage les fonctions liées aux termes syntaxiques, d'où l'expression «morphosyntaxe de la prédication» (Hagège, 1982, page 27).

Le schème prédicatif prend en charge l'opposition prédicat VS non-prédicat de la phrase. La phrase étant, en tant que telle, une unité abstraite, elle est nécessairement modulée par au moins trois catégories de modalités énonciatives, à savoir assertion, intimation et interrogation.

Dans notre étude de la morphosyntaxe, nous présenterons les schèmes prédicatifs à l'aide des énoncés assertifs, qu'ils soient affirmatifs ou négatifs<sup>13</sup>.

### **2.2.1. Schèmes prédicatifs de l'assertion**

L'étude des schèmes prédicatifs de l'assertion nous permettra d'identifier les termes syntaxiques, leur ordre séquentiel et le type de relation qu'ils entretiennent avec les autres termes, ainsi que l'organisation interne du terme syntaxique.

Selon la nature du terme syntaxique assumant la fonction de prédicat, nous avons différencié trois schèmes prédicatifs fondamentaux:

- schème à support verbal simple 2.2.1.1.
- schème à support verbal complexe 2.2.1.2.
- schème à support non-verbal 2.2.1.3.

Pour chaque terme, nous identifierons la classe du constituant et sa fonction syntaxique. Dans le schème, nous les noterons de la façon suivante: la classe des constituants sera placée à gauche de la barre oblique, sa fonction sera placée à droite:

N/S correspond à «constituant nominal en fonction de sujet», N/O' correspond à «constituant nominal en fonction d'objet direct», N/O» correspond à «constituant nominal en fonction d'objet indirect», N/C correspond à «constituant nominal en fonction de circonstant», N/P correspond à «constituant nominal en fonction de prédicat», et V/P correspond à «constituant verbal en fonction de prédicat».

#### **2.2.1.1. Schème à support verbal simple**

Le schème prédicatif de l'assertion à support verbal simple est fondamentalement le suivant:

---

<sup>13</sup> L'étude de la négation sera abordée en 5.3. ce qui permettra de faire ressortir le rapport existant entre négation et constituant verbal d'une part et entre négation et les schèmes prédicatifs de l'assertion, de l'intimation et de l'interrogation d'autre part.

N/S [N/O'] V/P [N/O"] (N/C)

Les termes nécessaires au procès sont mis entre [ ] et les termes facultatifs sont mis entre ( ).

Le V/P est assumé par un constituant verbal. Il peut être précédé et/ou suivi d'un ou de deux termes syntaxiques à constituant nominal. N/S et N/O' le précèdent toujours, tandis que N/O" et N/C le suivent. L'ordre des termes est fixe, les seuls changements constatés sont ceux liés à l'opération énonciative de la focalisation (cf. 5.2.1.).

Les termes assumés par des constituants nominaux se définissent par rapport au prédicat. Le degré de dépendance qui s'instaure entre le prédicat et les termes nominaux en présence permet d'opérer une distinction entre ces derniers.

Le terme syntaxique N/S est en relation de présupposition mutuelle avec le prédicat. Il précède N/O':

(21) ū tū?ūfwā ū ŋbwà yǎǎ «son père a vu le mouton»  
/son/père/DEF/mouton/PF + voir/

Ceci apparaît plus clairement lorsque le morphème de négation ou un spécificatif verbal (cf. 3.4.) s'insèrent entre ces deux constituants nominaux. L'insertion de ces morphèmes permet, dans les cas d'incertitude, de délimiter le N/S et le N/O' qui sont, tous les deux, des constituants nominaux non marqués:

(22) ū tū?ūfwá kà?à sé dèy yě «le maison de son père n'est pas loin»  
/son/père/maison/NEG/PF + être loin/pas/

(23) ū tū?ūfwā sé ká?à fǎǎ yě «son père n'a pas construit de maison»  
/son/père/NEG/maison/PF + construire/pas/

Le terme syntaxique N/O' qui correspond à la fonction d'objet direct est en relation avec le procès lui-même:

- soit qu'il ait un statut de complément intégré:



(32) srō nè tùú ní dî «c'est du tô qu'il mange»  
 /tô/FOC/THEM-il + AIPF/IO/IPF + manger/

Et il apparaît même avec des verbes qui ne sont pas susceptibles de prendre un objet direct:

(33) ú ñ gà?ā tàr wō «il va au champ»  
 /il + AIPF/IO/aller + IPF/champ/à/

Les termes N/O" et N/C sont le plus souvent marqués par une postposition. La différence entre N/O" et N/C repose sur leur relation plus ou moins étroite avec le prédicat. Cette relation permet d'opérer une distinction entre un élément nucléaire et un élément marginal.

Les critères employés pour opérer la distinction entre N/O" (élément nucléaire) et N/C (élément marginal) sont les suivants:

<i>élément nucléaire</i>	<i>élément marginal</i>
- indique un participant à l'événement	- est concomitant à l'événement et sert à contextualiser
- est obligatoire: sa suppression change sens du verbe ou abolit l'énoncé)	- est facultatif: peut apparaître avec chaque schème prédicatif
- le verbe impose des restrictions aux éléments qui peuvent fonctionner comme participants	- il n'y a pas de restrictions

Selon ces critères, nous considérons *tàr wo* «au champ» comme marginal dans l'énoncé:

(34) ù tèn tè tàr wō «il a travaillé au champ»  
 /il/travail/PF + travailler/champ/à/

mais comme nucléaire dans l'énoncé:

(35) ù kā tàr wō «il est allé au champ».  
 /il/PF + aller/champ/à/

De même le nominal à valeur bénéficiaire *u kè* «pour lui» est marginal dans l'énoncé:

(36) *ù tèn tè ū kè* «il a travaillé pour lui»  
/il/travail/PF + travailler/lui/pour/

et nucléaire dans l'énoncé:

(37) *ù bûr wãã ū kè* «il lui a donné du pain»  
/il/pain/PF + donner/lui/pour/

En prenant en compte les relations existant entre le prédicat et les termes à constituants nominaux, nous proposons quatre schèmes prédicatifs pour la phrase à prédicat verbal simple:

- |                                 |    |     |                                    |       |
|---------------------------------|----|-----|------------------------------------|-------|
| 1) schème à un participant:     |    | N/S | V/P                                | (N/C) |
| 2) schème à deux participants:  | a) | N/S | $\underline{v\ N/O' V}$<br>P       | (N/C) |
|                                 | b) | N/S | V/P N/O"                           | (N/C) |
| 3) schème à trois participants: |    | N/S | $\underline{v\ N/O' V\ N/O"}$<br>P | (N/C) |

où *v* correspond à spécifique verbal.

### 2.2.1.1.1. Schème à un participant

Ce schème comporte deux termes nucléaires, un constituant nominal en fonction de sujet (N/S) et un constituant verbal en fonction de prédicat (V/P). Il peut recevoir une expansion circonstancielle:

**N/S      V/P    (N/C)**

Le prédicat de ce schème est assumé par tout verbe à un seul participant, pluriaspectuel ou monoaspectuel (copulatif).

Voici des exemples illustrant ce schème:

- (38) ū tū?ūfwā tēr «son père est parti»  
/son/père/PF + partir/
- (39) ū yīnyōr wō «ses cheveux sont noirs»  
/ses/cheveux/PF + être noir/
- (40) ū tū?ūfwā tēr nīngē nà «son père est parti hier»  
/son/père/PF + partir/hier/à/
- (41) lēmúr mā «il y a des citrons»  
/citrons + ACT/être/
- (42) ū kyōś mā «sa femme est là»  
/sa/femme + ACT/être/
- (43) ū kyōś mā ká?à wō «sa femme est à la maison»  
/sa/femme + ACT/être/maison/à/

Nous considérons également les séquences à deux expansions circonstancielles comme appartenant à ce schème car leur côté facultatif n'annule pas le schème à un participant:

- (44) ù tēr ū tū?ūfwā nê nǎngà «il est parti avec son père aujourd'hui»  
/il/PF + partir/son/père/avec/aujourd'hui/

#### 2.2.1.1.2. Schèmes à deux participants

Ce schème comporte trois termes nucléaires. Le deuxième participant qui s'ajoute à la séquence N/S V/P est soit préposé, soit postposé au prédicat.

Lorsqu'il est préposé, il est inséré entre le spécificatif verbal et le verbe:

**a) Schème: N/S v N/O' V (N/C)**

**P**

Le verbe assumant la fonction de prédicat dans ce schème est toujours de type pluriaspectuel. En voici des exemples:

- (45) ú srō dí ká?à wō «il mange du tô à la maison»  
/il + AIPF/tô/IPF + manger/maison/à/
- (46) ù bá pē wār byèè dī «il avait dépensé tout cet argent»  
/il/P.G./DEF/argent/tout/PF + manger/
- (47) ū kyō kíkỳà sèe «sa femme a accouché d'un enfant»  
/sa/femme/enfant/PF + accoucher/
- (48) ū kyō ū yînyōr wō [wô] «sa femme s'est noirci les cheveux»  
/sa/femme/ses/cheveux/PF + être noir/

Ce schème peut aussi présenter deux nominaux marginaux:

- (49) ù nānkwān kyèr íbàapwāi nê tār wō  
/il/bois/PF + couper/hâche/avec/champ/à/  
«il a coupé du bois au champ avec une hache»

Dans des situations d'énonciation spécifique, le locuteur peut choisir de ne pas vouloir exprimer tous les participants. Il en résulte une séquence N/S V/P que nous considérons comme une variante énonciative du schème N/S N/O' V/P (N/C).

Cependant l'omission du N/O' n'est possible que dans la mesure où le sens complet du verbe n'est pas tributaire du N/O':

- (50) ú í dí plî byèè «il mange tous les jours»  
/il + AIPF/IO/IPF + manger/jours/tous/

(se dit d'un enfant malade à propos duquel on s'informe si sa maladie l'empêche de manger).

Le deuxième participant au procès peut être postposé au prédicat:

### b) Schème: N/S V/P N/O' (N/C)

Le prédicat de ce schème est assumé par un verbe pluriaspectuel ou un verbe monoaspectuel (copulatif). Les deux participants sont nécessaires pour la formulation du propos. Le locuteur n'a pas le choix, il doit les exprimer.

En relation avec le verbe pluriaspectuel, le deuxième participant est nécessaire au procès. Il est toujours accompagné d'une postposition:

(51) ù yì ū sèefā nà «il a visité ses parents»  
/il/PF + sortir/ses/parents/sur/

(52) ū tū?ūfwá n̄tāŋ dyē ē tǎy «il aime son père»  
/de son/père/sang/PF + entrer/lui/à côté/

(53) ú ñ lù?ū ū tū?ūfwā yē ká?à wō «il obéit à son père à la maison»  
/il + AIPF/IO/IPF + entendre/son/père/à/maison/à/

En relation avec le verbe copulatif, le schème à deux participants exprime un état:

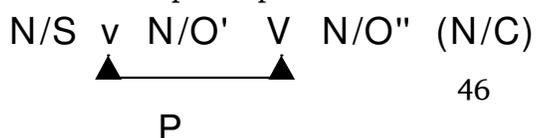
(54) fǎngá mā ū nà «il est fort»  
/force + ACT/être(=exister)/lui/sur/

(55) kíkỳàr résyār mā ū yě «il a quatre enfants»  
/enfants/quatre + ACT/être/lui/chez/

(56) lé mā rā làam wō «cela est important pour moi»  
/cela + ACT/être/mon/intérieur/dans/

#### 2.2.1.1.3. Schème à trois participants

Ce schème comporte quatre termes nucléaires. Les verbes assumant la fonction de prédicat dans ce schème sont peu nombreux et toujours de type pluriaspectuel. Les participants qui précèdent le V/P sont le N/S et le N/O'. Le troisième participant (N/O'') suit le verbe. Il est toujours accompagné d'une postposition et est obligatoirement un participant de l'événement. Il assume une fonction comparable à



celle d'un objet indirect. Ce schème peut aussi présenter un nominal en fonction de circonstant:

Voici des exemples illustrant ce schème:

(57) ù gā kē wāā ū nā?āfwā kē nǎngà «il le donnera aujourd'hui à sa mère»  
/il/APOT/le/donner/sa/mère/pour/aujourd'hui/

(58) rā tū?ūfwā sé lē yār rā nà yě «mon père ne me l'a pas montré»  
/mon/père/NEG/le/PF + montrer/me/à/pas/

### 2.2.1.2. Schème à support verbal complexe

En kar, des constructions sérielles (cf. 3.6.) contenant deux à cinq verbes (indiqué par [V + V..] dans le schème) peuvent assumer la fonction de prédicat d'un énoncé.

Nous considérons la construction sérielle comme un fait de composition au niveau du prédicat verbal et non pas comme une succession de plusieurs schèmes prédicatifs susceptibles de créer une séquence de propositions. Une séquence de propositions peut être caractérisée par un changement de sujet, une conjonction, une marque de syndèse ou une combinaison de ces critères. Nous limiterons nos exemples à ceux qui pourraient être le plus facilement confondus avec une construction sérielle:

#### *séquence de propositions coordinatives*

(59) ù yì má gá dyè mùubîr làam wō «il est sorti et entré dans la voiture»  
/il/PF + sortir/puis/aller/PF + entrer/voiture/dedans/à/

#### *séquence de propositions à sujet différent*

(60) ù rā tā rā ò tēr «il m'a fait partir»  
/il/me/PF + poser/je-DEP/SD/PF + partir/

La construction sérielle par contre est régie par un seul sujet, et caractérisée par l'absence de conjonctions et de marques de syndèse. Les verbes sont, dans la plupart des cas, juxtaposés.

Seul un indice pronominal sujet (IS) peut s'insérer entre les deux verbes si le premier verbe exprime soit un souhait, soit un désir, soit une obligation (cf 3.5.):

(61) ú ñ trà?ā ū tēr                      «il veut partir»  
/il + AIPF/IO/IPF + vouloir/IS/POT + partir/

De plus, le spécificatif verbal *nāa* «durée», suivi de l'indice objectal, s'insère entre les deux derniers verbes de la séquence:

(62) pè pōd kár tá?á nāa ñ pài              «ils venaient en les pourchassant»  
/ils/les-EMPH/chasser/suivre + AIPF/DUR/IO/venir + IPF/

L'indice objectal apparaît également lorsque le dernier verbe de la séquence est à l'imperfectif:

(63) ù bûr gbé ñ pài                      «il apporte du pain»  
/il/pain/prendre/IO/venir + IPF/

Les relations existant entre participants et procès sont les mêmes que celles décrites pour le schème à support verbal simple (cf. 2.2.1.1.). Ainsi distinguons-nous, selon le nombre de participants, quatre schèmes qui diffèrent de ceux énumérés ci-dessus uniquement par la nature du prédicat. Ces schèmes ne sont donc que des variantes des quatre schèmes déjà inventoriés (2.2.1.1.1. - 2.2.1.1.3.).

#### 2.2.1.2.1. Schème avec prédicat complexe à un participant

N/S [V + V..] / P (N/C)

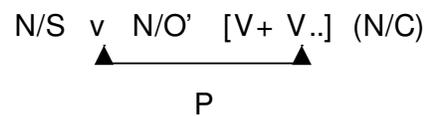
Le prédicat de ce schème comporte uniquement des verbes pluriaspectuels:

(64) ù yá?á nāa ñ lè                      «il se taisait»  
/il/laisser/DUR/IO/IPF + mettre/

- (65) ù fá ò těr                                      «il part en courant»  
           /il/courir + AIPF/IO/IPF + partir/

## 2.2.1.2.2. Schème avec prédicat complexe à deux participants

a) Schème:



Les verbes employés dans ce schème sont toujours pluriaspectuels:

- (66) pè pòò kár tá?á ò pài                                      «ils viennent en les pourchassant»  
           /ils/les-EMPH/chasser/suivre + AIPF/IO/venir + IPF/
- (67) ù bá gbáì kuá yìr                                      «elle avait soulevé le canari»  
           /elle/P.G./canari/arracher/PF + lever/      (canari = récipient en argile)

b) Schème: **N/S [V + V..] /P N/O" (N/C)**

Un des deux verbes du prédicat de ce schème peut être un verbe monoaspectuel.

- (68) nāwēè byéè má tǎŋ tǎr wō                                      «tous les gens sont au champ»  
           /personnes/tous/être/PF + complètement/champ/à/ (= au travail)
- (69) fǎngà má těr ū nà                                      «il est trop fort»  
           /force/être/PF + partir(= dépasser)/lui/sur/

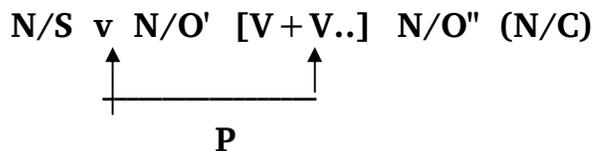
Les séquences de plus de deux verbes comportent uniquement des verbes pluriaspectuels:

- (70) ..pē í dyé tà?à pē nà                                      «.. et ils les poursuivirent»  
           /ils/SD/entrer/PF + suivre/les/sur/

(71) ..kē fér syá dyé tēr rā yě                      «il s'est dissous et a disparu en moi»  
 /il( = le sel)/détacher/recevoir/entrer/PF + partir/moi/chez/ (réponse donnée  
 par l'hyène qui ne veut pas avouer qu'elle a avalé le sel).

### 2.2.1.2.3. Schème avec prédicat complexe à trois participants

Le schème est analogue à celui à prédicat simple avec trois participants:



(72) ..má wār yí wāã ū sàásyì-pàrfwā kè  
 /puis/argent/sortir/PF + donner/essence-vendeur/pour/  
 «puis prit de l'argent et le donna au vendeur d'essence»

### 2.2.1.3. Schème à support non-verbal

En kar, le schème à support non-verbal ne comporte qu'un seul terme et n'admet pas d'expansion:

**N / P**

Le constituant nominal qui assume la fonction de prédicat dans ce schème est accompagné d'un morphème spécialisé qui lui confère son statut de prédicat nominal. Ce morphème - le prédicatif nominal - suit toujours le constituant nominal. Il comporte soit une valeur identificative:

(73) Pèelé kyōō kè                                      «c'est la femme de Pélé»  
 /Pélé/femme/c'est/

soit une valeur présentative:

(74) ū kyōō n̄wó                                      «voici sa femme»  
 /sa/femme/voici/

Avant d'étudier ce schème en détail, il convient d'en justifier l'existence. Nous avons écarté la possibilité d'interpréter les données telles que *kyɔɔ kɛ̀* /femme/c'est/ «c'est une femme» comme uniquement imputables à l'énonciation dans le cadre question/réponse, en tant que forme de reprise partielle. Cette interprétation a été proposée par E. Bonvini pour le kasim (1988, pp. 46 - 48). Mais nous avons été amenée à établir l'existence d'un schème à support non-verbal pour les raisons suivantes:

1) L'énoncé marqué par *kɛ̀* peut lui-même former une interrogation.

(75) *ńwà kɛ̀* /quoi/c'est/ «qu'est-ce que c'est?»

(76) *yòò kɛ̀* /qui/c'est/ «qui est-ce?»

(77) *yòò kɛ̀ ńwò nē* /qui/c'est/celui-ci/avec/ «qui est celui-ci?»

2) Il peut aussi se combiner avec la négation:

(78) *ū kyɔɔ sé kɛ̀ yě* «ce n'est pas sa femme»  
/sa/femme/NEG/c'est/pas/

3) L'énoncé marqué par *ńwó* «voici» n'est pas une réponse à une question. Il faut toutefois noter qu'on le trouve fréquemment dans un contexte de dialogue (client: 75, réponse du commerçant: 76):

(79) *ń mā ỳĩnkwáì wĩĩ nà* «j'ai besoin de riz»  
/je + ACT/être/riz/affaire/sur/

(80) *ỳĩnkwáì ńwó* «voici du riz»  
/riz/voici/  
(le commerçant montre le riz que le client n'a pas remarqué)

4) Ces énoncés sont également intégrés dans une séquence de propositions; il ne s'agit dans ces contextes ni d'un cas de nominal isolé, ni d'un cas de réponse à une question :

(81) *tē pyè mĩ má lōò yáŋ kyà kē ỳĩntā?ā nǵé*  
/je-THEM/PF + faire/comment/puis/cela/regarder/PF + savoir/DEF/visage/  
voici/ «Voici comment j'ai fait pour le savoir en regardant»

- (82) pè má?á gbā mî wî pāã rā yě/tè gā bà pyè plíí òdè nà/  
 /ils/encore/funérailles/DEM/affaire/PF + parler/me/à/cela/APOT/EL/  
 être/jours/DEM/sur/  
 «Ils m'ont encore parlé de ces funérailles. Elles auront lieu ces jours-ci;  
 tā tū?ūfwā wāá gbā mē ce sont les funérailles d'un de mes parents»  
 /mon/père/INDEF/funérailles/ce sont/

Les prédicatifs nominaux qui confèrent au nominal son statut de prédicat sont au nombre de trois, dont deux à valeur présentative et un à valeur identificative.

**Les prédicatifs nominaux à valeur présentative** comportent un pronom démonstratif et un ton haut suffixé:

ńwò	«celui-ci»	+	'	>	ńwó	«voici»
ńwàa	«celui-là»	+	lá	>	ńwāa.lá	«voilà»

- (83) kyɔɔ ñwāa.lá «voilà la femme là-bas»  
 /femme/voilà/

- (84) ū kyā ñmāa.lá «voilà ses femmes là-bas»  
 /ses/femmes/voilà/

- (85) ū ñwó «le voici»  
 /il/voici/

**Le prédicatif nominal à valeur identificative** est un morphème à double statut: prédicatif nominal dans l'énoncé à support non-verbal:

- (86) pāḥ mē «ce sont des chiens»  
 /chiens/ce sont/

- (87) pōò mē «ce sont eux»  
 /ils-EMPH/ce sont/

et focalisateur (cf. 5.1.2.1.) dans l'énoncé à support verbal:

- (88) ū kyɔɔ kè tūu pà «c'est sa femme qui est venue»  
 /sa/femme/FOC/elle-THEM/PF + venir/

Tous les prédicatifs nominaux ont plusieurs formes qui marquent l'accord avec les noms qui les précèdent. Les morphèmes à valeur présentative **ñwó** et **ñwaa.lá** marquent l'accord à l'aide de la consonne qui suit la nasale initiale (92 - 94) et le morphème à valeur identificative **kè** le marque à l'aide de la consonne initiale (89 - 91).

Dans le tableau ci-dessous, nous avons fait ressortir, grâce à la commutation avec des noms appartenant aux trois genres nominaux attestés (cf. 4.1.2.), le paradigme de **kè** «c'est» et **ñwó** «voici» :

	<b>SINGULIER</b>		<b>PLURIEL</b>	
(89)	kyɔ̄ kè	/femme/c'est/	kyà mè	/femmes/ce sont/
(90)	ká?à kè	/concession/c'est/	kléè nè	/concessions/ce sont/
(91)	gbáì nè	/canari/c'est/	gbá?à kè	/canaris/ce sont/
(92)	kyɔ̄ ñwó	/femme/voici/	kyà mìí	/femmes/voici/
(93)	ká?à ñgé	/concession/voici	kléè ñdé	/concessions/voici/
		/		
(94)	gbáì ñdé	/canari/voici/	gbá?à ñgíí	/canaris/voici/

En kar, les accords en classe sont limités aux constituants nominaux. La marque de la classe nominale, permet de dire que non seulement les prédicatifs nominaux liés aux pronoms démonstratifs appartiennent à la grande classe des nominaux, mais également le prédicatif nominal *kè* «c'est».

### 2.2.2. Schèmes prédicatifs de l'intimation

Dans cette section, nous étudierons les modifications imputables au cadre énonciatif de l'intimation et leurs répercussions au sein des schèmes prédicatifs.

Le cadre privilégié de l'intimation est la relation directe entre locuteur et interlocuteur. L'interlocuteur est invité soit à accomplir l'action exprimée par le prédicat (intimation de type affirmatif), soit à ne pas l'accomplir (intimation de type négatif).

Vu la relation privilégiée que l'intimation instaure entre le procès et l'interlocuteur, ce dernier assume le même rôle par rapport au procès que celui joué

par le N/S dans le schème assertif. Il s'ensuit que les modifications imputables à l'intimation portent surtout sur les deux termes N/S et V/P, coprésents dans chaque schème inventorié et constituant le nexus de la phrase kar.

Sur le plan sémantique, les deux formes de l'intimation expriment soit une injonction (forme affirmative), soit une prohibition (forme négative). La forme négative est marquée par une séquence morphématique /má.n/ suivie de /yě/ qui encadre le verbe.

	<i>injonction</i>		<i>prohibition</i>
(95)	yǎŋ «regarde»	(96)	mà má.n yǎŋ yě «ne regarde pas»
(97)	tòō yǎŋ «regardons»	(98)	wò má.n yǎŋ yě «ne regardons pas»
(99)	yè yǎŋ «regardez»	(100)	yè má.n yǎŋ yě «ne regardez pas»

De ces exemples, il ressort que les modifications imposées par l'intimation portent sur l'organisation prédicative.

Celles qui concernent le N/S se rapportent au schème. Le nominal en fonction de sujet est caractérisé par un trait de sélection (indiqué par ...). Il peut être uniquement assumé par un pronom ou dans le cas d'un interlocuteur au singulier par Ø. Les pronoms attestés portent un ton bas. Le pronom qui correspond à la 1ère personne du pluriel est de type «pronom thématisé».

Les modifications qui concernent le V/P n'affectent pas le schème prédicatif mais uniquement le constituant verbal. Celui-ci est caractérisé par la sélection du verband à valeur impérative (= forme Ø qui correspond au ton inhérent de la base verbale cf. 3.3.1).

Il faut noter que l'intimation est compatible avec tous les schèmes à support verbal et n'influence pas la relation entre le procès et les participants nécessaires. Seul le schème à support non-verbal est incompatible avec l'intimation pour des raisons sémantiques .

Le schème prédicatif de l'intimation est le suivant:



(105) ù pyè ká?à wō = N/S V/P (N/C)  
 /il/être-passé/concession/à/  
 «il était à la maison»

(106) ù pyè là ká?à wō = N/S V/P INT (N/C)  
 /il/être-passé/INT/concession/à/  
 «était-il à la maison ?»

L'interrogation partielle, portant sur un seul constituant, demande une information précise sur le constituant en question. Elle se fait à l'aide soit de pronoms interrogatifs, soit de mots interrogatifs qui se substituent au constituant sur lequel porte l'interrogation.

### 2.2.3.1. L'interrogation totale

L'interrogation portant sur la totalité de la proposition se rencontre avec tous les schèmes prédicatifs à support verbal. Le morphème *là* à valeur interrogative s'insère dans la proposition après le verbe. Sa présence ne provoque aucun changement syntaxique dans la proposition. Les schèmes prédicatifs de l'interrogation totale coïncident en kar avec les schèmes prédicatifs de l'assertion, à la différence du morphème à valeur interrogative:

(107) ù pà là nǎngà = N/S V/P INT (N/C)  
 /il/PF + venir/INT/aujourd'hui/  
 «est-il venu aujourd'hui ?»

(108) mà srō sɔʔɔ wà là nǎngà = N/S N/O' [V + V]/P INT (N/C)  
 /tu/tô/cuisiner/PF + déjà/INT/aujourd'hui/  
 «as-tu déjà préparé le tô aujourd'hui ?»

(109) ù pǎã là Pèelē nē nīngē nà = N/S V/P INT N/O" (N/C)  
 /il/PF + parler/INT/Pélé/avec/hier/à/  
 «a-t-il parlé avec Pélé hier ?»

(110) ù lē byèè pǎã là ū yě = N/S N/O' V/P INT N/O"  
 /il/cela/tout/PF + parler/INT/lui/à/  
 «lui a-t-il dit tout cela ?»

La réponse à l'interrogation totale de l'exemple (107) peut s'effectuer de trois façons:

1) La reprise de la proposition entière précédée par àwá «oui» ou áyè «non» :

(111) àwá ù pà nǎngà «oui, il est venu aujourd'hui»  
/oui/il/PF + venir/aujourd'hui/

(112) áyè ù sé pà nǎngà yě «non, il n'est pas venu aujourd'hui»  
/non/il/NEG/PF + venir/aujourd'hui/pas/

2) La reprise partielle de la proposition précédée par àwá ou áyè. La reprise partielle permet l'élision du N/C:

(113) àwá ù pà «oui, il est venu»  
/oui/il/PF + venir/

(114) áyè ù sé pà yě «non, il n'est pas venu»  
/non/il/NEG/PF + venir/pas/

3) Substitution de àwá ou áyè à la proposition.

(115) àwá en cas d'affirmation ou  
áyè en cas de négation.

Quant aux N/O' (116) ou N/O" (118), eux aussi peuvent être omis dans la réponse lorsque le sens complet n'en est pas affecté:

(116) ù srō sóʔó wà là «a-t-elle déjà préparé le tô ?»  
/elle/tô/cuisiner/PF + déjà/INT/

(117) àwá ù sóʔó wà «oui, elle (l')a déjà préparé»  
/oui/elle/cuisiner/PF + déjà/

(118) ù k̄ā là tàr w̄ō                      «est-il allé au champ ?»  
/il/PF + aller/INT/champ/à/

(119) àwá ù k̄ā                              «oui, il (y) est allé»  
/oui/il/PF + aller/

Cette omission est impossible lorsque le N/O' est du type «complément intégré», ainsi que pour les cas d'un N/O' ou d'un N/O" qui complètent le sens du verbe. D'autre part, lorsque le N/O' de type «complément intégré» comporte un nominal spécifié, il peut être remplacé par le pronom substitutif:

(120) ù tèn ñdè tè là                      «a-t-il fait ce travail ?»  
/il/travail/DEM/PF + travailler/INT/

(121) àwá ù lē tè                            «oui, il l'a fait»  
/oui/il/le/PF + travailler/

Par contre, l'expression (122) ù tèn tè là «a-t-il travaillé ?» soit est reprise complètement: (123) àwá ù tèn tè «oui, il a travaillé», soit reçoit simplement pour réponse àwá «oui», car il s'agit d'un complément intégré.

L'élision du N/O' (117), du N/O" (119) ou de la proposition entière (115), propre à la réponse, affecte la structure du schème prédicatif et lui ôte un élément essentiel. Les séquences /ù sóʔó wà/ et /ù k̄ā/ ne sont pas viables en structure purement assertive. Elles le sont uniquement comme réponse à une question. L'amputation du schème prédicatif est donc un fait purement énonciatif et en dépit des apparences ne donne pas lieu à un schème prédicatif particulier.

L'interrogation totale existe aussi pour le schème prédicatif à support non-verbal, mais elle est seulement compatible avec une proposition à valeur d'identification:

(124) ū kyōw là                              «est-ce sa femme ?»  
/sa/femme/INT/

(125) àwá, ū kyōw k̄è                      «oui, c'est sa femme»  
/oui/sa/femme/c'est/

Il faut noter que le prédicatif nominal **kě** et le morphème interrogatif **là** s'excluent mutuellement. On peut donc dire que, dans le schème interrogatif à support non-verbal, le morphème **là** réunit deux valeurs, celle de l'interrogation et celle d'un prédicatif nominal.

### 2.2.3.2. L'interrogation partielle

Ce type d'interrogation porte sur l'un des constituants nominaux: N/S, N/O', N/O" ou N/C. Il y a deux catégories de pronoms interrogatifs, l'une marquée par le nominant et l'autre non marquée.

Si la question porte sur un ensemble bien connu, elle se fait à l'aide d'un pronom spécificatif à valeur interrogative: **wii**, **kii**, **lii** «lequel» et **mpāy**, **tii**, **nkāy** «lesquels». Ces pronoms sont marqués par le nominant (consonne initiale) et constituent un paradigme de six formes. Ils assument à eux seuls la fonction de sujet (126) ou d'objet (127):

(126) *wii pà rā flā nà*  
/lequel/PF + venir/mon/endroit/à/  
«lequel est venu chez moi ?»

(127) *ù gā kii bōo [bòò] nàngà*  
/il/APOT/lequel/tuer/aujourd'hui/  
«lequel tuera-t-il aujourd'hui ?»

Ce pronom existe également comme constituant d'un syntagme, mais son emploi est restreint à la fonction de circonstant:

(128) *ù pà pēr-gīi*  
/il/PF + venir/jour-lequel/  
«quel jour est-il venu ?»  
(En position non initiale, il se réalise /gīi/).

Lorsque l'interrogation partielle ne porte pas sur un ensemble de personnes ou choses déjà connues, elle se fait à l'aide des pronoms non marqués par le nominant. Il s'agit de:

yòò «qui ?»

ńwà «que, quoi ?»

Ils sont employés isolément ou encore comme constituant d'un syntagme génitif et se substituent au constituant nominal sur lequel porte la question, sans provoquer de changements syntaxiques:

N/S (129) yòò pà rā kùr yě «qui est venu derrière moi?»  
/qui/PF + venir/moi/derrière/à/

N/O' (130) mà ńwà sò?ò «qu'as-tu cuisiné?»  
/tu/quoi/PF + cuisiner/

N/O' (131) mà yòò wáã syà «qui as-tu rencontré?»  
/tu/qui/rassembler/PF + recevoir/ (= rencontrer)

Il faut remarquer que ńwà et yòò sont accompagnés de postpositions lorsqu'il se substituent au N/O" ou N/C tout comme le nom dans cette position:

N/O" (132) mà wār wáã yòò kè «à qui as-tu donné de l'argent?»  
/tu/argent/PF + donner/qui/pour/

N/C (133) mà pà ńwà nē «avec quoi es-tu venu?»  
/tu/PF + venir/quoi/avec/

Comme déterminant dans le syntagme génitif:

(134) mà pà yòò tū?ūfwā nē «tu es venu avec le père de qui ?»  
/tu/PF + venir/de qui/père/avec/

Le seul changement syntaxique relevé concerne l'emploi de ńwà «quoi» comme N/S. Il y est suivi d'un pronom de type «pronom thématique» du genre 2:

N/S (135) ńwà kē klā?ā mā yě «qu'est-ce qui est gâté chez toi ?»  
/quoi/il/PF + être gâté/toi/chez/

En outre, nous avons relevé deux interrogatifs utilisés lorsque la question posée porte soit sur la localisation, soit sur la quantité:

nā «où»

*nî* «combien»

L'interrogatif *na* «où» se substitue uniquement au locatif. Il n'est pas accompagné d'une postposition. Comparons:

(136) *ù kā nā* «où est-il allé?»  
/il/PF + aller/où/

(137) *ù kā gyērāsō nà* «il est allé à Bobo-Dioulasso»  
/il/PF + aller/Bobo-Dioulasso/à/

Le mot interrogatif *nî* «combien» suit toujours le nom dans un syntagme nominal, se substituant ainsi au nominal numéral:

(138) *kíkyàr níi mā ū yě* «combien d'enfants a-t-il?»  
/enfants/combien + ACT/être/le/à/

(139) *kíkyàr résyár mā ū yě* «il a quatre enfants»  
/enfants/quatre + ACT/être/le/à/

La réponse à l'interrogation partielle se fait de trois façons:

1) avec reprise totale de la question (141):

(140) *mà yòd wáã syà kãndē wô* «qui as-tu rencontré sur la route?»  
/tu/qui/assembler/PF + recevoir/route/à/

(141) *ñ Yĩnde wáã syà kãndē wô* «j'ai rencontré Yĩnde sur la route»  
/je/Yĩnde/assembler/PF + recevoir/route/à/

2) avec reprise partielle de la question (seul le N/C peut être élidé):

(142) *ñ Yĩndē wáã syà* «j'ai rencontré Yĩnde»  
/je/Yĩnde/assembler/PF + recevoir/

3) sous forme du nominal seul, sans reprise de la question



(151) tyũ?ũ kè «c'est une sauce»  
 /sauce/FOC/

La comparaison de la réponse demandant une identification (148) avec les réponses portant sur un nominal en position de focalisation (150, 151) reflète bien le double statut de *kè* : prédicatif dans le schème à support non-verbal (147, 148) et focalisateur dans le schème à support verbal (149 - 151).

#### 2.2.4. Récapitulatif des schèmes prédicatifs

Pour établir l'inventaire des schèmes prédicatifs, nous avons d'abord étudié les schèmes de l'assertion où nous avons distingué: schèmes à support verbal simple, schèmes à support verbal complexe et schème à support non-verbal. Nous reprenons d'abord les schèmes à support verbal et ensuite le schème à support non-verbal.

En tenant compte du nombre des participants nécessaires au procès, les schèmes prédicatifs à support verbal simple (2.2.1.1.) sont les suivants:

#### **SCHEMES PREDICATIFS A SUPPORT VERBAL SIMPLE**

N/S		V/P		(N/C)
N/S	N/O'	V/P		(N/C)
N/S		V/P	N/O''	(N/C)
N/S	N/O'	V/P	N/O''	(N/C)

Nous constatons que N/S - V/P constitue le nexus de tous ces schèmes auquel s'ajoutent des termes nominaux en expansion obligatoire et en expansion facultative. Ces schèmes peuvent être résumés par le schème suivant:

**N/S [N/O'] V/P [N/O''] (N/C)**

où [ ] concernent les expansions obligatoires au procès et ( ) l'expansion facultative.

Selon les mêmes critères, l'inventaire des schèmes à support verbal complexe comporte également quatre schèmes:

## **SCHEMES PREDICATIFS A SUPPORT VERBAL COMPLEXE**

N/S		[V + V..]/P		(N/C)
N/S	N/O'	[V + V..]/P		(N/C)
N/S		[V + V..]/P	N/O''	(N/C)
N/S	N/O'	[V + V..]/P	N/O''	(N/C)

Si l'on compare cette série de schèmes avec celle à support verbal simple, on constate qu'ils ne sont qu'une variation de ceux à support verbal simple et peuvent donc être résumés de façon analogue.

Les schèmes de l'intimation et de l'interrogation coïncident avec les schèmes de l'assertion. Leur trait caractéristique est pour l'intimation la sélection du nominal dans la fonction de sujet et pour l'interrogation la présence d'un morphème ou pronom spécialisé à valeur interrogative.

Un énoncé à support non-verbal pouvant exister hors du cadre dialogique de l'interlocution (cf. 2.2.3.), on ne peut prétendre que ce type d'énoncé soit uniquement imputable au cadre énonciatif. Par conséquent, nous devons reconnaître ce type de schème prédicatif:

## **SCHEME PREDICATIF A SUPPORT NON-VERBAL**

**N / P**

Sur le plan statistique, nous avons calculé la répartition des schèmes à partir de quinze textes de différentes longueurs: comportant des narrations (personnelle, historique et des contes), des textes descriptifs (fabrication de dolo, beurre de karité) et un dialogue argumentatif.

En voici les résultats dans deux schémas; le premier montre uniquement les schèmes prédicatifs verbaux en fonction du nombre de participants nécessaires. Le deuxième schéma montre la comparaison entre schèmes à support verbal simple, à support verbal complexe et à support non-verbal:

## schéma 1: schèmes prédicatifs à support verbal

	1 participant	2 participants		3 participants	
V/P	479	343 (N/O')	186 (N/O'')	77	
[V + V..]/P	117	108	68	26	
total	596	451	254	103	= 1404 schèmes
%	43,45	32,12	18,09	7,34	= 100%

## schéma 2: support verbal et non-verbal

V/P	[V + V..]/P	N/P	
	P		
1085	319	53	= 1457 schèmes
74,47	21,89	3,64	= 100 %

### 2.3. Classes de constituants syntaxiques

De l'étude des schèmes prédicatifs se dégagent, sur la base de leurs fonctions, deux classes majeures de constituants syntaxiques: les monofonctionnels et les plurifonctionnels, c'est-à-dire les verbaux (V) et les nominaux (N).

- Les VERBAUX assument une seule fonction, celle de prédicat. Ils apparaissent uniquement dans les schèmes à support verbal. Leur caractéristique est donc la *monofonctionnalité* qui leur est conférée par le morphème majeur de type VERBANT.
- Les NOMINAUX sont caractérisés par la *plurifonctionnalité*. Ils apparaissent dans les schèmes à support verbal assumant toutes les autres fonctions, à l'exclusion de celle de prédicat. Dans le schème à support non-verbal, ils assument, associés à un morphème spécialisé, le prédicatif nominal, la fonction de prédicat. Leur statut de plurifonctionnalité est dû à la présence obligatoire du morphème majeur de type NOMINANT.

#### 2.3.1. La structure interne du constituant syntaxique

«Sa structure interne comporte nécessairement une BASE (= lexème +/- dérivatifs) et un MORPHEME MAJEUR» (Houis, 1977, page 6). Dans la section

suivante, nous parlerons des morphèmes majeurs qui caractérisent les deux types de constituants ainsi que des lexèmes qui y apparaissent.

### 2.3.1.1. La structure interne du constituant nominal

Tout constituant qui s'insère dans le réseau paradigmatique du morphème majeur de type nominant, quel que soit son lexème, est un constituant nominal. C'est le nominant qui confère à la base nominale l'aptitude à la plurifonctionnalité.

Le nominant, en kar, est un système différencié de morphèmes qui permet de subdiviser la totalité des noms en trois sous-ensembles et qui marque en plus l'opposition singulier/pluriel. Dans les exemples suivants, nous présenterons trois noms représentatifs de ces trois sous-ensembles. Ils sont organisés en couple *singulier/pluriel*, dans la colonne de gauche, des noms sans déterminant et dans la colonne de droite, des noms précédés du déterminant «défini» :

- |                                  |                                         |
|----------------------------------|-----------------------------------------|
| (152) pwèe/pî «enfant/enfants»   | ū pwèe/pē pî «l'enfant/les enfants»     |
| (153) wāŋ/wān «feuille/feuilles» | kē wāŋ/tē wān «la feuille/les feuilles» |
| (154) fáì/fá?à «tissu/tissus»    | lē fáì/kē fá?à «le tissu/les tissus»    |

Nous constatons que les déterminants sont organisés en trois couples exprimant l'opposition singulier/pluriel: ū/pē (152), kē/tē (153) et lē/kē (154). Dans le nom, le nominant est suffixé à la base nominale et la jonction de la base et du nominant est caractérisée par plusieurs altérations morphophonologiques qui seront étudiées en 4.1.1. et 4.1.2.

Dans les exemples ci-dessous, base et nominant sont indiqués entre /../:

- |                          |                                 |
|--------------------------|---------------------------------|
| (155) ù kāfē?ē n̄wò tyīn | /il/natte/DEM-sg./PF + tisser/  |
| /kafɛ + ge/              | «il a tissé cette natte»        |
| (156) ù kāfēr m̄î tyīn   | /il/nattes/DEM-pl./PF + tisser/ |
| /kafɛ + re/              | «il a tissé ces nattes»         |

La **base** du constituant nominal simple - qui peut être simple ou complexe (cf. 4.2) - comporte soit un lexème nominal, soit un lexème verbal.

Les **lexèmes nominaux** constituent la plus grande partie du fond lexical des nominaux et se trouvent uniquement dans les constituants nominaux:

(157) bā?ā/bār	/bā + ge/bā + re/	«bouillie/bouillies»
(158) wāŋ/wāy	/wān + ge/wān + ye/	«feuille/feuilles»
(159) n̄syāŋ/n̄syāy	/n̄syān + ge/n̄syān + ye/	«cheval/chevaux»
(160) kénbù?ù/kénbùr	/kénbù + ge/kénbù + re/	hyène/hyènes»

La base nominale contenant un **lexème verbal** est en général de type complexe; c'est-à-dire qu'un dérivatif s'ajoute au lexème et lui permet ainsi de se combiner au nominant et de former un constituant nominal:

(161) gblê	«faire du bruit»	/gblê-n + ge/	gblêŋ	«bruit»
(162) dî	«manger»	/di-` + ge/ <sup>14</sup>	dîgì	«nourriture»
(163)		/di-` + re/	dîr	«nourritures»
(164) dî	«manger»	/dî-n + ge/	dîŋ	«offrande»

### 2.3.1.2. La structure interne du constituant verbal

Le morphème majeur du constituant verbal - le verbant - constitue un réseau paradigmatisé comportant des morphèmes à valeur aspectuelle (*potentiel*, *perfectif* et *imperfectif*), ainsi qu'une valeur modale (*impératif*) (cf. 3.3.). Les exemples suivants font ressortir l'opposition «perfectif/imperfectif» :

(165) ù fã	«il a couru»
/il/PF + courir/	
(166) ú í fã	«il court»
/il + AIPF/IO/IPF + courir/	
(167) má?ánkòr yrã?ã	«les mangues sont mûres»
/mangues/PF + être rouge/	

<sup>14</sup> [-] correspond au point de jonction du lexème et du dérivatif qui constituent ensemble la base et [+ ] correspond au point de jonction de la base et du morphème majeur.

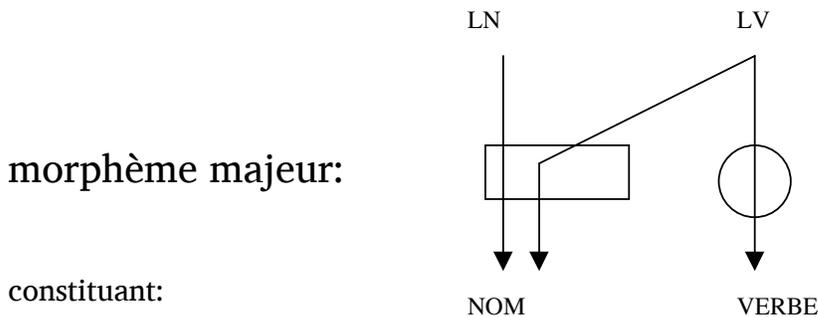
(168) máʔánkór ñ yrāʔā̄                      «les mangues mûrissent»  
 /mangues + AIPF/IO/IPF + être rouge/

La base du constituant verbal peut être simple ou complexe. La dérivation verbale ne concerne pas la valence du lexème. Ce dernier est de type verbal:

(169) pà                                              «venir, PF»  
 (170) bōo                                            «tuer»  
 (171) tēr                                            «partir»  
 (172) lùʔū                                           «entendre»

### 2.3.2. Structure et fonction des constituants: résumé

L'organisation formelle des constituants syntaxiques comporte nécessairement un morphème majeur qui oriente le constituant vers la monofonctionnalité (verbal) ou vers la plurifonctionnalité (nominal). Nous résumons ce que nous venons de dire par rapport aux lexèmes qui apparaissent dans les constituants verbaux ou nominaux dans le schéma ci-dessous:



 = nominant                       = verbant

LN représente la classe des lexèmes nominaux aptes à s'associer aux nominants pour former des noms.

LV représente la classe des lexèmes verbaux aptes à s'associer aux verbants pour former des verbes. Bon nombre de lexèmes de cette

classe peuvent, après dérivation (d), s'associer aux nominants et former ainsi des noms.

Les affirmations que nous venons de faire par rapport aux classes des constituants syntaxiques seront validées par l'étude formelle du verbal (chapitre 3) et du nominal (chapitre 4).

### 3. L E V E R B A L

Le verbal assume uniquement la fonction de prédicat dans l'énoncé, il est donc un constituant monofonctionnel. Il est composé de deux éléments: la base verbale et les verbants.

La **base verbale** est soit simple si elle coïncide avec le lexème, soit complexe si elle est composée d'un lexème et d'un dérivatif. Le dérivatif est suffixé au lexème. Pour le trouver, nous avons, dans la démarche heuristique, comparé des noms et des verbes contenant un lexème commun:

*exemple à base simple*

(1) gbā «frapper» /gbā + re/ > gbār «coups»

*exemple à base complexe*

(2) tèn /tè-ŋ/ «porter» /tē + ge/ > tēgē «bagages»

En kar, la **dérivation** attestée au sein du constituant verbal ne présente pas un système productif, mais plutôt figé. Nous avons isolé le dérivatif par rapprochement de deux verbes contenant le même lexème:

*exemple du dérivatif verbal*

(3) kà «piquer par épine» kār /kà-r/ «gratter fort»

Les **verbants** constituent le réseau paradigmatique dans lequel sont intégrées toutes les bases verbales. C'est l'intégration dans ce réseau qui confère à la base verbale le statut de constituant syntaxique et le caractère de constituant monofonctionnel.

Les **verbants** se réalisent surtout sous forme de préfixes tonals. Les bases verbales se laissent diviser en quatre classes selon leur schèmes tonals. Les verbants de type tonal sont préfixés à ces schèmes de base. De ce fait il en résulte des variations tonales du constituant dues à la présence du verband.

Le verband intervient dans la caractérisation aspectuelle des verbes qui va se différencier en *potentiel*, *perfectif* et *imperfectif* et nous ajouterons la valeur modale *impératif* aussi.

Les deux éléments constitutifs du constituant verbal, à savoir la base verbale et le verband, sont un dispositif de la prédication. Quant à l'insertion effective du constituant verbal dans l'énoncé, elle nécessite l'intervention d'éléments énonciatifs, appelés **spécificatifs verbaux (SPEC)** qui sont, en kar, très nombreux. Ils s'insèrent entre le N/S et le N/O' dans l'énoncé:

- (4) rā tū?ūfwā bá kē pār [pǎr] nā?<sup>15</sup>  
/mon/père/SPEC/le/PF + vendre/où/  
«où est-ce que mon père l'avait vendu?»

Dans l'étude des schèmes prédicatifs, nous avons différencié des schèmes à support verbal simple et des schèmes à support verbal complexe. Le support verbal complexe est constitué de deux ou plusieurs verbes juxtaposés assumant la fonction de prédicat. Nous nous y référerons dans cette étude lorsque nous traiterons de la **construction sérielle**:

- (5) ū tū?ūfwā kār gbé bà  
/son/père/viande/prendre/PF + venir/  
«son père a apporté de la viande»

Compte tenu de ces faits, nous étudierons successivement:

- |                            |      |
|----------------------------|------|
| - la forme du verbe        | 3.1. |
| - la base verbale          | 3.2. |
| - les verbants             | 3.3. |
| - les spécifiques verbaux  | 3.4. |
| - la construction sérielle | 3.5. |

---

<sup>15</sup> Si la réalisation des tons sur le verbe ne correspond pas au schème résultant du /verband + ton de base/, nous avons mis les tons de la face manifeste entre [ ]. Pour plus d'explication cf. 1.3.1.).

### 3.1. Formes verbales

Avant d'étudier les composants de la base verbale (lexème et dérivatif), nous examinerons leurs structures syllabiques ainsi que leurs schèmes tonals.

#### 3.1.1. Structure syllabique

Les bases verbales présentent les structures syllabiques suivantes:

CV	CVv	CCV
CVC	-	CCVC
CVcv	-	CCVcv

Les minuscules correspondent aux traits prosodiques de la syllabe (cf. 1.4).

Quant à la fréquence des structures syllabiques attestées, un comptage effectué à partir de 400 verbes donne la répartition suivante:

CV	19,50%	CVv	17,00%	CCV	5,25%
CVC	28,00%	-		CCVC	3,25%
CVcv	17,50%	-		CCVcv	9,50%
	82,00%			18,00%	= 100 %

Dans les monosyllabes (CV, CCV, CVC), /C-/ est assumé par n'importe quelle consonne à l'exception de /ŋ/, de même /V/ est assumé par n'importe quelle voyelle. La consonne médiane de toutes ces formes est assumée soit par [l], soit par [r] (cf. 1.1.):

- (6) CCV trè «écraser» flā «être pauvre»  
CCVC yràŋ «chauffer» klōŋ «être petit»

Les syllabes CVv, CVcv et CCVcv sont caractérisées d'un ou de deux traits prosodiques:

-c- en CVcv et CCVcv correspond au trait de glottalisation [ʔ].

-v en CVv, CVCv et CCVCv a été interprété comme trait de longueur qui correspond à un redoublement de la voyelle:

- (7) CVv dāā «payer» kāā «croquer» káā «dégager»  
 CVcv tù?ù «protéger» kū?ū «guetter» kú?ù «marcher à genou»  
 CCVcv trà?à «vouloir» trā?ā «frire» klá?à «enseigner»

Dans les bases verbales à syllabes fermées (CVC, CCVC), la consonne finale est soit une nasale (/n, y [n] et ŋ/ soit /r/:

- (8) CVC dār «maigrir» tēr «partir»  
 CCVC yrāŋ «chauffer» klōŋ «être petit»

Les bases verbales dissyllabiques sont peu nombreuses:

- (9) CV.CV sègē «trembler» dūgū «monter»

### 3.1.2. Schèmes tonals

#### 3.1.2.1. Schèmes tonals inhérents

Outre la diversité des structures syllabiques, les bases verbales en kar se divisent en quatre groupes selon leur schèmes tonals. Il s'agit des quatres schèmes tonals rencontrés fréquemment dans le mot simple (cf. 1.3.), deux schèmes homotones (moyen et bas) et deux schèmes hétérotones (bas-moyen et haut-bas). Un décompte des schèmes tonals employés dans les verbes a donné la répartition suivante:

schème homotone:	bas	40%	(marqué: ` )
	moyen	22%	(marqué: ^ )
schème hétérotonne:	haut-bas	26%	(marqué: ^ ou ^ )
	bas-moyen	12%	(marqué: ˇ ou ˇ )

En principe chaque structure syllabique est compatible avec ces quatre schèmes dont les tableaux ci-dessous donnent un exemple pour chacun dans l'ordre: schème homotone, schème hétérotonne. Les lacunes sont surtout dues à la combinaison d'une fréquence moins élevée du schème tonal et de la structure syllabique.

Ces schèmes apparaissent à la forme de l'impératif, seule à apparaître à l'état isolé. Cependant, pour plus de clarté, nous donnerons comme glose la forme de l'infinitif français:

## a) Verbes à schèmes homotones

### a1): schème B ou BB

(10) CV	kà	«casser»
CVv	dāā	«payer»
CVC	dār	«maigrir»
CVcv	tù?ù	«protéger»
CV.CV	-	
CCV	trè	«écraser»
CCVC	yrāŋ	«chauffer»
CCVcv	flò?ò	«être émoussé»

### a2): schème M ou MM

(11) gbā	«frapper»
kāa	«croquer»
tēr	«partir»
kū?ū	«guetter»
dūgū	«monter»
flā	«être pauvre»
klōŋ	«être petit»
trā?ā	«frire»

## b) Verbes à schèmes hétérotones

### b1): schème BM

(12) CV	syě	«refuser»
CVv	-	
CVC	pār	«vendre»
CVcv	lù?ū	«entendre»
CV.CV	sègē	«trembler»
CCV	-	
CCVC	frěŋ	«frapper»
CCVcv	gblì?ì	«remuer»

### 2: schème HB

(13) dí	«manger»
dāā	«donner à goûter»
fēr	«percer»
yígì	«attraper»
tégè	«descendre»
trâ	«glisser»
klōŋ	«rouler»
flí?ì	«décortiquer»

### 3.1.2.2. Variations des schèmes tonals

Aux schèmes tonals attestés des bases verbales s'ajoutent des préfixes tonals, propre aux verbants, qui contribuent à ce que l'ensemble assume la fonction de constituant verbal.

C'est ainsi que dans les tableaux ci-dessous, nous présenterons les schèmes tonals propres aux constituants. Dans cette démarche destinée à analyser le support formel du verband, nous désignerons provisoirement les différentes formes respectivement

comme *potentiel*, *perfectif*, *imperfectif* et *impératif*. En plus, nous avons réservé une colonne pour le constituant verbal qui apparaît en position non finale dans une construction sérielle (cf. 3.5), c'est-à-dire lorsqu'il apparaît dans un schème prédicatif à prédicat complexe. Ce schème tonal apparaît lorsque le dernier verbe de la construction sérielle comporte le verband perfectif ou imperfectif.

Les seuls verbes qui ne présentent pas de variations tonales sont les verbes monoaspectuels de type copulatifs. De plus, les verbes descriptifs ne sont pas compatibles avec l'impératif.

Nous nous limiterons pour l'inventaire des formes verbales à celles qui sont directement précédées par le N/S, afin d'écartier les changements dus à la présence d'un N/O' dans l'énoncé. Ces changements (cf. 1.3.1.) se superposent aux schèmes tonals des constituants verbaux de sorte que sont neutralisées les oppositions dues à la présence du verband. Dans les exemples ci-dessous nous indiquerons sur le verbe le ton sous-jacent /verband + BV/ et entre [ ] le ton de la face manifeste qui est dû à la présence du N/O' qui porte un ton H:

- (14) Potentiel: ù gā wó yǎŋ [yǎŋ]      «il nous regardera»  
                   /il/APOT/nous/POT + regarder/
- (15) Perfectif: ù wó yǎŋ [yǎŋ]      «il nous a regardé»  
                   /il/nous/PF + regarder/
- (16) Imperfectif: ú wó yǎŋ [yǎŋ]      «il nous regarde»  
                   /il + AIPF/nous/IPF + regarder/
- (17) Impératif: wó yǎŋ [yǎŋ]      «regarde-nous!»  
                   /nous/IMP + regarder/

La présence ou l'absence d'un N/O' précédant directement le verbe n'influence pas seulement son schème tonal, mais fait aussi apparaître l'indice objectal (IO) pour le verbe à l'imperfectif (18/19 et 20/21):

- (18) ú srō dī      «il mange du tô»  
                   /ù + ´/srō/` + dī/  
                   /il + AIPF/tô/IPF + manger/

- (19) srō nè tùú ní dī «c'est du tô qu'il mange»  
 /t-ù + ´/n /` + dī/  
 /tô/FOC/THEM-il + AIPF/IO/IPF + manger/
- (20) ú kār kàa [káà] «il croque de la viande»  
 /ù + ´/kār/` + kàa/  
 /il + AIPF/viande/IPF + croquer/
- (21) kār nè tùú ò kǎa «c'est de la viande qu'il croque»  
 /t-ù + ´/n/` + kǎa/  
 /viande/FOC/THEM-il + AIPF/IO/IPF + croquer/

Les schèmes tonals des constituants seront présentés d'abord pour les verbes à bases homotones (schème BB et MM), ensuite pour les verbes à bases hétérotones (schème BM et HB). Nous présenterons pour chacun de ces quatre groupes la forme attestée à l'impératif, au potentiel, au perfectif et à l'imperfectif, suivi de V1 dans une séquence [V1 + V2]:

## 1) Variations tonales des verbes à schèmes homotones:

### 1a) verbes à schème B ou BB

	potentiel	perfectif	imperfectif	impératif	V1 de [V + V..]/P	
(22)	kà	kà	kà	kà	ká	«casser»
	dǎã	dǎã	dǎã	dǎã	dǎã	«payer»
	dàr	dàr	dàr	dàr	dár	«maigrir»
	yò?ò	yò?ò	yò?ò	yò?ò	yó?ó	«briser»
	trè	trè	trè	trè	tré	«écraser»
	yràŋ	yràŋ	yràŋ	yràŋ	yráŋ	«chauffer»
	flò?ò	flò?ò	flò?ò	Ø	fló?ó	«être é moussé»

## 1b) verbes à schème M ou MM

	potentiel	perfectif	imperfectif	impératif	V1 de [V + V..]/P
(23)	gbā	gbā	gbǎ	gbā	gbá «frapper»
	kāa	kāa	kàá	kāa	káa «croquer»
	tēr	tēr	těr	tēr	tér «partir»
	tū?ū	tū?ū	tù?ū	tū?ū	tú?ú «protéger»
	∅	flā	flǎ	flā	flá «être pauvre»
	∅	klōŋ	klǒŋ	klōŋ	klónŋ «être petit»
	trā?ā	trā?ā	trà?ā	trā?ā	trá?á «frire»

## 2) Variations tonales des verbes à schèmes hétérotones:

### 2a) verbes à schème BM

	potentiel	perfectif	imperfectif	impératif	V1 de [V + V..]/P
(24)	syě	syē	syě	syě	syé «refuser»
	pǎr	pār	pǎr	pǎr	pár «vendre»
	lù?ū	lū?ū	lù?ū	lù?ū	lú?ú «entendre»
	frěŋ	frēŋ	frěŋ	frěŋ	fréŋ «frapper avec force»
	gblí?í	gblí?í	gblí?í	gblí?í	gblí?í «remuer avec un pilon»

### 2b) verbes à schème HB

	potentiel	perfectif	imperfectif	impératif	V1 de [V + V..]/P
(25)	dî	dī	dî	dî	dí «manger»
	dáà	dāā	dáà	dáà	dāā «donner à goûter»
	fêr	fēr	fêr	fêr	fér «percer»
	yígì	yīgī	yígì	yígì	yígí «attraper»
	trâ	trā	trâ	trâ	trá «glisser»
	klōŋ	klōŋ	klōŋ	klōŋ	klónŋ «rouler»
	flí?ì	flí?ì	flí?ì	flí?ì	flí?í «décortiquer»

## 3.2. Base Verbale

L'étude d'une base verbale commence par l'identification des éléments qui la composent: le lexème et les dérivatifs verbaux. Les structures syllabiques des bases verbales coïncident avec celles que nous avons relevées pour le verbe (cf. 3.1.1.), c'est-à-dire de manière plus succincte:

CV	
CVv	(voyelles homophones)
CV?v	(voyelles homophones)
CVC	(C finale: r, n, ŋ, y [n])
CCV	(C médiane: L)
CCVC	(C médiane: L, C finale: ŋ)
CV.CV	(voyelles homophones)

La base verbale est composée d'une unité lexicale obligatoire à laquelle s'ajoutent facultativement des dérivatifs qui se réalisent sous forme de consonne (C finale, C médiane) ou sous forme de trait syllabique (-v = trait de longueur, -?v = trait de glottalisation).

Pour isoler au sein des bases verbales, lexèmes et dérivatifs, nous suivrons le processus suivant:

- a) Comparaison des verbes et des noms contenant un lexème commun.
- b) Comparaison des verbes sémantiquement proches, contenant un lexème commun.

Cette démarche nous permettra l'identification du **lexème**, et des **dérivatifs**.

### 3.2.1. Le lexème

L'inventaire des verbes fait apparaître le fait que la structure syllabique est CV pour approx. 20% du corpus.

La forme CV du lexème n'est pas évidente, mais nous avons pu l'établir à l'aide de la comparaison d'un nom et d'un verbe contenant le même lexème. Le tableau ci-dessous montre dans la colonne de gauche, la forme sous-jacente des noms, au milieu, la base verbale et à droite, le lexème.

	<b>nom: /lex.-dér. + nominant/</b>	<b>base verbale</b>	<b>lexème</b>
(26)	/gbā + re/ gbār «coups»	gbā «frapper»	gbā
	/tè-n + le/ tèn «travail»	tè «travailler»	tè

Cette comparaison fait ressortir un lexème de structure CV. Nous pouvons en conclure que la structure syllabique CV correspond à une base simple ne comportant qu'un lexème.

### 3.2.2. Le dérivatif

La forme du dérivatif n'est pas évidente de premier abord. La démarche heuristique utilisée pour l'analyse des lexèmes, nous a aussi permis de dégager les formes diverses du dérivatif.

Les tableaux ci-dessous comportent des noms ou des noms composés et des verbes contenant le même lexème. La disposition des tableaux correspond à celle de l'exemple présenté ci-dessus. Il s'y ajoute une colonne de droite pour faire ressortir le paradigme du dérivatif verbal.

Les exemples sont répartis en cinq groupes selon la forme du dérivatif.

#### a) forme du dérivatif: -v

	<b>nom: /lex.-dér. + nominant/</b>		<b>verbe</b>		<b>lexème</b>	<b>dér.verb.</b>
(27)	/tò + re/ tòr «chute»	tòo	«tomber»	tò-	-v	
	/yō + re/ yōr «danse»	yōō	«danser»	yō-	-v	
	/wā + ge/ wā?ā «querelle»	wāā	«quereller»	wā-	-v	

#### b) forme du dérivatif: -ʔv

<b>nom: /lex.-dér. + nominant/</b>	<b>verbe</b>	<b>lex.</b>	<b>dér.verb.</b>
------------------------------------	--------------	-------------	------------------

(28)	/yū-flò + ge/	yūflòʔò	«couteau émoussé»	flòʔò	«être rauque»	flò-	-ʔv
	/ńwò-klā + ge/	ńwòklāʔā	«maison gâtée»	klāʔā	«se gâter»	klā-	-ʔv
	/ńwò-klā + re/	ńwòklēε	«maisons gâtées»				

c) *forme du dérivatif: -C*

nom: /lex.-dér. + nominant/		verbe	lex	dér.verb.	
(29) /syǎ- + ge/	syāʔā	«remerciements»	syǎr	«saluer»	syǎ- -r
/tè- + ge/	tēgē	«bagages»	tēŋ	«porter»	tè- -ŋ

**nom : /lex.-lex.-dériv. + nominant/**

(30) /ndī-tè-n + ge/	nditēŋ	«un sourd»	tēŋ	«être sourd»	tè- -ŋ
/tyǎ-tǎ + ge/	tyǎtǎʔà	«sauce dou»	tǎy	«être bon»	tǎ- -y

d) *forme du dérivatif: -CV*

nom: /lex.-dériv. + nominant/		verbe	lex.	dér.verb.	
(31) /sě- + ge/	sègè	«mortier»	sègē	«piler»	sě- -CV
/sě- + re/	sèr	«mortiers»			

e) *forme du dérivatif: -L-*

nom composé: /lex.-lex.-dériv. + nom/		verbe	lex.	dér.verb.	
(32) /nāyrē-fi- + ge/	nāyrēfǐgì	«habit blanc»	flègē	«être clair»	fi- <sup>16</sup> -L-/-CV

Les formes relevées sont: -v (27), -ʔv (28), -r et -ŋ (29), -y (30) et -CV (31). Il s'agit surtout de supports des traits prosodiques et de formes suffixées aux lexèmes. Dans certains cas rares, même la consonne médiane peut être support phonématique

<sup>16</sup> \*fligi n'étant pas attesté, le verbe se réalise en *flege*

de la dérivation (32). Vu l'état figé et inopérant, il nous est impossible d'établir la fonction exacte de ce dérivatif.

Malgré cela, les dérivatifs ont néanmoins le rôle d'être, dans certains cas, un véritable dérivatif verbal en permettant à un verbe de devenir un autre verbe.

Toutefois, il est difficile de cerner l'étendue exacte de la dérivation verbale. Elle ne présente pas de système productif en kar. Ainsi, les quelques exemples dont nous disposons ne nous permettent pas de dégager la cohérence interne de ce système.

Nous présenterons les exemples par paire, en dégageant le support formel et, dans la mesure du possible, la valeur sémantique du dérivatif.

(33)	tà «tailler»	tàʔà «fabriquer des instruments musicaux»	lexème: /tà/
	-support formel:	-ʔv	
	-valeur sémantique:	général/spécifique	
(34)	là «partager»	làʔa «enlever une partie»	lexème: /là/
	-support formel:	-ʔv et changement tonal	
	-valeur sémantique:	pluratif/singulatif	
(35)	tā «poser»	tàʔà «mettre au feu»	lexème: /tā/
	-support formel:	-ʔv et changement tonal	
	-valeur sémantique:	général/spécifique	
(36)	fyâ «avoir peur»	fyāʔā «faire quelque chose sous contrainte»	lexème: /fyâ/
	-support formel:	-ʔv et changement tonal	
	-valeur sémantique:	état/action	
(37)	sā «gronder»	sāʔā «juger»	lexème: /sā/
	-support formel:	-ʔv	
	-valeur sémantique:	spécifique/général	

(38)	fè «éclater»	fèŋ «sauter»	lexème: /fè/
	-support formel:	-ŋ	
	-valeur sémantique:	ponctuel/itératif	
(39)	kā «piquer (épine)»	kār «gratter fort»	lexème: /kā/
	-support formel:	-r	
	-valeur sémantique:	cause/effet (non intensif/intensif ?)	
(40)	yāã «voir»	yǎŋ «regarder»	lexème: /yǎ-/
	-support formel:	-v/-ŋ et changement tonal	
	-valeur sémantique:	non intensif/intensif	
(41)	yè «appeler»	yěy «demander»	lexème: /yè-/
	-support formel:	-v/-y et changement tonal	
	-valeur sémantique:	général/spécifique	
(42)	wlāŋ «faire bouillir»	wār «être chaud»	lexème: /wā-/
	-support formel:	-L- et ŋ/-r	
	-valeur sémantique:	spécifique/général	

Les formes des dérivatifs ainsi isolés sont -v (40, 41), -ʔv (33, 34, 35, 36, 37), les consonnes finales des verbes (38, 39, 40, 41, 42) ainsi que la consonne médiane (42). Outre ces éléments, le ton semble aussi jouer ici un certain rôle. Mais par manque de données cohérentes, il ne nous est pas possible de formuler des hypothèses concrètes à ce sujet.

Si nous comparons les supports formels et les valeurs sémantiques, nous constatons qu'il n'y a pas de correspondance entre forme et sens. La même forme peut avoir plusieurs sens:

-ʔv «spécifique» par rapport à «général» (33) ou encore «singulatif» par rapport à «pluratif» (34)

-ŋ «itératif» par rapport à «ponctuel» (38) ou encore «intensif» par rapport à «non intensif» (40)

Des difficultés similaires se rencontrent dans d'autres langues gur. E. Bonvini écrit au sujet de la dérivation verbale en kàsim (1988, page 70) «De plus, et c'est sans aucun doute la difficulté majeure, le même sémantisme s'appuie souvent sur des éléments formels différents, alors que des éléments formels identiques servent de support à un sémantisme différent.»

Toutefois, les quelques exemples relevés ci-dessus laissent supposer que la dérivation verbale en kar, bien qu'il s'agisse maintenant d'un système figé et inopérant, avait eu une motivation sémantique.

En conclusion, nous pouvons affirmer que des formes verbales plus complexes que CV et CCV correspondent à une base dérivée. Pour les cas où nous ne pouvons pas, par la commutation, séparer dérivatif et lexème, nous préférons parler de bases verbales, laissant ainsi à ces formes la possibilité ouverte d'être aussi le résultat d'un figement du lexème et du dérivatif.

Les seuls verbes qui ne sont pas affectés par la dérivation verbale sont les verbes monoaspectuels. Il s'agit d'un nombre très restreint de verbes, à savoir:

- (43) mā        «être»  
wée        «ne pas être»  
pyè        «être (passé)»  
nīi        «devenir, être»

### 3.3. Le verbant

A l'exception du potentiel et de l'impératif, la base verbale s'accompagne obligatoirement d'un morphème préfixé de type verbant qui se présente sous forme de ton moyen pour le perfectif et sous forme de ton bas pour l'imperfectif. La préfixation du ton au schème tonal inhérent provoque des modifications de ce schème (cf. 3.1: 22-25).

Le verbant est au verbe ce qu'est le nominant au nom. Il constitue le réseau paradigmatique dans lequel sont intégrées toutes les bases des verbes pluriaspectuels. Son adjonction à la base verbale permet de lui conférer le statut

d'un constituant et de le rendre ainsi susceptible de fonctionner comme prédicat dans le schème à support verbal.

Les modifications des formes verbales dues à la présence du verband permettent de diviser toutes les formes des pluriaspectuels en quatre sous-catégories: trois à valeurs aspectuelles («*potentiel*», «*perfectif*», «*imperfectif*») et une à valeur modale («*impératif*»). Pour la définition exacte de ces quatre sous-catégories cf. 3.3.2: valeur sémantique du verband, que nous étudierons après avoir dégagé le support formel du verband.

### 3.3.1. Support formel du verband

En faisant l'inventaire des formes verbales (cf. 3.1.2.2.), nous avons constaté que le schème tonal du verbe n'est décelable que dans un contexte où le verbe n'est pas immédiatement précédé d'un N/O'. Ceci est valable aussi lorsqu'il s'agit de dégager la forme du verband. Ainsi, la forme du verband sera étudiée à partir d'énoncés où N/O' est absent, selon les exemples suivants:

#### verbe avec base verbale (BV) à tons B/BB

- (44) potentiel:    ù gā pãã      «il parlera»
- (45) perfectif:    ù pãã           «il a parlé»
- (46) imperfectif:  ú ò pãã           «il parle»
- (47) impératif:   pãã               «parle!»

Nous rappelons également que lorsque le verbe n'est pas précédé d'un N/O' le morphème *N* «indice objectal (IO)» s'insère entre N/S et V/P (46, 50, 54 et 58).

#### verbe avec base verbale (BV) à tons M/MM

- (48) potentiel:    ù gā tēr       «il partira»
- (49) perfectif:    ù tēr           «il est parti»
- (50) imperfectif:  ú ò tēr           «il part»
- (51) impératif:   tēr               «pars!»

### verbe avec base verbale (BV) à tons BM

- 52) potentiel:    ù gā yǎŋ      «il regardera»  
 53) perfectif:    ù yǎŋ           «il a regardé»  
 54) imperfectif:  ú ò yǎŋ       «il regarde»  
 55) impératif:   yǎŋ             «regarde!»

### verbe avec base verbale (BV) à tons HB

- (56) potentiel:    ù gā dī        il mangera»  
 (57) perfectif:    ù dī            il a mangé»  
 (58) imperfectif:  ú ní dī        il mange»  
 (59) impératif:   dī                mange!»

De ces exemples, il ressort que les schèmes tonals des verbes au potentiel, au perfectif, à l'imperfectif et à l'impératif donnent l'inventaire suivant:

	POTENTIEL	PERFECTIF	IMPERFECTIF	IMPERATIF
BV à tons B~BB:	BB	BB	BB	BB
BV à tons M~MM:	MM	MM	BM	MM
BV à tons BM:	BM	MM	BM	BM
BV à tons HB:	HB	MM	HB	HB

On constate premièrement que la forme du constituant verbal du **potentiel** et celle de **l'impératif** sont identiques et qu'elles correspondent à la base verbale. Cependant, compte tenu de la présence d'un actualisateur pour la conjugaison du potentiel (44, 48), absent pour le cas de l'impératif (47, 51), on doit considérer le potentiel comme distinct de l'impératif. Cette distinction est corroborée par le fait que leurs valeurs sémantiques sont également distinctes.

On constatera ensuite que les schèmes tonals du **perfectif** sont toujours homotones (BB ou MM). Le MM est le résultat d'un ton moyen qui est préfixé au ton de la base verbale.

- verbant + base verbale > constituant
- (45) BV à tons B~BB:    M            BB    > BB:    pǎǎ   «a parlé»  
 (49) BV à tons M~MM:   M   +   MM   > MM:   tēr   «est parti»

- (53) BV à tons BM: M + BM > MM: yāŋ «a regardé»  
 (57) BV à tons BM: M + HB > MM: dī «a mangé»

Dans les verbes à BV à tons BM et HB (53, 57), le ton moyen préfixé entraîne la dissociation des tons B et H. Pour les verbes à BV à tons M ~ MM (49) le ton préfixé coïncide avec le ton de la base. Dans le cas d'un verbe à BV à ton BB (45), le ton moyen reste flottant et n'entraîne pas de changement tonal.

Le support formel de l'**imperfectif** est un ton bas préfixé au schème tonal de la base verbale. Dans le schème ci-dessous nous avons également fait figurer l'indice objectal *N* qui n'a pas de ton qui lui soit propre, mais il prend le ton du verbe par assimilation régressive:

		verbant + BV > constituant		
(46)	BV à tons B~BB:	N B + BB > BB:	ñ pǎã	«(il) parle»
(50)	BV à tons M~MM:	N B + MM > BM:	ñ těr	«(il) part»
(54)	BV à tons BM:	N B + BM > BM:	ñ yǎŋ	«(il) regarde»
(58)	BV à tons HB:	N B + HB > HB:	ń dī	«(il) mange»

Seule la réalisation des verbes à BV à tons HB (58) demande une explication. Pour les verbes de ce groupe, le ton sous-jacent est HB. De ce fait, le ton bas se trouvant entre les deux tons hauts se trouve éliminé:

(60) ú n ` dī > ú ń dī «il mange»

(61) ú n ` gbâr > ú ń gbâr «il joue»

Pour le ton haut qui se réalise à la fin du N/S voir le chapitre suivant sur les actualisateurs.

Les modifications étudiées ci-dessus sont valables pour l'ensemble du corpus à l'exception des verbes *aller/venir*, car le support formel de l'imperfectif de ces deux verbes est plus complexe. En effet, il comporte un suffixe -CV/-V en plus des changements attestés avec les autres verbes étudiés:



Le potentiel indique que la réalisation est «possible» :

(66) ù gā dūgū kē kātyīgī nà «il montera sur cet arbre»  
/il/APOT/monter/DEF/arbre/sur/

et l'impératif qu'elle est «nécessaire» :

(67) pà n̄wò /IMP + venir/ici/ «viens ici!»

Le verband permet donc une opposition entre «réalisé», «en état de réalisation», «réalisation possible» et «réalisation nécessaire».

En raison de la relation étroite existant entre verband et actualisateur, nous procéderons à une démonstration plus détaillée des ces quatre catégories en 3.4.1.1. - 3.4.1.4. après l'étude des actualisateurs.

### 3.4. Les spécificatifs verbaux

L'insertion du constituant verbal dans l'énoncé s'accompagne de déterminations particulières, qui lui sont propres, les spécificatifs verbaux. Par rapport à l'organisation interne du constituant verbal (lexème +/- dérivatif + verband), les spécificatifs verbaux constituent l'organisation externe du constituant verbal.

Dans l'énoncé propre au kar, les spécificatifs verbaux suivent directement N/S et précèdent N/O'. Le kar étant une langue à la séquence N/S +/- N/O' + V/P, les spécificatifs verbaux sont donc séparés du constituant verbal par N/O' :

(68) ù bá tèn̄ n̄dè t̄è pē n̄ě pl̄î s̄ĩ  
N/S N/O' V/P N/C N/C  
/il/P.G./travail/DEM/PF + travailler/eux/avec/jours/deux/  
«il avait fait ce travail avec eux pendant deux jours»

(69) ù gā bà tèn̄ t̄è ū t̄à wō p̄êr gā  
N/S N/O' V/P N/C N/C  
/il/APOT/EL/travail/travailler/son/champ/jour/INDEF/  
«il travaillera dans son champ un autre jour»

Dans les exemples ci-dessus, les spécificatifs verbaux sont les temporels à valeur «passé général» (P.G.) et à valeur «éloigné» (EL) ainsi que l'actualisateur du potentiel (APOT).

Pour le *kasim*, Bonvini propose trois catégories de spécificatifs verbaux (1988, page 86) qui sont: les actualisateurs, les instanciels et les processifs. Ces derniers sont subdivisés en auxiliaires, auxiliants et concomitants.

En ce qui concerne le *kar*, nous ne pouvons faire nôtre la position de Bonvini, surtout concernant la catégorie des instanciels. Les instanciels, qui comprennent des morphèmes uniquement spécialisés dans l'organisation externe du constituant verbal, «ont pour rôle d'explicitier les rapports que le procès, envisagé dans sa globalité, entretient avec l'instance du discours» (1988, page 86). Or, en *kar*, ces morphèmes expriment non seulement des valeurs temporelles, mais également des valeurs aspectuelles. Nous préférons donc utiliser le terme de «aspecto-temporels» à la place de «instanciels».

De plus, la subdivision des processifs en auxiliaires et auxiliants n'est pas vraiment nécessaire pour le *kar*, et les concomitants seront traités dans le cadre de la construction sérielle (Bonvini, 1992, page 31).

Ainsi, pour le *kar*, les spécificatifs verbaux seront divisés en:

- 1) actualisateurs
- 2) aspecto-temporels
- 3) processifs

1) Dans la perspective de E. Bonvini, **les actualisateurs** ont pour fonction «de faire passer le procès de la simple virtualité à l'actualisation» (1988, page 86). Leur présence est nécessaire pour l'insertion du verbe dans l'énoncé. Ils s'excluent mutuellement mais entretiennent avec les autres spécificatifs des rapports de type contrastif.

2) **Les aspecto-temporels** sont les morphèmes dont le rôle unique est de caractériser le procès. Contrairement aux actualisateurs, ils ne sont pas nécessaires.

Ils entretiennent entre eux ainsi qu'avec les autres spécificatifs verbaux des rapports de type contrastif.

3) **Les processifs** «spécifient le procès en tant que «processus», c'est-à-dire en l'associant à l'idée d'une évolution dynamique» (Bonvini, 1992, page 24). Contrairement aux aspecto-temporels, ils assument leur fonction d'une manière permanente mais non exclusive car ils relèvent, en kar, pour la grande majorité des cas, de l'inventaire des verbes.

### 3.4.1. Les actualisateurs

Pour le kasim, E. Bonvini a dit au sujet des actualisateurs qu'ils ont pour fonction de «faire passer le procès de la simple virtualité à l'actualisation». Ils actualisent le procès en le plaçant sur l'axe syntagmatique de l'énonciation et, par conséquent, en le situant, par rapport à cette dernière, «soit dans l'existence, soit dans la non existence actuelle. De ce fait, leur présence est toujours nécessaire et co-extensive à la formulation de tout propos. Ce sont eux en effet qui permettent de fixer définitivement ce dernier dans une situation d'existence ou de non existence par rapport à l'énonciation» (Bonvini, 1988, page 86). D'autre part, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre, il a subdivisé les actualisateurs en affirmatifs et en négatifs.

En kar, cette subdivision des actualisateurs en affirmatifs et en négatifs ne s'impose pas. Il n'existe que deux actualisateurs, l'un pour le potentiel, l'autre pour l'imperfectif, aussi bien pour les énoncés affirmatifs que pour les énoncés négatifs. Lors de la négation, les actualisateurs co-existent avec les morphèmes négatifs. Ce sont ces derniers qui traduisent la négation du procès et non pas une catégorie spécifique d'actualisateurs (la négation sera étudiée en 5.3. dans le cadre des schèmes prédicatifs de l'assertion, de l'intimation et de l'interrogation).

La première place de l'organisation externe du constituant verbal dans l'énoncé kar est réservée à l'actualisateur. Il y est obligatoirement précédé du N/S et suivi du N/O' (exemple (70)). En effet, dans le cas de **l'imperfectif** l'actualisateur est une marque tonale, qui se manifeste sur N/S. Lorsque le N/S est assumé par un nom, le ton est suffixé au dernier ton du nom; lorsqu'il est assumé par un pronom, il se superpose au ton bas du pronom sujet. Dans les exemples ci-dessous, nous avons indiqué entre (..) le nominal avec son ton inhérent suivi du ton de l'actualisateur:

(70) ū kyɔ́ srō sò?ò wó kè

(kyɔ́ + ´)

/sa/femme + AIPF/tô/IPF + cuisiner/nous/pour/

«sa femme prépare du tô pour nous»

(71) ū kyɔ́ ñwó srō sò?ò wó kè

(ñwó + ´)

/DEF/femme/DEM + AIPF/tô/IPF + cuisiner/nous/pour/

«cette femme prépare du tô pour nous»

(72) ú (ù + ´) srō sò?ò wó kè

/elle + AIPF/tô/IPF + cuisiner/nous/pour/

«elle prépare du tô pour nous»

(73) ù sě (sě + ´) srō sò?ò wó kè

/elle/alors + AIPF/tô/IPF + cuisiner/nous/pour/

«alors elle prépare du tô pour nous»

Dans le dernier exemple, le ton de l'actualisateur imperfectif est suffixé au ton de sě «alors».

Sur le plan formel, les actualisateurs sont étroitement associés au verband (69, 70 - 73) et ils entretiennent des rapports de type contrastif avec les autres catégories de spécificatifs (actualisateur et aspecto-temporel: 69, actualisateur et processif: 74):

(74) ù gā wà?à srō sò?ò

/elle/APOT/CAP/tô/cuisiner/

«elle peut préparer du tô»

La première place de l'organisation externe du constituant verbal dans l'énoncé étant réservée aux actualisateurs, ils se distinguent donc des autres spécificatifs par leur statut (présence obligatoire) et par leur place dans l'énoncé.

En kar, l'actualisation n'étant pas marquée dans le cas du perfectif, la présence ou l'absence d'un actualisateur avec les verbes dotés d'un verband à valeur aspectuelle, opère une différenciation entre ce qui est réalisé (= non marqué) et ce qui est non réalisé (= marqué):

réalisé	non réalisé	
perfectif	imperfectif	potentiel
∅	‘	ga
	en cours	à venir

### 3.4.1.1. Le potentiel

L'actualisateur *gā* indique la réalisation potentielle du procès. Cette réalisation est «à venir», donc située après l'instant de l'énonciation. Ceci est également confirmé par les circonstants de temps sélectionnés par *gā*:

(75) yágàa	«maintenant»
nǎngà	«aujourd'hui»
sūkũ?ũ	«demain»
sūkũ?ũ yîṅsyī	«après-demain»
pêr gāa	«un jour»
nàandyēε	«cette année»
yéè lāa	l'an prochain»

Le potentiel est fréquemment employé dans les conversations. Selon le circonstant de temps sélectionné, il exprime une valeur semblable à celle d'un futur proche. Dans ce cas, il est relativement certain que le procès pourra se réaliser:

(76) ù gā srō [∅ + sò?ò] sò?ò yágàa <sup>17</sup>
/elle/APOT/tô/POT + cuisiner/maintenant/
«elle fera la cuisine maintenant»

(77) ù gā [∅ + pà] pà nǎngà
/il/APOT/POT + venir/aujourd'hui/
«il viendra aujourd'hui»

Le potentiel est fréquemment employé après une proposition subordonnée conditionnelle, soit dans le discours direct:

---

<sup>17</sup> L'absence d'une marque explicite pour le verband du potentiel est indiquée par [∅]. En dehors de ce chapitre, la décomposition en verband et base verbale ne sera pas indiquée.

(78) sésà?à má tò pè gā [Ø + tēr] tēr tār wō  
 /pluie/si/PF + tomber/ils/APOT/POT + partir/champ/à/  
 «s'il pleut, ils partiront au champ»

soit dans les narrations de type descriptif:

(79) kyō mā yèè ù gā sēm [Ø + sò?ò] sò?ò  
 /femme/si/PF + dire//elle/APOT/dolo/POT + cuisiner/  
  
 ù gā cāã kē syéè [Ø + gbè] gbè  
 /elle/APOT/PRIOR/DEF/mil/POT + prendre/  
 «si une femme fait cuire le dolo, elle prend d'abord le mil»

### 3.4.1.2. L'imperfectif

A l'imperfectif le procès est présenté comme en «état de réalisation» ; on ne s'intéresse ni au début, ni à la fin mais au déroulement du procès. En kar l'imperfectif est employé pour exprimer une habitude ou une vérité générale.

Les circonstants de temps attestés avec l'imperfectif sont les suivants:

(80) yágàa	«maintenant»
yàlēbyéè	«toujours»
plî byéè	«tous les jours»
dyéè byéè	«toutes les années»

La présence du déterminant *byéè* «tous» souligne ce caractère habituel de l'imperfectif. Ainsi dans l'énoncé *ú ñ pài yágàa* /il + AIPF/IO/venir + IPF/maintenant/ «il vient maintenant», on n'exprime pas une action qui se déroule nécessairement au moment de l'énonciation. En kar, «il vient maintenant» sous-entend qu'à un certain moment du passé, il ne venait pas.

L'imperfectif est fréquemment employé dans la conversation:

(81) ú ñ fâ kār nà  
 /il + AIPF/IO/IPF + courir/viande/sur/  
 «la viande est un interdit pour lui»

(82) ú tèn tè plî byéè

/il + AIPF/travail/IPF + travailler/jours/tous/  
«il travaille tous les jours»

ainsi que dans les proverbes:

(83) kātàn pí?í ò tǎ nà-nì?ì wō

/cuvette en bois/vilain + AIPF/IO/IPF + tailler/humain-nombreux/dans/  
«une vilaine cuvette se taille là où il y a trop de gens»  
(correspond à peu près à: «trop de cuisiniers gâtent la sauce»)

(84) kātrǎ nèn ú kátèm byéè myà?à klà?ā [klā?ā]

/singe/1/il + AIPF/singes/tous/nom/IPF + gâter/  
«un singe salit la réputation de tous les singes»

### 3.4.1.3. Le perfectif

Le perfectif indique que le procès est achevé au moment de l'énonciation, ce qui est également souligné par le choix des circonstants temporels:

(85) yágà	«maintenant»
nǎngà	«aujourd'hui»
nīngē nà	«hier»
kē pēr nà	«avant-hier»
nàandyēε	«cette année»
dyàlà nà	«l'an passé»
fàalē nà	«jadis»
pêr gāa	«un jour»

Il est fréquemment employé dans les conversations pour transmettre une information:

(86) ù lèε yágà

/il/PF + être agé/maintenant/  
«il est vieux maintenant»

(87) ù tēr kē.pēr.nà  
/il/PF + partir/avant-hier/  
«il est parti avant-hier»

(88) ù pà nǎngà sūkū?ũntây  
/il/PF + venir/aujourd'hui/matin/  
«il est venu ce matin»

(89) ū nā?āfwā srō sò?ò  
/sa/mère/tô/PF + cuisiner/  
«sa mère a préparé du tô»

#### 3.4.1.4. L'injonctif

L'injonctif (= forme affirmative de l'impératif) est utilisé pour exprimer un ordre. Son emploi est lié à la conversation. Vu le souhait général d'une exécution imminente de l'ordre, l'injonctif sélectionne surtout les circonstants temporels:

(90) yágà                    «maintenant»  
nǎngà                    «aujourd'hui»

L'ordre est adressé soit à l'interlocuteur:

(91) lò?ò kǔ [kū] nǎngà  
/eau/IMP + puiser/aujourd'hui/  
«puise de l'eau aujourd'hui!»

soit au locuteur et à l'interlocuteur:

(92) tōō kā tār wō yágà  
/nous-THEM/IMP + aller/champ/à/maintenant/  
«partons au champ maintenant!»

#### 3.4.2. Les aspecto-temporels

Les aspecto-temporels apparaissent uniquement dans l'organisation externe du constituant verbal. Ils sont des spécificatifs verbaux qui caractérisent le procès soit en le situant par rapport au moment de l'énonciation ou par rapport à un autre

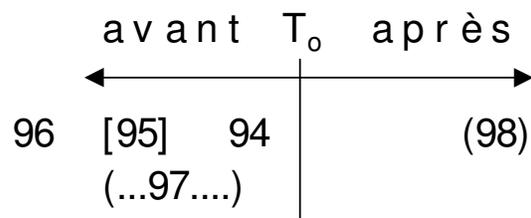
événement (valeur temporelle), soit en l'envisageant dans son développement (valeur aspectuelle). Ils s'insèrent après les actualisateurs dans l'énoncé:

- (93) ù gā bà kē wār dūr wāã mā kē  
 /il/APOT/EL/DEF/argent/restituer/donner/toi/pour/  
 «il te retournera cet argent»

Les morphèmes à **valeur temporelle** relevés sont:

- (94) *nē* «passé récent»  
 (95) *bá* «passé général»  
 (96) *bū* «passé lointain»  
 (97) *[TM]* «passé» [TM] = ton moyen  
 (98) *bà* «éloigné»

Dans le schéma ci-dessous, nous avons indiqué avec les chiffres correspondants où les temporels situent le procès par rapport au moment de l'énonciation (= T ). [95] indique que le procès n'est pas situé par rapport au moment de l'énonciation,



mais plutôt par rapport à un autre événement, (98) que le procès est situé par rapport à T<sub>0</sub> mais sans précision d'un moment exact:

Pour [TM] «passé» (97) il est à préciser qu'il est nécessairement lié à la présence de *nāã* «durée» comme support phonématique, ce que nous avons indiqué dans le schéma par (...).

En outre il est à signaler que la séquence *gā nē* «actualisateur du potentiel» et «passé récent» expriment la **valeur modale** de l'irréel.

Les aspecto-temporels qui comportent une **valeur aspectuelle** sont:

- (99) *nàā* «durée»  
 (100) *nū* «continuatif»  
 (101) *nè* «habituel»

Tous les aspecto-temporels, à l'exception du ton moyen à valeur de «passé», peuvent apparaître seuls et en plus ils peuvent se combiner entre eux, c'est-à-dire qu'ils entretiennent des rapports contrastifs, entre eux. En raison de leur co-présence dans l'énoncé, leur ordre est fixe. Nous les avons numérotés de 1 à 3, en commençant par les aspecto-temporels qui sont les plus proches du constituant verbal. Le schéma ci-dessous donne toutes les combinaisons possibles. La colonne de droite indique les tons qui se réalisent sur les combinaisons des aspecto-temporels:

	3	2	1
(102)	-	-	<i>nàā</i> > <i>nāa</i>
	<i>bá</i>	-	<i>nàā</i> > <i>bá nāa</i>
	<i>bíi</i>	-	<i>nàā</i> > <i>bíi nāa</i>
	<i>bà</i>	-	<i>nàā</i> > <i>bà nāa</i>
	<i>nè</i>	-	<i>nàā</i> > <i>nè nāa</i>

Nous donnerons ci-dessous les exemples relatifs à chaque aspecto-temporel. Nous commencerons par ceux qui sont le plus proche du constituant verbal jusqu'à ceux qui sont les plus éloignés:

#### 3.4.2.1. /*nàā*/ «durée (DUR)»

*Nàā* peut suivre l'actualisateur du potentiel pour indiquer des actions susceptibles de durer:

- (103) *sésà?à má tòò nāwēè gā nāā tàr wār*  
 /pluie/si/PF + tomber/ gens/APOT/DUR/champ/cultiver/  
 «s'il pleut, les gens vont labourer»  
 (ils commenceront après la pluie et le travail va durer)

*Nàā* apparaît aussi dans le schème de l'intimation. Il en résulte un ordre atténué, une exhortation, un souhait ou une invitation à faire quelque chose:

- (103) *nàā lē pāā* «il faut le dire!»  
/DUR/le/IMP + parler/
- (104) *yè nāā srō dī* «il faut manger!»  
/vous/DUR/tô/IMP + manger/
- (105) *tòō nāā lē pyè* «faisons cela!»  
/nous-THEM/DUR/le/IMP + faire/

### 3.4.2.2. /TM/ «passé (PAS)»

Le ton moyen à valeur de passé apparaît toujours conjointement avec *nāā* «durée» comme support phonématique.

- + *nāā* > *nāa*

Le constituant verbal accompagné conjointement de *nāā* «durée» et *[TM]* «passé» sélectionne obligatoirement le verbe à valeur «imperfectif». Le procès est présenté comme ayant duré à un moment non précisé dans le passé:

- (106) *wó wālèe nāa n̄ wār klwēe nē*  
/nos/vieux/PAS + DUR/IO/IPF + cultiver/mains/avec/  
«nos vieux cultivaient avec les mains»

Nous rappelons que l'auxiliaire *nāā* «durée» est suivi de l'indice objectal *N* en cas d'absence d'un N/O' (106, 107).

- (107) *ū nāa tār wār [wār]* «il labourait»  
/il/PAS + DUR/champ/IPF + cultiver/  
(Cela peut se dire d'une personne qui était cultivateur dans le passé, mais ne l'est plus au moment de l'énonciation.)

La combinaison de ces deux aspecto-temporels est souvent employée pour décrire le cadre dans lequel un autre événement a eu lieu:

- (108) *ū nāa tēn tē tār wṓ n̄wò?ò n̄ ū nò*  
/il/PAS + DUR/travail/IPF + travailler/champ/à/serpent/SD/le/PF + mordre/  
«le serpent l'a mordu quand il travaillait au champ»

### 3.4.2.3. /bà/ «éloigné (EL)»

Le temporel à valeur d'«éloigné» précédé par *ga* l'«actualisateur du potentiel» indique que le procès se situe après l'instant de l'énonciation mais sans que le moment soit précisé. Sa réalisation est donc incertaine, le plus souvent improbable.

(109) ù *gā* *bà* *tār wār*

/il/APOT/EL/champ/cultiver/

«il cultivera peut-être le champ»

### 3.4.2.4. /nē/ «passé récent (P.R.)»

Il est rarement employé. D'après nos recherches, il ne se rencontre que dans le discours direct. Le passé récent se réfère toujours à des événements qui ont eu lieu la veille, c'est-à-dire que le procès ainsi marqué est en dehors de l'instance de l'énonciation. Il sélectionne le verband à valeur perfective.

(110) ù *nē* *tēr gyēràsō nà*

/il/P.R./PF + partir/Bobo-Dioulasso/à/

«il est parti à Bobo-Dioulasso hier»

Le perfectif employé avec le nominal temporel «hier» peut véhiculer exactement le même message:

(111) ù *tēr gyēràsō nà niingē nà*

/il/PF + partir/Bobo-Dioulasso/à/hier/à/

«il est parti à Bobo-Dioulasso hier»

### 3.4.2.5. /gā nē/ «irréel»

Lorsque le temporel *nē* «passé récent» est précédé de l'«actualisateur du potentiel» *gā*, il exprime une valeur modale, que nous appelons «irréel», puisque le procès ainsi marqué n'a aucune réalité existentielle par rapport à l'énonciation:

(112) ù *gā nē* *tār wār*

/il/APOT/P.R./champ/cultiver/

«il aurait cultivé le champ»



(117) wó tū?ūfwā bá tèn tè tàr wō má syá bá wàa ū wākù nà  
 /notre/père/P.G./travail/PF + travailler/champ/à/  
 /puis/INTENS/venir/PF + atteindre/son/action.de.mourir/à/  
 «notre père avait travaillé au champ jusqu'à sa mort»  
 (litt.:il était même venu atteindre la mort)

Dans les récits ou dans les contes, le passé général s'emploie souvent dans l'introduction où il situe le cadre temporel:

(118) pēr gāa wò bá tége nì...  
 /jour/INDEF/nous/P.G./descendre/PF + poser/  
 «un jour nous étions assis...»

(119) kénbù?ù bá yìr pēr gāa  
 hyène/P.G./PF + se lever/jour/INDEF/  
 «il était une fois une hyène...»

Comme indiqué ci-dessous un procès peut être conjointement marqué par /bá/ «passé général» et /nāa/ «durée», indiquant qu'une action se déroulait à un certain moment du passé:

(120) wó tū?ūfwā bá nāa tèn tè tàr wō má syá bá wàa ū wākù nà  
 /notre/père/P.G./PAS + DUR/travail/IPF + travailler/champ/à/  
 /puis/INTENS/venir/PF + atteindre/son/action.de.mourir/à/  
 «notre père avait continuellement travaillé au champ jusqu'à sa mort»  
 (litt.:il était même venu atteindre la mort)

L'emploi de la combinaison *bá nāa* indique que la personne a réellement travaillé avec courage et entrain. La substitution de *bá* «passé général» à *bá nāa* est possible (117), mais le message ainsi véhiculé ne donne aucune indication sur la fréquence du travail.

### 3.4.2.7. /bí/ «passé lointain (P.L.)»

/bí/ indique que le procès n'est plus dans le champ de l'instance de l'énonciation. Il sélectionne le verband à valeur de perfectif. Il est surtout utilisé dans les récits historiques relatant les événements d'une époque lointaine (ex. époque des ancêtres: 123, 124) par rapport à l'époque actuelle.

Dans un récit autobiographique, il est surtout employé quand un vieux oppose le temps de sa jeunesse au temps présent:

- (121) ñ bí fá tèt là...  
je/P.L./courir/PF + partir/INT/...  
«est-ce que j'avais voyagé...?»

Le passé lointain se trouve également dans l'introduction des contes:

- (122) kénbù?u bí yìr pèr gāa...  
/hyène/P.L./PF + se lever/jour/INDEF/...  
«il était une fois une hyène...»

Le passé lointain peut aussi se combiner avec la durée, ce qui indique:

- soit qu'un état a duré:

- (123) nāwée nāwée wò ù bí nāa ñ fyâ nāyrō?ō nà  
personne/pers./DISTR/il/PL/PAS + DUR/IO/IPF + avoir.peur/boubou/à  
«chacun avait (continuellement) peur de devenir musulman»  
(boubou est un équivalent pour des gens portant des boubous = musulmans)

- soit qu'une action a continué à se répéter pendant longtemps:

- (124) ñsāā bí nāa nāwēè bōo [bōo]  
/julas/P.L./PAS + DUR/personnes/IPF + tuer/  
kèè sè bí nāa pē yîy sèŋ sèngbā nê  
/Karaboros/pourtant/P.L./PAS + DUR/leurs/têtes/IPF + protéger/arcs avec/  
«les Dioulas tuaient des gens,mais les Karaboros se défendaient avec des arcs»

### 3.4.2.8. /ní/ «continuatif (CONT)»

Le procès marqué par /ní/ est en état de continuité au moment de l'énonciation. *Ní* sélectionne obligatoirement l'imperfectif.

On le rencontre avec l'aspect progressif qui s'exprime à l'aide d'une séquence de propositions (cf. 3.5.):

(125) *ú mā ú ní n̄ gbâr*

/il + ACT/être/il + AIPF/CONT/IO/IPF + jouer/

«il est en train de jouer»

La présence de *n̄i* exprime que l'action a commencé depuis un certain temps et continue à durer au moment de l'énonciation.

L'emploi du continuatif dans le texte narratif (contexte où il est le plus fréquemment utilisé), indique que le narrateur fait revivre à son auditoire une expérience vécue dans le passé. Il y est obligatoirement précédé du morphème *N* à valeur «sujet différent» (= SD):

(126) *tā n̄ lū?ū pē n̄ ní n̄ pãã nàsár yōr wô má n̄ yèe...*

/je/SD/PF + entendre/ils/SD/CONT/IO/IPF + parler/blanc/langue/à/puis/IO/  
dire/

«je les entendis parler en français et dire...»

(127) *tā n̄ ní yâr n̄ tēr rā syà-sāhā flā wô*

je/SD/CONT/marcher/IO/IPF + partir/mon/coucher-endroit/lieu/à

*má sè ní lē gâ má yèe*

/puis/pourtant/CONT/cela/IPF + penser/puis/dire/...

«j'allais vers mon domicile tout en pensant...»

### 3.4.2.9. /nè/ «habituel (HAB)»

L'aspectuel /nè/ à valeur d'habituel n'a été relevé que dans un énoncé complexe, après une proposition subordonnée conditionnelle indiquant la situation dans laquelle le procès caractérisé par *nè* se déroule d'habitude.

Le pronom sujet qui précède *nè* porte un ton haut: forme de l'actualisateur de l'imperfectif; la tonalité du verbe correspond à la forme du perfectif:

(128) *ù má pà ú nè srō sò?ò*

/elle/si/PF + venir/elle + AIPF/HAB/tô/PF + cuisiner/

«d'habitude, lorsqu'elle vient, elle prépare le repas»

(129) *ù má tēr má nè pà*

/elle/si/PF + partir/tu + AIPF/HAB/PF + venir/

«d'habitude, lorsqu'elle part, tu viens»

L'habituel est de préférence employé dans des récits rapportant des habitudes ou des coutumes:

- (130) *sāāfāŋ gbār má kwà gbār sě nè yīr*  
 /d'arachides/récolte/si/PF + fini/jeux/alors + AIPF/HAB/PF + lever/  
 «d'habitude, lorsque la récolte d'arachides est finie, les réjouissances commencent»

L'habituel peut aussi se combiner avec l'aspectuel *nāā* «durée» :

- (131) *tē gbār má yīr nāanfāŋ mè pé nè nāā tē gbār gbār [gbār]*  
 /DEF/jeux/si/PF + se lever/jeunes/FOC/ils + AIPF/HAB/DUR/DEF  
 /jeux/IPF + jouer/  
 «lorsque les réjouissances commencent, ce sont les jeunes qui organisent les festivités»

### 3.4.3. Les processifs

Les processifs sont des spécificatifs verbaux qui ont pour fonction de caractériser le déroulement du procès. Ce sont généralement des verbes qui dans ce cas jouent un rôle d'auxiliaire et qui ont subi divers degrés de grammaticalisation.

Employés comme processifs, ils subissent une réduction de la polysémie qui caractérise l'emploi isolé du même verbe. Voici ci-dessous, le sens du verbe ainsi que la valeur de sa fonction d'auxiliaire:

(132) verbe		emploi en tant que processif	
<i>cāā</i>	-	«prioritaire»	(PRIOR)
<i>tēē</i>	«mal faire»	«non execution»	(N.EXEC)
<i>fíŋì</i>	-	«non obligatoire»	(N.OBL)
<i>wà?à</i>	«être dur, sec»	«capacitatif»	(CAP)
<i>dūr</i>	«retirer, restituer»	«restitutif»	(REST)
<i>yāā</i>	«voir»	«conclusif»	(CONC)
<i>syà</i>	«accepter»	«intensificatif»	(INTENS)
<i>cā</i>	«savoir»	«subsécutif»	(SUB)
<i>tā.tēr</i>	«poser.partir = dépasser»	«imminent»	(IMM)
<i>gā</i>	«aller»	«orientatif»	(ORI)

bā «venir» «ré-orientatif» (R.ORI)

Sur le plan formel, les processifs en kar sont marqués par une variation tonale qui par ailleurs caractérise V1 dans une séquence [V1 + V2] (construction sérielle 3.6.). Cette variation tonale opère en fonction du verband attesté sur V2 ou dans le cas d'une séquence [processif - verbe] sur le verbe. Cette marque formelle est attestée pour la totalité des processifs, c'est-à-dire pour ceux qui dans l'état actuel de la langue peuvent être rapprochés d'un verbe et pour ceux qui n'ont plus d'autonomie syntaxique (cāã «prioritaire» et fíʔi «non obligatoire»), distinguant ainsi ces derniers clairement des aspecto-temporels.

a) Lorsque V2 porte le verband à valeur de potentiel ou d'impératif le ton attesté sur V1 (fâ «courir») ou le processif (cāã «prioritaire») correspond au ton inhérent du V1 (133) ou du processif (134, 135):

*Verbe 1 + Verbe 2:*

(133) ù gā fâ tēr «il partira en courant»  
/il/APOT/POT + courir/POT + partir/

*Processif + Verbe*

(134) ù gā cāã tēr «il partira d'abord (tôt)»  
/il/APOT/PRIOR/POT + partir/

(135) yè cāã tār wār «cultivez tôt!»  
/vous/PRIOR/champ/IMP + cultiver/

b) Le ton attesté sur V1 (136) ou le processif (137, 138) est haut lorsque V2 comporte un verband à valeur de perfectif ou d'imperfectif:

*Verbe 1 + Verbe 2:*

(136) ù fá tēr «il est parti en courant»  
/il/courir/PF + partir/

*Processif + Verbe*

(137) ù cáã tēr «il est parti tôt»  
/il/PRIOR/PF + partir/

(138) ù cáã ò těr plî byéè                      «il part tôt tous les jours»  
/il/PRIOR + AIPF/IO/IPF + partir/jours/tous/

En plus après le ton haut de V1 ou du processif, le ton de V2 au perfectif est toujours bas (136, 137). Ce comportement tonal opère même au delà du N/O' qui s'insère entre processif et verbe:

(139) ū kyō cáã tàr wàr                      «sa femme a cultivé tôt»  
/sa/femme/PRIOR/champ/PF + cultiver/

Tout comme les autres spécificatifs, les processifs précèdent le N/O' dans l'énoncé (139). Ils y sont précédés des actualisateurs (134) et des auxiliaires aspecto-temporels (à l'exception de *nā* «durée» et /TM/ «passé») avec lesquels ils entretiennent des rapports de type contrastif. De même les processifs entretiennent entre eux des relations contrastives.

Tandis que leur tonalité permet de rapprocher les processifs des verbes, leur insertion dans l'énoncé permet de différencier une séquence:

«processif + verbe» > (N/S PROC N/O' V/P)

d'une construction sérielle à séquence:

«verbe1 + verbe2» > (N/S N/O' [V1 + V2]/P).

Ci-dessous nous faisons suivre des exemples pour chacun de processifs relevés:

### /cãã/ «prioritaire» (PRIOR)

(140) ù cáã srō dī  
/il/PRIOR/tô/PF + manger/  
«il a mangé d'abord»

(141) ù ū nōgōsē gbè má gá cáã dyè rā yà?à  
/il/son/vélo/PF + prendre/puis/ORI/PRIOR/PF + entrer/me/laisser/  
«il a pris son vélo et est arrivé avant moi»

Ce processif indique que le procès est envisagé comme prioritaire.

**/tèè/ «non execution» (N.EXEC)**

(142) ù téè srō dì

/il/N.EXEC/tô/PF + manger/

«il n'aurait pas dû manger»

Ce processif exprime que la non execution du procès est souhaitée.

**/fíʔì/ «non obligatif» (N.OBL)**

(143) ū yàr ū fíʔì pà

/le/IMP + montrer/il/N.OBL/venir/

«dis-lui qu'il se sente libre de venir»

(144) ù s̄r kũũ wō n̄ fíʔí dì

/il/miel/PF + couper/nous/SD/N.OBL/PF + manger/

«il a récolté le miel et nous en avons mangé á notre gré»

Le processif *fíʔì* indique que l'exécution du procès n'est pas soumise à une contrainte.

**/wàʔà/ «capacitatif» (CAP)**

(145) ù gā wàʔà tār wār

/il/APOT/CAP/champ/cultiver/

«il peut cultiver»

Ce processif indique que le procès est en mesure de se réaliser.

**/dūr/ «restitutif» (REST)**

(146) ù dūr tār wār

/il/REST/champ/PF + cultiver/

«il a de nouveau cultivé le champ = il est redevenu cultivateur»

Ce processif indique que l'accomplissement du procès restaure une situation qui a existé auparavant.

**/yã/ «conclusif» (CONC)**

(147) ù yã srō dī

/il/CONC/tô/PF + manger/

«il a eu à manger»

Le processif *yã* exprime que le procès a abouti à un résultat.

Un certain nombre de processifs présentent la particularité d'opérer dans le cadre d'une séquence de propositions:

**/syà/ «intensif» (INTENS)**

(148) ù pwār má syá srō dī

/il/PF + être mieux/puis/INTENS/tô/PF + manger/

«il va mieux, il a même mangé»

Ce processif indique une progression par degrés successifs.

**/cã/ «subsécutif» (SUB)**

(149) ù kō?ō yēe [yéè] má cá srō dī

/il/main/PF + laver/puis/SUB/tô/PF + manger/

«il s'est lavé les mains avant de manger»

Ce processif indique que le procès est subséquent à un autre dont le déroulement est attesté dans la proposition précédente.

**/tã.tēr/ «imminent» (IMM)**

(150) ...trāy ñ yēr ú n tá.tēr dyè

.../train/SD/PF + arrêter/il/SD/IMM/PF + entrer/

«..le train s'arrêta, il entra aussitôt»

(151) ù bá dyè ká?à wō má tá.tēr lò?ò wò

il/P.G./PF + entrer/maison/à/puis/IMM/eau/PF + boire/

«Il était rentré à la maison et avait bu de l'eau aussitôt»

Le processif *tā.tēr* indique que le déclenchement du procès est proche de l'événement de la première proposition.

### **/gā/ «orientatif» (ORI)**

(152) pè fã má syá gá dyè yãgōlōkò wō

/ils/PF + courir/puis/INTENS/ORI/PF + entrer/Niangoloko/à/

«ils ont roulé jusqu'à Niangoloko»

(153) ..tā nánpyèŋ ñ kã gâr wō má gá rã wâr

/mes/camarades/SD/PF + aller/gare/à/puis/ORI/me/PF + accompagner/

«..mes camarades allèrent m'accompagner à la gare»

(154) ù ù nōgōsē gbè má gá cáã dyè rã yà?à

/il/son/vélo/PF + prendre/puis/ORI/PRIOR/PF + entrer/me/laisser/

«il a pris son vélo et est arrivé avant moi»

Ce processif est employé lorsque l'exécution du procès implique un déplacement dans la direction «d'aller». Il est fréquemment précédé d'une proposition contenant un verbe de mouvement (152, 153). Tout est orienté vers l'exécution du procès.

### **/bà/ «ré-orientatif» (R.ORI)**

(155) ù fã bà má bá cáã dyè ká?à wō

/il/courir/PF + venir/puis/R.ORI/PRIOR/PF + entrer/maison/à/

«il est venu en courant et est arrivé à la maison le premier»

Ce processif est employé lorsque l'exécution du procès implique un déplacement dans la direction de «venir».

## **3.5. Conjugaisons périphrastiques**

Outre les valeurs aspectuelles et temporelles exprimées à l'aide de morphèmes spécialisés, à savoir verbants, actualisateurs et aspecto-temporels organisés autour d'un constituant verbal simple, nous avons relevé des valeurs aspectuelles et modales

exprimées à l'aide d'une forme syntagmatique. Il s'agit soit d'une séquence de deux schèmes prédicatifs, soit d'un prédicat complexe. Nous ferons mention ci-dessous des cas les plus importants. Il est à noter que ces formes syntagmatiques sont caractérisées d'un trait de sélection qui concerne soit le verbe du premier schème, soit le premier verbe du prédicat complexe.

Nous examinerons d'abord les valeurs exprimées par une séquence de deux schèmes prédicatifs (séquence non marquée, puis séquence marquée) et ensuite celles exprimées par un prédicat complexe (V1 + IS + V2, puis V1 + V2).

## 1) Séquence de deux schèmes prédicatifs non marqués

Les valeurs exprimées par cette forme syntagmatique concernent le déroulement du procès.

### 1.1) L'aspect progressif

Il est exprimé par une séquence de deux schèmes prédicatifs, dont le premier comporte un verbe monoaspectuel et le second un verbe pluriaspectuel marqué par l'imperfectif:

(156) *ú mā ú ñ sěŋ*  
/il + ACT/être/il + AIPF/IO/IPF + attendre/  
«il est en train d'attendre»

Cet aspect indique que le procès est en cours de réalisation au moment de l'énonciation.

Lorsque le verbe pluriaspectuel est précédé de *nĩ* «continuatif»:

(157) *ú mā ú nĩ í gbâr*  
/il + ACT/être/il + AIPF/CONT/IO/IPF + jouer/  
«il est encore en train de jouer»

il exprime que le procès a commencé bien avant et continue toujours au moment de l'énonciation.

Lorsque le moment de l'énonciation se rapporte à un moment du passé, on utilise la forme *pyè* «être passé» et *[TM] + nā̄* «passé + durée»:

- (158) *ù pyè ū nā̄ ñ sě̄ŋ*  
/il/être-passé/il/PAS + DUR/IO/IPF + attendre/  
«il était en train d'attendre»

## 1.2) Aspect résultatif

Il est également exprimé par une séquence de deux schèmes prédicatifs, dont le premier contient un verbe monoaspectuel mais dont le second schème, comportant un verbe pluriaspectuel, est marqué par le perfectif:

- (159) *ń mā ñ srō dí wà*  
/je + ACT/être/je/tô/manger/PF + déjà/  
«je suis rassasié, j'ai déjà mangé»

(exprime que je n'ai plus faim, que je suis en train de digérer = le résultat de l'action de manger persiste).

## 2) Séquence de deux schèmes prédicatifs marqués

La fonction prédicative de la première proposition de cette séquence est uniquement assumée par les verbes *ta* «poser» et *tyì* «laisser» qui peuvent également constituer le nexus d'une proposition indépendante:

- (160) *tyì kē nà* «laisse cela!»  
/IMP + laisser/cela/sur/

- (161) *ù ū sābà tá yà?à tàbàl nà*  
/il/ses/livres/poser/PF + laisser/table/sur/  
«il a déposé ses livres sur la table»

En cas de conjugaisons périphrastiques, le sujet de la deuxième proposition est obligatoirement différent de celui de la première et il est marqué comme tel par le morphème *N* à valeur «sujet différent» (SD).

Les exemples contenant le verbe *ta* «poser» expriment l'aspect **factitif**:

(162) pè ū tā ū ñ tēr

/ils/le/PF + poser/il-DEP/SD/PF + partir/

«ils l'ont fait partir»

(163) ù rā tā rā ñ kē gbè

/il/me/PF + poser/je-DEP/SD/cela/PF + prendre/

«il m'a fait prendre cela»

Les exemples contenant le verbe *tyĩ* «laisser» expriment une **requête** :

(164) tyĩ rā ñ tēr ká?à wō

/IMP + laisser/je-DEP/SD/IMP + partir/maison/à/

«laisse-moi partir à la maison!»

Cette structure permet d'exprimer un ordre avec une expression idiomatique où le sujet est obligatoirement exprimé par un nom:

(165) tyĩ mā ntāñ ñ dyē mā nā?āfwā tây

/IMP + laisser/ton/sang/SD/IMP + entrer/ta/mère/à côté/

«aime ta mère!»

### 3) Prédicat complexe: type V1 + IS + V2

Nous préférons inclure la description de cette séquence dans les conjugaisons périphrastiques plutôt que de les traiter avec les constructions sérielles.

Sur le plan formel, la séquence /V1 + IS + V2/ se distingue de toutes les autres constructions sérielles par la reprise du sujet par un indice pronominal après le premier verbe et le fait que le verbe est marqué sur V1 et V2. Sur le plan sémantique, elle véhicule des valeurs aspecto-modales exprimées par le premier verbe de la séquence. Elle ne connaît donc pas la compacité sémantique des constructions sérielles qui débouchent sur une réalité sémantique nouvelle.

Il y a sélection au niveau de V1 qui est un verbe exprimant soit un souhait, soit un désir, soit une obligation et qui demande nécessairement un complément. Ces

trois verbes présentent en plus la particularité d'être monoaspectuels: *trà?ā* et *kē* sélectionne obligatoirement l'imperfectif; *yài* sélectionne obligatoirement le perfectif, tandis que dans les deux cas le verbe focal est marqué par le potentiel:

(166) *désiratif*

ú ñ trà?ā ū tēr

/il + AIPF/IO/IPF + vouloir/IS/POT + partir/

«il veut partir»

(167) *souhait*

ú ñ kēè ū tēr

/il + AIPF/IO/IPF + chercher/IS/POT + partir/

«il cherche à partir»

(168) *obligation*

ù yài ū tēr

/il/PF + être juste/IS/POT + partir/

«il doit partir»

#### 4) Prédicat complexe: type Verbant + V1 + V2

Sur le plan formel, cette séquence présente une particularité: le premier verbe est marqué par le verbant, ce qui ne correspond pas à la structure typique des constructions sérielles en kar. Les verbes remplissant la position V1 sont les verbes *gà?ā* «aller + IPF» et *pài* «venir + IPF».

Sur le plan sémantique, elle véhicule des valeurs aspecto-modales, exprimées par le premier verbe de la séquence:

(169) ú ñ gà?ā tàr wār

il + AIPF/IO/aller + IPF/champ/cultiver/

«il ira cultiver le champ»

Dans la séquence /*gà?ā* + verbe/, *gà?ā* exprime un déplacement combiné à une valeur modale indiquant l'accomplissement imminent du procès défini par le verbe qui suit.

La séquence /*pài* + verbe/ se rencontre dans une proposition coordonnée après le verbe «venir» au perfectif:

(170) ù pà má ñ pài wó syàr

/il/PF + venir/puis/IO/venir + IPF/nous/saluer/

«il est venu nous saluer»

Cette expression se dit, lorsque la personne se trouve à la porte. Le fait qu'elle est déjà là, explique le perfectif du premier verbe «venir». Dans la séquence /pài + verbe2/, pài exprime une valeur modale indiquant l'accomplissement imminent du procès défini par le verbe focal.

Cette séquence se trouve également après une proposition relative. Dans ce contexte, elle exprime une valeur comparable à celle du potentiel:

(171) wii tūu sèè ú ñ pài nīi pē yîṅfwā

/SYND/il-THEM/PF + naître/il + AIPF/IO/venir + IPF/être/leur/chef/

«celui qui est né, deviendra notre chef»

### 3.6. La construction sérielle

Nous entendons par construction sérielle une succession de plusieurs verbes assumant, au sein d'un seul schème prédicatif, la fonction de prédicat. Cette construction est habituellement désignée par «série verbale», terme utilisé par Houis (1977, page 55), ou encore par «verbe sériel»

(Creissel, 1991, page 323). Nous adopterons pour notre étude la terminologie proposée par Manessy (1985) et reprise par Bonvini dans son article: «La construction sérielle: Une structure cognitive? L'exemple du kasim (Burkina Faso)», *Linguistique Africaine*, No.8, 1992, pp. 7-53).

En kar la construction sérielle est très productive. Elle peut comporter plusieurs verbes en juxtaposition:

(172) yòò sèè gā wà?à yîr kwā tēr lōò nā?

/qui/alors/APOT/CAP/se lever/arracher/passer/cela/sur/

«alors qui peut passer au dessus de cela?»

(173) u pwāi bá nāirō?ō pá?á nó wāā ū kè  
 /son/mari/P.G./habit/coudre/atteindre/PF + donner/elle/pour/  
 /son mari avait cousu (et) envoyé un habit pour elle/  
 «son mari avait cousu un habit et le lui avait envoyé»

174) ù tèn té nāa n̄ yě  
 /il/travail/travailler/PAS + DUR/IO/IPF + bien/  
 «il travaillait bien»

Un prédicat unique formé d'une succession de deux ou plusieurs verbes est un prédicat complexe, régi par un seul sujet. Outre son emploi comme prédicat complexe, la construction sérielle peut être nominalisée et assumer une fonction de sujet ou d'objet dans l'énoncé:

(175) rā wā-fé-n-gà?ā bídjà wō  
 /mon/action.de-commencer-IO-aller + IPF/Abidjan/à/  
 «mon premier voyage à Abidjan»

Cet exemple constitue le titre d'un récit personnel où le narrateur raconte en détail ce qu'il a vécu en allant à Abidjan pour la première fois. Ceci explique peut-être la présence du verband de l'imperfectif dans cette séquence nominalisée.

Dans la plupart des cas le dérivatif est suivi des bases verbales:

(176) ū wā-dūr-bà gā nīi mīl syī?  
 /son/action.de-REP-venir/APOT/être/comment/façon/  
 «comment son retour sera-t-il?»

Dans tous les cas, le dérivatif wā est valable pour la séquence entière, ce qui montre qu'il s'agit bien d'un seul constituant avec une structure complexe.

La construction sérielle se distingue d'une séquence de propositions (limite supérieure) ainsi que du prédicat simple comportant spécificatif verbal + verbe. Les séquences de propositions se répartissent en séquence non marquée (comportant deux schèmes prédicatifs juxtaposés (156 - 159) et en séquence marquée comportant des marques particuliers qui sont absents dans la construction sérielle. Ces marques sont: changement de sujet, conjonction, marque de syndèse ou une combinaison de ces critères (cf. 2.2.1.2; exemples 56 et 57).

Pour la limite inférieure de la construction sérielle, nous renvoyons à 3.4.3. et 3.6.1. où est évoquée la distinction entre processif (= spécifique verbal) et construction sérielle.

La construction sérielle en kar peut être soit simple, soit complexe, selon qu'elle est formée d'un seul couple de constituants verbaux ou de la combinaison de celui-ci avec d'autres constituants verbaux ou d'autres couples de constituants. Dans une séquence de plus de deux verbes, il y a, entre le dernier verbe et tous les autres, un clivage morphologiquement marqué de la même manière que celui existant entre V1 et V2 dans une séquence d'un seul couple de constituants. Dans le schème ci-dessous, V2 se réfère donc au dernier verbe, V1(n) à ceux qui le précèdent à l'exception des spécifiques.

La construction sérielle s'insère de la manière suivante dans l'énoncé:

+ N/S SPEC +/- N/O V1(n) V2 +/- N/C

Elle comporte les traits ci-dessous:

- 1) La séquence de constituants peut comporter plusieurs (n) verbes: V1(n) V2.
- 2) L'ordre des constituants verbaux est irréversible.
- 3) Le même sujet contrôle les constituants verbaux en présence.
- 4) Une construction sérielle ne peut comporter plus de deux objets: soit un objet direct et un objet indirect, soit deux objets directs.
- 5) V1(n) porte un ton haut lorsque le dernier verbe est au perfectif ou à l'imperfectif et il porte le ton de la base verbale lorsque le dernier verbe est au potentiel ou à l'impératif.
- 6) Le dernier verbe comporte le verband: perfectif (PF), imperfectif (IPF), potentiel (POT) ou impératif (IMP).
- 7) Seuls l'aspecto-temporel *nāā* «durée» et l'indice objectal *N* peuvent s'insérer entre V1(n) et V2.

Ces traits s'appliquent à la majorité des constructions sérielles inventoriées. Dans la mesure où nous rencontrerons des écarts, nous les discuterons par rapport aux exemples concernés.

Nous avons relevé plusieurs types de constructions sérielles que nous tenterons de classer selon les critères proposés par E. Bonvini: «Pour une analyse appropriée de la séquence qui caractérise la construction sérielle, il convient de prendre en considération les paramètres suivants:

1) l'interdépendance entre les constituants verbaux sur la base de leur viabilité syntaxique, exprimée en termes de détermination (D): E = déterminé; A = déterminant

2) la focalité (F) du constituant verbal par rapport à la visée sémantique de la séquentialité

3) le contraste entre la chronologie événementielle (T) et l'ordre séquentiel du procès» (1992, pp 33 et 34).

La démarche proposée sous-entend qu'il existe au sein des constructions sérielles un rapport de détermination entre les deux constituants en présence. Il s'agit d'un rapport entre «un verbe focal désignant le procès et un ou plusieurs verbes [...] qui en complètent le sens ou en circonscrivent le contenu» (Bonvini, 1992, page 10). Comme la fonction d'auxiliation et celle de détermination ne sont pas nécessairement identiques, Bonvini propose d'identifier le rapport de détermination entre les deux verbes sur la base de leur viabilité syntaxique. Celle-ci fait intervenir le critère de la rection, c'est-à-dire la propriété d'être accompagné d'un N/O.

La notation qui sera utilisée pour l'application des trois critères mentionnés, est la suivante:

1) V1 V2: D: A > E

La flèche > indique la relation d'interdépendance entre les deux verbes. Le sens de la flèche (A > E/E < A) exprime le type de détermination qui s'établit entre eux.

2) F = V2

Le deuxième verbe de la séquence est le verbe focal.

3) T = V1 + V2 / V1 - V2

/+ /indique que l'ordre séquentiel des deux verbes coïncide avec l'ordre des événements.

/- / indique la simultanéité des procès.

Ces critères seront d'abord appliqués aux séquences de deux verbes. Cette démarche nous permet de distinguer trois groupes à l'intérieur des séquences de deux verbes juxtaposés:

V1 V2 à détermination auxiliative 3.6.1.

V1 - V2 à valeur de simultanéité 3.6.2.

V1 + V2 l'ordre chronologique des événements 3.6.3.

Les constructions plus complexes seront par la suite identifiées par rapport aux relations existant entre deux verbes.

### **3.6.1. Construction sérielle à détermination auxiliative**

Cette construction sérielle est caractérisée par une juxtaposition de /V1 V2/ où soit V1 soit V2 assume la fonction du déterminant. Cette construction ressemble à la séquence «processif - verbe» (cf. 3.4.3.) puisque le verbe jouant la fonction de déterminant subit une réduction de la polysémie qui caractérise l'emploi isolé de ce même verbe. De plus, les verbes pouvant assumer cette fonction sont d'un nombre restreint. Néanmoins la séquence /V1 V2/ se distingue de la séquence /processif - verbe/ en ce que le verbe en fonction de déterminant peut prendre soit un N/O soit le verband, ce que ne peut pas faire le processif. Sur la relation entre auxiliation et construction sérielle, Bonvini écrit (1992, page 32): «...il est difficile d'écarter de la construction sérielle le dispositif d'auxiliation. Parce que formé d'une séquence minimale et incontournable de deux constituants syntaxiques verbaux en rapport de détermination, le dispositif de l'auxiliation en fait obligatoirement partie et son approche peut même servir de point de départ à l'étude de la construction sérielle.»

Dans la construction sérielle à détermination auxiliative, le verbe en fonction de déterminant peut soit précéder, soit suivre le verbe focal.

## 1) Séquence A > E

Bien qu'issu partiellement de verbes intransitifs, en tant qu'expansion d'une séquence /V1 V2/, le déterminant (= V1) peut être précédé d'un N/O'. En fonction du verbe marqué sur le verbe focal (= V2) il porte soit un ton haut, soit le ton de la base verbale.

Voici un inventaire sommaire des verbes aptes à assumer la fonction de détermination dans cette construction. La liste est suivie d'exemples:

(177) verbe	dans la fonction d'expansion	
dūr «retirer, restituer»	«répétition de l'action» (REP)	(178)
gbí?ì «fabriquer»	«refaire en corrigeant»	(179)
fè «repousser»	«commencer»	(180)
fù?ū «se précipiter»	«vite»	(181)
fyà?à «appuyer»	«péniblement»	(182)
kā -	«inutilement»	(183,184)

(178) ù ū níwòŋ dūr fãã

/il/sa/maison/REP/PF + construire/

«il a reconstruit sa maison»

(179) ù lē gbí?í pãã

/il/le/refaire/PF + parler/

«il l'a bien redit»

(180) ù srō fé ò

/il/tô/commencer/PF + manger/

«il a mangé du tô pour la première fois»

(181) ù srō fú?ú ní dî

/il/tô/vite + AIPF/IO/IPF + manger/

«il mange vite»

(182) ù srō fyá?á ðì  
/il/tô/péniblement/PF + manger/  
«il a mangé péniblement»

(183) ù srō ká ðì  
/il/tô/inutilement/PF + manger/  
«il a mangé inutilement»

(184) ù ká fày  
/il/inutilement/PF + se fatiguer/  
«il s'est fatigué pour rien»

L'application des trois paramètres que propose Bonvini pour l'analyse des constructions sérielles donne le résultat suivant pour tout le groupe:

- 1) V1 V2: D: A > E (détermination fondée sur la viabilité syntaxique)
- 2) F = V2 (focalité par rapport à la visée sémantique)
- 3) T = V1 - V2 (valeur de simultanéité entre les procès)

## 2) Séquence E < A

Dans cette séquence le verbe focal (= V1) peut être précédé d'un N/O' et il porte soit un ton haut, soit le ton de la base verbale selon le verband marqué sur V2. Le verbe en fonction de déterminant (= V2) porte le verband. Du point de vue sémantique, les verbes en expansion ajoutent une détermination qualificative au verbe focal ou spécifient le procès dans sa phase finale.

Voici l'inventaire sommaire des verbes aptes à assumer la fonction de détermination dans cette construction:

(185) verbe	dans la fonction d'expansion
tàŋ -	«terminé» (186, 188)
wā -	«déjà» (187, 189)
yḥ «être bon, embellir»	«bien» (192)
gbò?ò «être gros, grossir»	«beaucoup» (193)
tēr «partir, dépasser»	«trop» (194)

yài «suffir»	«assez»	(195)
kwá «finir»	«fini»	(196)
yà?à «étaler, laisser»	«laissé»	(197, 198)

Outre un verbe en expansion de déterminant, un idéophone pourrait compléter le sens du verbe focal d'une manière similaire. Mais comme nous l'avons mentionné plus haut, la variation tonale liée au système aspecto-modal permet de distinguer clairement un élément à statut de verbe d'un élément non verbal, ce que nous tenons à rappeler ici puisque dans la séquence /V1 V2/, V2 pourrait commuter avec un idéophone. Comparons les exemples suivants:

*séquence /V1 V2/ au perfectif*

(186) ù tèn té tǎŋ

/il/travail/travailler/PF + terminé complètement/  
«il a terminé le travail complètement»

(187) ù tèn té wà

/il/travail/travailler/PF + déjà/  
«il a déjà travaillé»

*séquence /V1 V2/ au potentiel*

(188) ù gā tèn tè tǎŋ

/il/APOT/travail/travailler/terminer complètement/  
«il terminera le travail complètement»

(189) ù gā tèn tè wā

/il/APOT/travail/travailler/déjà/  
«il travaillera d'abord»

*séquence /verbe - idéophone/*

(190) ù tèn tè fārfār

/il/travail/PF + travailler/vite/  
«il a travaillé vite»



construction sérielle, ce qui constitue une exception par rapport à la règle de la juxtaposition directe de /V1 V2/. En conséquence, est possible la coprésence de deux objets directs dans la même proposition. En plus, dans cette séquence, le verband est marqué sur le verbe focal (= V1):

(197) ù srō dī [dī] rā yà?à «il a mangé le tô sans moi»  
/il/tô/PF + manger/me/laisser/

(198) ú ñ těr rā yà?à «il part sans moi»  
/il + AIPF/IO/IPF + partir/me/laisser/

Yà?à a une fonction auxiliative dans la séquence. L'analyse correspond à celle proposée ci-dessus: (D: E < A; F = V1; T: V1 - V2).

Sémantiquement, la détermination spécifie le procès dans sa phase finale, ce qui coïncide avec le fait que le déterminant occupe la deuxième place dans la séquence. En raison de la fonction d'auxiliation du déterminant, dans tous les cas examinés, il y a coïncidence entre le verbe déterminé et le verbe focal. Il en résulte que le verbe déterminant pourrait être supprimé sans invalider l'énoncé. De plus, le nombre de verbes dans cette position est restreint, mais il n'y a pas de limite à leur combinaison avec un verbe focal.

### 3.6.2. Construction sérielle V1-V2 à valeur de simultanéité

Cette construction sérielle s'insère dans l'énoncé de la même manière que la précédente. V1 peut être précédé d'un N/O' et porte soit un ton haut, soit le ton de la base verbale en fonction du verband. Celui-ci est marqué sur V2.

Malgré les similarités sur le plan formel, cette construction sérielle se distingue de la précédente en plusieurs points: il n'y a ni réduction de la polysémie, ni sélection au niveau du déterminant. Chaque constituant verbal peut potentiellement se rencontrer comme V1 ou V2. La combinaison est soumise à des restrictions sémantiques.

L'homogénéité du groupe est donnée par la valeur de simultanéité. Il en résulte, un contenu sémantique nouveau, qui n'est pas nécessairement réductible à la somme de ses composantes. Aucun des constituants verbaux ne peut être supprimé sans

invalider l'énoncé ou entraîner un changement complet du contenu sémantique de la séquence.

Les séquences V1-V2 à valeur de simultanéité pourraient à juste titre être considérées comme des verbes composés bien qu'elles n'aient pas de structure figée, comme c'est le cas pour les noms composés. En voici quelques exemples:

(199) ù lò?ò ká?á wòo

/il/eau/incliner/PF + verser/

«il a déversé de l'eau par terre»

L'analyse de cet exemple peut se résumer comme suit:

incliner > verser

(D = A > E; F = V2; T = V1 - V2)

La même analyse (coïncidence entre verbe focal et déterminé) s'applique aussi aux exemples suivants. En 200 et 201, le verbe focal occupe la deuxième position de la séquence:

(200) ù syê ká?á lè

/il/mil/incliner/PF + mettre/

«il a transvasé du mil»

(201) ù kē tó?ó syà

/elle/cela/recueillir/PF + prendre/

«elle l'a saisi à la volée»

et en 202, il occupe la première position de la séquence:

(202) ù srō dí yàŋ

/il/tô/ manger/PF + regarder/

«il a goûté la nourriture»

manger < regarder

(D = E < A; F = V1; T = V1 - V2)

Les exemples suivants sont directement suivis de l'analyse selon ce même principe. Dans ces cas, le verbe focal fonctionne comme déterminant de la séquence. Il apparaît comme premier verbe de la séquence en 203:

- (203) ù kē nó wǎǎ  
 /il/cela/atteindre/PF + donner)  
 «il l'a envoyé»  
 atteindre < donner  
 (D = A > E; F = V1; T = V1 - V2

et comme deuxième verbe de la séquence en 204 et 205:

- (204) ù kē míy yà?à  
 /il/cela/jeter/PF + laisser/  
 «il l'a abandonné»  
 jeter > laisser (D: E < A; F: V2; T: V1 - V2)

- (205) tètègè ñgè syà mā kē lè yà?à mā yěẽ wō  
 /sel/DEM/IMP + prendre/tu/le/mettre/IMP + laisser/ta/bouche/dans/  
 «prends ce sel et garde le dans ta bouche!»  
 mettre > laisser (D: E < A; F: V2; T: V1 + V2

- (206) ù ũ gbě̀̀ kwá yìr  
 /elle/son/canari/arracher/PF + lever/  
 «elle a soulevé son canari»  
 arracher > lever  
 (D = E < A; F = V2; T = V1 - V2

L'analyse du déterminant selon le principe de la rection objectale n'est que partiellement applicable dans l'exemple ci-dessus. *kwá* a la propriété de prendre un N/O', mais il est à signaler que la séquence \**gbě̀̀ kwá* n'existe pas.

Un nombre considérable de séquences de ce type n'a pas la propriété de prendre un N/O'. Dans ces cas, la relation de détermination ne peut être définie par le critère syntaxique. Néanmoins, nous considérons que toute séquence /V1 V2/ a une fonction déterminative «car le premier verbe est «orienté» par rapport au second, en raison de l'ordre séquentiel obligatoire des constituants en présence qui exclut leur

permutation» (Bonvini, 1992, page 31). Pour ces cas nous pensons pouvoir dire que la détermination suit l'ordre séquentiel des constituants:

(207) ù ká?á yìr

/il/efforcer/PF + se lever/

«il est guéri»

efforcer > se lever

(D = A > E; F = V2; T = V1 - V2)

(208) pè wáá lè

/ils/assembler/PF + mettre/

«ils se sont réconciliés»

assembler < mettre

(D = A > E; F = V1; T = V1 - V2)

(209) ù fá ò těr

/il/courir + AIPF/IO/IPF + partir/

«il part en courant»

courir > partir

(D = A > E; F = V2; T = V1 - V2)

Dans certains cas, l'analyse du verbe focal n'est pas évident:

(210) ù yír yèr fɔ́ bwāké

/il/se lever/PF + arrêter/jusqu'à/Bouaké/

«il est resté debout jusqu'à Bouaké»

se lever <-> arrêter

(D = A > E ; F = ? ; T = V1 - V2)

(211) ù yá?á lè

/il/laisser/PF + mettre/

«il s'est tu»

laisser <-> mettre

(D = A > E; F = ? ; T = V1 - V2)

### 3.6.3. Construction sérielle V1 + V2

Ce qui est spécifique pour cette construction sérielle est l'ordre chronologique des événements qui coïncide avec l'ordre séquentiel des constituants en présence. La valeur sémantique de la séquence correspond à celle des constituants. De plus, nous constatons une plus grande mobilité entre ces derniers en ce sens que les constituants présents peuvent former une séquence de propositions coordonnées.

Examinons les exemples suivants:

(212) ù kē gbé bà

/il/cela/prendre/PF + venir/

«il l'a apporté»

(213) ù kē gbè má pà kē ně

/il/cela/PF + prendre/puis/PF + venir/cela/avec/

«il l'a pris et l'a apporté»

Il nous semble donc justifié de distinguer ce type de construction sérielle sur la base du paramètre de la temporalité.

L'analyse de la séquence *gbé bà* se présente comme suit:

prendre > venir

(D = E < A; F = V2; T = V1 + V2)

La même analyse est applicable à l'exemple suivant:

(214) ù kē gbé gà

/il/cela/prendre/PF + aller/

«il l'a emporté»

Dans la mesure où chaque verbe est compatible avec le N/O', la relation de détermination ne peut être définie par le critère syntaxique. Pour la raison évoquée en 3.6.2, nous croyons pouvoir dire que la détermination suit l'ordre séquentiel des constituants en présence:

(215) ù ū ñbwà bóo pàr

/il/son/mouton/tuer/PF + vendre/

«il a tué vendu son mouton»

tuer > vendre

(D: A > E; F: V2; T: V1 + V2)

(216) ù ū ñbwà bóo kàa

/il/son/mouton/tuer/PF + manger/

«il a tué mangé son mouton»

tuer > manger

(D: A > E; F: V2; T: V1 + V2)

(217) sàapyê ñ kē yí wàã ū kè

/lièvre/SD/le/sortir/PF + donner/lui/pour/

«le lièvre le lui donna (en le sortant...)»

sortir > donner (D: A > E; F: V2; T: V1 + V2)

### 3.6.4. Construction sérielle à (N/O) V1 V2 V3

Dans une séquence de plus de deux verbes, on retrouve les mêmes types de relations que celles déjà évoquées:

(1) détermination auxiliative (3.6.1.)

(2) simultanéité des procès (3.6.2)

(3) ordre chronologique des procès (3.6.3)

Lorsque la séquence comporte trois verbes, il y a une relation plus étroite entre deux de ces verbes. Cette relation sera indiquée avec le chiffre correspondant entre [..]. La fonction du troisième verbe n'est pas nécessairement l'auxiliation, mais elle peut l'être.

Le nominant est généralement marqué sur le dernier verbe de la séquence:

(218) ū dyā cîr ñ yír dúgú gà yàṅ yîṅ nà

/son/fils/premier/SD/se lever/monter/PF + aller/montagne/tête/sur/

«son premier fils se leva, monta sur la montagne»

(D = A > [E < A]; F = V2 (E); T: A + [ <-> ] = 3 + [2]

(219) kénbù?ù ñ sè fá dyé gbò?ò má ū nānpyéṅ yîṅ gbá yò?o

/hyène/SD/alors/courir/entrer/PF + beaucoup/puis/son/camarade/tête/frapper/PF + casser/

«alors l'hyène se précipita et fonça (sur l'autre) et lui cassa la tête»

V1 V2 V3: /courir/entrer/PF + beaucoup/

D: [A > E] < A; F: E; T: [-] = [2] < 1

(220) má ū gbé lé wǎǎ sàkwèè wō

/puis/le/prendre/mettre/PF + donner/gibecière/dans/

«et le prit et le mit dans sa gibecière»

D: A > [E < A]; F: E; T: A + [E - A] = 3[2]

(221) kénbù?ù ñ yér gbéy ní klá?à

/hyène/SD/arrêter/tourner + AIPF/IO/IPF + retourner/

«l'hyène resta en tournant en rond»

D: A > [A > E]; F: E; T: A + [A - E] = 3[2]

Le verband peut être marqué sur un autre que le dernier verbe de la séquence lorsque le verbe yà?à apparaît en dernière position précédé d'un nominal objet (aussi: 197, 198):

(222) ù fá?á tēr ntān yà?à

/il/oublier/PF + partir/chaussures/laisser/

«il a oublié ses souliers»

D = E < [E < A], F = V1; T: E-[E-A] = 2 - [1]

ou lorsque la séquence contient soit le verbe «aller» soit le verbe «venir» à l'imperfectif (cf. 3.3.1):

(223) wō ñ pē gbé ñ pài wǎǎ mā kè

/nous/SD/les/ prendre + AIPF/IO/venir + IPF/donner/te/pour/

«nous les apportons pour te les donner»

D = [E < A] > E; F = V3; T: [E + A] + E = [3]3

Nous avons inventorié quelques cas de constructions sérielles, qui permettent l'insertion du N/O' entre les constituants verbaux (224). De plus, un spécificatif du type processif *ga* peut s'insérer dans la séquence des verbes. Ces constructions sont caractérisées par:

- 1) un verbe intransitif en première position,
- 2) l'ordre chronologique des procès.

(224) pēr gāa kénbù?ù bí yír gá sàapyê pyè  
 /jour/INDEF/hyène/P.L./se lever/ORI/lièvre/PF + dire/  
 «un jour, l'hyène se leva (et) alla dire au lièvre»  
 (D = A < [A > E]; F = E; T: A + [A + E] = 3 + [3])

Les mêmes constituants verbaux pourront donner lieu à une séquence de propositions:

(225) pēr gāa kénbù?ù bí yìr má gá sàapyê pyè  
 /jour/INDEF/hyène/P.L./PF + se lever/puis/ORI/lièvre/PF + dire/  
 «un jour, l'hyène se leva et alla dire au lièvre»

### 3.6.5. Construction sérielle à (N/O) V1 V2 V3 V4

Dans les séquences à quatre verbes les relations s'instaurent en général entre les deux couples de constituants:

(226) sàapyê ñ dūr yí gá yèr  
 /lièvre/SD/de.nouveau/sortir/ORI/PF + s'arrêter/  
 «le lièvre ressortit, alla s'arrêter»  
 D: [A > E] > [A > E]; F: [E]; T: [A] + [E] = [1]3[1]

(227) kē fēr syá dyé tēr rā yě  
 /il/détacher/recevoir/entrer/PF + partir/moi/chez/  
 «il s'est dissous et a disparu en moi» (la réponse de l'hyène qui ne veut pas avouer qu'elle a avalé le sel).  
 D: [A] > [E]; F: ?? ; T: [-] + [-] = [2]3[2]

Dans l'exemple ci-dessous, le rapport de détermination s'établit d'abord entre V2 et V3, ensuite entre ce couple indiqué par [] et V1, et en dernier lieu entre l'ensemble (..) et V4:

- (228) pē tūʔūfwā ñ pē yée wáã bá tà  
 /leur/père/SD/les/appeler/rassembler/venir/PF + poser/  
 «leur père les appela à venir se rassembler»  
 D: (A > [E < A]) > E F: V2 T: A+ [E-A] + E = (3[2])3

### 3.6.6. Construction sérielle à (N/O) V1 V2 V3 V4 V5

Les séquences à cinq verbes sont rares. Les relations entre les constituants en présence sont les mêmes que celles énumérées ci-dessus.

- (229) ..wlāʔá nāʔā kē kwèè tēgē yǎŋ lè wáã  
 ..brousse/boeuf/il/courber/descendre/regarder/mettre/IMP + envoyer/  
 «..que le buffle se courbe très bas et regarde en avançant (sa tête)»  
 D: [E < A] > E < [A > E]; F: V3; T: [-]-[-] = [2] 2 [2]

### 3.7. Conclusion du système verbale

Le système verbal en kar est un système de plus en plus complexe au fur à mesure que les déterminants s'organisent autour de la notion de procès. Les différents niveaux de détermination que nous avons étudiés sont

- 1) la dérivation
- 2) le verbant
- 3) les spécificatifs verbaux
- 4) des structures syntagmatiques exprimant des valeurs aspectuelles et modales
- 5) la construction sérielle

A l'intérieur de ce système, nous distinguons d'une part le constituant verbal (simple ou complexe) et de l'autre les spécificatifs verbaux.

Le constituant verbal relève de la prédication. Il est constitué de trois éléments: le lexème, le dérivatif verbal et le verband. Le lexème traduit la valeur sémantique du procès. Il est le point de départ dans l'organisation du constituant verbal. Il peut facultativement être élargi par un dérivatif. Cet ensemble est désigné comme base verbale. A celle-ci s'ajoute le verband. Le rôle du verband dans le constituant est fondamental, car c'est lui qui donne au verbe le statut de constituant syntaxique et l'accès au dicible. Il est le morphème majeur du constituant monofonctionnel.

Cependant, pour pouvoir être inséré dans l'énoncé, il a besoin d'être accompagné de déterminants, c'est-à-dire de spécificatifs verbaux. Ceux-ci se divisent en actualisateurs, aspecto-temporels et processifs. La présence des actualisateurs est nécessaire pour assurer l'insertion du constituant verbal dans l'énoncé. Ils sont, en kar, étroitement associés aux verbands. Les aspecto-temporels spécifient le procès soit en le situant par rapport à l'instant de l'énonciation (valeur temporelle), soit en l'envisageant dans son développement (valeur aspectuelle).

Les processifs, troisième catégorie des spécificatifs, se distinguent en plusieurs points des actualisateurs et aspecto-temporels. Faisant partie de l'inventaire des bases verbales, ils sont susceptibles d'être des bases dérivées et de plus, ils connaissent la variation tonale distinguant le perfectif et l'imperfectif du potentiel et de l'impératif. Ils peuvent eux-même assumer la fonction prédicative dans l'énoncé. En tant que processifs, leur rôle est de spécifier «le procès en tant que «processus», c'est-à-dire en l'associant à l'idée d'une évolution dynamique» (Bonvini, 1992, page 24).

Dans le schéma ci-dessous se trouve indiqué la position de tous les spécificatifs par rapport au constituant verbal simple. Nous y avons également fait la différence entre les morphèmes obligatoirement présents (notés +) et ceux dont la présence est facultative (notés +/-):

### systeme verbal du kar

S P E C I F I C A T I F S				C O N S T I T U A N T	
+	+/-	+/-	+/-	+	+
(N/S) Actualis.	Aspecto-Temp.	Processifs	Aspecto-Temp.	(N/O) BV + Verban	
	ordre 3		ordre 1 + 2 <sup>19</sup>		

Dans le tableau suivant, nous avons résumé toutes les combinaisons des verbants et des morphèmes spécificateurs de type actualisateur (= ACT) et aspecto-temporel (= A-T) existant dans un énoncé simple en kar. Nous n'y avons pas inclus les processifs, car il ne nous est pas possible d'établir leur combinatoire exacte avec les verbants et les autres catégories de spécificatifs.

	ACT A-T Verban	ACT A-T IO Verban
IRREEL	gā nē..POT + BV	
	éloigné gā bà..POT + BV	gā bà nāā n̄ POT + BV
POTENTIEL	proche gā.....POT + BV	gā nāā n̄ POT + BV
INJONCTIF	(N/S)..IMP + BV	(N/S).nāā n̄ IMP + BV
IMPERFECTIF		N/S + ' n̄ IPF + BV
PERFECTIF	∅.....PF + BV	
DUREE + PASSE		- + nāā n̄ IPF + BV
PASSE RECENT	nē.....PF + BV	nē nāā n̄ IPF + BV
PASSE GENERAL	bá.....PF + BV	bá nāā n̄ IPF + BV
PASSE LOINTAIN	bíi.....PF + BV	bíi nāā n̄ IPF + BV

<sup>19</sup> L'ordre des aspecto-temporels dans l'énoncé est fixe. Nous avons numéroté leur position 1 - 3 en raison de leur proximité par rapport au constituant verbal. Le 1er ordre comprend *nāā* «durée», le 2ème ordre [TM] «passé» et le 3ème ordre *bā* «éloigné», *nē* «passé récent», *bá*.

En raison de l'inventaire limité des aspecto-temporels, nous avons également inclu dans notre description ceux qui apparaissent uniquement dans une séquence de deux propositions. Dans le tableau ci-dessous, nous donnons leur combinatoire avec les verbants et les actualisateurs:

HABITUEL N/S + ' nè PF + BF      N/S + ' nè nàā ñ IPF + BV

CONTINUATIF                              N/S + ' níi ñ IPF + BV

De plus, nous avons relevé un certain nombre d'aspects et de valeurs modales qui s'expriment par une forme syntagmatique, à savoir une construction sérielle ou une séquence de propositions (cf. 3.5.)

Le constituant verbal complexe (c'est-à-dire la construction sérielle) peut comporter au moins jusqu'à cinq verbes en juxtaposition directe. Les relations entre les verbes expriment soit la simultanéité (3.6.2.), soit l'ordre chronologique (3.6.3.) des procès. L'inventaire des verbes existant dans ces constructions est ouvert. La quasi-totalité des verbes peut apparaître dans une telle séquence. Leur emploi dans les textes contribue surtout à un développement dynamique des procès en présence.

De plus, un nombre plus restreint de verbes peut assumer une fonction auxiliative (cf. 3.6.1.). Nous avons préféré les inclure dans la description des constructions sérielles, plutôt que de les ranger dans les spécificatifs de type processif dont ils se distinguent puisqu'ils prennent soit un objet, soit le verbant.

Un décompte de l'utilisation des constructions sérielles sur un échantillon de 500 propositions a donné le résultat suivant:

verbe simple	62,80%
verbe simple + processif	12,52%
construction sérielle	24,68%

Cette répartition montre qu'un nombre considérable (c'est-à-dire un quart) des procès sont exprimés par une séquence de plusieurs verbes. Ceci indique l'importance de cette structure pour le locuteur karaboro. Les 24,68% se divisent de la manière suivante:

V1 V2	17,2%
V1 V2 V3	5,61%
V1 V2 V3 V4	1,68%
V1 V2 V3 V4 V5	0,19%

Le nombre de verbes existant dans une seule séquence est inversement proportionnel à leur utilisation effective.

## 4. LE NOMINAL

Le nominal assume toute fonction syntaxique autre que celle de prédicat. Il comporte une base et un morphème majeur suffixé qui est le nominant. C'est ce dernier qui donne au constituant l'aptitude à la plurifonctionnalité. La structure du nominant est organisée en système, appelé «système de classes» (Bonvini, 1988, p. 115).

Le nominal en kar se présente sous quatre formes:

- 1) nom (constituant à base simple, dérivée ou composée)
- 2) syntagme (formé de deux constituants en rapport de détermination ou d'association)
- 3) pronom (substitut du nom ou du syntagme)
- 4) numéral (comporte des similitudes structurelles avec le nom et le syntagme).

Les différentes formes du nominal entretiennent entre elles une relation hiérarchique. Cette hiérarchisation est basée sur le rapport que chacune entretient avec le nom. Le syntagme, le pronom et le numéral présupposent le nom. La relation entre syntagme et nom est une relation interne car le syntagme inclut le nom comme un de ses éléments constitutifs. La relation du pronom au nom est une relation externe en tant que substitut du nom et du syntagme. Le numéral entretient également une relation externe au nom, puisqu'il relève du nom et du syntagme de par son organisation interne.

L'étude du nominal débutera par l'examen du nominant tel qu'il apparaît dans le constituant simple, et se poursuivra par l'étude successive des différentes formes du nominal.

## **4.1. Le nominant**

En kar, les morphèmes marqueurs du constituant nominal forment un système qui caractérise tous les nominaux et qui est à l'origine d'un accord en classe à travers l'énoncé. Ce système constitue un ensemble de six nominants répartis en trois couples en opposition binaire. «Cette organisation implique deux réalités, distinctes mais concomitantes: d'une part, l'existence de nominants en tant que marques spécifiques du nominal destinées à le rendre apte à la plurifonctionnalité, d'autre part l'existence d'oppositions de type binaire entre les nominants en relation avec une valeur sémantique spécifique, ici de nombre. Nous désignerons la première réalité par le terme de «classe» et la seconde par le terme de «genre» (Bonvini, 1988, page 121).

Dans notre étude du nominant nous procéderons comme suit: Nous exposerons d'abord le système des nominants ainsi que sa structure syllabique. Comme sa suffixation à la base nominale donne lieu à de nombreux processus morphophonologiques, cet exposé exige un travail heuristique préalable permettant la délimitation des bases nominales et des suffixes.

Ensuite nous traiterons des trois genres. Dans cette partie nous serons amené à examiner pour chaque genre les différentes formes manifestes attestées. Nous commencerons par les items en opposition binaire de nombre et nous examinerons ensuite les items qui sont en dehors de l'opposition de nombre.

Nous terminerons cette étude par l'examen des valeurs sémantiques des genres nominaux.

### **4.1.1. Système des nominants**

Avant de montrer le système des nominants, nous présenterons la démarche heuristique employée pour délimiter base nominale et suffixe et pour faire l'inventaire des nominants.

## a) La forme des bases nominales

Nous avons d'abord regroupé les noms en couple de singulier et pluriel afin de **délimiter les bases** et les nominants:

### singulier/pluriel

- |                     |                          |
|---------------------|--------------------------|
| (1) pũũ/pãm         | «chien/chiens»           |
| (2) kyɔ̄/kyãm ~ kyã | «femme/femmes»           |
| (3) ñbwà/ñbàa       | «moutons/moutons»        |
| (4) bā?ā/bār        | «bouillie/bouillies»     |
| (5) dīgì/dìr        | «nourriture/nourritures» |
| (6) drà?à/drèε      | «endroit/endroits»       |
| (7) ñsyãñ/ñsyãy     | «cheval/chevaux»         |
| (8) fáì/fá?à        | «tissu/tissus»           |
| (9) kãĩ/ká?à        | «canne/cannes»           |
| (10) námĩi/námì?i   | «corde/cordes»           |

Il ressort de ces couples de singulier/pluriel que le nominant est suffixé à la base nominale. Ceci peut être montré pour les exemples 4, 5, 8, et 10 où CV- ou CVCV- en initiale ont la même forme pour le nom singulier comme pour le nom pluriel, c'est-à-dire *bā-* (4), *dì-* (5), *fá-* (8) et *námĩ-* (10).

Dans plusieurs couples, nous trouvons des formes amalgamées soit pour le singulier (1), soit pour le pluriel (6), soit pour les deux (2, 3), ainsi la comparaison singulier/pluriel ne suffit pas dans tous les cas pour l'analyse de la base et des suffixes.

Pour les noms à formes amalgamées, nous avons ensuite fait ressortir la base nominale à l'aide d'un nom composé de type épithétique. Ceci nous donne une base nominale CV pour

(2) kyā̄ «femme»                      kyā̄ ~ kyā̄m̄ «femmes»

(11) kyā̄ȳ̄ «belle femme»      kyā̄ȳ̄m̄ «belles femmes»

CV: kyā̄- («y» représente le trait de palatalisation)

et une base nominale CCV *drà-* pour:

(6) dràʔà «endroit»                      drèε «endroits»

(12) drà̄ȳ̄ʔū̄ «bel endroit»              drà̄ȳ̄r̄ «beaux endroits»

et une base nominale CVC *pān-* pour:

(1) pū̄ «chien»                              pām̄ «chiens»

(13) pā̄nȳ̄ «beau chien»                  pā̄nȳ̄m̄ «beaux chiens»

Les **bases nominales** monosyllabiques constatées dans les trois genres sont de structure CV- (11), CCV- (12) et CVC- (13), auxquelles peuvent s'ajouter en initiale soit CV- (exemple 10), soit une nasale syllabique (exemples (3 et 7). Les structures syllabiques des bases nominales qui engendrent des types différents de processus morphophonologiques sont les bases: CV, CCV et CVC. Ainsi CVCV et NCV peuvent être traitées avec CV.

## b) La forme des suffixes

Pour détecter la forme des suffixes, nous avons premièrement observé les suffixes à partir de couples singulier/pluriel qui permettent l'isolation de la base. Ainsi pour les exemples ci-dessous, les formes manifestes des suffixes sont: *ʔa-/r* (4), *-gi/-r* (5), *-i/-ʔà* (8), *-ĩ/-ʔà̄* (9) et *-i/-ʔì* (10). La comparaison des suffixes de singulier *-ʔa* (4) et *-gi* (5) d'une part et des suffixes de pluriel *-à* (8), *-à̄* (9) et *-ì* (10) d'autre part avec leurs bases nominales respectives permet de tirer la conclusion que ces suffixes ont les mêmes formes de base et que la différence manifeste est la conséquence de l'harmonie vocalique entre base et suffixe. Ainsi, même dans les cas où le découpage base/nominant est possible à partir d'un couple singulier/pluriel, la forme d'un suffixe ainsi isolé ne correspond pas nécessairement à sa forme de base.

Deuxièmement, nous avons regroupé les noms en couples singulier/pluriel accompagnés du **déterminant à valeur «définie»** (nous les numérotons 1a - 10a pour faciliter la comparaison avec le premier tableau):

**DETERMINANT + NOM**

(1a) ū p̄ũ/p̄ p̄m̄	«le chien/les chiens»
(2a) ū kȳɔ̄/p̄ kȳm̄ ~ kȳ	«la femme/les femmes»
(3a) ū n̄bw̄/p̄ n̄b̄a	«le mouton/les moutons»
(4a) k̄e b̄ā?ā/t̄e b̄ā	«la bouillie/les bouillies»
(5a) k̄e d̄ìḡi/t̄e d̄ìr	«la nourriture/les nourritures»
(6a) k̄e dr̄à?à/t̄e dr̄è	«le lieu/les lieux»
(7a) k̄e n̄sȳāŋ/t̄e n̄sȳāy	«le cheval/les chevaux»
(8a) l̄e f̄āi/k̄e f̄á?à	«le tissu/les tissus»
(9a) l̄e k̄āi/k̄e k̄á?à	«la canne/les cannes»
(10a) l̄e n̄ám̄ii/k̄e n̄ám̄i?i	«la corde/les cordes»

Il ressort de ce tableau que les déterminants à valeur définie sont organisés en trois couples exprimant l'opposition entre singulier et pluriel (u/pe: 1 à 3, ke/te: 4 à 7, le/ke: 8 à 10). La structure syllabique de ces déterminants est CV à l'exception du singulier 1a à 3a, qui est *u*. Dans les déterminants CV, c'est toujours la consonne initiale qui oppose la forme du singulier et la forme du pluriel: k- et t- pour 4 à 7, l- et k- pour 8 à 10 et u et p- pour 1 à 3. Ces consonnes et la voyelle *u* sont les marques des classes nominales.

A la structure du déterminant correspond celle du pronom substitutif. Ce paradigme est également organisé en trois couples exprimant l'opposition singulier/pluriel. Voici à titre de comparaison, les pronoms se substituant aux noms ci-dessus:

(14)

ū/pē «il/ils» se substituent à chien, femme, mouton (1a-3a)

kē/tē «il/ils» se substituent à bouillie, nourriture, lieu, cheval (4a-7a)

lē/kē «il/ils» se substituent à tissu, canne, corde (8a-10a)

Comme tous les noms en kar sont représentés par un de ces six pronoms (14) et qu'ils peuvent être facultativement accompagnés par un de ces six déterminants (1a-10a), on peut conclure que le système du nominant en kar est constitué de six formes réparties en trois couples d'opposition binaire. Il s'agit donc d'une langue à trois genres binaires.

Cette conclusion se base sur l'égalité entre le nombre des nominants et le nombre des déterminants/pronoms substitutifs. Cette égalité est également attestée dans d'autres langues senoufo (voir Laughren, 1973, page 17 et Carlson, 1990, pages 133 et 269).

Le tableau ci-dessous contient le paradigme du déterminant à valeur définie/pronom substitutif dans la colonne de gauche et les formes des nominants suffixés dans la colonne de droite. La différence essentielle entre les deux paradigmes est le voisement de la consonne initiale.

	DETERMINANT DEFINI PRONOM SUBSTITUTIF		N O M I N A N T	
	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
genre 1	u	pe	/-w ~ -u/	/-mè/
genre 2	ke	te ~ re	/-ge/	/-re/
genre 3	le	ke	/-le/[-i]	/-gè/

Lors de l'adjonction des nominants à la base nominale, nous aurons:

- pour le **genre 1, sg**:

(15) /kyā + u/ > kyṵṵ «femme»

(16) /pān + u/ > pūũ «chien»,

- pour le **genre 1, pl:**

(17) /kyā + mē/ > kyām̄ ~ kyā «femmes»

(18) /pān + mē/ > pām̄ «chiens»,

- pour le **genre 2, sg:**

(19) /sè + ge/ > sègè «mortier»

(20) /drà + ge/ > drà?à «endroit»,

- pour le **genre 2, pl:**

(21) /sè + re/ > sèr «mortiers»

(22) /drà + re/ > drèè «endroits»,

- pour le **genre 3, sg:**

(23) /fá + i/ > fâi «tissu»

(24) /tèn + le/ > tèn «travail»,

- pour le **genre 3, pl:**

(25) /fá + gè/ > fá?à` «tissus»

(26) /tèn + gè/ > têt̂ «travaux»

Dans les langues senoufo qui disposent d'une description du système des genres nominaux, ce système est décrit comme comportant huit classes pour le tyebari (Laughren, 1973, page 17); ou cinq genres, dont trois genres binaires et deux genres unitaires pour le supyire du Mali (Carlson, 1990, page 131) et pour le fodonon de la Côte d'Ivoire (Boutin, 1982, page 6).

En kar, les genres unitaires ont été intégrés dans les formes du pluriel des genres 1 et 2. L'étude des genres nominaux permettra de faire ressortir des traces de ces deux classes.

#### 4.1.1.1. La structure syllabique des nominants

Pour les nominants de structure syllabique -CV, la seule différence avec la forme du pronom substitutif est le voisement de la consonne initiale, ce qui apparaît avec le genre 2:

<i>genre 2</i>	<i>sg.</i>	<i>pl.</i>
pronom substitutif:	ke	te ~ re
nominant:	-ge	-re

Pour le pluriel du genre 1, nous avons été amenée à poser une structure de base -*mè* et non pas -*bè*:

<i>genre 1</i>	<i>sg.</i>	<i>pl.</i>
pronom substitutif:	u	pe
nominant:	-w ~ -u	-mè

et ceci pour les raisons suivantes:

En comparant les dialectes, nous avons pu constater que dans deux villages du parler syëër (Tengrela, Karfiguela), certaines données du genre 1, pl. s'expriment par [-b] à la finale. Dans les parlers *kar* nous n'avons pas pu trouver cette forme. Pour un assez grand nombre d'exemples, la forme /-m/ du suffixe pourrait être le résultat d'un figement entre un lexème CVN- et un suffixe /-be/. Mais le fait qu'il y a aussi des réalisations de [CVm] à partir d'un lexème CV- ne nous a pas permis de retenir cette hypothèse. Aussi considérons-nous /-mè/ comme la forme sous-jacente de ce suffixe pour le dialecte *kar*.

Pour le singulier du genre 3, nous avons été amenée à poser deux formes pour le nominant, dont [i] a la plus grande fréquence (8 - 10) puisqu'il apparaît avec les bases CV.

<i>genre 3</i>	<i>sg.</i>	<i>pl.</i>
pronom substitutif:	le	ke
nominant:	-le [i]	-gè

Malgré cela, nous considérons *-le* comme forme de base de ce suffixe pour les raisons suivantes:

- il apparaît en *klô* «village» qui s'analyse: *kú + le > klô*.
- un suffixe */-le/* existe dans un certain nombre de données du genre 3 *sg.*; il peut être interprété comme le figement d'un adjectif et d'un suffixe (cf. 4.1.2.5.).
- les processus morphophonologiques consécutifs à l'adjonction du suffixe à un lexème de structure CVN- peuvent être décrits de façon analogue aux autres genres en partant d'une forme sous-jacente */-le/* et non pas */-i/*.
- à Labola, village voisin (dialecte kar), ce suffixe s'exprime par [-l]:

	<u>Labola</u>	<u>Tiéfora</u>
(27)	kāl	kāĩ ~ kēẽ «canne»
(28)	lal	lài ~ lèε «grossesse»

#### 4.1.1.2. Perte de la voyelle finale du suffixe

Comme nous venons de le démontrer, la structure de base du nominant suffixé est généralement une forme */-CV/*, et donnerait des noms de structure syllabique CV + CV ou CVCV + CV, ce qui est en accord avec les faits attestés dans d'autres langues senoufo. En kar, il n'y a aujourd'hui qu'un nombre restreint de noms qui se présentent sous la forme CV + CV. Il s'agit uniquement des cas */CV + gV/*:

(29) *dì + ge > dìgì* «nourriture»

Une partie des noms a subi une apocope (perte de la voyelle finale), attestée dans les cas où la consonne en finale du nom est susceptible de pouvoir porter un ton:

(30) dî + re > dîr «nourritures»

(31) tèn + gè > tén̄ «travaux»

Dans d'autres cas, la voyelle finale s'est assimilée à la voyelle du radical:

(32) drà + re > drèè «endroits»

La comparaison avec quelques données du *tyebari* (langue sénoufo de la Côte d'Ivoire), nous permet de formuler une hypothèse en ce qui concerne la perte de la voyelle finale. En *tyebari* des suffixes à valeur définie s'opposent aux suffixes à valeur indéfinie (Laughren Mary, 1973, page 33):

(33)	<b>indéfini</b>	<b>défini</b>
genre 1	sg. bwa-wa «un mouton»	bwa-û «le mouton»
	pl. bwa-be «des moutons»	bwa-bi «les moutons»
genre 2	sg. gba-ga «une maison»	gba-gi «la maison»
	pl. gba-ya «des maisons»	gba-ni «les maisons»

Notons que la consonne des suffixes indique l'appartenance à la classe tandis que les voyelles indiquent l'opposition indéfini/défini.

Le suffixe en *kar* ne désigne que l'appartenance au genre liée en même temps à l'opposition sg./pl. Cette information est également véhiculée par la consonne comme en *tyebari*.

Par contre une opposition comparable à l'opposition indéfinie/définie de Laughren est exprimée à l'aide du déterminant à valeur définie, qui précède le nom sans en influencer la structure syllabique.

Le fait qu'en *kar* la voyelle du suffixe ne comporte pas de valeur sémantique a favorisé soit son assimilation avec la voyelle du radical, soit sa disparition complète.

### 4.1.2. Les genres nominaux

Le système des nominants que nous avons dégagé constitue un ensemble de six formes qui se répartissent en trois couples exprimant l'opposition singulier/pluriel. Nous reprendrons ci-dessous chaque genre et présenterons d'abord les noms pour lesquels cette opposition binaire est attestée en discutant les différentes formes manifestes. Nous nous limiterons essentiellement aux noms simples et aux noms dérivés par suffixation (cf. 4.2.2.2.) et nous ferons également figurer quelques noms d'emprunt pour montrer leur degré d'intégration dans le système des nominants. Pour les noms dérivés par préfixation, nous montrerons leur intégration dans le système des nominants en 4.2.2.3.

Ensuite, nous traiterons des noms qui présentent des écarts par rapport à ce système binaire, c'est-à-dire des noms qui n'ont que soit une forme de singulier, soit une forme de pluriel.

#### 4.1.2.1. Genre 1 à marqueurs u/-u et pe/-mè

L'adjonction des suffixes aux bases est irrégulière et aboutit à une diversité de formes manifestes. Le support phonématique du suffixe a très fortement tendance à disparaître au singulier comme au pluriel.

##### a) Formes du singulier

Le suffixe vocalique du **singulier** /-u/ entre en coalescence avec la voyelle du lexème:

(34) kyā- + -u > kyō̃ «femme»    kyām̃ ~ kyà «femmes».

Dans d'autres cas, il en résulte un amalgame des deux voyelles:

(35) nbá- + -u > nbwà «mouton»    nbàà «moutons».

Ou encore, la voyelle du lexème subit une assimilation totale:

(36) pān- + -u > pũũ «chien»    pām̃ «chiens»

Les exemples ne comportant aucune trace de suffixe au singulier sont de structure CV, CVV ou CCV:

- (37) dyā/dyām̄ «fils sg./ fils pl.»  
 (38) náà/náàm̄ «homme / hommes»  
 (39) flē/flēè «aigle / aigles»

## b) Formes du pluriel

Le suffixe du **pluriel** /-mè/ a également tendance à disparaître.

Après des bases à CVC- ou CV-, le suffixe perd la voyelle finale:

- (40) lān- + -mè > lām̄ «frères»  
 (41) pān- + -mè > pām̄ «chiens»  
 (42) dyā- + -mè > dyām̄ «fils»

Or l'apocope ne concerne pas seulement la voyelle, mais peut être décrite comme suit:

CV + -mè > CVm̄ ~ CVŋ̄ > CV

- (43) pām̄ ~ pāŋ̄ «chiens»  
 (44) kyām̄ ~ kyā «femmes»

Le ton bas du suffixe se rattache à la consonne: /-mè/ > /-m̄/. Le fait que la plupart de ces exemples ont une réalisation alternative: [CVm̄] ~ [CVŋ̄] (43) montre que le processus d'affaiblissement continue. Dans les cas où la consonne nasale a entièrement disparu, le pluriel est marqué par le ton bas final qui témoigne donc de la présence du suffixe (44).

Il s'agit de cas où tout support phonématique des suffixes a disparu et où l'opposition singulier/pluriel est uniquement marquée par le schème tonal.

- (45) náà / nâà ~ náàm̄ «homme / hommes»  
 (46) fwà / fwâ «poisson/poissons»

Ce phénomène apparaît encore dans bon nombre de noms dont la base présente une structure syllabique qui doit également être considérée comme une exception. En voici quelques exemples:

- (47) gbèr / gbêr «lépreux sg./ lépreux pl.»  
 (48) yùʔù / yúʔù «voleur / voleurs»

La consonne finale /r/ ainsi que la séquence /-ʔv/ servent généralement à exprimer le nominant suffixé (genre 2). Or les exemples cités ne peuvent être interprétés de cette manière, puisque ces éléments ne peuvent commuter comme c'est le cas pour les suffixes. *Gbèr* et *yùʔù* doivent donc être considérés comme des bases nominales.

### c) Mots d'emprunt

La majorité des *mots d'emprunt* sont intégrés dans le genre 1. La structure syllabique des emprunts est adaptée aux structures employées dans la langue; c'est-à-dire qu'on a en finale surtout -CVv, -CVN, -CVR et -CVʔv, sans toutefois qu'on puisse attribuer aux consonnes finales et à -ʔv le statut de suffixe. La structure syllabique des données est la même au singulier qu'au pluriel. L'opposition du nombre est uniquement indiquée par le schème tonal:

#### *emprunts du français*

- (49) mùubîr/múubîr «automobile/automobiles»  
 (50) fènètèr/fènéter «fenêtre/fenêtres»  
 (51) tàbâl/tàbâl «table/tables»

Dans certains cas **une seule forme** est attestée, elle est utilisée pour le singulier et le pluriel:

#### *emprunts du français*

- (52) ū kūyār/pē kūyār «la cuillère/les cuillères»

### *emprunts du jula*

(53) ū fātār/pē fātār «le foulard/les foulards»

(54) ū māsākū/pē māsākū «la patate douce/les patates douces»

ou encore, il existe une forme unique qui prend le déterminant du singulier:

### *emprunts du français*

(55) dèfîî/ū dèfîî «vin/le vin»

### **d) Noms hors de l'opposition sg/pl**

En plus, nous avons relevé un nombre relativement restreint de données qui présente un écart par rapport à l'opposition binaire. Il s'agit de cas particuliers qui prennent automatiquement les marques du pluriel:

(56) yîm/pē yîm «lait maternel/le lait maternel»

(57) mîm/pē mîm «farine/la farine»

(58) sêm/pē sêm «huile/l'huile»

(59) sēm/pē sēm «bière de mil/la bière de mil»

(60) tyîm/pē tyîm «médicament/le médicament»

Le contenu sémantique de ces noms correspond à celui de la classe 8 (Laughren) ou du genre 5 (Carlson, Boutin) des langues senoufo; cette classe contient des noms à valeur liquide.

Par rapport à toutes les formes pronominales (substitutif, indéfini, démonstratif, interrogatif), il y a en kar une neutralisation totale entre la classe à valeur «liquide» et le pluriel du genre 1. La seule trace qu'on trouve encore de cette classe est le fait que les suffixes /-m/ de ce groupe ne portent pas le ton bas attesté pour le pluriel du genre 1. Ainsi, on trouve les formes suivantes:

(61) sêm et non pas \*sêm «huile»

(62) yîm et non pas \*yîm «lait maternel»

(63) mîm et non pas \*mîm «farine»

(64) sēm et non pas \*sēm «bière du mil»

(65) tyîm et non pas \*tyîm «médicament»

#### 4.1.2.2. Genre 2 à marqueurs kē/-ge et tē ~ rē/-re

##### a) Formes du singulier

Dans le genre 2, en contraste avec le genre 1, l'adjonction des suffixes aux bases est régulière. Il n'y a qu'un petit nombre de bases CCV- qui se forment sans suffixe au **singulier**

(66) trā + ∅ > trā «pont»      trā + re > trēε «ponts»

(67) flā + ∅ > flā «balai»      flā + re > flēε «balais»

Néanmoins, les formes manifestes de ce groupe sont également le résultat d'une diversité de processus morphophonologiques. Nous en étudierons d'abord les exemples au singulier, puis au pluriel.

##### **CVC- + -ge**

L'adjonction de suffixe /-ge/ à une base CVC- entraîne un amalgame consonantique et la perte de la voyelle finale:

(68) wān- + -ge > wāŋ «feuille»

(69) nēn- + -ge > nēŋ «racine»

(70) yîŋ- + -ge > yîŋ «tête»

##### **CV- ou CCV- + -ge**

De ces combinaisons résultent une assimilation complète de la voyelle et la transformation  $g > ?$  entraînée par tout changement de voyelle:

- (71) sè- + -ge > sègè «mortier»  
 (72) plé- + -ge > plégè «puits»  
 (73) lè- + -ge > lè?ò «eau»  
 (74) trè- + -ge > trè?ò «jambe»  
 (75) là- + -ge > là?à «ventre»  
 (76) drà- + -ge > drà?à «lieu»  
 (77) klù- + -ge > klù?ù «valise»  
 (78) flí- + -ge > flí?ì «patte d'animal»

Il faut toutefois noter que la deuxième modification indiquée ci-dessus (tout changement de la voyelle entraîne que g > ?), ne s'applique pas pour les exemples CV- à voyelles hautes. Ainsi trouve-t-on les formes suivantes:

- (79) dè- + -ge > dègè «nourriture»  
 (80) nàkù- + -ge > nàkùgù «cadavre humain»

## b) Formes du pluriel

L'adjonction du suffixe du **pluriel** à la base nominale présente également une diversité de formes manifestes.

Une base nominale CV- + -re entraîne la perte de la voyelle finale:

- (81) dè- + -re > dèr «nourriture»  
 (82) nàkù- + -re > nàkùr «cadavre humain»  
 (83) sè- + -re > sèr «mortiers»  
 (84) bā- + -re > bār «bouillies»

## CCV- + -re

Les formes manifestes sont le résultat des modifications suivantes:

- perte de consonne (syncope)

- assimilation partielle selon le schéma ci-après:

V1	+	V2		
i-	+	-e	>	ee
u-	+	-e	>	wee
a-	+	-e	>	εε
o-	+	-e	>	wεε

(85) flí- + -re > flèè «pattes d'animal»

(86) klù- + -re > klwèè «valises»

(87) drà- + -re > drèè «lieux»

(88) trò- + -re > trwèè «jambes»

Comme l'indiquent les exemples ci-dessus, la syncope se rencontre après une base CCV-, ce qui indique que la consonne en deuxième position exprimée soit par [r] soit par [l] et la consonne /r/ du suffixe s'excluent mutuellement. C'est ce que souligne encore la variation libre que nous avons entre *klèè ~ kèr* «coquilles».

Outre cette variation libre, nous avons relevé deux exemples avec CCV- au singulier, qui au pluriel se transforment en CVR et non pas en CLV. Il faut toutefois préciser que la voyelle subit un changement, ce qui n'est pas le cas pour les combinaisons de CV + re (voir ex. 81 - 84).

(89) kyri?i/kyèr «noyau/noyaux»

(90) gblí?i/gbêr «reste/restes»

En revanche, nous avons relevé deux exemples à base CV- qui s'expriment au pluriel par un amalgame vocalique et non par un -r final:

- (91) pàʔà/pèè «fléau/fléaux»  
 (92) káʔà/klèè «concession/concessions»

**CVN- + -re**

Lorsque la consonne finale et la consonne du suffixe se prononcent au même point d'articulation, l'assimilation de la consonne accompagnée d'une chute de la voyelle finale entraîne la perte totale du suffixe:

- (93) wān- + -re > wān «feuilles»  
 (94) nēn- + -re > nēn «racines»

**c) Noms hors de l'opposition sg./pl.**

Nous avons également relevé des noms qui représentent un écart par rapport à l'opposition singulier/pluriel. Les noms du premier groupe n'ont qu'**une forme de singulier**. On y trouve:

- (95) kyáà/kē kyáà «lumière/la lumière»  
 (96) fāā/kē fāā «faim/la faim»  
 (97) kāʔā/kē kāʔā «saison sèche/la saison sèche»  
 (98) kānblâ/kē kānblâ «brouillard/le brouillard»

Certains noms de ce groupe sont des *emprunts du jula*:

- (99) drīyēē/kē drīyēē «monde/le monde»  
 (100) kàkyē/kē kàkyē «pardon/le pardon»

Les noms du deuxième groupe n'ont qu'**une forme de pluriel**:

- (101) kār/tē kār «viande/la viande»

- (102) fār/tē fār «boue/la boue»  
 (103) kūr/tē kūr «kapok/le kapok»  
 (104) n̄tēn/tē n̄tēn «fer/le fer»  
 (105) n̄yṛ/tē n̄yṛ «paille/la paille»

Le contenu sémantique de ces données correspond à celui de la classe 7 (Laughren) ou du genre 4 (Carlson, Boutin) des langues senoufo. Il s'agit d'une classe comportant essentiellement des masses.

La comparaison des classes 4 et 7 du tyebari (Laughren, 1973, page 17) avec la classe 4 du kar donne le résultat suivant:

	<u>suffixe de classe</u> (= nominant)	<u>particule de classe</u>
<u>tyebari</u>	4 .....ni	yi
	7 .....ri	ti
<u>kar</u>	4 ../-re/	te~re

Les nominants en kar ont retenu pour le pluriel du genre 2 (= classe 4) la consonne de la classe 7 du tyebari [-ri], tandis que la consonne de la classe 4 [-ni/yi] étant plus faible, a presque disparu.

En ce qui concerne les suffixes en kar, seuls les noms à **base nominale CVN-** ont encore retenu la forme /yV/. En effet, un groupe relativement large contenant une base nominale CVN- ont une forme qui se termine en /y/:

- (106) ntân- + -ye > n̄tây/tē n̄tây «chaussures/les chaussures»  
 (107) yín- + -ye > ȳy/tē ȳy «têtes/les têtes»

#### 4.1.2.3. Genre 3 à marqueurs lē/-le[-i] et kē/-gè

Dans le genre 3 comme dans le genre 1, le schème tonal permet de distinguer le singulier du pluriel. L'affaiblissement des supports syllabiques du nominant suffixé s'en trouve accéléré.

### a) Formes du singulier

Rappelons que la forme de base de ce suffixe est /-le/, mais qu'actuellement dans le parler de Tiéfora il s'exprime par [-i] dans la plupart des cas.

*Bases CVC- + -le:*

(108) pèn- + -le > pèn «grenier en paille»

(109) tèn- + -le > tèn «travail»

Dans le parler de Labola, nous trouvons des formes CVL qui sont issu d'une base CV-:

(110) là- + -le > làl «grossesse»

(111) kâ- + -le > kâl «bâton»

Dans le parler de Tiéfora, les formes issues d'une base CV- ou CVCV- sont le résultat de l'adjonction de la variante [-i] du suffixe. Dans ce contexte, nous trouvons les cas suivants:

- simple juxtaposition:

(112) námī- + -i > námīi «corde»

- pour Cu- transformation en labialisation

(113) bù- + -i > bwì «gourde»

- coalescence facultative de la voyelle /a/ avec le suffixe

(114) fwà- + -i > fwàì ~fwèè «dette»

- assimilation progressive de la nasalisation vocalique

(115) yĩ- + -i > yĩĩ «foie»

De plus, nous avons relevé un petit nombre de noms qui apparaissent **sans suffixe au singulier**, ce qui revient à la disparition complète du suffixe. Ces données comportent dans tous les cas des bases CCV-:

- (116) flè + Ø > flè «flûte»
- (117) n̄blē + Ø > n̄blē «fruit de liane»
- (118) m̄lâ + Ø > m̄lâ «nez»
- (119) trâ + Ø > trâ «manche»
- (120) yrâ + Ø > yrâ «âme»
- (121) yrâ + Ø > yrâ «sein»

### b) Formes du pluriel

Pour le genre 3, le suffixe du **pluriel** /-gè/ ayant la même structure syllabique que suffixe du singulier du genre 2 (à l'exception du ton), nous pouvons nous attendre à retrouver les mêmes réalisations dans des contextes correspondants. Ainsi les altérations constatées lors de l'adjonction à une base CVN- sont-elles identiques à celles constatées pour le singulier du genre 2:

- (122) pèn- + -gè > pêt̄ «greniers en paille»
- (123) tèn- + -gè > têt̄ «travaux»

De même, l'adjonction du suffixe /-gè/ aux bases **CV-** et **CCV-** est accompagnée d'une assimilation complète de la voyelle et de la transformation  $g > ?$  entraînée par tout changement de la voyelle. Remarquons que la deuxième modification s'applique aussi si la voyelle du lexème CV- est /i/ ou /u/, ce qui n'est pas le cas pour le genre 2:

- (124) námī- + -gè > námì?ì «cordes»
- (125) bù- + -gè > bú?ù` «gourdes»
- (126) fwà- + -gè > fó?ò` «dettes»
- (127) sákwā- + -gè > sákù?ù` «paniers»

Remarquons que l'adjonction d'un suffixe entraîne un changement supplémentaire pour les exemples à base /Cwa-/ (consonne labialisé suivie de /a/). /Cwaʔa/ n'étant pas attesté, /Cwa/ > /Co/ (126) et en contexte nasalisé /Cũ/(127). (Avec les voyelles nasales, le coup de glotte n'apparaît que dans les contextes de /ĩ, ã/.)

Comme nous l'avons déjà exposé ci-dessus, ce sont les bases nominales CCV- qui entraînent un processus d'affaiblissement plus prononcé. Rappelons qu'au singulier, nous avons constaté une disparition complète du suffixe. Au pluriel on note les altérations suivantes:

- affaiblissement de la consonne (g > ŋ)

- perte de la voyelle finale après consonne nasale

(128) flè- + -gè > flêŋ «flûtes»

(129) n̄blē- + -gè > n̄blêŋ «fruits de liane»

(130) m̄lâ- + -gè > m̄lâŋ «nez»

(131) trâ- + -gè > trâŋ «manches»

(132) yrâ- + -gè > yrâŋ «âmes»

(133) yrâ- + -gè > yrâŋ «seins»

Cette hypothèse explique le /ŋ/ à la finale comme résultant d'un processus d'affaiblissement de la consonne /g > ŋ/. Notons que dans tous les autres contextes le /ŋ/ à la finale s'explique par /CVN- + -ge/ Cette explication n'est pas possible ici, étant donné que le singulier correspondant se réalise sans suffixe pour *fle* «flûte» et que ces exemples ne portent aucune trace d'une consonne nasale en finale.

La deuxième possibilité, celle qui consiste à considérer le /ŋ/ comme le figement de la nasalité de la voyelle de la base nominale et de la consonne du suffixe, doit également être écartée, pour les raisons suivantes:

- la voyelle /e/ dans *flè* n'est pas nasalisée

- la nasalisation de la voyelle de la base n'influence pas la consonne, mais la voyelle du suffixe:

(134) kâ- + -gè > ká?â «cannes».

N'ayant pas trouvé d'autres explications d'ordre phonologique, il semble que l'hypothèse proposée ci-dessus soit la plus cohérente pour le corpus en question.

Comme pour le genre 1, nous avons relevé un groupe de noms où l'opposition singulier/pluriel ne se distingue que par le ton. En voici quelques exemples:

(135) dyèε/dyêè «année/années»

(136) kēε ~ kâi/kêè ~ kâi «affaire/affaires»

(137) kī?i/kī?i «cuisse/cuisses»

(138) tyè?è/tyé?è «insulte/insultes»

### c) Noms hors de l'opposition sg/pl

Les écarts par rapport à l'opposition binaire sont très rares pour le genre 3. Quelques uns ont une forme unique de singulier:

(139) kádyè/le kádyè «corps/le corps»

d'autres une forme unique de pluriel:

(140) syèè/ke syèè «mil/le mil» (= céréale)

(141) nsîi/ke nsîi «reins/les reins»

#### 4.1.2.4 Suffixe à valeur diminutive

Un certain nombre de lexèmes du genre à pronoms *le/kè* s'associe aux «suffixes» /-le/ et /-bē?è/:

(142) yîndē/yînbē?è [yîmbē?è] «orteil/orteils»

(143) yūndē/yūnbē?è [yūmbē?è] «couteau/couteaux»

(144) kāndē/kānbē?è [kāmbē?è] «chemin/chemins»

(145) wálè/wábè?è «cauri/cauris»

On trouve aussi ce suffixe fonctionnant comme qualificatif signifiant «diminutif, petit» qui peut s'associer aux bases nominales de chacun des trois genres. On obtient alors les formes suivantes:

genre (146)

1 pūū/pām «chien/chiens»

3/2 pāāndē/pānbīr «chien maigre/chiens maigres»

(147)

2 ká?à/kléè «concession/concessions»

2 kágè/kábīr «petite concession/petites concessions»

2 wāŋ/wān «feuille/feuilles»

2 wāngē/wānbīr «petite feuille/petites feuilles»

(148)

3 gbāi/gbá?à «canari/canaris»

3 gbāālē/gbāābē?è ~ gbāābīr «petit canari/petits canaris»

Dans les villages Kangounaba et Boussara, *bē?è* est aussi prononcé *bī?i*. De plus, nous avons trouvé dans ces villages des gens qui prononcent:

(149) kágbè «petite concession»

(150) gbāāblè «petit canari»

Cela laisse supposer que *-lē* et *-bīr/-bē?è* sont le résultat d'un amalgame figé entre un qualificatif *b(i)* et un nominant. La présence de *-lē/bē?è* implique pour les

exemples du genre 1 (146) un changement du genre; ils apparaissent uniquement avec les nominants des genres 2 et 3:

	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
genre 2	b-ge > gbe > gē	bi-r > bīr
genre 3	b-le > ble > lē <sup>20</sup>	bi-ge > bīʔi ~ bēʔè

Notons que la présence du qualificatif *-bī* est encore manifeste dans les formes du pluriel *-bīr/-bēʔè ~ -bīʔi* mais pas dans les formes du singulier.

**Conclusion:** Une base nominale de n'importe quel genre peut s'associer avec *-lē* et *-bīʔi ~ -bēʔè* et former ainsi un nom composé de type épithétique.

De plus, ces éléments s'associent à un groupe de bases nominales du genre 3 (142 à 145) qui ne peuvent se combiner à un autre suffixe de classe. La commutation est possible seulement avec un qualificatif:

- (151) yūndē/yūnbēʔè «couteau/couteaux»
- (152) yūngbâŋ/yūngbây «grand couteau/grands couteaux»
- (153) kāndē/kānbēʔè «chemin/chemins»
- (154) kāngbâŋ/kāngbây «route/routes»

Nous pouvons donc dire que ces éléments fonctionnent comme nominants par rapport à ce groupe de noms, bien qu'ils soient à l'origine un amalgame figé d'un qualificatif et d'un nominant.

#### 4.1.3. Valeurs sémantiques du système des nominants

Nous avons vu ci-dessus que le système des nominants permettait de subdiviser la totalité des bases nominales en trois sous-ensembles ou genres. Ainsi une base nominale peut-elle s'associer à deux suffixes pour former une opposition singulier/pluriel. Un tel sous-ensemble ou genre regroupe en général des données

---

<sup>20</sup> La forme *-le* est également employée comme diminutif des noms propres: Syepwa > Syepwale.

contenant des valeurs sémantiques telles que «êtres humains», «animaux» etc. Comme le kar n'a que trois genres binaires, ce système ne permet pas une très grande différenciation.

Outre les humains, le **genre 1** comprend les petits animaux et les emprunts. Cette façon de faire se rencontre dans d'autres langues voltaïques (MANESSY G. , 1975, *Les langues Oti-Volta*, p. 89: «Des noms d'emprunt, désignant ou non des animés, sont fréquemment insérés dans les classes \*u et \*ba».).

La valeur sémantique du **genre 2** est «augmentative», celle du **genre 3** est «diminutive», différenciation appuyée sur le fait que les grands objets (maison, concession) font partie du genre 2 et les petits objets (calebasse, gourde) du genre 3. De même les parties du corps: «tête, bras, jambe» font partie du genre 2, mais «nez, doigt, doigt de pied» sont intégrés dans le genre 3.

De plus, nous avons une opposition de valeur augmentative - diminutive, obtenue par la présence ou l'absence du dérivatif nominal /l/ à valeur augmentative (cf. 4.2.2.1.) Nous pouvons observer que les bases simples (valeur diminutive) se combinent avec les suffixes de genre 3:

(155) gbá + ì/gbá + ?à      «canari/canaris»

(156) kà + ì/kà + ?à      «canne/cannes»

et les bases dérivées (valeur augmentative) avec les suffixes du genre 2:

(157) gb-l-á + ?à/ gb-l-éè      «jarre/jarres»

(158) k-l-à + ?ã /k-l-èè      «gros bâton/gros bâtons»

#### 4.1.3.1. Valeurs dérivatives des nominants

Le contenu sémantique des trois genres nominaux ayant été ainsi défini dans les grandes lignes, il reste à savoir si le locuteur kar dispose d'un certain choix dans le paradigme des nominants, c'est-à-dire si plusieurs noms peuvent être dérivés à partir d'une base nominale par simple substitution du nominant. Il y aurait alors lieu de distinguer la valeur dérivative des nominants de leur contenu sémantique.

Nous avons relevé un nombre très restreint de lexèmes nominaux qui peuvent non seulement s'associer à deux suffixes pour former des oppositions singulier/pluriel, mais encore à un troisième suffixe, ce qui véhicule une triple opposition de singulier - pluriel dénombrable - pluriel indénombrable (masse) ou état. En voici des exemples:

singulier	pluriel dénombrable	masse/état <sup>21</sup>
genre 1: (159) «esclave» yáānpuāi	yáānpà	yáānpār «esclavage»
genre 2: (160) «arbre de néré» n̄nòŋ	n̄này	n̄nàn «farine de néré»
genre 3: (161) «noix de karité» n̄dūi	n̄dū?ū	n̄dūr «karité pilé»
(162) «tige» n̄duāi	n̄dōŋ	n̄dōr «masse de tiges»

Nous avons également relevé un exemple du genre 1 qui peut de plus se combiner avec le nominant du genre 2, singulier:

(163) dyā/dyā + m̄ «fils sg./fils pl.» (genre 1, sg/pl)

(164) dyō + ?o «homme (péjoratif)» (genre 2, sg)

Il nous semble possible d'interpréter *dyō-* comme base dérivée: *dyā-* + *dérivatif* > *dyō-*. Ainsi le nominant du genre 2 singulier n'aurait-il pas en lui-même une fonction dérivative; ce serait plutôt la base dérivée qui nécessiterait son emploi (voir aussi (155 - 158), base dérivée à valeur augmentative).

Enfin, il reste à mentionner les suffixes *-lē/-bē?è ~ bī?i*, qui, eux, peuvent se combiner avec des lexèmes nominaux appartenant à n'importe lequel des trois genres nominaux:

<sup>21</sup> Selon 4.1.2.2. ces exemples peuvent être considérés comme vestiges de la classe 7 des langues senoufo (M. LAUGHREN, 1973, p. 17).

genre (165)

- |     |                 |                               |
|-----|-----------------|-------------------------------|
| 1   | pū̄/pām̄        | «chien/chiens»                |
| 3/2 | pā̄andē/pā̄nbīr | «chien maigre/chiens maigres» |

(166)

- |   |              |                                         |
|---|--------------|-----------------------------------------|
| 2 | ká?à/kléè    | «concession/concessions»                |
| 2 | kágè/kábīr   | «petite concession/petites concessions» |
| 2 | wāŋ/wān      | «feuille/feuilles»                      |
| 2 | wāngē/wānbīr | «petite feuille/petites feuilles»       |

(167)

- |   |                           |                               |
|---|---------------------------|-------------------------------|
| 3 | gbáì/gbá?à                | «canari/canaris»              |
| 3 | gbáâlè/gbáãbè?è ~ gbáãbīr | «petit canari/petits canaris» |

Comme nous l'avons démontré ci-dessus (cf. 4.1.2.4.) *-lē/-bē?è* etc. sont des amalgames d'un nominant et d'un qualificatif. La valeur diminutive/péjorative de ce groupe de noms est donc due à la présence du qualificatif et non pas à celle du nominant.

Il s'ensuit que la fonction dérivative n'est pas totalement absente du système des nominants<sup>22</sup>, mais qu'elle n'est un procédé ni conscient, ni motivé<sup>23</sup>. C'est ce que souligne le fait que des lexèmes adjectivaux sont utilisés pour exprimer des valeurs qui, dans les langues à classes, sont fréquemment exprimées par des nominants.

---

<sup>22</sup> Fait qui a déjà été affirmé par G. Manessy (1971, page 119) pour le groupe des langues senoufo.

<sup>23</sup> Si on n'en trouve guère de vestiges dans le système des nominants, il faut cependant mentionner, que le pronom substitutif peut être utilisé à cet effet. Aussi employer le pronom du genre 2 pour un être humain est-il une grande insulte.

### 4.1.3.2. Conclusion

Le système des nominants généralement attesté pour le groupe senoufo est selon les auteurs un système de trois genres binaires et deux genres unitaires (Carlson, 1990 et Boutin 1982) ou un système de huit classes (Laughren 1973). En kar, le système des genres nominaux ne comporte que trois genres binaires. La réduction concerne les genres 4 et 5, qui sont des genres unitaires ou les classes 7 et 8. Concernant le nominant suffixé à la base nominale, nous avons encore pu repérer des vestiges de ces deux classes. Grâce à ces vestiges, nous pouvons constater que le genre 4 (ou la classe 7) a été, en kar, intégré dans le pluriel du genre 2 et le genre 5 (ou la classe 8) dans celui du genre 1.

Cette intégration, totale pour le déterminant à valeur définie et toutes les formes pronominales, est partielle pour le nominant suffixé. Elle a laissé les traces suivantes: dans le pluriel du genre 1 seul le groupe à valeur «liquide» n'est pas marqué d'un ton bas à la finale. Dans le pluriel du genre 2, le suffixe /-re/ du genre 4 a pour une grande partie supplanté le suffixe /ni ~ yi/, qui est le suffixe original de cette classe. Néanmoins, un certain nombre de noms à base CVN- ont retenu la forme ancienne.

De plus, nous avons constaté que dans les cas rares où des noms du genre 2 s'associent à un troisième suffixe pour exprimer la triple opposition de singulier/pluriel dénombrable/masse, la langue a retenu l'ancien suffixe du pluriel du genre 2 pour exprimer le pluriel dénombrable. En voici des exemples:

singulier	pluriel dénombrable	masse
<i>genre 2: (168)</i> «arbre de nére»    ń̀nòŋ /ń̀nàn + ge/ «l'arbre de nére»    kē ń̀nòŋ	ń̀này /ń̀nàn + ye/ tē ń̀này	ń̀nàn    «farine de nére» /ń̀nàn + re/    cf.4.1.2.2. tē ń̀nàn «la farine de nére»

Aussi, pour le kar, retiendrons-nous comme pertinent un système de trois genres. Ce que nous venons d'affirmer au sujet des champ sémantiques, ainsi qu'au sujet de l'intégration des genres 4 et 5 se trouve résumé dans le schéma ci-dessous:

genre	singulier	pluriel	champ sémantique
1	-u	-mè -me	humain, emprunt liquide
2	-ge	-re [-ye] -re	augmentatif masse, état
3	-le [-i]	-gè	diminutif

A titre de comparaison, nous reproduisons le tableau du système des nominants en supyire, Mali (Carlson, 1990, page 133):

GENRE	SINGULIER	INDENOMBRABLE	PLURIEL
1	-wV		-(bi) li
2	-gV		-yV
3	-IV		gili
4		-rV	
5		-mV/bV	

## 4.2. Le nom

Le nom est constitué d'une base et d'un nominant. Il est l'élément le plus important dans la classe des nominaux car les autres catégories de nominaux se définissent par rapport à lui.

La base peut être simple, dérivée ou composée. La base simple ne comporte qu'un lexème, la base dérivée contient lexème et dérivatif et la base composée comprend au moins deux lexèmes et d'éventuels dérivatifs. Il n'est pas toujours

possible d'affirmer si une base est simple ou dérivée. Nous nous limiterons pour cet exposé aux données où l'isolation du dérivatif peut clairement être démontré.

Dans notre étude des bases nominales, nous examinerons donc successivement les noms à bases simples, ceux à bases dérivées et ceux à bases composées.

#### 4.2.1. Nom à base simple

La plupart des noms à bases simples comportent un lexème nominal qui n'existe que dans les noms:

(169) lòʔò «eau»

(170) fáì «tissu»

(171) níbwà «mouton»

(172) níwòŋ «case»

#### 4.2.2. Nom à base dérivée

En kar, trois types de dérivation sont à distinguer: Le premier type de dérivation ne change pas la valence du lexème. On le trouve dans une base à lexème nominal.

Le deuxième type de dérivation permet à un lexème verbal de former une base nominale. Cette dérivation se fait à l'aide d'un suffixe, d'un préfixe ou d'un redoublement et ne concerne qu'un groupe limité de lexèmes verbaux. Le troisième type de dérivation est la dérivation infinitive qui existe pour la totalité des verbes.

Nous étudierons d'abord les bases dérivées issues de lexèmes nominaux, puis celles issues de lexèmes verbaux et enfin la dérivation infinitive.

##### 4.2.2.1. Base dérivée à lexème nominal

Cette base comporte un dérivatif à valeur augmentative:

(173) gbláʔà «jarre»      gbâì «canari»

(174) klâʔâ «gros bâton» kâĩ «canne»

Le dérivatif /-l-/ s'insère entre la consonne et la voyelle du lexème nominal. Ainsi la structure du nom se présente-t-elle comme suit (la jonction entre lexème et dérivatif est marquée par [-], celle entre base et nominant par [+ ]):

(175) /gb-l-â + ge/ [gblâʔâ] / gb-l-â + re/ [gbléè] «jarre/jarres»

(176) /k-l-â + ge/ [klâʔâ] /k-l-â + e/ [kléè] «gros bâton/gros bâtons»

Nous avons relevé d'autres exemples contenant un dérivatif /-l-/, isolable par rapprochement avec un nom composé, comportant le même lexème à l'initiale. Ainsi en comparant *n̄blē* «fruit de liane» avec *n̄bētēj* «arbre de fruits de liane», nous pouvons isoler en *n̄blē* le /-l-/ sans toutefois lui attribuer une valeur augmentative.

#### 4.2.2.2. Base dérivée à lexème verbal

Pour passer du statut «monofonctionnel» au statut plurifonctionnel une base à lexème verbal nécessite un dérivatif. Pour ce type de dérivation, le kar utilise trois procédés qui sont la suffixation, la préfixation et le redoublement.

##### 4.2.2.2.1. Dérivation par suffixation

La forme de ce dérivatif est soit /-n/ suffixé au lexème CV-, soit un ton bas qui se substitue au ton de la base verbale, soit -L- qui se présente comme deuxième consonne dans la base dérivée.

Les noms dérivés par ce procédé sont complètement intégrés dans le système des nominants. Cette dérivation existe dans chacun des trois genres, mais certains exemples ne disposent que d'une forme de singulier ou d'une forme de pluriel. A titre de comparaison, nous donnerons la forme du verbe avec la tonalité de sa base verbale:

*genre 1*

(177) yĩ-n «refroidir» /yĩ` + me/ yĩm «ombre»

(178) /y-r-ĩ + me/ yrĩm ~ yrĩj «paix»

*genre 2*

(179) dî «manger»	/diː + ge/	dìgì	«nourriture»
	/diː + re/	dìr	«nourritures»
(180) sě-ge «piler»	/seː + ge/	sègè	«mortier»
	/seː + re/	sèr	«mortiers»
(181) fyâ «avoir peur»	/fyaː + re/	fyàr	«honte»
(182) yâ-r «marcher»	/y-r-à + ge/	yrâ?à	«voyage»
	/y-r-à + re/	yrěẽ	«voyages»
(183) yā-a «avoir mal»	/yā-n + re/	yān	«maladie»
(184) gblê «faire du bruit»	/gblê-n + ge/	gblêŋ	«bruit»
(185) dî «manger»	/dî-n + ge/	dîŋ	«offrande»

*genre 3*

(186) tè «travailler»	/tè-n + le/	tèn	«travail»
	/tè-n + gè/	têŋ	«travaux»

#### 4.2.2.2.2. Dérivation par préfixation

Les dérivatifs relevés sont: *kā-*, *nā-* et *yà-*. La dérivation à l'aide de préfixes est un phénomène également attesté dans d'autres langues du groupe senoufo, ainsi que dans le «tenyer» (= parler syēr), dialecte du groupe Karaboro à l'ouest de Banfora (G. Manessy, 1966, page 54).

Contrairement à ce qui se passe pour le dérivatif suffixé, le dérivatif préfixé ne s'amalgame pas avec le lexème. De ce fait, la structure syllabique de ces données peut se confondre avec celle d'un nom composé de type épithétique qui est de structure:

base nominale + base verbale (qualifiant) + nominant.

De plus, nous constatons que plusieurs noms dérivés par un dérivatif préfixé contiennent également un dérivatif suffixé comme ceux décrits ci-dessous 4.2.2.2.1.:

- (187) dyē «entrer» /kā-dyē-n + lē/ kādyēn «problème»  
 /kā-dyē-n + gè/ kādyḕn «problèmes»

La commutation permet de montrer que les préfixes *kā-* et *nā-*, les plus fréquemment relevés, sont des lexèmes nominaux grammaticalisés, utilisés comme dérivatifs dans l'état actuel<sup>24</sup> de la langue. Comparons à cet effet les exemples suivants:

- (188) /k-l-ā + Ø/ klā «chose matérielle» (genre 2)  
 (189) /kā + i/ kāi «affaire» (genre 3)  
 (190) /kā-ku` + ge/ kākùgù «cadavre d'animal = chose morte»  
 (191) /kā-ku` + re/ kākùr «cadavres d'animaux»  
 (192) /nā-wee + Ø/ nāwēe «personne» (humain entier)  
 (193) /nā-ku` + ge/ nākùgù «cadavre humain»

Ces données permettent d'isoler un lexème nominal *ka-* signifiant «chose» ou «affaire». Cette variation sémantique est exprimée par un dérivatif qui entraîne l'appartenance à un genre nominal différent. Le genre 2 est plus susceptible de contenir des objets tangibles (188), le genre 3 comporte aussi entre autres des noms abstraits (189). Tandis que *ka-* peut encore à lui seul constituer la base d'un constituant syntaxique (188, 189), *na-* «humain», n'apparaît que dans des bases dérivées, aussi ne peut-on lui conférer une autonomie syntaxique dans l'état actuel de la langue.

La parenté existant entre dérivation et composition n'est pas un fait isolé. D. Creissel dans son ouvrage «unités et catégories grammaticales» écrit à ce sujet (page 120): «...en effet, souvent le dérivatif est identifiable comme un ancien lexème ayant perdu son autonomie syntaxique.

<sup>24</sup> Il est à signaler qu'il existe également des dérivatifs nominaux *na-* et *ka-* en kasim, langue gur de la sous-famille gurunsi (E. Bonvini, 1988, page 134).

Des noms dérivés à l'aide de *ka-* existent dans les trois genres, mais pour le genre 1, un seul exemple est attesté:

*genre 1*

- (194) *kyā* «savoir» /*kā-kyā + Ø*/ *kākyā* «personne rusée»  
 /*kā-kyā + mē*/ *kākyāṅ* «personnes rusées»

*genre 2*

- (195) *kyā* «savoir» /*kā-kyā-n + re*/ *kākyān* «ruse»  
 (196) *kū* «mourir» /*kā-ku-` + ge*/ *kākùgù* «cadavre d'animal»  
 /*kā-ku-` + re*/ *kākùr* «cadavres d'animaux»  
 (197) *sā?ā* «juger» /*kā-sā + ge*/ *kāsā?ā* «jugement»  
 /*kā-sā + re*/ *kāsār* «jugements»

*genre 3*

- (198) *pāā* «parler» /*kā-pā-n + le*/ *kāpān* «parole»  
 /*kā-plā-n + gè*/ *kāplāṅ* «paroles»  
 (199) *pēe* «être méchant» /*kā-pēe + Ø*/ *kāpēe* «malheur»  
 /*kā-pēe + `*/ *kāpēè* «malheurs»  
 (200) *-fā-* «neuf» /*kā-fwā + i*/ *kāfwēē* «nouvelle»  
 /*kā-fwā + gè*/ *kāfū?ù* «nouvelles»

La plus grande partie des noms dérivés à l'aide de *nā-* «humain»

appartient au genre 1, ce qui correspond à la valeur sémantique de ce genre:

- (201) *-bwā-* «nombreux» /*nā-bwā + Ø*/ *nābwā* «foule»  
 (202) *pēe* «être méchant» /*nā-pēe + Ø*/ *nāpēe* «un méchant»

	/nā-pēe + ` / nāpēè	«des méchants»
(203) flā «être misérable»	/nā-flā + Ø/ nāflā	«un misérable»
	/nā-flā + mē/ nāflām	«des misérables»
(204) wō «être noir»	/nā-wō + Ø/ nāwō	«africain»
	/nā-wō + mē/ nāwōm	«africains»

Un nombre plus restreint s'intègre dans le genre 2:

(205) kù «mourir»	/nā-ku` + ge/ nākùgù	«cadavre humain»
	/nā-ku` + re/ nākùr	«cadavres humains»
(206) klāj «être imbécile»	/nā-klāj + ge/ nàklāj	«un imbécile»
	/nā-klāj + ye/ nàklēj	«des imbéciles»

Un groupe plus important ne comportant qu'une forme de pluriel fait partie du groupe à valeur sémantique de «masse», qui contient aussi des noms abstraits. Il est à noter que dans ce groupe, on ne peut attribuer à *na-* la valeur «humain» à l'exception de (211):

(207) bōo «tuer»	/nā-bō + re/ nābōr	«massacre»
(208) yō «être beau»	/nā-yō- + re/ nāyōr	«beauté»
(209) pēe «être laid»	/nā-pēe + re/ nāpēer	«laideur»

Les noms dérivés à partir d'une base verbale CV?v ne sont que partiellement intégrés dans le genre, c'est-à-dire qu'ils prennent les marqueurs de classes correspondant au genre 2 pluriel, mais pas le suffixe /-re/:

(210) gbò?ò «être grand»	/nā-gbò?ò + Ø/ nàgbò?ò	«respect»
(211) là?à «haïr»	/nā-là?à + Ø/ nàlà?à	«haine»
(212) nì?i «être nombreux»	/nā-nì?i + Ø/ nàni?i	«public»

Le préfixe *yà-* s'utilise seulement avec des bases verbales dont le constituant syntaxique à fonction prédicative peut être précédé d'un pronom réfléchi en fonction d'objet. En voici des exemples:

- (213) pè pé-yà wāā «ils se sont rassemblés» yàwāā «réunion»  
 (214) pè pé-yà yāā «ils se sont vus» yàyāā «entrevue»  
 (215) ù ú-yà tā wó yîṅfwa «il se prend pour notre chef» yàtāṅ «orgueil»  
 /il/REFL/PF + poser/notre/chef/

Le préfixe *yà-* pourrait, à notre avis, être rapproché du dérivatif du pronom réfléchi (sous-classe des nominaux, voir 4.4.2.1.3.). Les noms dérivés sont intégrés dans le genre 2:

- (216) /yà-wā + ge/ /yà-wā + re/ yàwāā/yàwār «réunion/réunions»  
 (217) /yà-tā-n + ge/ yàtāṅ «orgueil»  
 (218) /yà-yāā + Ø/ yàyāā «entrevue»

Pour les deux derniers seule existe la forme du singulier.

#### 4.2.2.2.3. Dérivation par redoublement

La dérivation par redoublement concerne tous les genres. Elle est relativement rare. Nous constatons également que plusieurs noms dérivés contiennent un deuxième dérivatif suffixé.

Voici les quelques exemples dont nous disposons:

##### *genre 1*

- (219) lè?è «envoyer» /tè-le?ε- + Ø/ tètè?è «messenger»  
 /tè-le?ε + ` / tètè?è «messagers»

##### *genre 2*

- (220) fyâ «avoir peur» /fà-fya` + ge/ fàfyà?à «personne peureuse»

	/fà-fya-` + re/	fàfyàr	«personnes peureuses»
(221) fũ?ũ «être pourri»	/fà-fũ + ge/	fàfũ?ũ	«personne incapable»
	/fà-fũ + re/	fàfòr	«personnes incapables»

*genre 2, pluriel:*

(222) lè?ē «envoyer»	/tè-lè?ε + Ø/	tèlè?è	«message»
(223) tyē?ē «rire»	/tè-tyē?ē + Ø/	tètyē?ē	«le rire»
(224) kyîr «être rusé»	/sē-kyí + re/	sēkyîr	«ruse»
(225) srā «lutter»	/sē-srā + re/	sēsṛār	«luttés»

*genre 3*

(226) wū «siffler»	/sē-wū + i/	sēwī?i	«sifflement»
	/sē-wū- + gè/	sēwū?ù	«sifflement répété»

#### 4.2.2.3. Dérivation infinitive

Tout lexème verbal est apte à former à l'aide du dérivatif préfixé /wā-/ une base nominale à valeur d'activité ou de qualification qui peut être appelée «infinitif».

Les infinitifs sont de deux types: un à forme invariable qui n'est pas du tout intégré dans le système des nominants, l'autre qui se présente sous plusieurs formes dues à la présence du nominant suffixé.

##### a) Infinitif à forme invariable

Ce type d'infinitif concerne la grande majorité des cas. Les lexèmes verbaux concernés ont

- soit une valeur d'action:

(227) pà «venir»	wàpà ~ wàpàŋ	«action de venir»
(228) dí «manger»	wàdí ~ wàdíŋ	«action de manger»

- (229) pyè «faire» wàpyè ~ wàpyèŋ «action de faire»
- (230) pãã «parler» wàpãã «action de parler»
- (231) tēr «partir» wàtēr «action de partir»
- (232) sòʔò «cuisiner» wàsòʔò «action de cuisiner»
- soit une valeur d'état:
- (233) dār «être maigre» wādār «état d'être maigre»

Comme cet infinitif n'est pas intégré dans le système des nominants, il ne peut à lui seul assumer une fonction du schème prédicatif. Il est intégré dans un syntagme génitif, soit comme déterminant, soit comme déterminé.

**Infinitif déterminé d'un syntagme génitif:**

- (234) ū wàpàŋ «sa venue»
- (235) sãbã wàpyèŋ «l'action de faire des livres»
- (236) ū wàtēr «son départ»
- (237) srō wàsòʔò «la préparation du tô»

Bien que cet infinitif ne soit pas marqué par le système des nominants, il est cependant intéressant de remarquer que l'infinitif à base verbale CV (227, 227) s'exprime avec un suffixe /-ŋ/ s'il assume la fonction de DE (234, 235).

**Infinitif comme déterminant d'un syntagme génitif:**

- (238) wàpyè wĩ «l'affaire de faire quelque chose»
- (239) wàpàr wãn «chose destinée à être vendue»

L'infinitif est fréquemment employé dans un syntagme génitif complexe:

- (240) sãbã wākāl wĩ́ n tãy rā yě  
 /livres/action.de.lire/affaire + AIPF/IO/IPF + être.bon/moi/chez  
 «j'aime lire (des livres)»

En outre, l'infinitif peut accompagner un verbe pour intensifier l'action exprimée:

- (241) *ú n̄ dī wādī yā*  
/il + AIPF/IO/IPF + manger/action.de.manger/seulement/  
«il ne fait que manger»

## b) Infinitif à forme variable

Ce type d'infinitif concerne uniquement des lexèmes à valeur de qualification. Il s'agit d'un groupe très limité qui apparaît aussi dans le nom composé épithétique type 1 (4.2.3.2.1.). Nous avons relevé dix lexèmes dans ce groupe, dont six constituent la base lexématique d'un verbe. La dérivation de la base verbale *yō* «être bon» constitue un paradigme de six formes à valeur sémantique d'état:

### *genre 1*

- (242) *ú mā wàyō̄* /wà-yō̄ + Ø/ «il est en bon état»  
(243) *pé mā wàyō̄ṅ* /wà-yō̄ + mē/ «ils sont en bon état»

### *genre 2*

- (244) *ké mā wàyū̄ṅ*<sup>25</sup> /wà-yō̄ + ge/ «c'est en bon état»  
(245) *té mā wàyō̄r* /wà-yō̄ + re/ «ils sont en bon état»

### *genre 3*

- (246) *lé mā wàyī̄* /wà-yō̄ + i/ «c'est en bon état»  
(247) *ké mā wàyū̄h̄* /wà-yō̄ + gē/ «ils sont en bon état»  
/il + ACT/être/dérivatif-être.bon + nominant/

Quatre des lexèmes relevés n'apparaissent que dans des noms dérivés par préfixation (cf. 4.2.2.2.), dans des dérivés de type infinitif ainsi que dans les noms composés épithétiques. Les dérivés de type infinitif ont une valeur de qualification.

---

<sup>25</sup> L'adjonction de suffixe /-gē/ à un lexème à voyelle postérieure nasalisée entraîne que *ō* > *ū*. Le coup de glotte n'apparaît qu'avec les voyelles nasales /ī, ū/ et /ā/.

Nous reprendrons ci-dessous les formes dérivées à partir du lexème *-fā-* «neuf». Les formes manifestes comportent: le dérivatif *wā-*, le lexème, un dérivatif suffixé (= DS) et un nominant:

*genre 1*

(248) *ú mā wāfwēē /wā-fā-i + u/* «il est neuf (jeune)»

(249) *pé mā wāfām /wā-fā-n + mē/* «ils sont neufs (jeunes)»

*genre 2*

(250) *ké mā wāfāŋ /wā-fā-n + ge/* «il est neuf»

(251) *té mā wāfān /wā-fā-n + re/* «ils sont neufs»

*genre 3*

(252) *lé mā wāfwēē /wā-fā-u + i/* «il est neuf»

(253) *ké mā wāfū?ù /wā-fā-u + gè/* «ils sont neufs»  
*/il + ACT/être/dérivatif-neuf-DS- + nominant/*

L'infinitif à forme variable complète le verbe copulatif. Il est en relation attributive avec le sujet, ce que marque l'accord entre l'infinitif et le sujet, accord dont le support formel est le nominant suffixé de l'infinitif.

Ce nominal peut également être précédé du déterminant à valeur définie tout comme un nom simple:

(254) *sàapyé pyè ū wāyō*  
*/lièvre/être passé/DEF/état.d'être.beau/*  
 «le lièvre était celui qui était beau»

(255) *màá kā-yīī pyè lē wāyīī mā mā yě*  
*/tu + si/chose-bonne/PF + faire/DEF/état.d'être.bon + ACT/être/toi/chez/*  
 «si tu fais quelque chose de bien, le bien est chez toi»

### 4.2.3. Nom à base composée

Les noms composés se caractérisent par la coprésence de deux ou de plusieurs lexèmes, éventuellement élargis de dérivatifs et qui ont en commun un nominant unique.

Ils se distinguent des noms à base simple par la présence de deux lexèmes:

*base simple*

(256) yín + ge > yîŋ/kē yîŋ «tête/la tête»

(257) bù + i > bwì/lē bwì «gourde/la gourde»

*base composé*

(258) yín-bù + i > yínbwì/lē yínbwì «voix,gorge/la voix,la gorge»

Ils se distinguent des syntagmes nominaux par l'unicité de leur nominant. Leur schème fondamental est le suivant:

**nom composé: B1 + B2 + nominant**

où B indique la séquence «lexème +/- dérivatif» et les chiffres 1 et 2 l'ordre séquentiel. Les bases peuvent être de types nominales (BN) ou de type verbale (BV).

Le nominant est toujours postposé au dernier terme de la séquence et le déterminant à valeur définie précède le nom entier. Le nominant et le déterminant à valeur définie sont liés au même terme du composé. Dans l'exemple *le yímbù* (258), la classe du nominant dépend du deuxième terme de la séquence.

Le rapport entre les deux termes du composé est dissymétrique: l'un est le centre du composé ou le déterminé, l'autre est l'expansion ou le déterminant. Selon l'ordre séquentiel du déterminé (DE) et du déterminant (DA) nous distinguons des composés à séquence:

**DE - DA**

**DA - DE**

Pour reprendre la terminologie suggérée par Creissels (1991, pages 129, 136) nous appellerons le composé à séquence DE - DA: composé épithétique et le composé à séquence DA - DE composé génitifal.

Au critère de la relation séquentielle des termes, s'ajoutent d'autres caractéristiques pour l'un ou l'autre type de composé qui sont

**l'autonomie des termes et**

**l'accord de classe du nominant.**

Dans le composé génitifal, le DE est autonome, c'est-à-dire qu'il peut, tel qu'il est formalisé dans le composé, assumer une fonction syntaxique (257/258) et il n'y a pas d'accord de classe entre les deux termes.

Dans le composé épithétique les deux termes sont non autonomes, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent assumer seuls une fonction syntaxique:

*nom simple*

(259) ká + ge > káʔà/kē káʔà «concession/la concession»

*base verbale*

(260) ȳ «être beau, bon»

*composé épithétique*

(261) ká-ȳ + ge > ká-ȳʔū «belle concession»

et leur séquence est caractérisée par un accord de classe, c'est-à-dire que le DA prend le nominant du DE (261, 259).

Le schéma suivant résume les caractéristiques relatives à la composition nominale:

**nom génitifal : DA: non autonom DE: autonom accord -**

**nom épithétique : DE: non autonom DA: non autonom accord +**

Des précisions concernant les bases nominales et les bases verbales qui peuvent assumer les fonctions de déterminé et de déterminant seront données en relation avec chaque type de composé.

#### 4.2.3.1. Nom composé de type génitival

Le composé de type génitival est caractérisé par la séquence déterminant (DA) - déterminé (DE). Cette séquence est attestée dans trois types de composé qui se distinguent

- 1) par la structure du déterminant
- 2) par un trait de sélection pour le DE

Le DA peut être une base nominale (dans l'exemple *yín-*) ce qui donne une structure figée pour le composé:

(262) *yín + ge > yîŋ* «tête»      *yín-bù + i > yínbwì* «voix, gorge»

Outre ces cas, le locuteur karaboro peut associer deux noms dans une structure non figée ou le déterminant apparaît sous forme de constituant (263, 265), sans toutefois disposer de l'autonomie syntaxique qui caractérise les constituants d'un syntagme. Dans le composé non figé, le DA ne permet pas la commutation des suffixes et ne peut être précédé de la marque à valeur définie. Comme dans le composé figé, le DE régit le nominant du composé entier (265, 266):

*noms simples:*

(263) *ū kyō̄/pē kyā* «la femme/les femmes»

(264) *kē nāyrō̄?ō̄/tē nāyrēε* «l'habit/les habits»

*noms composés non figés*

(265) *kē kyā nāyrō̄?ō̄* «l'habit de femme»

(266) *tē kyā nāyrēε* «les habits de femme»

Qu'il s'agisse bien d'un composé et non d'un syntagme peut en outre être démontré par le fait qu'à la séquence *kyā nāyrō?ō* ne peut être substitué qu'un seul pronom:

(267) ù kyā nāyrō?ō pār [pâr]  
 /il/femmes/habit/PF + acheter/  
 «il a acheté cet habit de femme»

(268) ù kē pār [pǎr]  
 /il/le/PF + acheter/  
 «il l'a acheté»

Le troisième type de composé génitival est caractérisé par une sélection au niveau du DE assumé par un indice catégoriel (Houis, 1977, page 35). Ce type de composé se prête d'une manière particulière à la création de nouveaux signifiés à valeur sémantique d'agent, de locatif, de temps et d'objet.

Nous étudierons successivement le composé génitival figé, le composé génitival non figé et le composé génitival à indice catégoriel.

#### 4.2.3.1.1. Composé génitival figé

Le composé génitival figé est caractérisé par le fait que le DA s'exprime sans suffixe de classe. Il subit donc sur le plan formel une altération qui concerne la phonématique ainsi que le ton. Les schèmes tonals les plus fréquents sont les schèmes: M-M et H-B.

Le schéma du nom composé est le suivant:

**(DEF)      DA:BN + DE:BN + nominant**

(269) lē kī̃                      «la calebasse»

(270) ū nígwì                    «la poule»

(271) ngúkyì̃ /lē ngúkyì̃      «oeuf/l'oeuf» (calebasse de poule)

Le plus souvent le composé figé a un sens qui lui est propre et ne se déduit pas nécessairement de celui de la somme de ses composants.

Voici quelques exemples de composés génitifs figés:

- (272) yîŋ «tête»      yín-bwì      «voix» (gourde de la tête)
- (273)                      yín-drìhì      «crête du coq» (digue de la tête)
- (274)                      yín-gbùhù      «oreiller» (foyer de la tête)
- (275)                      yín-klùhù      «crâne» (malle de la tête)
- (276)                      yín-kǎi      «langue» (bâton de la tête)
- (277) n̄kūŋ «nombril»      n̄kūn-bwī      «hernie» (gourde de nombril)
- (278) nā?ā «plaie»      nā-kyēŋ      «croûte d'une plaie»
- (279) ínàn «nééré»      nān-kyēŋ      «cosse vide du nééré»
- (280) n̄pēŋ «pois de terre»      n̄pē-kyēŋ      «coque de pois de terre»
- (281) íngwì «poule»      n̄gú-kyì      «oeuf» (calebasse de la poule)

#### 4.2.3.1.2. Composé génitif non figé

Dans ce type de composé, le déterminant est assumé par un nom portant un suffixe qui ne commute pas ou dont la commutation est liée à un changement de sens. Les schèmes tonals correspondent généralement à ceux des noms simples (uniquement le ton moyen du DA > haut). Le déterminant caractérise le déterminé.

Le sens sémantique correspond à la somme de ses composants si le DA porte un suffixe de pluriel:

- (282) náàm n̄wòŋ/náàm n̄wèy      «case d'hommes/cases d'hommes»  
/hommes/case//hommes/cases/
- (283) kyà n̄wòŋ/kyà n̄wèy      «case de femmes/cases de femmes»  
/femmes/case//femmes/cases/
- (284) náàm n̄wéy mā kyà n̄wèy nē  
/hommes/cases + ACT/être/femmes/cases/avec/  
«il y a des cases d'hommes et des cases de femmes»

Nous avons relevé quelques cas, où la commutation du suffixe du déterminant est possible. Si le DA est marqué par un suffixe de singulier, le composé non figé a le plus souvent un sens figuratif et plutôt péjoratif. Comparons les exemples suivants:

- |                                                  |                                                                        |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| (285) kénbùr gbâr nè<br>/hyènes/danse-jeu/c'est/ | «c'est une danse de hyènes»                                            |
| (286) kénbùhù gbâr nè<br>/hyène/danse-jeu/c'est/ | «c'est un jeu de hyène»<br>(se dit de quelqu'un qui agit ou parle mal) |
| (287) kyà tèn nè<br>/femmes/travail/c'est/       | «c'est un travail de femmes»<br>(travail que les femmes font)          |
| (288) kyóó tèn nè<br>/femme/travail/c'est/       | «c'est un travail de femme»<br>(un travail mal fait)                   |

#### 4.2.3.1.3. Composition nominale à indice catégoriel

La structure du composé génitival se prête d'une manière particulière à la création de nouveaux signifiés. Cette composition comporte une série d'indices catégoriels qui assument dans ces composés la fonction de déterminé:

<b>singulier - pluriel</b>		<b>sens dans le composé</b>		
		<b>dont le DA est un verbe</b>		
(289) fwā	fā	«propriétaire»	«agent»	genre 1
(290) (klā)	wān	«chose»	«objet»	genre 2
(291) sā?ā	(sār)	«endroit»	«locatif»	genre 2
(292) yālē	(yàbē?è)	«moment»	«temporel»	genre 3

Le déterminant peut être assumé soit par un nom au générique, soit par un verbe pluriaspectuel:

- |           |          |         |                        |          |
|-----------|----------|---------|------------------------|----------|
| (293) yîŋ | «tête»   | yîŋ-fwā | /de tête-propriétaire/ | «chef»   |
| (294) sèe | «naître» | sèe-fwā | /naître-agent/         | «parent» |

Lorsque le verbe assumant le déterminant est transitif, le déterminant est élargi par le nom d'expansion de la base verbale et forme un composé complexe. Celui-ci peut avoir une structure figée:

(295) tàr «champ»    tà-wār-fwā /champ-cultiver-agent/    «cultivateur»

- ou une structure non figée:

(296) múubír-gbì?ì-fwā /voitures-réparer-agent/    «mécanicien de voitures»

Nous allons étudier successivement les différentes possibilités de composition qu'offre chacun des quatre indices catégoriels.

### a) Composition nominale à DE *fwā/fā*

L'indice catégoriel *fwā/fā* peut donner lieu à toutes les formations que nous avons énumérées ci-dessus. Il a une valeur d'agent.

Le nom composé qui en résulte s'insère comme n'importe quel autre nom dans le paradigme des nominants et il peut, sauf mention contraire, remplir toutes les fonctions non prédicatives du schème prédicatif.

#### a1) Nom composé à valeur de propriétaire ou d'agent

Voici quelques exemples où le DA est un nom; le DE garde son premier sens de propriétaire:

(297) nom	nom composé
yîŋ «tête»	yîŋ-fwā/yîŋ-fā «chef/chefs»
yīndē «oeil»	yīndē-fwā/yīnde-fā «élu/élus»
ká?à «concession»	ká?à-fwā/ ká?à-fā «propriétaire/s de maison»

Il existe des composés fréquemment employés où le DA est un verbe. Dans ce contexte *fwā/fā* est un indice catégoriel au sens agent:

(298) nom		nom composé	
sèe «naître»		sèe-fwā/sèe-fā	«parent/parents»
kyèè «procéder à la divination»		kyèè-fwā/kyèè-fā	«devin/devins»
lèè «être âgé»		lèè-fwā/lèè-fā	«aîné/aînés du même sexe»
klá?à «enseigner»		klá?á-fwā/klá?á-fā	«enseignant/s»

## a2) Composé complexe figé à valeur d'agent

Si le verbe est transitif, il entre en composition avec le nom complément. Dans ce cas, un certain nombre de noms perdent régulièrement leur suffixe. Il en résulte un figement entre lexème nominal (DA) et verbe. Il s'agit en général de noms fréquemment employés comme objet du verbe en question. A l'exception de la perte du suffixe, ce composé ne présente pas de différence avec le composé complexe non figé.

(299) nom	verbe	composé complexe figé	
lò?ò «eau»	wò «boire»	là-wò-fwā	«buveur d'eau»
lò?ò «eau»	kũ «puiser»	là-kũ-fwā	«celui qui puise de l'eau»
tàr «champ»	wār «cultiver»	tà-wār-fwā	«cultivateur»
dìgì «nourriture»	dî «manger»	dì-dì-fwā	«mangeur»
srō «tô»	sò?ò «préparer»	sē-sò?ò-fwā	«cuisinière»
yũndē «couteau»	dyò?ò «aiguiser»	yũn-dyò?ò-fwā	«aiguiser»

## a3) Composé complexe non figé à valeur d'agent

Il correspond exactement au nom composé décrit ci-dessus, avec la différence que le nom/DA ne perd pas son suffixe. C'est cette construction qui permet, entre autres, de forger de nouvelles expressions pour décrire une occupation jusqu'alors inconnue.

(300) nom	verbe	composé complexe	
dìgì «nourriture»	fú?ù «précipiter»	dìgì-fú?ù-fwā	«goinfre»
kār «viande»	bōo «tuer»	kār-bōo-fwā	«boucher»
tyā?ā «rizière»	gbā «frapper»	tyā?ā-gbā-fwā	«cultivateur de riz»
wlā?ā «brousse»	tây «promener»	wlā?ā-tây-fwā	«chasseur»
nānkwān «bois»	kéè «chercher»	nānkwān-kéè-fwā	«bûcheron»
pètégé «boutique»	pār «vendre»	pètégé-pār-fwa	«gérant de boutique»

## b) Composition nominale à DE *wān* «objet»

Un autre indice catégoriel qui permet également de forger de nouvelles expressions dans la langue est *klā/wān* «chose/choses». Il peut être employé pour dénommer un objet quelconque. Le plus souvent, on utilise la forme du pluriel.

### b1) Composé à valeur d'objet

Verbe dans la fonction de déterminant:

(301) pâr-wān /vendre-choses/ «marchandises»

Nom dans la fonction de déterminant:

(302) ká?à wān /concession/choses/ «ustensiles de maison»

### b2) Composé complexe à valeur d'objet

Le composé complexe est souvent employé pour dénommer les outils nécessaires pour un certain travail:

(303)

là-kù-wāñ /eau-puiser-chose/ «puisette»

sē-sò?ò-wāñ /tô-préparer-choses/ «ustensiles de cuisine»

ńwòŋ-fǎǎ-wǎn /case-construire-choses/ «choses pour construire une maison»

fá?à-pǎ?ǎ-wǎn /pagnes-coudre-choses/ «ustensiles de couture»

fòtó-gbè-wǎn /photo-prendre-choses/ «camera, pellicule etc.»

### c) Composition nominale à DE *sā?ā* «locatif»

La composition nominale comportant *sa?a* «locatif» peut aussi donner lieu à différentes catégories de composés dont nous indiquerons d'abord les caractéristiques. Etant donné leur emploi peu habituel pour un locuteur de langue européenne, nous donnerons ensuite, dans leurs contextes, les exemples relatifs aux composés et composés complexes.

#### c1) Composé non figé

Le DA est toujours un verbe:

(304) pǎǎ «parler»                      pǎǎ-sā?ā «haut-parleur»

#### c2) Composé complexe

Lorsque le déterminant est élargi par un nom, ce nom est:

- soit l'expansion d'un verbe de nature transitive:

(305) lò?ò kù-sā?ā /eau/puiser-endroit/ «endroit où puiser de l'eau»

- soit le sujet d'un verbe de nature intransitive:

(306) ū kú-sā?ā /son/mourir-endroit/ «endroit où il est mort»

Dans le composé complexe à valeur locative, le figement entre le nom (expansion) et le verbe est rare; il y a toujours alternance avec la forme non figée:

(307) srō sò?ò-sā?ā ~ sēsò?ò-sā?ā /tô/préparer-endroit/ «cuisine»

L'indice catégoriel à valeur locative s'emploie en général dans la forme du singulier. Nous avons relevé un seul cas comportant la forme du pluriel:

(308) tē tā-sār kē ndè «l'endroit où on les pose (ordures) est ici»  
/leurs/poser-lieux/c'est/ici/

### c3) Emploi du composé

Les noms *verbe* + *sā?ā* sont fréquemment employés comme sujet ou objet dans le schème prédicatif:

(309) pāā-sā?ā wée mā nà lē làam wō yě  
/parler-endroit/ne.pas.être/toi/sur/DEF/intérieur/à/pas/  
/il n'y a pas de parler-endroit pour toi là-dedans/  
«tu n'as rien à dire là-dedans»

(310) dí-sā?ā má yèe kè wée kái lii nà yě  
/manger-endroit/si/dire/il/ne.pas.être/affaire/REF/sur/pas/  
nā-wee sé syà lē pyè yě  
/humain-entier/NEG/accepter/cela/faire/pas/  
«s'il n'y a pas de manger-endroit (= rien à gagner) dans une affaire,  
personne ne va accepter de la faire»

(311) ù sé fá-sā?ā yāā yě  
/il/NEG/courir-endroit/PF + voir/pas/  
litt: il n'a pas eu un courir-endroit&  
«il n'a pas pu s'enfuir»

### c4) Emploi du composé complexe

Il remplit le plus souvent la fonction d'objet indirect (N/O»). Ces formes sont fréquemment utilisées pour parler de l'activité de quelqu'un qu'on ne voit pas:

(312) ù kā nākwān-kéε-sā?ā wō  
/elle/PF + aller/bois-chercher-endroit/à/  
«elle est allée chercher du bois»

(313) ú mā lò?ò-kù-sā?ā wō  
/elle + ACT/être/eau-puiser-endroit/à/  
«elle est en train de puiser de l'eau»



### d3) Emploi des composés complexes

(321) ù tēr nīngē nà n̄tāŋ-kwā̄-yālē wô

/il/PF + partir/hier/à/termite-arracher-moment/à/

«il est parti hier à 10 heures»

(322) lē-lù?ù-yālē wô n̄wà má n bá yá?á lè

cela-entendre-moment/à/pourquoi/tu/SD/P.G./laisser/PF + mettre

«quand tu as entendu cela, pourquoi t'es-tu tu?»

(323) blōkkū-gbà̄-yālē sé nó wà yě

/mil-frapper-moment/NEG/arriver/PF + déjà/pas/

«le moment de la récolte du mil n'est pas encore arrivé»

#### 4.2.3.2. Nom composé de type épithétique

Le composé épithétique se caractérise par l'ordre des termes

«déterminé» - «déterminant» (DE - DA). Le déterminé est assumé par un nom, l'expansion est assumée par un nombre limité de qualificatifs ou de bases verbales. L'expansion caractérise le centre du composé.

(324) /ká + ge/ >

ká?à

«concession»

/concession + nominant/

(325) /ká-ngbà̄n + ge/ >

kángbà̄n

«grande concession»

/concession-grande + nominant/

(326) kē /ká-ngbà̄n + ge/ >

kē kángbà̄n

«la grande concession»

/DEF/concession-grande + nominant/

Selon l'accord entre le déterminant à valeur définie et le nominant, nous distinguons deux types de composés épithétiques. Cette distinction s'accompagne d'un schème tonal particulier:

##### type 1:

- accord en genre et nombre entre déterminant et nominant

- schème tonal particulier

**type 2:**

- accord seulement en nombre (ou absence d'accord)

- les constituants gardent leur tonalité

#### 4.2.3.2.1. Composé épithétique, type 1

L'expansion est assumée par un nombre restreint de lexèmes à valeur de qualification, dont six constituent la base lexématique d'un verbe:

(327)  $y\bar{\bar{o}}$  «être bon, beau»  $y\bar{\bar{o}}-$  «bon, beau»

(328)  $w\bar{o}$  «être noir»  $w\bar{o}-$  «noir»

(329)  $yr\grave{a}?\bar{\bar{a}}$  «être rouge»  $y\acute{a}-$  «rouge»

(330)  $fl\grave{e}g\bar{e}$  «être blanc»  $f\acute{i}-$  «blanc»

(331)  $ty\bar{\bar{i}}$  «être long»  $ty\bar{\bar{i}}-$  «long»

(332)  $p\bar{e}e$  «être méchant»  $p\bar{e}-$  «méchant»

et quatre sont spécialisés pour la fonction de DA dans le composé épithétique:

(333)  $sy\grave{\bar{i}}n-(l\bar{e})$  «petit» (335)  $w\bar{e}-$  «entier»

(334)  $f\bar{\bar{a}}-$  «neuf» (336)  $\bar{n}gb\acute{a}n-$  «grand»

Dans ce type de composé, il y a accord entre suffixe de classe et déterminant à valeur définie. A titre d'exemple nous donnerons un composé comportant le qualificatif  $f\bar{\bar{a}}-$  «neuf, jeune»; le qualifié est un nom appartenant à un des trois genres nominaux attestés:

(337) genre 1: náà/náàm			«homme/hommes»
(338) genre 2: ká?à/kléè			«concession/concessions»
(339) genre 3: fáì/fá?à`			«tissu/tissus»
(340) náa-fwēē	«jeune homme»	u náa-fwēē	«le jeune homme»
náa-fām̄	«jeunes hommes»	pe náa-fām̄	«les jeunes hommes»
(341) ká-fāŋ	«concession neuve»	ke ká-fāŋ	«la concession neuve»
ká-fāy	«concession neuves»	te ká-fāy	«les concessions neuves»
(342) fáa-fwēē	«tissu neuf»	le fáa-fwēē	«le tissu neuf»
fáa-fū?ū	«tissus neufs»	ke fáa-fū?ū	«les tissus neufs»

Comme le montrent ces exemples, de nombreuses altérations morphophonologiques se produisent entre le lexème assumant la fonction d'expansion et le nominant. Ces altérations sont semblables à celles décrites pour le nom simple entre base nominale et nominant (cf. 4.1.2.).

Nous allons ci-dessous montrer d'abord les altérations qui se produisent lors de l'adjonction des suffixes de classe et nous examinerons ensuite les schèmes tonals des composés.

#### a) Processus morphophonologiques entre DA et nominant

Une partie des lexèmes s'accorde avec les trois genres nominaux existants. Nous obtenons ainsi un paradigme de six formes différentes. Dans un certain nombre de cas, les formes manifestes s'expliquent par la présence d'un dérivatif servant de support à l'adjonction du nominant au lexème.

Voici les réalisations de *fā̄*- «neuf» :

*genre /lexème-dér. + n/ > forme manifeste*

(343)1 sg. *fā̄-i + u > fwēē*

1 pl. *fā̄-n + mē > fām̄ ~ fāŋ*

2 sg. *fā̄-n + ge > fāŋ*

2 pl. fā-n + ye > fāy

3 sg. fā-u + i > fwēē

3 pl. fā-u + gè > fū?ù

Les réalisations de yā́- «rouge» sont les suivantes:

*genre /lexème-dér. + n/ > forme manifeste*

(344) 1 sg. yā-i + ∅ > yēē

1 pl. yā-i + me > yēm ~ yēŋ

2 sg. yā- + ge > yā?ā

2 pl. yā- + re > yār

3 sg. yā-i + i > yīī

3 pl. yā-i + ge > yī?ī

Les voyelles des formes du genre 1 et 3 peuvent s'expliquer par la présence d'un dérivatif /i/. Les altérations sont dues à la coalescence /ā-ī/ > /ēē/ et à l'assimilation régressive /ā-i/ > /īī/.

Le schéma suivant décrit les formes manifestes de wɔ́- «noir» :

*genre /lexème-dér. + n/ > forme manifeste*

(345) 1 sg. wɔ- + ∅ > wɔ

1 pl. wɔ- + me > wɔm ~ wɔŋ

2 sg. wɔ- + ge > wɔ?o

2 pl. wɔ- + re > wɔr

3 sg. wɔ- + i > wεε

3 pl. wɔ- + ge > wɔ?o

Plusieurs des qualificatifs s'expriment sans suffixe au singulier du genre 1:  $w\omega + \emptyset > w\omega$ . Il en est de même pour certains noms. Il y a coalescence entre la voyelle du lexème et le suffixe -i (genre 3 sg):  $w\omega + i > w\varepsilon\varepsilon$ .

Les réalisations de *ngbǎn-* «grand» s'expriment comme suit:

*genre /lexème + n/ > forme manifeste*

(346) 2 sg. *ngbǎn-* + *ge* > *ngbǎŋ*

2 pl. *ngbǎn-* + *ye* > *ngbāy*

3 sg. *ngbǎn-* + *i* > *ngbāy*

3 pl. *ngbā-* + *ge* > *ngbā?ā*

Il n'est possible d'obtenir le pluriel du genre 3 que si on part d'un lexème *ngbā-*. Si ce n'était pas le cas, on aurait automatiquement la même forme que le singulier du genre 2. Les formes du genre 1 correspondent à celles du genre 2.

*yǎ-* «bon» offre également des formes différentes selon les 3 genres:

*genre /lexème-dér. + n/ > forme manifeste*

(347) 1 sg. *yǎ-* +  $\emptyset$  > *yǎ*

1 pl. *yǎ-* + *me* > *yǎm* ~ *yǎŋ*

2 sg. *yǎ-i* + *ge* > *yǎ?ǎ*

2 pl. *yǎ-* + *re* > *yǎr*

3 sg. *yǎ-i* + *i* > *yǎ*

3 pl. *yǎ-i* + *ge* > *yǎ?ǎ*

Les altérations des voyelles peuvent s'expliquer par la présence d'un dérivatif suffixé /i/ et soit par une coalescence  $/yǎ-i > yǎ/$ , soit par une assimilation régressive  $/yǎ-i > yǎ/$ . Les autres altérations sont celles existant pour les noms.

Pour une partie des lexèmes, l'opposition entre les genres 1 et 3 et les formes de singulier et pluriel est neutralisée. Ces formes ressemblent plutôt à un amalgame d'un lexème et d'un dérivatif:

(348) lexème: wē- > wēe «entier» (genre 1 et 3, sg, pl.

(349) fí- > fîy «blanc» (genre 1 et 3, sg, pl.

Pour «méchant» et «long» la réalisation correspond aussi à la base verbale:

(350) lexème: pē- > pēe «méchant»

(351) tyī- > tyīī «long»

Ce n'est que dans les formes du genre 2 qu'on peut déceler la présence d'un suffixe. Là, les altérations sont semblables à celles que nous avons décrites ci-dessus:

**genre 2 singulier**

**genre 2 pluriel**

(352) wē + ge > wīʔī wē + re > wyēr «entier»

(353) fí + ge > fígì fí + re > fîr «blanc»

(354) pē + ge > pīʔī pē + re > pyēr «méchant»

(355) tyī + ge > trūʔū tyī + re > trwēē «long»

Le qualificatif *syìn-* «petit» doit être obligatoirement suivi de /-lē/ et /-bē ʔè/. Comme nous l'avons vu en 4.1.2.4. ces «suffixes» sont des amalgames d'un lexème et d'un nominant. Il y a neutralisation entre les genres 1 et 3. Les formes sont les suivantes:

(356) **genres 1 et 3**

**genre 2**

*lexème + n > réalisation*

*lexème + n > réalisation*

sg. *syìn + lē > syìndē*

*syìn + gē > syìngē*

pl. *syìn + bīʔi > syìnbēʔè~ syìnbīʔi*

*syìn + bīr > syìnbīr*

## b) Séquences tonales du nom composé type 1

Les schèmes tonals du nom composé dépendent essentiellement du ton inhérent au lexème occupant la fonction de déterminant. Ce ton est soit moyen, soit haut. Le seul exemple à ton bas est *syĩn*- «petit». Comme il est obligatoirement suivi de /-le/ ou /-bir/ qui portent un ton moyen, il peut être traité avec les qualificatifs à ton moyen.

Dans le groupe à **ton moyen** se trouvent les lexèmes suivants:

(357)

wē-	«entier»	pē-	«méchant»
tyĩ-	«long»	fā-	«neuf»
wō-	«noir»	yō-	«bon, joli»
syĩn + lē «petit»			

Si le lexème dans la fonction du déterminant porte un ton moyen, les séquences de tons du nom composé correspondent aux tons inhérents aux constituants. Pour les formes de singulier de tous les genres, ainsi que pour le pluriel du genre 2, le suffixe ne porte pas de ton qui lui est propre; ainsi rencontre-t-on les schèmes suivants:

<b>nom simple</b>	<b>nom composé</b>
-------------------	--------------------

<i>LN</i> - sg.	<i>LN</i> - <i>LA</i> - sg.
-----------------	-----------------------------

B - B	B - M - M
-------	-----------

M - M	M - M - M
-------	-----------

H - B	H - M - M
-------	-----------

(358) myàʔà «nom»	mìfāŋ «nouveau nom»
-------------------	---------------------

(359) kāfēʔē «natte»	kāfēfāŋ «natte neuve»
----------------------	-----------------------

(360) náà «homme»	náafwēē «homme-neuf = jeune homme»
-------------------	------------------------------------

Le suffixe pluriel des genres 1 et 3 porte un ton bas. Ainsi trouve-t-on les séquences suivantes:

<b>nom simple</b>	<b>nom composé</b>
<i>LN - sg.</i>	<i>LN - LA - pl.</i>
B - B	B - M - B
M - M	M - M - B
H - B	H - B - B
(361) fwà «poisson»	fwàyǎ̀ǎ̀ «de bons poissons»
(362) pũũ «chien»	pǎ̀nyǎ̀ǎ̀ «de bons chiens»
(363) sǎ̀ «biche»	sáyǎ̀ǎ̀ «de bonnes biches»

Les lexèmes adjectivaux qui portent **un ton haut** sont les suivants:

(364) ngbǎ̀n- «grand» yǎ́- «rouge» fí- «blanc»

Le ton du suffixe qui suit un lexème à ton haut est toujours bas. Ainsi trouve-t-on pour les noms composés (singulier genres 1 - 3, pluriel genre 2) les séquences suivantes:

<b>nom simple</b>	<b>nom composé</b>
<i>LN - sg.</i>	<i>LN - LA - sg.</i>
B - B	B - H - B
M - M	M - H - B
H - B	H - B - B
(365) fwà «poisson»	fwà-yéèè «poisson rouge»
(366) pũũ «chien»	pǎ̀n-yéèè «chien rouge»

(367) sò̀ «biche»    sá-yè̀è    «biche rouge»

Les suffixes du pluriel des genres 1 et 3 provoquent quelques changements. Le ton bas suffixé entraîne un déplacement régressif des tons. Ainsi les tons des deux lexèmes sont-ils comprimés sur la première syllabe et s'expriment-ils par un ton modulé montant. Sur le qualificatif se réalise un ton modulé descendant suivi du ton bas du suffixe:

<b>nom simple</b>	<b>nom composé</b>
-------------------	--------------------

<i>LN - sg.</i>	<i>LN - LA - pl.</i>
-----------------	----------------------

B - B	BH - HB - B
-------	-------------

M - M	MH - HB - B
-------	-------------

H - B	H - B - B
-------	-----------

(368) fwà «poisson»    fwǎ-yé̃̀ŋ    «poissons rouges»

(369) pū̄ū «chien»    pā̄ñ-yé̃̀ŋ    «chiens rouges»

(370) sò̀ «biche»    sá-yè̀ŋ    «biches rouges»

#### 4.2.3.2.2. Composé épithétique, type 2

Dans ce type de composé, seul le déterminant à valeur définie et non pas le suffixe du qualifiant s'accorde en genre et en nombre avec le nom qualifié. Le qualifiant est le plus souvent assumé par une base verbale, mais il existe aussi quelques qualificatifs qui apparaissent uniquement dans cette fonction:

(371) kyē̃ŋ «pareil»    dyā?ā «vieux»    bwār «nombreux»

Dans certains cas, le suffixe a la forme phonologique d'un suffixe du genre 2, soit singulier [-ʔV], soit pluriel [-r], mais les suffixes ne commutent pas:

(372) <b>nom composé</b>	<b>pronom substitutif</b>
--------------------------	---------------------------

genre 1: ū kyādyā?ā «la vieille femme»	ū
----------------------------------------	---

pē kyālēr «les vieilles femmes»	pē
---------------------------------	----

genre 2: kē kádyā?ā «la vieille concession» kē

tē kálēr «les vieilles concessions» tē

genre 3: lē yūndyā?ā «le vieux couteau» lē

kē yūnlēr «les vieux couteaux» kē

Comme les suffixes sont ceux que l'on trouve normalement dans le genre 2, les tons ne subissent pas les changements entraînés par la présence du suffixe à ton bas, ce qui permet au DE et au DA de garder les tons qui leur sont inhérents.

Les plupart des bases verbales qui peuvent assumer la fonction de déterminants dans ce type de nom composé, ne peuvent en général que s'associer à une ou deux bases nominales. En voici quelques exemples fréquemment employés:

(373) yǐn «être frais» lò?ò «eau» làyǐn «eau fraîche»

(374) wār «être chaud» làwlāŋ «eau chaude»

(375) tây «être doux, bon» làtá?à «eau douce»

(376) srō «tô» sētá?à «tô doux»

(377) tã?à «être aigre» sētã?à «tô aigre»

(378) ná?à «paître» yàr «bétail» yánà?à «berger»

(forme unique pour sg/pl)

#### 4.2.3.3. Composition croisée

Un cas particulier de composition nominale est encore à mentionner. L'ordre des termes de ce composé est de type DE - DA, mais le deuxième terme de la séquence est autonome et régit le composé entier. Le premier trait le rapproche du composé épithétique. et le deuxième du composé génitif. En raison de cette composition hybride, nous le considérons comme un «composé croisé» (Bonvini, 1988, page 141).

Les lexèmes qui peuvent assumer la fonction de déterminant dans ce type de composé ne sont pas nombreux. Les exemples les plus importants sont: *pwāi* «mari,

mâle», *syā* «féminin, femme», *pwâ* «enfant, graine» (cette liste ne prétend pas être exhaustive). Dans le composé, ces noms suivent souvent un nom animé, par exemple: *ńbwà* «mouton», *ńgwì* «poule», *pũũ* «chien», *puèè* «enfant» :

*noms composés:*

- |                                    |                                |
|------------------------------------|--------------------------------|
| (379) <i>nbá-syā</i> «brebis»      | (383) <i>pān-syā</i> «chienne» |
| (380) <i>pwèè-syā</i> «fille»      | (384) <i>nbá-pwāi</i> «bélier» |
| (381) <i>pān-pwāi</i> «chien mâle» | (385) <i>ngú-pwāi</i> «coq»    |
| (382) <i>pān-pwâ</i> «chiot»       | (386) <i>ngú-pwâ</i> «poussin» |

L'interprétation de la séquence comme DE - DA et non pas DA - DE est imposée par la valeur sémantique du composé. Ceci est soutenu par le fait que le premier constituant, en tant que centre du syntagme, peut assumer la fonction du syntagme entier:

- |                                                  |                      |
|--------------------------------------------------|----------------------|
| (387) <i>ù nbá-syā bōo</i> [bòò]                 | «il a tué un brebis» |
| (388) <i>ù ńbàa bōo</i><br>/il/mouton/PF + tuer/ | «il a tué un mouton» |

Le deuxième terme, assumé par un nom, est autonome et régit le composé entier comme dans le composé génitival.

- | <b>nom</b>     | <b>singulier</b> | <b>pluriel</b>  |                           |         |
|----------------|------------------|-----------------|---------------------------|---------|
| (389)          | <i>kē nà?ā</i>   | <i>tē nyěr</i>  | «le bœuf/les boeufs»      | genre 2 |
| (390)          | <i>ū pwāi</i>    | <i>pē pā</i>    | «le mari/les maris»       | genre 1 |
| <b>composé</b> |                  |                 |                           |         |
| (391)          | <i>ū ná-pwāi</i> | <i>pē ná-pà</i> | «le taureau/les taureaux» | genre 1 |

### 4.3. Le syntagme nominal

Le syntagme nominal est un syntagme de constituants. Il comporte donc au moins deux bases, dotées chacune d'un nominant. Il se distingue du nom composé par la présence de deux nominants liés aux bases.

Bien que le nom soit l'élément constitutif du syntagme, le syntagme nominal ne se réduit pas à une simple combinaison de noms. Les composantes du syntagme sont, outre le nom, le pronom ou le numéral.

Selon le type de relation existant entre les composantes du syntagme, «le syntagme nominal se différencie en hétérofonctionnel et en homofonctionnel. Le premier se caractérise par une dépendance réciproque entre les composantes en présence, le second, au contraire, par une autonomie» (Bonvini, 1988, page 142).

#### 4.3.1. Syntagme nominal hétérofonctionnel

L'organisation interne du syntagme nominal hétérofonctionnel est analogue à celle du nom composé. Elle présuppose la présence de deux termes en relation dissymétrique. L'un des termes est le centre du syntagme, l'autre fonctionne comme expansion. Cette relation dissymétrique crée un rapport de détermination, l'un des termes étant déterminé par l'autre.

Selon la relation entre les termes en présence, nous distinguons deux types de détermination:

DA - DE qui correspond au syntagme génitival et

DE - DA qui correspond à deux types de syntagmes en fonction du trait de sélection pour la fonction du déterminant:

syntagme épithétique et

syntagme de quantification

Dans le **syntagme génitival**, le DA qui précède le DE est toujours un constituant nominal. Nous n'y avons pas observé de restriction, le DA dans ce syntagme peut aussi être un nom propre.

Dans le **syntagme épithétique**, le DA est un nom dérivé à valeur de qualification.

Dans le **syntagme de quantification**, le DA est un totalisateur ou un numéral.

#### 4.3.1.1. Syntagme génitival

La structure minimale a deux termes: un centre et une expansion. L'ordre des termes est toujours DA (expansion) DE (centre).

**SG = nom/DA nom/DE**

(392) Pèelè yǎndē                      «le couteau de Pélé»  
/Pélé/couteau/

(393) ū tǔ?ǔfwá yǎndē              «le couteau du père»  
/DEF/père/couteau/

Tout nom peut assumer soit la fonction de DA, soit celle de DE. Chaque constituant garde son identité. Au plan sémantique, ces constituants entretiennent une relation d'appartenance.

Le nom assumant le DA est toujours spécifique, c'est à dire que la base nominale est accompagnée du nominant et du déterminant à valeur définie. Le DA peut également être assumé par un syntagme spécifique. Il s'ensuit qu'un pronom indéfini ou démonstratif peut s'insérer entre les deux noms du syntagme:

(394) kyǎ́ǎ́ nǎwò fǎè nè              «c'est le pagne de cette femme»  
/femme/DEM/pagne/c'est/

Dans une situation énonciative donnée où les référents sont connus, soit l'un soit l'autre des constituants nominaux peut également être assumé par un pronom: le DA par le pronom substitutif (396, 398) et le DE par le pronom appropriatif (397, 398):

#### **syntagme génitival**

(395) kyǎ́ǎ́ nǎwò fǎè      «le pagne de cette femme»

(396)      ū fǎè              «son pagne»

(397) kyᵛᵛ́ níwò wīī «celui de cette femme»

(398) ū wīī «le sien»

La séquence des deux constituants est immédiate. Elle est marquée par un ton haut, qui se substitue au dernier ton du constituant en fonction de déterminant (seul le nom à schème BB n'est pas affecté par ce changement de ton). Par contre le schème BB du DE est relevé au niveau moyen.

Le tableau ci-dessous montre les schèmes tonals produits à la rencontre de DA et DE:

	DE : BB	BM	MM	HB
DA : BB	BB MM	BB BM	BB MM	BB HB
BM	BH MM	BH BM	BH MM	BH HB
MM	HH MM	HH BM	HH MM	HH HB
HB	HH MM	HH BM	HH MM	HH HB

DA : ton BM + H > BH /gyě̀r/ «griot»

(399) ū gyě̀r gyᵛᵛ́ «le filet du griot»

(400) ū gyě̀r gbééè «le canari du griot»

DA: ton MM + H > HH /kyᵛᵛ́/ «femme»

(401) ū kyᵛᵛ́ gyᵛᵛ́ «le filet de la femme»

(402) ū kyᵛᵛ́ gbééè «le canari de la femme»

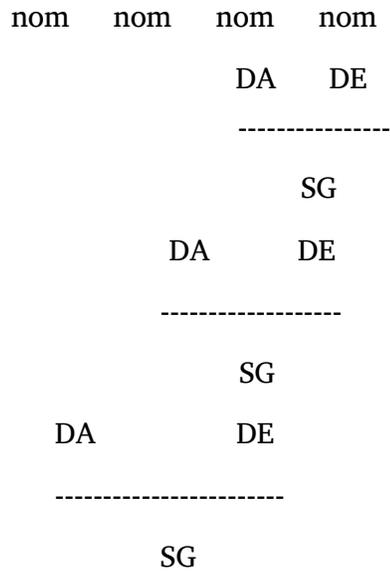
DE: ton BB > MM /lòʔò/ «eau»

(403) lē kyīī lōʔō «l'eau de laalebasse»

(404) ū gyě̀r kyīī «laalebasse du griot»

(405) ū kyʷ kyĩĩ «laalebasse de la femme»

Le syntagme génitival peut aussi avoir une structure complexe selon le schéma suivant:



(406) tā tūʷūfwá kyĩĩfwá yār plāʷā  
 /mon/père/petit frère/boeufs/PF + perdre/  
 «les boeufs du petit frère de mon père sont perdus»

(407) Pèelè kyĩĩfwá tããandyá nãʷãfwá tūʷūfwā pà  
 /Pélé/petit frère/fiancée/mère/père/PF + venir/  
 «le père de la mère de la fiancée du petit frère de Pélé est venu»

#### 4.3.1.2. Syntagme épithétique

Comme le nom composé épithétique, le syntagme est caractérisé par la séquence DE - DA. Le déterminant caractérise le déterminé comme dans le composé. Il est à remarquer que les syntagmes de ce type sont très rares. Le critère principal permettant de différencier le syntagme du nom composé est l'autonomie syntaxique des constituants:

des constituants:	<b>syntagme</b>	<b>nom composé</b>
	DE autonome	non autonome
	DA autonome	non autonome
	sélection	sélection

Dans le syntagme épithétique, le déterminé est assumé par un nom doté du nominant, ce qui assure son autonomie syntaxique. Dans la fonction du DA, nous trouvons un nom dérivé par préfixation contenant un qualificatif. Il s'accorde en genre et en nombre avec le déterminé:

(408) kē kāsṛā?ā nā-ngbâṅ                      «le rat palmiste riche»  
/DEF/rat palmiste/humain-grand/

(409) tē kāsṛēε nā-ngbây                      «les rats palmistes riches»  
/DEF/rats palmistes/humain-grands/

#### 4.3.1.3. Syntagme de quantification

«Par quantification, il faut entendre l'indication du fait que l'énonciateur envisage le référent visé comme sous-ensemble d'un ensemble ou comme fragment d'une masse» (Creissels, 1991, page 143). Le syntagme de quantification est caractérisé par la séquence DE - DA. Le déterminé est assumé par un constituant nominal. Le déterminant est un nominal exprimant une quantité, ce qui le distingue du syntagme épithétique.

Si le DA est un **totalisateur**, il n'y a pas d'accord entre les termes en présence:

(410) plî byéè                                      «tous les jours»  
/jours/totalisateur/

(411) kē pēr byéè                                «toute cette journée»  
/DEF/jour/totalisateur/

Si, dans la situation d'énonciation, le référent du déterminé est connu, il peut être remplacé par un pronom substitutif:

(412) ū kíkỳàr byéè                            «tous ses enfants»  
/ses/enfants/totalisateur/

(413) pē byéè                                    «eux tous»  
/DEF/totalisateur/

Si le DA est assumé par un **numéral**, il y a accord entre déterminé et déterminant.

(414) kyām syām	/femmes/deux/	«deux femmes»
(415) kléè sī	/concessions/deux/	«deux concessions»
(416) fá?à syāŋ	/tissus/deux/	«deux tissus»

Le numéral et le totalisateur peuvent être coprésents dans le même syntagme. Le numéral précède le totalisateur:

(417) ū kyām syām byéè tēr dúgù wō  
 /ses/femmes/deux/totalisateur/PF + partir/forêt/à/  
 «toutes ses deux femmes sont parties en Côte d'Ivoire»

Dans la fonction de déterminé un pronom appropriatif remplace le constituant nominal:

(418) wū̄ nèn dūr bà nàandyēe  
 /APPR/1/REP/PF + venir/cette année/  
 «une d'elles est revenue cette année»

### 4.3.2. Syntagme nominal homofonctionnel

«Ce syntagme se caractérise par une symétrie entre ses composantes de manière que toute hiérarchie est exclue» (Bonvini, 1988, page 144). En effet, ses composantes entretiennent une relation identique avec le prédicat de l'énoncé. Il s'ensuit que chacun des constituants pourrait assumer dans l'énoncé la même fonction que celle du syntagme entier. En kar, il existe quatre types de syntagme homofonctionnel: le coordinatif, l'alternatif, le distributif et l'appositif.

#### 4.3.2.1. Syntagme coordinatif

Ce syntagme associe deux ou plusieurs noms, qui renvoient chacun à un référent différent. Ils sont reliés par un morphème, appelé coordinatif. Nous avons relevé trois morphèmes coordinatifs: *má.sù?u* ~ *té.sù?ù*, *tèsē* et *ně*. Il peut aussi y avoir

simple juxtaposition. La juxtaposition et le coordinatif *ně* peuvent uniquement coordonner des noms, tandis que *má.sù?u* et *tèsě* peuvent également coordonner des propositions.

La forme du syntagme coordinatif lié à la prédication est marquée par le coordinatif *ně* «et». Selon nos recherches, le syntagme coordonné par *ně* existe dans les fonctions d'objet et de circonstant ou peut, à lui seul, constituer un titre. Dans l'énoncé, ce même morphème *ně* est une postposition à valeur instrumentale.

Dans tous les cas où le syntagme coordinatif apparaît dans la fonction de sujet, il est marqué par une modification énonciative, soit celle de la focalisation, soit celle de la topicalisation. Cette distinction se fait entre autre par une marque différente: le coordinatif du syntagme marqué par la focalisation est *tèsě*, le syntagme marqué par la topicalisation est coordonné par *má.sù?ù*, *tě.sù?ù* ou par simple juxtaposition.

Bien que le nombre de constituants de ce syntagme soit illimité, nous n'avons trouvé dans la majorité des cas que deux constituants. Dans les syntagmes à énumération longue, les noms coordonnés appartiennent le plus souvent au même champ sémantique, ou sont des noms propres.

#### a) Syntagme coordinatif non marqué

Le morphème *ně* qui marque ce syntagme est un relateur à double statut. Il est employé comme postposition dans l'énoncé et comme coordinatif dans le syntagme nominal.

##### Exemple de **postposition**:

(419) ù kār kyèr yūndé ndè nē  
/il/viande/PF + couper/couteau/DEM/avec/  
«il a coupé la viande avec ce couteau»

Dans le syntagme coordinatif, il suit le nom coordonné. Exemple utilisé comme **titre**:

(420) kāsṛā?ā nkyāsā?ā nē  
/rat palmiste/grenouille/avec/  
«le rat palmiste et la grenouille»

Quand le syntagme coordinatif occupe la fonction de **circonstant** le premier nom du syntagme est suivi de la postposition (relateur de l'énoncé) et le deuxième nom par le coordinatif (relateur du syntagme):

- (421) kénbù?ù rāa sè yír gā mî sēy gyār yà?āsèe yē ndwāi nē  
 /hyène/tu-THEM/alors/lever/PF + aller/tu-REFL/louer/lion/devant/à/  
 pintade/et(avec)/  
 «Hyène, tu es partie te vanter devant le lion et la pintade»

Quand il a la fonction d'**objet**, le syntagme coordinatif a une structure discontinue. Le premier constituant occupe la place de l'objet (inséré entre le sujet et le prédicat), tandis que le constituant coordonné est placé en fin d'énoncé:

- (422) pē ñ kē yēē yār má yánà?à kǎi yì  
 /ils/SD/lui/bouche/PF + ouvrir/puis/berger/bâton/PF + sortir/  
 kē làam wō yánà?à kǎkyān nē  
 /son/intérieur/dans/berger/connaissance/et(avec)/  
 «ils l'ouvrirent (la malle) et en sortirent le bâton du berger et son savoir-faire»

## b) Syntagme coordinatif marqué par la topicalisation

Pour ce syntagme, nous avons relevé deux formes. Premièrement: les deux constituants du syntagme sont coordonnés par juxtaposition, laquelle est marquée par une pause très prononcée après chaque constituant:

- (423) ū dyā + ñ résyār-wū?ū / ū pwèe-syā + ñ résyār-wū?ū/  
 son/fils + pl./4-ème / son/enfant-femelle + pl./4-ème/  
 pōò ñ yrā?ā... /EMPH-ils/SD/être rouge/...  
 «son quatrième fils et sa quatrième fille, eux, étaient teints en rouge»

Deuxièmement: la pause entre les deux constituants peut être remplacée par *má.sù?ù* ou *té.sù?ù*, mais la pause après le deuxième constituant est maintenue. Dans tous les cas (423 et 424), l'insertion dans l'énoncé demande une reprise du sujet à l'aide du pronom emphatique:

(424) ū dyā + ìn résyàr-wū?ū *má.sù?u* ū pwèe-syā + ìn résyàr-wū?ū/  
 /son/fils + pl./4-ème/ *et* /son/enfant-femelle + pl./4-ème/  
 pōò òn yrā?ā /ils-EMPH/SD/PF + être rouge/  
 «son quatrième fils et sa quatrième fille, eux, étaient teints en rouge»

*má.sù?u* est également employé pour faire une des opérations comptables: l'addition. Il s'insère entre les deux constituants (comme ci-dessus), mais le deuxième constituant est, de plus, suivi de *ně* «et, avec» :

(425) wār sēnsyē *má.sù?u* wār gbēy *nē* wār gbēy sēnsyē kè  
 /argent/dix/et/argent/vingt/avec/ argent/vingt/dix/c'est/  
 «CFA 50 et CFA 100 = CFA 150» (1 = CFA 5)

### c) Syntagme coordinatif marqué par la focalisation

Ce syntagme est marqué par *tèsē* qui s'insère entre les constituants et le deuxième constituant est suivi de *nē*. L'antéposition du terme sujet est marquée par la reprise sous forme de pronom substitutif:

(426) ké nīi mī / kénbù?ù tēfēn tēsē kē nāplēgē *nē* / tē kē bōo  
 /ça/être/comme//hyène/gourmandise/*et*/sa/bêtise/*avec*//ils/la/tuer/  
 «cela étant ainsi, c'est la gourmandise de l'hyène et sa bêtise qui la tuent»

*tēsē* peut aussi se trouver dans un titre. Cet emploi est préférable si on veut indiquer qu'il y a une inégalité entre les deux constituants. En général, le premier constituant a une importance plus grande que le deuxième:

(427) gyār tēsē tyèè (nē)  
 /lion/*et*/sanglier/(*avec*)/  
 «le lion et le sanglier»

### d) Syntagme coordinatif à énumération longue

Dans une énumération longue, les noms peuvent être juxtaposés ou coordonnés avec *ně*, mais le dernier constituant est en général coordonné avec *má.sù?u*:

(428) Pèelē / Syākā (nê) Drísà (nē) má.sù?u Sââlē nê /  
 pōò pē kā wlā?ā táy-sā?ā wô  
 /ils-EMPH/ils/PF + aller/brousse/promener-lieu/à/  
 «Quant à Pélé, Syaka, Drissa et Sanle, ils sont partis à la chasse»

#### 4.3.2.2. Syntagme alternatif

Ce syntagme est limité à la modalité énonciative de l'interrogation. Il est caractérisé par le relateur *lâa* qui relie soit deux noms, soit deux propositions.

Le syntagme alternatif apparaît surtout dans la fonction de circonstant: *lâa* relie les deux noms chacun d'eux étant accompagné d'une postposition:

(429) ù tēr là kyãã wō *lâa* tār wō  
 /il/PF + partir/INT/marché/à/ALT/champ/à/  
 «est-il parti au marché ou au champ?»

Si l'interrogation porte sur l'action de la proposition, *lâa* relie deux propositions et réunit les deux valeurs: celle de relateur à valeur «alternative» et celle d'interrogation:

(430) Láalù?ù / màā nāā yār ná?à *lâa* màā nāā tār wār  
 /Laluhu//tu + APOT/DUR/boeufs/garder/ALT + INT/tu + APOT/DUR/champ/  
 cultiver/  
 «Laluhu, vas-tu garder les boeufs ou cultiver le champ?»

#### 4.3.2.3. Syntagme distributif

Le syntagme distributif associe deux constituants ayant le même référent sémantique. Il est caractérisé par:

- un redoublement du nom
- un ton haut à la fin du nom
- un morphème relateur

Le morphème relateur a une structure complexe contenant un nominant (consonne correspondant à la classe du nom) et un signifiant /-òò/.

Lorsque le constituant est un nom simple, le relateur suit le nom et l'ensemble (nom et morphème relateur) est redoublé:

(431) tyīn mī wò pér gò pér gò  
/médicament/DEM/IMP + boire/jour/chaque/jour/chaque/  
«bois ces médicaments chaque jour»

(432) kyóó wò kyóó wò ū pwāí mā kántrà?à nà  
/femme/chaque/femme/chaque/son/mari + ACT/être/terre/sur/  
«pour chaque femme, il existe un mari dans ce monde»

Lorsque le constituant est un nom composé ou un nom long, le morphème relateur apparaît seulement à la fin du syntagme:

(433) yè sé yāã / nāwée nāwée wòó mā ū syāfwā wāa tǎy  
/vous/NEG/PF + voir/personne/personne/chaque + ACT/être/sa/soeur/INDEF  
/ressembler/  
«ne voyez-vous pas, chaque personne ressemble à une de ses soeurs»

(434) ù pyè gyimáasyí gyimáasyí wò / ù gá pà kyāã wō  
/il/était/dimanche/dimanche/chaque//il/ORI/PF + venir/marché/à/  
«Chaque dimanche, il venait au marché»

La distribution numérale est caractérisée par le redoublement d'un numéral, sans morphème relateur (cf. 4.5.3.2.).

#### 4.3.2.4. Syntagme appositif

Dans le syntagme appositif, un constituant nominal est suivi d'un deuxième constituant nominal renvoyant au même référent:

(435) nén mā rā yě nén mā tā gbār kénbù?ù yē  
/1 + ACT/être/moi/chez/1 + ACT/être/mon/ami/hyène/chez/  
«l'un est chez moi (et) l'autre est chez mon amie, l'hyène»

Le syntagme appositif n'a pas de morphème relateur, le premier constituant est suivi d'une petite pause. Dans le syntagme ci-dessus: *tā gbār kénbù?ù*, l'ordre des termes est irréversible. Le lièvre qualifie l'hyène de *tā gbār* «mon amie». En prenant littéralement le syntagme, on pourrait croire que «mon amie» est identifié par *kénbù?ù* «hyène». Ceci présupposerait que le lièvre appellerait plusieurs animaux «mon amie» dont un serait l'hyène, un deuxième la tortue etc. Dans les contes kar, seule «l'hyène» est ainsi appelée par le lièvre. *tā gbār* est donc un qualificatif propre à l'hyène.

Fréquemment le nom apposé sert à identifier une personne:

(436) *kānwéẽ dōotégé dyā Sāālē tēr dūgù wō*

/de Kangounabe/chef du village/fils/Sanle/PF + partir/forêt/à/

«Sanle, le fils du chef du village de Kangounaba, est parti en Côte d'Ivoire»

Dans cet exemple, l'ordre des termes est également irréversible (il existe aussi en toura, langue mandé de Côte d'Ivoire: Bearth Th., 1971, page 133). Le premier constituant *kānwéẽ dōotégé dyā* identifie le deuxième constituant *Sāālē*, indiquant ainsi de quel «Sanle» il s'agit. Le terme identifiant est suivi du terme identifié.

### 4.3.3. Conclusion

Le syntagme nominal se divise en deux catégories, le syntagme hétérofonctionnel et le syntagme homofonctionnel. Cette distinction se base sur le rapport qu'entretiennent les constituants; ce rapport peut être un rapport de dépendance ou un rapport d'autonomie.

Le syntagme hétérofonctionnel, caractérisé par un rapport de dépendance entre les constituants, est un syntagme de détermination constitué d'un centre et d'une expansion. Il se subdivise, à son tour, en syntagme génitival, syntagme épithétique et syntagme de quantification. Cette subdivision se justifie par le type de séquence DA-DE ou DE-DA et un trait de sélection pour le constituant apte à assumer la fonction de déterminant. Ces types de syntagmes se prêtent à la formation de noms composés qui se distinguent du syntagme par un trait de compacité.

Le syntagme homofonctionnel, caractérisé par un rapport d'autonomie entre les constituants, se subdivise en deux sous-catégories selon le référent des composantes

du syntagme. Dans les syntagmes coordinatif et alternatif, les deux constituants en présence renvoient chacun à un référent différent et la séquence est marquée par un morphème relateur. Dans les syntagmes appositif et distributif, les deux constituants renvoient au même référent. La séquence est marquée soit par l'absence d'un relateur (appositif), soit par un relateur marqué du nominant (distributif).

#### **4.4. Le pronom**

Le pronom en tant que substitut du nom est plurifonctionnel et s'emploie dans toutes les fonctions caractéristiques d'un constituant nominal.

Malgré leurs similitudes avec les noms, les pronoms ne constituent pas une classe unitaire comme ces derniers, «mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. Les uns appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractéristiques de ce que nous appellerons les «instances du discours», c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques pour lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur» (E. Benvéniste, 1966, page 252).

Notre étude du pronom s'inspire du cadre théorique proposé par E. Benveniste (1966, 253-258 et 1974: 68, 99, 197-214) qui d'emblée situe le pronom dans le contexte énonciatif. De plus, le système pronominal très différencié du kar se prête bien au classement proposé par ce linguiste. L'ensemble des pronoms se subdivisent en deux catégories fondamentales: les allocutifs (représentant les participants du discours) et les anaphoriques (appartenant à la syntaxe). Ces derniers sont marqués par une référence au nom auquel ils sont liés et se subdivisent en substitutifs et spécificatifs. Le rôle du substitutif est d'assurer une économie dans le discours. Le rôle du spécificatif est plutôt d'apporter une valeur sémantique au signifié qu'il représente; il est obligatoirement marqué par un dérivatif.

Chacun de ces groupes comporte plusieurs séries de pronoms. Leur système interne est résumé dans le tableau ci-dessous:

ALLOCUTIF	ANAPHORIQUE	
	SUBSTITUTIF	SPECIFICATIF
- simple - emphatique - réfléchi - thématisé	- simple - emphatique - réfléchi (- thématisé)	- indéfini - interrogatif - démonstratif - appropriatif

Les catégories des allocutifs et celles des substitutifs se recouvrent à l'exception des pronoms thématés et appropriatifs.

Les allocutifs comme les anaphoriques assurent la détermination dans un syntagme dont l'ordre des constituants est DA - DE. Les spécifiques s'intègrent aussi comme déterminant dans un syntagme de type DA - DE.

Nous exposerons ci-dessous premièrement les allocutifs, puis les deux groupes des anaphoriques (substitutifs et spécifiques). Pour chacun de ces groupes, nous traiterons les points suivants:

- le système interne et la structure morphologique,
- l'emploi de chaque série dans les fonctions du schème prédicatif et
- l'intégration des pronoms dans un syntagme de détermination.

#### 4.4.1. Les pronoms allocutifs

Les pronoms allocutifs représentent les participants du discours. Ils forment un ensemble basé sur une double corrélation: locuteur/allocutaire, singulier/pluriel.

Voici les quatre paradigmes des pronoms allocutifs:

	<b>simple</b>	<b>emphatique</b>	<b>réfléchi</b>	<b>thématisé</b>
sg. locuteur	suj.ind. N- tā ~ rā	n̄dōò	nî	tē̄ ~ rē̄
allocutaire	mā	n̄bōò	mî	tāa ~ rāa
pl. locuteur	wó	wî	wî	tōo ~ rōo
allocutaire	yé	yèè	yî	tēe ~ rēe

Les tons marqués se réalisent sur le pronom simple dans toutes les fonctions sauf celle de sujet. Dans cette fonction, le pronom simple et le pronom thématisé sont dotés d'une marque tonale liée à leur emploi dans l'énoncé (cf. 4.4.1.1. et 4.4.1.4.)

Dans toutes les autres fonctions, les pronoms du singulier portent un ton moyen ou un schème moyen-bas, et les pronoms du pluriel un ton haut ou un schème haut-bas. Le pronom réfléchi porte toujours un schème tonal haut-bas. Les schèmes tonals sont limités aux éléments morphologiquement complexes, c'est-à-dire, aux pronoms comportant un dérivatif.

Les dérivatifs attestés sont:

-*ii*: «valeur réfléchie»

-*oo*: «valeur emphatique»

*t* : «valeur de thématization»

Les pronoms emphatiques wî et yèè sont des exceptions: ils sont destinés à distinguer des oppositions pertinentes (*wōò* «il-EMPH», *yóò* «qui»).

#### 4.4.1.1. Les allocutifs simples

Le tableau ci-dessous résume toutes les variations tonales des allocutifs simples en fonction de leur emploi effectif dans l'énoncé:

EMPLOI	LOCUTEUR		ALLOCUTAIRE	
	sg.	pl.	sg.	pl.
a) objet direct et indirect, circonstant	tā ~ rā	wó	mā	yé
SUJET				
b) proposition dépendante	tā ~ rā	wō	mā	yē
c) proposition coordonnée (sujet identique)	n̄	wō	mā	yē
PERFECTIF	ñ	wò	mà	yè
POTENTIEL	ñ	wò	mà	yè
d) proposition indépendante IMPERFECTIF	ń	wó	má	yé
DUREE/PASSE	n̄	wō	mā	yē
IMPERATIF	-	tõo	∅	yè

Il existe deux catégories de pronoms; l'une à ton invariable s'emploie pour toutes les fonctions (a) à l'exception du N/S et l'autre à ton variable s'emploie pour le N/S en fonction du verbe (d) ou du type de proposition (b, c, d). Il est à remarquer que le pronom du locuteur sg. de la fonction sujet dans la proposition dépendante (b) est le même que celui qui s'emploie pour les fonctions autres que le sujet.

Nous allons montrer ci-dessous le pronom simple dans ses différentes fonctions. L'emploi dans la proposition indépendante est limité au perfectif; les variantes liées aux autres aspects ont été présentées avec le système aspectuel (cf. 3.4.1.).

Le pronom dans la fonction d'objet direct (a) précède le verbe:

(437) ù rā wāā syà kāndē wô  
 /il/me/donner/PF + recevoir/route/à/  
 «il m'a rencontré sur la route»

Lorsqu'il assume la fonction d'objet indirect (438) ou la fonction de circonstant (439), il suit le verbe:

(438) pè bûr wāā là yé kē  
 /ils/pain/PF + donner/INT/vous/pour/  
 «vous ont-ils donné du pain?»

(439) ù sè tēr wó ně [nè]  
/il/alors/PF + partir/nous/avec/  
«alors il est parti avec nous»

Dans les contextes où le ton de la postposition subit un changement en fonction de la tonalité du nom qui la précède (439) , nous avons indiqué le ton de la face manifeste entre [ ] (cf. 1.3.1.).

Pour les exemples du pronom sujet, nous nous limiterons au pronom «je» (locuteur sg.). Il apparaît sous forme de *ta* en initiale d'une *proposition dépendante* (b):

(440) tā n̄ l̄?l̄ k̄ mā k̄  
/je-DEP/SD/eau/puise/te/pour/  
«que je te puise de l'eau» (se dit pour offrir à boire)

(441) ù srō wāã rā ñ dī  
/il/tô/PF + donner/je-DEP/SD/PF + manger/  
«il m'a donné du tô et j'ai mangé»

La variante *rā* s'emploie dans une position non-initiale (441). Il s'agit d'un phénomène d'affaiblissement. Le pronom sujet de la proposition dépendante est obligatoirement suivi du morphème à valeur «sujet différent» (= SD).

Le pronom *N* (nasale syllabique qui s'assimile au point d'articulation de la consonne suivante) s'emploie dans la *proposition indépendante* (d):

(442) ñ [m̄] bá kà kyãã wō  
/je/P.G./PF + aller/marché/à/  
«j'étais parti au marché»

et dans la proposition coordonnée (c):

(443) ñ [ŋ] gā kā kyãã wō/ n̄ [ŋ] gā gbèy klā?ā  
/je/APOT/aller/marché/à//je/ORI/tourner/changer/  
«je vais faire un tour au marché»

Outre les fonctions régulières d'un nominal, le pronom simple peut, en association avec le prédicatif nominal à valeur présentative, assumer la fonction de prédicat à support non-verbal:

(444) ñ ñwó «me voici»

Le pronom «tu» est aussi employé pour transmettre une information générale ou pour donner des conseils. Cet emploi est fréquent à la fin des récits et surtout dans les proverbes:

(445) kē nīi mī/màá yèè mā lāam kē yǐn / mā sè wār yì gbō?ō  
 /ça/être/comment//tu + si/dire/ton/intérieur/il/IMP + être froid/  
 «cela étant ainsi, /tu/alors/argent/sortir/POT + beaucoup/  
 si on veut être content, il faut dépenser beaucoup d'argent»

#### 4.4.1.2. Les allocutifs emphatiques

Les allocutifs emphatiques apparaissent dans toutes les fonctions réservées au nominaux. Dans tous les exemples relevés, les pronoms portent les schèmes tonals MB: *ñdōð* «moi», *ñbōð* «toi» et HB: *wî* «nous», *yî* «vous». Leur emploi implique toujours une insistance sur le terme en question.

Leur emploi dans la fonction de *sujet* est limité aux propositions indépendantes. Ils sont fréquemment utilisés dans le discours direct. L'insistance porte sur un fait déjà connu:

(446) ñbōð sé bá yèè là/ñbōð sé k̄ā-wlāŋ kyā̄ [kyâ] yě? yágàa mā k̄ā-wlāŋ kyā̄ [kyâ]  
 /toi-EMPH/NEG/P.G./PF + dire/INT//toi-EMPH/NEG/chose-chaude  
 /PF + connaître/pas/ /maintenant/tu/chose-chaude/PF + connaître/  
 «Toi, n'avais-tu pas dit que toi, tu n'avais jamais eu de problèmes?  
 Maintenant tu sais, ce qu'est un problème.»

Les pronoms emphatiques sont employés, dans certains cas, pour corriger une présupposition explicite ou implicite. Emploi dans la fonction d'objet:

(447) àwá/pè ndòò yígí yò/pè sé sè tã nànpyēŋ wòò yígí yò yē  
 /oui/ils/moi-EMPH/attraper/PF + être bon/ils/NEG/pourtant/mon/camarade/  
 «oui, moi ils m'ont bien traité, TOP/attraper/PF + être bon/pas/  
 quant à mon camarade lui, ils ne l'ont pas bien traité»

et dans la fonction de circonstant:

(448) pè bá kà wî nē tār wō  
 /ils/P.G./PF + aller/nous-EMPH/avec/champ/à/  
 «litt: ils étaient partis au champ avec nous»  
 «c'est avec nous, qu'ils étaient partis au champ»

En outre, le pronom emphatique peut, en association avec le prédicatif nominal à valeur d'identification *kè*, assumer la fonction de prédicat dans l'énoncé à valeur identificative:

(449) ndòò kè «c'est moi»

#### 4.4.1.3. Les allocutifs réfléchis

Les pronoms réfléchis (REFL) sont employés dans la fonction d'objet si l'agent de l'événement fait l'action sur lui-même. Il y a accord obligatoire entre le pronom réfléchi et le sujet:

(450) mà mî dwèè nā? «où t'es-tu blessé?»  
 /tu/te-REFL/PF + blesser/où/

Si le sujet est au pluriel, le pronom réfléchi indique qu'il y a réciprocité de l'action:

(451) wò wî yāã wà «nous nous sommes déjà vus»  
 /nous/nous-REFL/voir/PF + déjà/ (salutation)

Le pronom réfléchi est aussi employé dans la fonction de circonstant lorsque l'agent précise qu'il a fait l'action lui-même. Il est suivi du nominal *ya* «seul» en position finale:

(452) mà nāyrō?ó ñgè pǎ?ǎ là mî yā  
 /tu/habit/DEM/PF + coudre/INTER/te-REFL/seul/  
 «as-tu cousu cet habit toi-même?»

#### 4.4.1.4. Les allocutifs thématés

L'utilisation de ces pronoms permet de poser un terme syntaxique comme étant le plus connu, donc le moins informatif. Le pronom thématé assume uniquement la fonction de sujet.

Le ton varie par rapport à l'aspect ou au type de proposition dans laquelle il est employé:

SUJET dans une proposition	LOCUTEUR		ALLOCUTAIRE	
	sg.	pl.	sg.	pl.
- indépendante PERFECTIF	rē	rōo	rāa	rēe
	ré	róo	rāa	rée
- subordonnée temporelle	té	tóo	tāa	tée
- coordination (liée à l'impératif)	-		tāa	tée

Nous en avons relevé des exemples dans les contextes suivants:

1) dans une proposition indépendante, lorsque l'objet direct est antéposé:

(453) srō kè ré ñ sò?ò                                    «c'est du tô que je prépare»  
 /tô/FOC/je-THEM + AIPF/IO/IPF + cuisiner/

(454) yòò rēe gbè/u ñ ní tyā?ā syí lé ñ tǎŋ yé nà ?  
 /qui/vous-THEM/PF + prendre//il-DEP/SD/CONT/rizière/repiquer/  
 mettre + AIPF/IO/IPF + finir/vous/à/  
 «qui avez-vous pris, qui est en train de vous aider à repiquer la rizière ?»

2) dans les propositions subordonnées temporelles qui contiennent une information déjà connue, soit qu'il s'agit d'une répétition explicite, soit que l'information est considérée comme connue:

(455) té nāa n̄ tēr pēr-gìi bídyà wō tā nānpyēŋ n̄ pà gār wō/  
 /je-THEM/PAS + DUR/IO/IPF + partir/jour-lequel/Abidjan/à/mes/cam./SD/  
 PF + venir/gare/à/  
 «le jour où je partais à Abidjan, mes camarades vinrent à la gare»

(456) táa sèe mî/mà gyār yāã yāã là?  
 /tu-THEM/naître/comment//tu/lion/voir/PF + voir/INTER/  
 «depuis que tu es né, as-tu jamais vu un lion?»

3) dans une séquence de propositions coordonnées à sujet identique (concerne uniquement l'intimation):

(457) mää yì/mā mā klwēε yígì/tāa mā yīnbēè tyìn tã nāwèè wān nà /  
 /tu + si/PF + sortir//tu/tes/mains/IMP + attraper//tu-THEM/tes/yeux/tirer  
 /IMP + fermer/gens/choses/sur//  
 /tāa ndiisyú?ù gbāã tã/tāa kàrfēe lè yīnkēè nà  
 /tu-THEM/oreilles/coller/IMP + fermer//tu-THEM/brides/IMP + mettre/  
 langue/sur/  
 «si tu sors, attrape tes mains (ne fais pas de bagarres), ferme tes yeux aux choses des autres (ne sois pas envieux), ferme tes oreilles et mets des brides à ta langue (ne te mêle pas des affaires d'autrui)»

Dans tous ces contextes le pronom sujet semble véhiculer une information qui est acquise:

- soit du fait qu'un autre terme est antéposé (objet, circonstant) et prend la position initiale normalement réservée au sujet (453, 454);

- soit du fait que la deuxième proposition de l'énoncé comporte l'information importante, tandis que la proposition subordonnée donne le cadre temporel (455, 456);

- soit du fait que le même sujet a déjà été mentionné (coordination à sujet identique pour l'intimation = 457).

#### 4.4.1.5. Les allocutifs dans le syntagme génitif

Les pronoms allocutifs simples et emphatiques ont l'aptitude de s'intégrer comme déterminant dans un syntagme génitif. Ils y sont suivis du déterminé.

Le pronom simple apparaît le plus fréquemment dans cette position:

(458) *rā ká?à wō /ma/concession/à/* «chez moi»

(459) *mā ká?à wō /ta/concession/à/* «chez toi»

(460) *wó kà?à wō /notre/concession/à/* «chez nous»

(461) *yé kà?à wō /votre/concession/à/* «chez vous»

On constate que le ton haut des pronoms pluriels abaisse le ton haut du nom suivant (460, 461), cf. 1.3.1.

Voici deux exemples illustrant l'emploi du pronom simple et du pronom emphatique dans ce syntagme:

(462) <i>yóò kè kyɔɔ níwò ne?</i>	<i>rā nā?āfwā kè</i>
/qui/c'est/femme/DEM/avec/	/ <u>ma</u> /mère/c'est/
«qui est cette femme?»	«c'est ma mère»

(463) <i>yóò nā?āfwā kè níwò?</i>	<i>ndòò nā?āfwā kè</i>
/qui/mère/c'est/celle-là/	/ <u>ma-EMPH</u> /mère/c'est/
«c'est la mère à qui, celle-là?»	«c'est ma mère à moi»

#### 4.4.2. Les pronoms anaphoriques

Les anaphoriques, à la différence des allocutifs, entretiennent une relation avec le nom. Cette relation est de caractère externe, et elle est marquée par une référence d'ordre classificatoire. Il y a accord obligatoire entre les anaphoriques et les nominants.

D'après Bonvini qui reprend Benveniste, les anaphoriques se subdivisent en deux groupes. «On a d'une part les anaphoriques [...] qui répondent à une exigence d'économie. Ce sont des «substituts abrégatifs» dont la «représentation syntaxique...

répond à un besoin d'économie, en remplaçant un segment de l'énoncé, et même un énoncé entier, par un substitut plus maniable» (1966, page 256). D'autre part, les anaphoriques amplifiés [...] assument une fonction d'ostension.» (Bonvini, 1988, page 150). Nous appellerons les premiers: substitutifs, les deuxièmes: spécificatifs.

#### 4.4.2.1. Les pronoms substitutifs

En tant que substitut du constituant nominal, ces pronoms forment un ensemble basé sur la double corrélation du genre et du nombre. Les substitutifs sont au nombre de six répartis en trois genres. Voici à titre de comparaison, le tableau des substitutifs simples et les formes de base du nominant :

genre	substitutif		nominant	
	sg.	pl.	sg.	pl.
1	ū	pē	-w ~ -u	-mè
2	kē	tē ~ rē	-ge	-re
3	lē	kē	-le [-i]	-gè

Le système interne des substitutifs est semblable à celui des allocutifs. Outre les pronoms simples et les pronoms emphatiques qui répondent à l'exigence de l'économie, nous considérons tout pronom comme substitutif s'il assume la fonction de déterminant ou déterminé dans le syntagme génital. Le tableau suivant montre les paradigmes des diverses séries:

genre	simple	emphatique	réfléchi	thématisé	appropriatif
1 sg.	ū	wṑ	ú-yà	tūu ~ ú	wūū
2	kē	kṑ	kî~ké-yà	(ké)	wā̃ŋ
3	lē	lṑ	lí~ké-yà	(lé)	wīī
1 pl.	pē	pṑ	pé-yà	pé-yà	wā̃m
2	tē~rē	tṑ ~ rṑ	tî~té-yà	(té)	wā̃n
3	kē	kṑ	kî~ké-yà	(ké)	wū?ù~wī?ì

Les pronoms réfléchis sont réalisés avec leurs formes non amalgamées. Les pronoms thématiques qui assument la fonction de sujet dans une position non informative ne se distinguent qu'au singulier du genre 1 (humain) de la série des pronoms simples. Pour les autres genres, c'est le pronom simple qui s'emploie à leur place.

Le pronom appropriatif assume uniquement la fonction du déterminé dans un syntagme génitif. Le fait qu'il assure aussi l'économie des noms dans le discours comme les autres pronoms de ce groupe, nous a permis de le classer avec les substitutifs.

#### 4.4.2.1.1. Les substitutifs simples

Les pronoms substitutifs simples permettent l'économie des noms dans le discours. Ainsi s'emploient-ils dans les fonctions de sujet, d'objet et de circonstant à la place du nom. Parallèlement aux allocutifs simples, le ton des substitutifs simples varie surtout dans la fonction du sujet:

fonction	genre 1		genre 2		genre 3	
	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
a) objet direct, obj. Indirect, circonstant	ū	pē	kē	tē	lē	kē
SUJET						
b) proposition dépendante	ū	pē	kē	tē	lē	kē
c) proposition coordonnée	ū	pē	kē	tē	lē	kē
d) propos. indépendante : PERFECTIF	ù	pè	kè	tè	lè	kè
POTENTIEL	ù	pè	kè	tè	lè	kè
IMPERFECTIF	ú	pé	ké	té	lé	ké
DUREE/PASSE	ū	pē	kē	tē	lē	kē

Une proposition indépendante (d) suit la subordonnée temporelle. Exemple avec *pronom sujet, genre 2*:

(464) kénbù?ù má pà/kè gā bà mā kāa

/hyène/si/PF + venir//elle/APOT/EL/te/manger/

«si l'hyène vient, elle te mangera»

Exemple avec le pronom sujet dans la proposition dépendante (b), premièrement genre 1 (fille), deuxièmement genre 3 (calebasse):

(465) ...ū nā?āfwā ò yēe/ū sò?ò/lè ò di

.../sa/mère/SD/dire//elle(fille)/IMP + cuisiner//elle(caleb.)/SD/manger/

«...sa mère lui dit de préparer à manger pour la calabasse»

(litt.: qu'elle prépare pour qu'elle mange)

Exemple avec le pronom du genre 1 dans la fonction d'objet direct et indirect:

(466) ...pē ò ū wāā ū kē

.../ils-DEP/SD/la/PF + donner/lui/pour/

«...ils la lui donnèrent en mariage»

Exemple avec le pronom du genre 2 dans la fonction de circonstant:

(467) ù mīm kyái yà?à kē nà

/elle/farine/étaler/PF + laisser/la/sur/

«elle y a étalé la farine» (sur la natte)

Le pronom substitutif simple apparaît aussi dans l'énoncé à valeur de présentatif:

(468) ù òwó «le voici»

(469) ù òwāa.lá «le voilà là-bas»

Nous avons relevé des cas où ils ne se substituent pas à un référent spécifique, mais où les pronoms substitutifs simples sont employés pour désigner quelqu'un ou quelque chose en général.

Ainsi le pronom du genre 1/pl. est-il employé pour indiquer un référent indéfini impersonnel («on»):

(470) pé mā yèe mî

«comment t'appelle-t-on?»

/ils + AIPF/te/IPF + appeler/comment/

Les pronoms des genres 2 et 3 sg. sont employés pour indiquer un référent indéfini impersonnel («cela»):

(471) kè má pyè kyĩndē... «si c'est la vérité...»  
/cela/si/être passé/vérité/

(472) ū ñ lē pǎǎ ū nā?āfwā yē «elle dit cela à sa mère»  
/elle-DEP/SD/cela/PF + parler/sa/mère/à/

#### 4.4.2.1.2. Les substitutifs emphatiques

Les substitutifs emphatiques apparaissent dans toutes les fonctions réservées aux nominaux. Ils portent toujours un schème tonal MB, soit les formes du singulier: *wṑ̀, kṑ̀, lṑ̀*, soit les formes du pluriel: *pṑ̀, tṑ̀ ~ rṑ̀, kṑ̀*.

Leur emploi implique toujours une insistance sur le terme en question:

(473) *wṑ̀ kē* /EMPH/c'est/ «c'est lui»

Le substitutif emphatique est le plus fréquemment employé dans le discours rapporté si le sujet parlant se réfère à lui-même. Ainsi, il apparaît dans la *fonction sujet, genre 1*:

(474) *sàapyè ñ yèe wṑ̀ sé ndè syi lú?ú yǎǎ yě*  
/lièvre-DEP/SD/dire/lui-EMPH/NEG/de cela/genre/entendre/PF + voir/pas/  
«le lièvre dit qu'il n'a jamais rien entendu de pareil»

Dans certains contextes, le verbe *yèe* «dire» n'est pas employé pour introduire un discours. On peut plutôt le rendre par «réaliser, penser», donc «quelque chose qu'on se dit à soi-même». Bien que *yèe* soit employé avec des sens divers, le pronom qui le suit est toujours emphatique:

(475) *lò?ò má ñ gà?ā gyinblā?ā nē kē gā yèe kṑ̀ yáy ní kyǎ*  
/eau/si + AIPF/IO/aller + IPF/sauterelle/avec  
/elle/APOT/dire/elle-EMPH/nager + AIPF/IO/IPF + savoir/  
«si l'eau emporte la sauterelle, elle dit plutôt qu'elle sait nager»

Le pronom emphatique dans la fonction d'objet:

(476) kénbù?ù lē kāpàn gbè má t̄r/ fāā bá nì m̄/kè gā kōò bōo  
 /hyène/DEF/parole/PF + prendre/puis/PF + raconter/  
 /faim/P.G./être/comme//elle/APOT/la-EMPH/tuer/  
 «l'hyène prit la parole et raconta que la faim avait été comme si elle allait la  
 tuer»

#### 4.4.2.1.3. Substitutifs réfléchis

L'emploi des substitutifs réfléchis correspond à celui des allocutifs. Ils se rencontrent le plus souvent comme objet:

(477) ū kíkya tò ù sé sè yāā ú yà dwèe yě  
 /son/enfant/PF + tomber/il/NEG/pourtant/avoir/il-REFL/PF + blesser/pas/  
 «son enfant est tombé, mais il ne s'est pas blessé»

(478) tā kádyè sé ké yà kwā yě  
 /mon/corps/NEG/il-REFL/PF + finir/pas/  
 «je ne me sens pas bien» (litt: «mon corps ne s'est pas fini»)

Dans la fonction de circonstant, le pronom réfléchi est suivi du nominal *yà* (= seul) dans l'expression *ú yà yā* (= soi-même). Il n'est pas accompagné d'une postposition:

(479) ȳündē sáa wà?à lé-yà gbè lé-yà yā lē wà?à nāwēe bóò yē  
 /couteau/NEG + APOT/CAP/il-REFL/prendre/il-REFL/seul/  
 il/CAP/personne/tuer/pas/  
 «un couteau ne peut se prendre lui-même et tuer une personne»

#### 4.4.2.1.4. Les substitutifs thématés

L'utilisation de ce pronom est limité à la fonction de sujet et à des contextes où il permet de présenter ce terme comme étant le moins informatif. Pour le sujet thématés, on utilise les pronoms substitutifs simples qui portent un ton moyen ou haut. Seul pour le genre 1, sg. il existe un pronom avec le dérivatif /t-/ à valeur de thématésion:

*t̄ū* «il-THEM»

Le sujet est thématisé lorsque l'objet direct est antéposé:

- (480) ńbwà kè tūu gbé tēr kyāā wō  
/mouton/FOC/il-THEM/prendre/PF + partir/marché/à/  
«c'est un mouton qu'il a emporté au marché»

Le pronom simple qui occupe la fonction de sujet dans la proposition temporelle porte également un ton haut comme le pronom allocutif à valeur de thématisation dans cette position:

- (481) pé dūr bà pēr gīi ñ sé pē yāā yě  
/il-THEM/REP/PF + venir/jour/lequel/je/NEG/les/PF + voir/pas/  
«quand ils sont revenus, je ne les ai pas vus»

#### 4.4.2.1.5. Pronoms substitutifs déterminants du nom

Le pronom substitutif s'intègre comme les allocutifs dans le syntagme génital où il assume la fonction de déterminant. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il remplace.

- (482) ū kyō «sa femme»

Il s'agit de deux constituants qui correspondent à un syntagme tel que: Pèlé kyō «la femme de Pélé».

Voici des exemples de pronoms simples au singulier dans un syntagme génital:

- (483) kē nīi mī kénbù?ù tēfēn tēsē kē nàplēgē nē tē kē bō  
/ça/être/comment/de hyène/gourmandise/et/sa/sottise/avec/ils/la/PF + tuer/  
«Ainsi, la gourmandise de l'hyène et sa sottise l'ont tuée»

- (484) klô má syá dēy mī lāá mā lē yà?à yē  
/village/si/INTENS/PF + être loin/comme/INDEF/être/le/devant/à/  
«même si un village est éloigné, il y en a un autre plus loin»

De plus, le pronom substitutif simple a une fonction similaire à celle des spécifiques. Il accompagne un nom et lui confère une valeur «spécifique/définie». Le substitutif peut jouer le rôle du déterminant «défini» uniquement auprès d'un nom mentionné auparavant, c'est-à-dire identifié par le contexte. Ce syntagme

«spécificatif» a une valeur anaphorique, aussi peut-il être rendu en français par l'expression «le .. en question» ou éventuellement par un démonstratif (notons que le démonstratif en kar a uniquement une valeur déictique et s'insère dans un syntagme spécifique de structure DE - DA) (cf. 4.4.3.5.).

(485) ...ú n̄ gá dyè làkwēè làam wō/ má kyĩ kée gbè/ ù má lē kyĩ gbè.....

../elle/SD/ORI/PF + entrer/marigot/intérieur/à/ /puis/calebasse

/chercher/PF + prendre//elle/si/DEF/calebasse/PF + prendre/

«..elle arriva au marigot et ramassa une calebasse(générique).

Ayant pris *cette* calebasse (défini/spécifique)...»

Remarquons qu'il y a un accord dans ce contexte en genre et en nombre entre le substitut et le nom qu'il accompagne. Les deux renvoient au même référent. Comme ce syntagme a la même séquence (DA - DE) que le syntagme génitif dans lequel le déterminant est assumé par le pronom substitutif simple, ces deux syntagmes peuvent en apparence avoir la même forme.

C'est l'accord en genre et en nombre qui permet de différencier les deux formes. Dans le syntagme génitif, le pronom substitutif s'accorde avec le nom qu'il remplace. Dans le syntagme spécifique, le pronom substitutif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne, c'est à dire qu'il détermine.

	<b>syntagme génitif</b>	<b>syntagme spécifique</b>
(486) G1:	ū kyō «sa femme»	ū kyō «la femme»
(487) G2:	ū ká?à «sa concession»	kē ká?à «la concession»
(488) G3:	ū kyĩ «sa calebasse»	lē kyĩ «la calebasse»

Lorsque le genre du DE et le genre du DA coïncident, cette opposition est neutralisée (486). Ainsi *ū kyō* peut signifier soit «la femme», soit «sa femme». Dans ce cas, c'est par le contexte qu'on peut savoir de laquelle des deux possibilités il s'agit. Lorsque *ū kyō* doit être rendu par «la femme», on doit avoir mentionné une femme dans le contexte précédent (voir 4.1.4.). Si par contre on a parlé d'un homme *u kyō* est l'équivalent de «sa femme» (voir 4.3.1.1. syntagme génitif).

#### 4.4.2.1.6. Les pronoms appropriatifs

Ils ont une structure complexe qui ressemble à celle d'un nom (lexème + nominant). Ils sont au nombre de six, répartis en trois couples singulier/pluriel permettant l'accord avec les noms auxquels ils se substituent.

Leurs formes différentes  $w\bar{u}\bar{u}$ ,  $w\bar{a}\bar{m}$ ,  $w\bar{a}\bar{\eta}$ ,  $w\bar{a}\bar{n}$ ,  $w\bar{i}\bar{i}$  et  $w\bar{u}\bar{?}\bar{u}\bar{?}$  sont le résultat de plusieurs altérations morphophonologiques:

genre	formes du singulier	formes du pluriel
1	$w\bar{a}\bar{-n-} + u > w\bar{u}\bar{u}$	$w\bar{a}\bar{-n-} + m\bar{e} > w\bar{a}\bar{m}$
2	$w\bar{a}\bar{-n-} + ge > w\bar{a}\bar{\eta}$	$w\bar{a}\bar{-n-} + re > w\bar{a}\bar{n}$
3	$w\bar{a}\bar{-} + i > w\bar{i}\bar{i}$	$w\bar{a}\bar{-} + g\bar{e} > w\bar{u}\bar{?}\bar{u}\bar{?} \sim w\bar{i}\bar{?}\bar{i}$

Le pronom appropriatif se distingue non seulement des autres substitutifs mais de tous les autres pronoms parce que:

- il ne peut jamais à lui seul assumer une fonction dans l'énoncé
- il occupe seulement la position de déterminé dans un syntagme de détermination qui, lui, peut occuper toutes les fonctions non prédicatives.

Nous allons donner ci-dessous les occurrences rencontrées dans le syntagme génitif et ensuite dans le syntagme de quantification. Dans l'un et l'autre il assume la fonction de déterminé.

##### a) Le pronom appropriatif dans le syntagme génitif

Concernant le déterminant susceptible d'apparaître dans ce syntagme à DE appropriatif, nous n'avons pas observé de restrictions; il peut être assumé par un nom:

(489) Pèelē  $w\bar{u}\bar{u}$  kè «c'est celui de Pélé»

par un pronom simple:

(490) ū  $w\bar{u}\bar{u}$  kè «c'est le sien»

par un pronom emphatique:

- (491) wōò wū̄ kè «c'est le sien (EMPH)»  
le-EMPH/APPR/c'est/

par un infinitif:

- (492) n̄wó mā wà-bóo wū̄ m̄i sě mā wà-pàr wām  
/celle-là + ACT/être/action.de-tuer/APPR/  
/celles-ci/pourtant + ACT/être/action.de-vendre/APPR/  
«celle-là est à tuer, celles-ci sont à vendre» (des chèvres)

ou un adverbe temporel:

- (493) ȳŋ-fwā kȳr bá pée t̄er yágāa wū̄ wōò fáa pwàr  
/tête-propriétaire/premier/P.G./être méchant/PF + dépasser/  
maintenant/APPR/lui-EMPF/peu/PF + être mieux/  
«mon premier chef était trop méchant. Celui de maintenant, lui, est mieux»

Le syntagme génitif comportant un déterminé appropriatif peut assumer les fonctions non prédicatives dans l'énoncé et la fonction prédicative nominale:

- (494) G1: rā wū̄ kè «c'est le mien (un enfant)»  
(495) rā wām̄ mè «ce sont les miens (des enfants)»  
(496) G2: rā wāŋ kè «c'est le mien (un habit)»  
(497) rā wān n̄è «ce sont les miens (des habits)»  
(498) G3: rā wī̄ n̄è «c'est le mien (un couteau)»  
(499) rā wū̄? k̄è «ce sont les miens (des couteaux)»  
/de moi/APPR/c'est/

## b) Le pronom appropriatif dans le syntagme de quantification

Dans ce syntagme, le pronom appropriatif est suivi d'un déterminant numéral:

(500)

**genre singulier**

**pluriel**

1 : wũũ nèn /APPR/1/ «l'un d'eux «

wãm syãm /APPR/2/ «deux d'eux «

2 : wãŋ nèŋ /APPR/1/ «l'un d'eux «

wãy sũ /APPR/2/ «deux d'eux «

3 : wĩĩ nèn /APPR/1/ «l'un d'eux «

wũ?ũ syãŋ /APPR/2/ «deux d'eux «

En général ce syntagme s'emploie dans le discours si on parle d'un nombre déterminé de personnes ou de choses déjà mentionnées auparavant dans le texte:

(501) pē kíkya bá kà kyãã wō wũũ nèn sé dūr bà yě

/DEF/enfants/P.G./PF + aller/marché/à/APPR/1/NEG/retourner/PF + venir/pas/  
«les enfants étaient partis au marché, l'un d'eux n'est pas revenu»

#### 4.4.2.2. Les pronoms spécifiques

Les pronoms spécifiques sont aussi caractérisés par une référence pronominale. Comme les substitutifs, ils se répartissent en trois couples en opposition binaire de nombre. Mais leur rôle n'est pas en premier lieu celui d'une substitution, c'est plutôt d'apporter une précision au signifié qu'ils représentent.

Outre les fonctions dans l'énoncé, les pronoms spécifiques assument la fonction de déterminant dans le syntagme spécifique. Ce syntagme a la structure du syntagme épithétique: DE - DA. En plus, ils peuvent aussi assumer la fonction de déterminant dans un syntagme génitif.

Nous avons relevé plusieurs paradigmes de pronoms spécifiques. Ils comportent trois valeurs: la valeur indéfinie, la valeur interrogative et la valeur démonstrative:

genre	INDEFINI	INTERROGATIF (syndétique)	DEMONSTRATIF	
			proche	éloigné
sg. 1 2 3	wāa	wii	ńwò	ńwàa
	kāa~gāa	kii~gii	ńgè	ńgàa
	lāa	lii	ńdè	ńdàa
pl. 1 2 3	ńpày	ńpày	mî	nmàa
	tāa~rāa	tii~rii	ńdè	ńdàa
	ńkày	ńkày	ńgĩ	ńgàa

La structure morphologique des **pronoms indéfinis** et **interrogatifs** (syndétique) est:

nominant (consonne) + dérivatif (voyelle)

Les dérivatifs sont:

-ii «valeur interrogative»

-aa «valeur indéfinie»

Remarquons que le pronom pluriel du genre 1 et 3 a la même forme pour le pronom indéfini et pour le pronom interrogatif. La forme -ay peut donc être considérée comme une amalgame des deux dérivatifs.

La structure morphologique des **pronoms démonstratifs** est plus complexe. Elle correspond au schéma suivant:

base + nominant + proximité

N + C + /-e/ «proche»

/-aa/ «éloigné»

#### 4.4.2.2.1. Les pronoms indéfinis

Il nous a été particulièrement difficile de rendre par une traduction française adéquate les valeurs de ces pronoms dans les différents contextes où on peut les rencontrer. Si ces pronoms sont employés pour une masse (viande, etc.) qui a été identifiée par le contexte, ils indiquent une partie de l'ensemble; ils ont donc une valeur partitive:

(502) ù **ńpày** wò      «il **en** a bu (du dolo)»

(503) ù **kāa** wò      «il **en** a bu (de l'eau)»

(504) ù **tāa** **kāa** [káà] «il **en** a mangé (de la viande)»

(505) ù **ńkày** kū      «il **en** a acheté (du mil)»

Souvent, le pronom est employé dans une proposition principale, précédée d'une subordonnée contenant le nom auquel il se réfère:

(506) mää kyā-dyā?ā yää ké sàapyê kàr / mā kyā / kè wāa bóo yää  
/tu + si/femme-vieille/PF + voir/elle + AIPF/lièvre/chasser/  
/tu/IMP + savoir / elle/INDEF/tuer/PF + voir/  
«si tu vois une vieille femme poursuivre un lièvre, sache qu'elle en a déjà tué»

Les pronoms sont aussi employés dans des énoncés complexes contenant des expressions qui indiquent un contraste:

(507) nāwèè ńpày tēr nāa ñ tēr nāngà lābō-kló kwèè yē/  
/personnes/INDEF/façon/PAS + DUR/IO/IPF + partir/aujourd'hui/  
Labola-village/vers/à/      ńpày wàgbèrbīr / ńpày wàgyruē  
INDEF/état d'être court/INDEF/état d'être long/  
«des gens bizarres partaient ce matin vers le village de Labola;  
certains étaient de petite taille, d'autres étaient de grande taille»

Sans se référer à un nom précis, identifié par le contexte, le pronom peut avoir le sens général de «quelqu'un» ou «quelque chose». Ce sont surtout les pronoms du singulier qui sont employés de cette manière:

(508) wāa gā tēr sūkũ?ũ «quelqu'un partira demain»  
/INDEF/APOT/partir/demain/

(509) wāa sé fáã-fwā lè pèn wō yě  
/INDEF/NEG/faim-propriétaire/mettre/grenier/dans/pas/  
«personne ne met l'affamé dans le grenier»

#### 4.4.2.2.2. Les indéfinis dans le syntagme spécifique

L'intégration dans un syntagme spécifique est particulier au pronom spécifique. Il suit le nom qu'il spécifie et s'accorde en genre et en nombre avec lui:

##### genre 1:

(510) pũ wāa / pãm ñpày «un chien/des chiens»

##### genre 2:

(511) ñwòŋ gāa / ñwòy rāa «une case/des cases»

##### genre 3:

(512) yũndē lāa / yũnbē?è ñkày «un couteau/des couteaux»

L'emploi du syntagme spécifique à spécifiant «indéfini» indique qu'on parle de quelque chose ou de quelqu'un de précis qui n'a pas encore été identifié par le contexte. Il apparaît souvent en début de conte pour introduire les participants:

(513) kíkya wāa bá yìr ... «il y avait un enfant...»  
/enfant/INDEF/P.G./PF + se lever/...

#### 4.4.2.2.3. Les pronoms interrogatifs

L'emploi de ces pronoms indique que l'interrogation porte sur un ensemble connu, cité auparavant. Son emploi est limité aux énoncés simples:

(514) wīi pà rā flā nà «lequel est venu chez moi?»  
/lequel/PF + venir/mon/lieu/à/

(515) kīí mā wādí wāñ                      «lequel est destiné à être mangé?»  
/lequel + ACT/être/action.de.manger/APPR/

(516) líí mā yàayàa                      «lequel est facile?»  
/lequel + ACT/être/facile/

Le pronom interrogatif peut également spécifier un nom; mais ce syntagme à valeur interrogative est uniquement attesté dans la fonction de circonstant:

(517) ù pà pér-gīi                      «quel jour est-il venu?»  
/il/PF + venir/jour-lequel/

(518) ù kā tèe-līi wô                      «à quel endroit est-il parti?»  
/il/PF + aller/endroit-lequel/à/

### **L'emploi distributif du pronom interrogatif:**

Si l'interrogation demande un choix entre plusieurs éléments, le pronom interrogatif est suivi du relateur attesté dans le syntagme distributif (cf. 4.3.2.3.). Il s'agit d'une question d'insistance portant sur un ensemble de faits précis.

Comparons l'emploi du pronom interrogatif simple et l'emploi du pronom interrogatif suivi du relateur distributif (= DISTR):

pronom

(519) kīí mā mā wāñ                      «lequel t'appartient?»  
/lequel + ACT/être/ta/APPR/

pronom + relateur

(520) kīi gòo ké mā mā wāñ                      «quel est celui qui t'appartient?»  
/lequel/DISTR/il + ACT/être/ta/APPR/ (cette dernière question pourrait être posée à un enfant qui a tendance à tout garder pour lui)

La séquence pronom interrogatif/relateur distributif porte les caractéristiques du syntagme distributif à l'exception du redoublement:

- pronom et relateur se réfèrent au même signifié

- ton haut sur le pronom, ton bas sur le relateur

- morphème relateur à structure complexe, contenant un nominant et un signifiant /-òo/

Voici des exemples de l'emploi distributif du pronom interrogatif pour le genre 1 au singulier et au pluriel:

(521) wíi wòo tūu péy tá yà?à wó nà yé làam wō  
/lequel/DISTR/il-THEM/jacasser/fermer/PF + laisser/nous/sur/votre/  
intérieur/dans/  
«quel est celui parmi vous qui nous a gênés?»

(522) ñpày pòo pē nāa ñ kwĩ  
/lesquels/DISTR/ils/PAS + DUR/IO/IPF + pleurer/  
«quels sont ceux qui pleuraient?»

#### 4.4.2.2.4. Les pronoms syndétiques

La structure de ces pronoms est la même que celle des pronoms interrogatifs. Ils apparaissent uniquement dans l'énoncé complexe tandis que l'emploi des pronoms interrogatifs est limité à l'énoncé simple.

Le pronom syndétique renvoie avec insistance à ce qui sera dit par rapport au référent qu'il représente. Il apparaît dans une proposition subordonnée et il est repris par un pronom de rappel (soit substitutif simple, soit emphatique) dans la proposition principale. Les pronoms syndétiques peuvent avoir une valeur anaphorique ou cataphorique.

Dans l'exemple ci-dessous, l'attention est attirée sur une parole qui a déjà été dite auparavant (valeur **anaphorique**):

(523) ñ bá mā pyè mî? lîi ré nāa ñ pāā/lōo sé nă ñdè/  
/je/P.G./te/PF + dire/comment?/ça-SYND/je-THEM/PAS + DUR/IO/  
IPF + parler//EMPH/NEG/c'est + INT/cela/  
«Que t'avais-je dit? Ce que je disais, n'est-ce pas cela?» = «Ce que j'avais prédit», lui rappelle le singe, «ne se réalise-t-il pas maintenant?»

Cet exemple est tiré d'un conte: «l'hyène, le singe et le lièvre». Lorsque le singe eut retiré l'hyène du puits, cette dernière demanda une cuisse du singe. C'est alors que le singe lui rappela ce qu'il lui avait prédit.

Les pronoms syndétiques ont également une valeur **cataphorique**. Aussi sont-ils souvent employés au début d'un récit pour attirer l'attention de l'auditoire sur le message qui suivra:

(524) tōo yīr má nkà̀y lū?ū wó wà̀lèè yē

/nous-THEM/se lever/puis/cela-SYND/PF + entendre/nous/vieux/chez/

Syāmori wá?á wī̀ nà/té gā tōr yé yè nígī̀

/de Samori/de querelle/affaire/à//je-THEM/APOT/raconter/vous/à/DEM/

«ce que nous avons entendu de nos vieux en grandissant, concernant les disputes avec Samory, c'est ce que je vais vous raconter maintenant..»

Dans les deux exemples ci-dessus, le pronom syndétique ne remplace pas les expressions *kāpā̀n* «parole» ou *káplā̀ŋ* «paroles», mais il se réfère **au contenu** de la parole ou des paroles prononcées.

#### 4.4.2.2.5. Pronoms syndétiques dans le syntagme spécificatif

Le pronom syndétique peut assumer la fonction de spécifiant dans un syntagme spécificatif. Le syntagme spécificatif à déterminant syndétique assume toujours la fonction d'antécédent d'une proposition relative.

Chaque constituant assumant une fonction dans l'énoncé peut être relativisé. Le nom relativisé est obligatoirement repris par un pronom substitutif dans la proposition principale.

(525) òr rī̀ pè sò?ò / té mà nā ?

/nourritures/SYND/ils/PF + cuisiner/elles + ACT/être/où/

«où sont ces nourritures qu'ils ont préparées?»

(526) ká?à gīi ù kā / kè gbō?ō là ?

/concession/SYND/il/PF + aller//elle/PF + être grand/INT/  
«la concession où il est allé, est-elle grande?»

#### 4.4.2.2.6. Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs en kar ont uniquement une valeur déictique, tandis que les démonstratifs en français peuvent avoir une valeur anaphorique et déictique. En kar, la valeur anaphorique est exprimée par les pronoms substitutifs (si le pronom se substitue à un nom ou à un syntagme nominal déjà mentionné) ou par le pronom syndétique (si le pronom se réfère à un message donné auparavant et attire l'attention du locuteur sur ce message).

Comme les autres spécificatifs, les pronoms démonstratifs assument dans l'énoncé toutes les fonctions non prédicatives:

(527) íwò yáã dì là ?

/celui-ci/gagner/PF + manger/INT/  
«celui-ci a-t-il eu à manger?»

(528) pè íwò yígí yáã

/ils/celui-ci/attraper/PF + gagner/  
«on a une fois arrêté celui-ci»

(529) ù bá kà dúgù wō íwò nē

/il/P.G./PF + aller/forêt/à/celui-ci/avec/  
«il était parti en Côte d'Ivoire avec celui-ci»

#### 4.4.2.2.7. Pronoms démonstratifs dans le syntagme spécificatif

Les pronoms démonstratifs s'intègrent aussi dans un syntagme spécificatif et y assument la fonction de spécifiant. Comme le pronom démonstratif, le syntagme spécificatif à spécifiant démonstratif est surtout employé dans la conversation si la personne ou l'objet peuvent être indiqués. De même, son emploi dans le discours sert à «montrer», comme par un geste, les êtres ou les objets en question.

(530) gbàr gbàr tētégé ñgè syà....

/ami/ami/ sel /DEM/IMP + recevoir/

«ami, ami, prends ce sel....»

Ce qui est particulier au syntagme à spécifiant démonstratif est sa tonalité. Le schème tonal du démonstratif est HB et le ton haut initial soulève le ton du nom qui le précède. La présence du démonstratif entraîne donc des réalisations de HH ou BH.

Voici des exemples avec les différents schèmes tonals existant pour le nom simple. A titre de comparaison, nous avons indiqué à gauche le schème tonal inhérent aux noms en question:

**ton:**

(531) MM      ñ ppp ñwò yǎǎ yǎǎ  
/je/chien/DEM/gagner/PF + voir/  
«j'ai déjà une fois vu ce chien»

(532) HB      ñ náá ñwò yǎǎ yǎǎ  
/je/homme/DEM/gagner/PF + voir/  
«j'ai une fois vu cet homme»

(533) BM      ñ gyòó ñwò yǎǎ yǎǎ  
/je/filet/DEM/gagner/PF + voir/  
«j'ai une fois vu ce filet»

(534) BB      ñ tyù?ú ñgè dí yǎǎ  
/je/sauce/DEM/manger/PF + voir/  
«j'ai une fois mangé cette sauce»

(535) BB      ñ tèn ñdè té yǎǎ  
/je/travail/DEM/travailler/PF + voir/  
«j'ai eu à faire ce travail»

#### 4.4.2.2.8. Pronoms spécifiques dans le syntagme génital

Tout pronom, y compris les spécifiques, peut assumer la fonction de complétant dans un syntagme génital. Sa tonalité est alors affectée de la même manière que

tout autre constituant occupant cette fonction (voir 4.3.1.1. syntagme génital). De même, il y a absence d'accord, puisque le pronom ne se réfère pas au nom qu'il accompagne, mais au nom qu'il remplace.

Voici quelques exemples avec les différents pronoms:

#### avec le pronom indéfini

- (536) wáa sēnbwā má kù/wáa tyân-gbāi dūgū gā nāā n̄ yì  
/INDEF/chèvre/si/PF + mourir//INDEF/sauce-canari/odeur/APOT/DUR/IO/  
IPF + sortir/  
«si la chèvre de quelqu'un meurt, l'odeur de la sauce sortira du canari de  
quelqu'un d'autre = l'autre fera une bonne sauce»

#### avec le pronom démonstratif

- (537) níwò ká?à sū?ū dyālāa nà  
/celui-ci/concession/PF + brûler/année dernière/à/  
«la maison de celui-ci a brûlé l'année dernière»

#### avec le pronom syndétique

Comme le syntagme spécifique à déterminant syndétique, le syntagme génital à déterminant syndétique est toujours l'antécédent d'une proposition relative:

- (538) wíi nā?ā kē dyē lānkwā wô / wōò pè yīgī  
celui-SYND/boeuf/il/PF + entrer/jardin/dans//lui-EMPH/ils/PF + attraper/  
«celui dont le boeuf est entré dans le jardin, on l'a attrapé»

### 4.4.3. Conclusion

Malgré le nombre considérable de formes attestées, le système pronominal en kar est réductible à une opposition fondamentale entre allocutifs et anaphoriques. Les premiers représentent les participants du discours, les deuxièmes, étant liés à la

syntaxe, portent une marque classificatoire en accord avec le nominant du nom qu'ils représentent:

### SYSTEME PRONOMINAL

#### ALLOCUTIF

#### ANAPHORIQUE

#### LOCUTEUR ALLOCUTAIRE

#### SUBSTITUTIF

#### SPECIFICATIF

*genre1 genre2 genre3 genre1 genre2 genre3*

*sg. pl.*

*sg. pl.*

*sg. pl. sg. pl. sg. pl.*

*sg. pl. sg. pl. sg. pl.*

La répartition des anaphoriques en substitutifs et spécifiques se justifie au niveau formel par la présence obligatoire d'un dérivatif pour les spécifiques et leur intégration dans un syntagme de type spécifique à séquence DE - DA.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons résumé les fonctions assumées par les allocutifs, les substitutifs et les spécifiques:

FONCTION	ALLOCUTIF	SUBSTITUTIF	SPECIFICATIF
fonctions primaires	x	x	x
DE du syntagme génitif (DA-DE)	-	APPR	-
DE du syntagme de quantification (DE-DA)	-	APPR	-
DA du syntagme génitif (DA-DE)	x	x	(x)
DA du syntagme spécifique (DE-DA)	-	-	x

## 4.5. Le numéral

«Traiter du numéral revient à s'interroger sur la manière dont la langue répond à la nécessité pratique et extra-linguistique du comptage» (Bonvini, 1988, page 156).

La caractéristique principale, due à la nature du numéral et à son emploi comme outil mathématique, est que la langue peut, à partir d'un nombre relativement restreint de lexèmes, former un nombre illimité de chiffres. Dans quelle mesure la langue a-t-elle recours à des procédés de composition attestés ailleurs dans la langue? De plus, quelles sont les ressemblances et les différences du numéral avec les autres nominaux quant à sa structure morphologique (présence ou absence de nominant) et quant aux fonctions qu'il assume?

Pour répondre à ces questions, nous montrerons dans une première partie:

- le système de numération (4.5.1.)
- le statut du numéral en tant que nominal (4.5.2.)

et dans une deuxième partie l'utilisation du numéral dans la langue:

- emploi des numéraux (4.5.3.)
- opérations comptables (4.5.4.)

### 4.5.1. Système de numération

Le kar est une langue à trois genres nominaux: Les numéraux sont donc susceptibles, comme tout lexème nominal, de s'intégrer dans un genre et d'être marqué par un nominant.

Le numéral est employé pour énumérer (énumératif), ainsi que pour désigner une quantité (quantificatif). Dans ce dernier cas il est précédé du nom auquel il se réfère, et on peut s'attendre à ce que l'accord avec ce nom soit marqué par un morphème de type nominant.

L'emploi itératif du numéral présente les mêmes caractéristiques que celui des énumératifs (absence d'accord). Les numéraux ordinaux ressemblent aux quantificatifs (accord du numéral avec le référé). Ce parallélisme existe aussi en kasim, langue gur du Burkina Faso (E. Bonvini, 1984, page 39). Dans le tableau ci-dessous, nous comparons les énumératifs et les quantificatifs et nous faisons mention de ce qui est spécifique aux itératifs et aux ordinaux dans la partie 4.5.3.1. Emploi des numéraux.

Le tableau présente les énumératifs dans la colonne de gauche et les quantificatifs dans les trois colonnes de droite. Nous indiquerons la référence aux genres nominaux (1 - 3) au-dessus des colonnes. Dans les cas où il y a neutralisation des formes des trois genres, la forme des quantificatifs coïncide avec celle des énumératifs:

(539)

NUMERATIFS	QUANTIFICATIFS		
	genre 1	genre 2	genre 3
1 ǹn̄n̄i	ǹn̄	ǹn̄ɛ	ǹn̄
2 sỳāŋ	sỳām	s̄ī	sỳāŋ
3 t̄ā		t̄ā	
4 tésỳàr ~ résỳàr		tésỳàr ~ résỳàr	
5 bẁà		bẁà	
6 kw̄āy		kw̄āy	
7 kw̄ás̄ī		kw̄ás̄ī	
8 kw̄át̄ā		kw̄át̄ā	
9 kẁàrésỳàr		kẁàrésỳàr	
10 s̄ēnsȳē		s̄ēnsȳē	
11 s̄ēnsȳē ǹn̄	s̄ēnsȳē ǹn̄	s̄ēnsȳē ǹn̄ɛ	s̄ēnsȳē ǹn̄
12 s̄ēnsȳē sỳāŋ	s̄ēnsȳē sỳām	s̄ēnsȳē s̄ī	s̄ēnsȳē sỳāŋ
13 s̄ēnsȳē t̄ā		s̄ēnsȳē t̄ā	
14 s̄ēnsȳē tésỳàr		...	
15 s̄ēnsȳē bẁà		...	
16 s̄ēnsȳē kw̄āy			
17 s̄ēnsȳē kw̄ás̄ī			
18 s̄ēnsȳē kw̄át̄ā			

19 sēnsyē kwàrésyàr				
20 gbēy				
21 gbēy tèsē nèn nē	gbēy wūũ nèn nē	gbēy wāŋ nèn nē	gbēy wīī nèn nē	
22 gbēy tèsē syàŋ nē	gbēy wām̄ syàm̄ nē	gbēy wāy sīī nē	gbēy wū?ù syàŋ nē	
23 gbēy tèsē tǎā nē	gbēy wām̄ tǎā nē	gbēy wāy tǎā nē	gbēy wū?ù tǎā nē	
30 gbēy sēnsyē		...		
31 gbēy sēnsyē nèn	gbēy sēnsyē nèn	gbēy sēnsyē nèn	gbēy sēnsyē nèn	
40 gbēesīī		...		
41 gbēesīī tèsē nèn nē	gbēesīī wūũ nèn nē	gbēesīī wāŋ nèn nē	gbēesīī wīī nèn nē	
50 gbēesīī sēnsyē		...		
60 gbēetǎā		...		
70 gbēetǎā sēnsyē				
80 gbēerésyàr				
90 gbēerésyàr sēnsyē				
100 gbēebwà				
120 gbēekwāy				
140 gbēekwásīī				
160 gbēekwátǎā				
180 gbēekwàrésyàr				
200 kūrēε				
300 kūrēε gbēebwà				
400 yīīsyàŋ				
500 yīīsyàŋ gbēebwà				
600 yīītǎā				
1000 yīībwà				
1800 yīīkwàrésyàr				
2000 nà?ā				
2200 nà?ā kūrēε				
2400 nà?ā yīīsyàŋ				
4000 nyēr sīī				
6000 nyēr tǎā				
10000 nyēr bwà				

Il ressort du tableau ci-dessus que

1) les chiffres «un» et «deux» sont marqués par un nominant ainsi que toutes les formations complexes dont ces termes constituent l'une des composantes.

2) le système de numération en kar a seulement un nombre très restreint de lexèmes originaux; en conséquence la plus grande partie des chiffres sont des constituants composés.

Les formes des quantificatifs «un» et «deux» permettent de conclure que l'opposition entre les genres 1 et 3 est partiellement neutralisée. La comparaison faite dans le tableau ci-dessous permet de voir que cette neutralisation s'opère en faveur du genre 3:

	genre 1		genre 2		genre 3	
	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
<b>nominants</b>	/-u/	/-mè/	/-ke/	/-re [-y]/	/-le/	/-kè/
<b>numéraux:</b>	nèn	syàm	nèŋ	sĩĩ	nèn	syàŋ
	«un»	«deux»	«un»	«deux»	«un»	«deux»

#### 4.5.2. Le numéral en tant que nominal

Affirmer que le numéral est un nominal présuppose qu'il est marqué d'un **nominant** et qu'il peut assumer dans l'énoncé des fonctions non prédicatives. La première affirmation se justifie pour les quantificatifs et les ordinaux, toutefois la marque du nominant est limitée aux chiffres «un» et «deux»

et toutes les formations dont ils sont une des composantes.

La **plurifonctionnalité**, trait caractéristique des nominaux, est limitée aux énumératifs et aux emplois pour les opérations comptables, dans la mesure où elles ne sont pas effectuées par rapport à un référent concret. L'utilisation des quantificatifs par contre est obligatoirement liée au syntagme de quantification, dont le déterminé est soit un nom, soit son substitut, le pronom appropriatif. Ce syntagme assume toutes les fonctions non prédicatives (pour son emploi voir 4.3.1.3. et 4.4.2.2.6.).

Pour la **formation des chiffres**, des séquences structurelles sont attestées qui peuvent être identifiées aux autres nominaux: nom simple, nom composé et syntagme. Toutefois, la comparaison montre que ces séquences comportent une série de traits qui leur sont propres et qui les distinguent des autres nominaux.

Ainsi le numéral se distingue des autres nominaux, au point qu'il est justifié de lui accorder une place à part parmi les nominaux.

Ci-dessous nous avons regroupé les chiffres selon leurs formes (nom simple, composé, syntagme), en indiquant brièvement les particularités de ces formations.

### a) Chiffres constitués par un nom simple (ns):

(540) énumératifs		quantificatifs		
		genre 1	genre 2	genre 3
1	ǹn̄n̄i	ǹn̄	ǹn̄j	
2	sỳāŋ	sỳām	s̄i	sỳāŋ
3	t̄āã		t̄āã	
4	t̄esỳar		r̄esỳar	
5	bẁa		bẁa	
10	s̄ēnsȳē		s̄ēnsȳē	
20	gb̄ēy		gb̄ēy	
200	k̄ūr̄ēε		k̄ūr̄ēε (aussi ȳī- ~ ȳē̄ē)	
2000	ǹā?ā		ǹā?ā	

Les chiffres 5 et 20 constituent avec 200 et 2000 la base nécessaire à toute formation plus complexe. Il s'ensuit que le système en kar est comptable quinaire et vigésinal (M. Houis, 1977, page 41); la composante 20 (ainsi que 200 et 2000) est plus importante pour la formation des chiffres que 5, aussi pouvons-nous souligner que le système vigésinal est prédominant.

A ces remarques, il convient d'ajouter encore les observations suivantes:

- L'énumératif *ǹ̀ni* «un» est unique. Pour la formation des énumératifs comme 11, etc... , on utilise toujours la variante *ǹ̀n* (voir syntagme coordinatif).

- *kūrēē* est uniquement employé pour 200. *yīī-* est employé pour les multiples de 200 (400 = *yīīsyāŋ*). A Labola, village voisin de Tiéfora, le système comptable au-dessus de *kūrēē* est différent de celui que nous décrivons ici.

- *nà?ā* est employé pour désigner 2000, son signifiant est «boeuf» ce qui indique qu'à un moment du passé la valeur d'un boeuf équivalait à peu près à la somme correspondante au chiffre 2000 (= CFA 10000).

## b) Chiffres constitués par un nom composé épithétique (nc)

Le kar connaît des numéraux composés à partir des numéraux *bwà* «cinq», *gbēy* «vingt», *yīī-* «deux cent» et *nà?ā* «deux mille». Le tableau ci-dessous montre à gauche les composants et à droite la formation des numéraux composés:

(541) numéral 1 + numéral 2	formation du composé
<i>bwà</i> + <i>ǹ̀n</i> «cinq + un» >	<i>kwāy</i> «six»
<i>bwà</i> + <i>sīī</i> «cinq + deux» >	<i>kwásīī</i> «sept»
<i>bwà</i> + <i>tāā</i> «cinq + trois» >	<i>kwátāā</i> «huit»
<i>bwà</i> + <i>résyàr</i> «cinq + quatre» >	<i>kwàrésyàr</i> «neuf»
<i>gbēy-sīī</i> «vingt-deux» >	<i>gbēesīī</i> «quarante»
<i>gbēy-tāā</i> «vingt-trois» >	<i>gbēetāā</i> «soixante»
<i>yīī-syāŋ</i> «deux cent deux» >	<i>yīīsyāŋ</i> «quatre cents»
<i>yīī-tāā</i> «deux cent trois» >	<i>yīītāā</i> «six cents»
<i>nyěr sīī</i> «deux mille deux» >	<i>nyěr sīī</i> «quatre mille»
<i>nyěr tāā</i> «deux mille trois» >	<i>nyěr tāā</i> «six mille»

Le nom composé épithétique a une structure DE - DA où A porte le nominant du déterminé. Ce principe est observable dans ce type de composé: 5, 20, 200 et 2000 constituent le chiffre déterminé qui régit le nominant du chiffre en fonction de déterminant. Cet accord apparaît avec les composés comportant «deux» et permet de dire que *bwà* «cinq», *gbēy* «vingt» et *nà?ā* «deux mille» font partie du genre 2, tandis que *yĩ* «deux cents» s'intègre dans le genre 3.

Cet accord à l'intérieur du composé a un caractère figé. Ainsi *syāŋ/sĩ* reste invariable quel que soit le genre du référent pour les quantificatifs (542 - 545). A titre de comparaison, nous avons ajouté un numéral de type nom simple (546) et un de type syntagme coordinatif (547) qui, eux, sont en accord avec le référent:

	<b>genre 1 : «personne»</b>	<b>2 : «concession»</b>	<b>3 : «couteau»</b>
(542) 7	<i>nāwēè kwásĩ</i>	<i>kléè kwásĩ</i>	<i>yũnbē?è kwásĩ</i>
(543) 40	<i>nāwēè gbèsĩ</i>	<i>kléè gbèsĩ</i>	<i>yũnbē?è gbèsĩ</i>
(544) 400	<i>nāwēè yĩsyāŋ</i>	<i>kléè yĩsyāŋ</i>	<i>yũnbē?è yĩsyāŋ</i>
(545) 4000	<i>nāwēè nyěr sũ</i>	<i>kléè nyěr sũ</i>	<i>yũnbē?è nyěr sũ</i>
(546) 2	<i>nāwēè syām</i>	<i>kléè sũ</i>	<i>yũnbē?è syāŋ</i>
(547) 12	<i>nāwēè sēnsyē syām</i>	<i>kléè sēnsyē sũ</i>	<i>yũnbē?è sēnsyē syāŋ</i>

### c) Chiffres formés par un syntagme coordinatif simple

Ce syntagme coordinatif à constituants numériques est marqué par la juxtaposition. Il est employé pour les dixièmes (unités des dizaines) des dizaines impaires (11, 31, 51 etc.). Ce type de syntagme peut être constitué de deux (548), trois (549), quatre (550) ou cinq constituants (551):

(548) 11	<i>sēnsyē nèn</i>	(«dix et un»)
(549) 31	<i>gbēy sēnsyē nèn</i>	(«vingt et dix et un»)
(550) 231	<i>kūrēe gbēy sēnsyē nèn</i>	(«deux cent et vingt et dix et un»)
(551) 2231	<i>nà?ā kūrēe gbēy sēnsyē nèn</i>	(«deux mille et deux cent et vingt et dix et un»)

En tant que quantificatifs, ces chiffres sont accompagnés de leurs référents. Lorsque le numéral est formé d'un nom simple ou d'un composé, le référent précède le numéral qui le détermine (DE - DA). Si le numéral est formé d'un syntagme coordinatif se terminant par une unité, trois possibilités se présentent:

(552)	(553)	(554)
nāwēè sēnsyē nèn	sēnsyē nāwēè nèn	nāwēè sēnsyē nāwēè nèn
/personnes/10/1/	/10/personne/1/	/personnes/10/personne/1/
	«11 personnes»	
(555)		(557)
nāwēè gbēy sēnsyē nèn		nāwēè gbēy sēnsyē nāwēè nèn
/personnes/20/10/1/	(556)	/personnes/20/10/personne/1/
	gbēy sēnsyē nāwēè nèn	
	/20/10/personne/1/	
	«31 personnes»	

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la place du référent n'est pas fixe: soit il précède le syntagme (552, 555), soit il s'intercale entre les deux derniers constituants du syntagme (553, 556); soit encore il est une combinaison des deux, (554, 557) et le référant apparaît alors deux fois.

Une autre caractéristique de ce syntagme est que les constituants n'ont pas de relation de dépendance entre eux, aussi l'accord constaté porte-t-il sur le référent:

	GENRE	«11»	«31»
(558)	1 «personne»	nāwēè sēnsyē nèn	nāwēè gbēy sēnsyē nèn
	2 «concession»	kléè sēnsyē nèn	kléè gbēy sēnsyē nèn
	3 «couteau»	yūnbēhè sēnsyē nèn	yūnbē?è gbēy sēnsyē nèn

«12»

«32»

(559)	1 «personne»	nāwēè sēnsyē syām	nāwēè gbēy sēnsyē syām
	2 «concession»	kléè sēnsyē sīī	kléè gbēy sēnsyē sīī
	3 «couteau»	yūnbē?è sēnsyē syāŋ	yūnbēhè gbēy sēnsyē syāŋ

#### d) Chiffres à syntagme coordinatif complexe (scc)

Ce syntagme est attesté pour les dixièmes des dizaines paires (21, 41, 61 etc.). La formation des énumératifs est caractérisée par les coordinatifs: *tèsē...nē*:

(560)	<b>énumératif</b>
	21: gbēy tēsē nèn nē
	22: gbēy tēsē syāŋ nē

La formation des quantificateurs est marquée du pronom appropriatif qui s'insère entre les vingtaines et l'unité:

(561)	<b>quantificatif</b>	
<b>genre 1</b>	<b>genre 2</b>	<b>genre 3</b>
nāwēè gbēy wūū nèn nē	kléè gbēy wāŋ nèn nē	fá?à gbēy wīī nèn nē
/personnes/20/APPR/1/avec/		/tissus/20/APPR/1/avec/
«21 personnes»	/concessions/20/APPR/1/avec/	«21 tissus»
	«21 concessions»	
nāwēè gbēy wām syām nē	kléè gbēy wāy sīī nē	fá?à gbēy wū?ù syāŋ nē
/personnes/20/APPR/2/avec/		/tissus/20/APPR/2/avec/
«22 personnes»	/concessions/20/APPR/2/avec/	«22 tissus»
	«22 concessions»	

Il ressort des exemples 560 et 561 qu'il n'y a pas de juxtaposition des deux lexèmes. *Nèn* «un» est séparé de *gbēy* «vingt» dans les énumératifs par *tēsē* «et», et dans les quantificatifs par le pronom appropriatif. La langue se sert de cette

structure, semble-t-il, pour différencier clairement une unité ajoutée à vingt (563), d'un multiple de vingt (562):

(562) gbēetāã «60»                      (563) gbēy tēsē tāã ne «23»

Tandis que le syntagme coordinatif employant *tēsē* (560, 563) est aussi employé avec les noms (cf. 4.3.1.), le syntagme utilisant le pronom appropriatif (561) est uniquement employé pour la formation des chiffres.

### 4.5.3. Emploi du numéral

«Il existe deux types d'emploi: en tant que nominal et en tant que numéral» (Bonvini, 1988, p. 163). L'emploi en tant que nominal concerne les fonctions que le numéral peut assumer et l'emploi en tant que numéral concerne le fait qu'il représente des nombres.

#### 4.5.3.1. Emploi en tant que nominal

Le numéral assume la fonction secondaire du DA dans le syntagme quantificatif, caractérisé par l'ordre DE - DA et un accord entre le DE et le DA. Cet accord est limité aux numéraux contenant un nominant (chiffres «un» et «deux»).

Le DE du syntagme à détermination numérale conserve toujours son identité morphologique:

(564) nà?ā nèn «un boeuf»                      (565) nyër sīī «deux boeufs»

Les signifiés déterminés par un numéral sont soit des noms (564 - 566), soit des pronoms appropriatifs (567):

(566) kíkya tãã mā ū yě..  
/enfant/trois + ACT/être/le/chez/  
«il a trois enfants..»

(567) ..wũũ nèn tēr kúngbày wō  
/APPR/1/PF + partir/ville grande/à/  
«..un d'entre eux est parti en ville»

Ces syntagmes peuvent assumer dans l'énoncé toutes les fonctions non prédicatives.

Les **ordinaux** s'intègrent également dans un syntagme nominal caractérisé par un accord entre le nom et le numéral. Le numéral est en plus marqué par le dérivatif *wu?u* indiquant la valeur ordinale:

(568) **genre 1**

**genre 2**

nāwēè syām̄wū?ū «deuxième personne» kléè sī̄wū?ū «deuxième concession»

nāwēè tā̄āwū?ū «troisième personne» kléè tā̄āwū?ū «troisième concession»

La **valeur itérative** s'exprime également par un syntagme quantificatif; le nominal occupant la fonction du DE est *tēe/tē?ē* «fois», un nominal catégoriel limité à ce contexte. Ce syntagme assume la fonction de circonstant, sans être accompagné d'une postposition:

(569) ù pà tē?ē tā̄ā

/il/PF + venir/fois/trois/

«il est venu trois fois»

(570) ù k̄ā ū k̄á?à wō tē?ē sȳāŋ

/je/PF + aller/sa/maison/à/fois/deux/

«je suis allé chez lui deux fois»

Lorsque le numéral a la structure d'un syntagme coordinatif complexe (21 = gbēy tēsē nèn ne), chacun des chiffres est précédé du nominal *tēe/ tē?ē*:

(571) ù k̄ā k̄ē flā nà tē?ē gbēy tēsē tēe nèn nē

/il/PF + aller/DEF/lieu/à/fois/20/et/fois/1/avec/

«il est allé vers ce lieu vingt-et-une fois»

#### 4.5.3.2. Emploi en tant que numéral

L'emploi mathématique du numéral concerne outre les opérations comptables, les domaines suivants:

- emploi monétaire

- emploi distributif
- emploi approximatif/non approximatif

### a) Emploi monétaire

La valeur du numéral n'exprime pas la valeur d'argent, mais plutôt le nombre de pièces de monnaie. La pièce la plus petite correspond à 5 CFA, ce qui nous donne les équivalents suivants:

(572)

wār nèn /argent/1/ 5 CFA	wār gbēesĩĩ /argent/20-2/ 200 CFA
wār syàŋ /argent/2/ 10 CFA	wār gbēetãã /argent/20-3/ 300 CFA
wār sēnsyē /argent/10/ 50 CFA	wār gbēerésyàr /argent/20-4/ 400 CFA
wār gbēy /argent/20/ 100 CFA	wār gbēebwà /argent/20-5/ 500 CFA

En regardant les multiples de vingt indiqués ci-dessus, nous constatons que la valeur monétaire d'un système vigésinal a l'apparence d'un système basé sur cent.

### b) Emploi distributif

L'emploi distributif des numéraux est fréquent, surtout pour indiquer les prix au marché. Le numéral est caractérisé par

- un redoublement partiel
- un ton haut

Le résultat du redoublement partiel est un figement. Ainsi nous avons affaire à un constituant composé, et non pas à un syntagme (à comparer 4.3.3. Syntagme distributif). Si le constituant numéral a plusieurs syllabes, seule la dernière est redoublée. Le redoublement est caractérisé par les traits phonologiques suivants:

- la voyelle est toujours /a/
- nasalisation
- longueur qui s'exprime -VN devant occlusive
- VV ailleurs

- ton haut qui se marque sur la deuxième voyelle ou la consonne nasale du redoublement

Comparons les constituants numéraux et les composés distributifs correspondants; les exemples sont arrangés selon les schèmes tonals:

(573)

nèn 1 (G1)	nàńnèy 1-1	tésyàr 4	tēsàáasyàr 4-4
nèᅇ 1 (G2)	nàńnèᅇ 1-1	kwásìì 7	kwāsàáasìì 7-7
syàm 2 (G1)	syàáasyàm 2-2	kwátàā 8	kwátàátàā 8-8
sìì 2 (G2)	sàásìì 2-2	kwàrésàr 9	kwàrésàáasyàr 9-9
syàᅇ 2 (G3)	syàáasyàᅇ 2-2	sēnsyē 10	sēsàáasyí?ì 10-10
tàā 3	tàántàā 3-3	kwāy 6	kànkwāy 6-6
bwà 5	bàńbwà 5-5	gbēy 20	gbèglēe 20-20

(574) má?ànkúr mî wār tàńtàā wām / mîí mî wār bàńbwà wām

/mangues/DEM/argent/3-3/APPR//voici/DEM/argent/5-5/APPR/

«ces mangues coûtent CFA 15 chacune, celles-ci CFA 25 chacune»

Remarquons que dans les chiffres représentés par un constituant simple ou composé, il n'existe qu'un seul redoublement:

gbēesìì 40 gbēesàáasìì 40-40      nà?ā 2000 nàńy 2000-2000

yīisyàᅇ 400 yīisyàáasyàᅇ 400-400      nyēr sîì 4000 nyēr sàásìì 4000-4000

Dans les chiffres exprimés à l'aide d'un syntagme à plusieurs constituants coordonnés, chaque constituant est redoublé:

(576) gbèglēe sēsànsyí?ì wār bàńbwà «CFA 175 chacun»

/20-20/10-10/argent/5-5/      (= 35x5)

### c) Emploi approximatif/non approximatif

La langue utilise plusieurs expressions pour modifier la valeur du numéral. Ces expressions font partie soit du syntagme nominal, soit du syntagme verbal.

Le nominal *syī* «façon» exprime l'approximation:

(577) *pè pyè nāwèè gbēy syī*

/ils/être passé/personnes/20/façon/

«ils étaient à peu près 20 personnes»

Le nominal *yā* «seul» exprime une limite approximative:

(578) *pè pyè nāwèè gbēy yā*

/ils/être-passé/personnes/20/seul/

«ils étaient seulement 20 personnes»

Le verbe *tā̄* «fermer» exprime le chiffre exact:

(579) *pè nāwèè gbēy tā̄ [tâ]*

/ils/personnes/20/PF + fermer/

«ils étaient exactement 20 personnes»

#### 4.5.4. Opérations comptables

L'emploi pratique des numéraux concerne surtout les domaines de l'achat et de la vente. Il s'y ajoute la nécessité de savoir effectuer des opérations comptables. Dans les opérations mathématiques, les problèmes sont posés à l'aide d'un énoncé complexe du schéma:

<b>type de proposition: subordonnée</b>		<b>principale</b>	
contenu	:	problème posé	question posée
marque	:	má «si»	ga «APOT»

La différence entre addition, soustraction et division se fait par l'emploi de verbes différents, et appartient donc au domaine du lexique.

### a) addition

(580) wār nyərbwà má wáã lé tàhà nyěrtàã nà, pè gā pyè nî ?

/argent/2000x5/si/rassembler/mettre/PF + ajouter/2000x3/sur//

(argent: 10000x5 / 10000x3) /ils/APOT/faire/combien/

«littéralement: argent 50000 si mis ajouté à CFA 30000, ils feront combien?»

«CFA 50.000 + CFA 30.000 = ?»

### b) soustraction

(581) gbēebwà má yí kãã wār kūrēε wô, kè gā kwēε nî ?

/20x5/si/sortir/PF + enlever/argent/200/dans/çà/APOT/rester/combien/

(argent:100x5 / CFA 1000) littéralement: «si on enlève 500 de 1000, combien

restera-t-il?»

«CFA 1000 - CFA 500 = ?»

### c) division

(582) wār sēnsyē má là flēε sî, flā nēj gā nî kwō ?

/argent/10/si/PF + diviser/tas/deux//tas/1/APOT/devenir/combien/

littéralement: «si on divise CFA 50 en deux tas, un tas sera combien?»

«CFA 50 : 2 = ?»

### d) multiplication

(583) bāńbwà flēε sî má wáã lè / kè gā pyè nî ?

/5-5/nombre/2/si/rassembler/PF + mettre//çà/APOT/faire/combien/

littéralement: «si on met ensemble deux fois 5 chacun, ça fera combien?»

«2 x 5 = ?»

Ceci peut être raccourci comme suit:

(584) bāńbwà flēε sî nî kè ?

/5-5/nombre/deux/combien/c'est/ «2 x 5 = ?»

On répond généralement en donnant simplement le résultat demandé.

#### 4.5.5. Conclusion

Comme nous l'avons montré ci-dessus, le numéral apparaît comme une sous-classe de la grande classe des nominaux. Sur l'axe paradigmatique, cette appartenance est indiquée par la présence du morphème majeur de type nominant. Nous avons seulement relevé des vestiges de ce système sur les chiffres «un» et «deux». Sur l'axe syntagmatique, le numéral assume une fonction réservée aux nominaux, celle du DA dans un syntagme de détermination DE - DA. La plurifonctionnalité, caractéristique du nominal, peut être attribuée au syntagme ainsi déterminé plutôt qu'au numéral lui-même.

La formation des chiffres reflète également les structures propres aux nominaux: nom simple, nom composé de type qualificatif et syntagme coordinatif. Là encore nous avons vu que ces formations portaient des traits se distinguant légèrement des structures correspondantes relevées pour les noms.

Bien que nous ayons montré les caractéristiques du numéral le liant à la grande classe des nominaux, nous ne pourrions cependant l'intégrer à aucune des sous-classes de ces nominaux (nom, pronom etc.) en raison de la diversité du système qui est le sien et des particularités qui lui sont propres.

#### 4.6. Le nominal: Récapitulation

Comme affirmé au début de ce chapitre, le nominal se présente sous quatre formes: nom, syntagme, pronom et numéral. Le nom et le syntagme sont orientés vers la prédication. Le pronom et le numéral en tant que substituts des noms sont plutôt orientés vers l'énonciation.

L'étude du nominal a mis en évidence la complexité de chacune de ces quatre formes.

N O M		S Y N T A G M E	
simple	dérivé		
composé		hétérofonctionnel	homofonctionnel
			coordinatif alternatif distributif appositif
génitival épithétique		génitiv. épithét.	

P R O N O M		N U M E R A L	
allocutif	anaphorique		
	substitutif spécifique	énumératif	quantificatif distributif

## 5. L'ENONCE SIMPLE ET SES VARIATIONS

L'énoncé, le dit effectif, est le «résultat d'une variation opérée par l'énonciation sur l'organisation prédicative» (Bonvini, 1988, page 22).

La morphosyntaxe nous a permis de dégager le support formel de la prédication. L'étude des marques propres aux constituants syntaxiques (morphèmes marqueurs), combinée à l'étude des relations qu'entretiennent les termes syntaxiques les uns par rapport aux autres (syntaxe), nous a permis d'identifier le schème prédicatif. Dans cette étude, nous avons fait intervenir le choix sémantique comme étant préalable à la formulation d'un propos. Le schème prédicatif qui constitue la partie invariable de tout énoncé est un moule que le locuteur choisit en fonction de son message.

L'organisation énonciative se greffe sur ce qui est régulier et systématique dans la langue et qui relève de la prédication. Elle comprend le dispositif variable de la langue à la disposition du locuteur et elle lui permet de formuler son propos en fonction de la situation spécifique de l'interlocution.

Le fait que la langue en tant que système invariable n'a pas d'existence, mais qu'elle existe uniquement dans la mesure où elle est utilisée par quelqu'un, crée un lien indissociable entre la structuration prédicative et la structuration énonciative. Ainsi, ce qui est variable et qui relève de l'énonciation peut être identifié par la comparaison constante avec le schème prédicatif de départ.

Les différentes **modifications** au sein d'un même schème prédicatif se répartissent en deux catégories principales que nous appellerons variantes et variations.

Les **variantes énonciatives** (cf. 5.1.) concernent le schème prédicatif en tant qu'ensemble unitaire; il s'agit en particulier des modifications portant sur les termes syntaxiques, que cela soit par rapport à leurs structures internes ou par rapport à leur relation séquentielle dans le schème.

Le schème prédicatif en kar est composé d'un nexus irréductible et d'expansions obligatoires et facultatives. En fonction du choix préalable et du nombre de

participants nécessaires à un procès donné, le schème prédicatif est analysable en module actanciel (nécessité sémantique) et en circonstant (possibilité sémantique). Par conséquent, tout constituant nominal reconnu comme nécessaire à la combinatoire sémantique du locuteur sera intégré dans le module actanciel.

Sur cette base, nous distinguerons quatre schèmes prédicatifs à support verbal:

N/S		V/P		(N/C')
N/S	N/O'	V/P		(N/C)
N/S		V/P	N/O''	(N/C)
N/S	N/O'	V/P	N/O''	(N/C)

et un schème prédicatif à support non-verbal:

**N / P**

Les termes syntaxiques concernés par les variantes énonciatives seront pour les plurifonctionnels: le N/S, le N/O', le N/O'' et le N/C et pour les monofonctionnels: le verbe simple et complexe en fonction de prédicat et le prédicat du schème à support non-verbal.

Les **variations énonciatives** (cf. 5.2.) relèvent de la stratégie énonciative du locuteur. En fonction de l'instance énonciative, le locuteur modifie son information de manière à rendre un terme syntaxique plus ou moins informatif. Les variations énonciatives concernent donc toutes les modifications portant sur les termes ou le schème syntaxique qui sont imputables à la structure d'information d'un énoncé.

Nous terminerons l'étude de l'énoncé simple par la description de la négation en faisant non seulement ressortir le rapport existant entre la négation et les schèmes prédicatifs de l'assertion, de l'intimation et de l'interrogation mais aussi le rapport existant entre la négation et le constituant assumant la fonction de prédicat.

## 5.1. Variantes énonciatives

Dans les chapitres précédents, nous avons déjà évoqué des faits imputables à l'organisation énonciative. Premièrement, par rapport au schème prédicatif, les faits caractéristiques des modalités énonciatives de l'intimation, de l'interrogation et de l'assertion dans le cadre dialogique ont été étudiés. Deuxièmement, dans les chapitres traitant du verbal et du nominal, nous avons signalé l'existence de catégories grammaticales spécialisées, imputables à la situation énonciative. Il s'agit des spécificatifs verbaux, des pronoms et des numéraux.

Ici, nous étudierons successivement les modifications apportées aux différentes fonctions lors de leur emploi effectif dans l'énoncé et les variantes relatives au schème prédicatif dans sa séquentialité.

### 5.1.1. Variantes énonciatives du constituant

#### a) Fonction «Sujet»

La fonction sujet présente les traits énonciatifs suivants:

- La classe nominale des pronoms et des numéraux est choisie sur la base de l'identité du nominal dont ils sont les substituts.

- Les pronoms simples allocutifs et substitutifs prennent une marque tonale à ton bas (2, 3):

(1) ū tūʔūfwā tēr	/son/père/PF + partir/	«son père est parti»
(2) ù tēr	/il/PF + partir/	«il est parti»
(3) ñ gā srō dī	/je/APOT/tô/manger/	«je mangerai du tô»

#### b) Fonction «Prédicat»

Nous avons différencié un schème à support verbal et un schème à support non-verbal. Toutefois, le prédicat est défini comme:



(10) pè ū yēe [yéè] kénbù?ù                      «ils l'ont appelé hyène»  
/ils/le/PF + appeler/hyène/

Le verbe monoaspectuel à valeur «être/existence» est complété d'un idéophone (11) ou d'un infinitif (12) pour exprimer une valeur descriptive:

(11) ú mā gbēεgbēε                                      «il est propre»  
/il + ACT/être/propre/

(12) ú mā wàȳ̄                                              «il est en bon état»  
/il + ACT/être/état.d'être bon/

Le *prédicat non-verbal* se caractérise par l'accord avec la classe nominale du constituant assumant la fonction de sujet dans le schème (cf. 2.2.3.)

### c) Fonction «Objet direct»

Elle entretient une relation étroite avec le prédicat, caractérisée par son insertion entre sujet et prédicat, sans intermédiaire d'un morphème relateur. Elle fait partie intégrante du module actanciel. Elle présente les traits énonciatifs suivants:

- L'accord en classe et en genre des pronoms et numéraux avec le nominal de référence

(13) ù pē pār [pār]                                      «il les a vendus» (les moutons)  
/il/les/PF + vendre/

(14) ù kē pār [pār]                                      «il les a vendus» (les boeufs)  
/il/les/PF + vendre/

(15) níbàa syàń mā ū yě                              «il a deux moutons»  
/moutons/deux + ACT/être/lui/à/

(16) nyěr sǐń mā ū yě                              «il a deux boeufs»  
/boeufs/deux + ACT/être/lui/à/

- La réinterprétation du N/O' comme sujet du procès est possible dans quelques cas:

(17) ù sé ū wār dī [dī] yě «il n'a pas dépensé son argent»  
/il/NEG/son/argent/PF + manger/pas/

(18) ū wār sé ní dī yě «son argent ne se dépense pas»  
/son/argent/NEG/IO/IPF + manger/pas/

#### d) Fonction «Objet indirect»

Elle fait partie intégrale du module actanciel du procès, en encodant le deuxième ou le troisième participant. Elle suit le prédicat et est obligatoirement liée à lui au moyen d'une postposition.

Les postpositions accompagnant le **deuxième participant** sont *wō* (19), *nà* (20), *yě* (21), *tǎy* (22), *ně* (23):

(19) ù kā tàr wō<sup>26</sup> «il est allé au champ»  
/il/PF + aller/champ/à/

(20) ù yì ū sèefā nà «il a visité ses parents»  
/il/PF + sortir/ses/parents/sur/

(21) ú ní lù?ū ū tū?ūfwā yē «il obéit à son père»  
/il + AIPF/IO/IPF + écouter/son/père/à/

(22) ú ní kù rā tǎy «il s'impatiente auprès de moi»  
/il + AIPF/IO/IPF + mourir/moi/à côté/

(23) ú ní kèè ū lēefwā nē «il imite son grand frère»  
/il + AIPF/IO/IPF + chercher/son/grand frère/avec/

Les postpositions accompagnant le **troisième participant** sont *nà* (24), *yě* (25), *ně* (26), *kè* (27):

(24) ù kē yàr ū tū?ūfwā nà «il l'a montré à son père»  
/il/le/PF + montrer/son/père/à/

---

<sup>26</sup> Les postpositions à tons BM ont une tonalité variable selon le ton du nominal qui les précède; cf. 1.3.1. Nous avons seulement indiqué ici la face manifeste des tons.

- (25) ù lē pǎā ū tū?ūfwā yê «il l'a dit à son père»  
/il/le/PF + dire/son/père/à/
- (26) ù pē yēy [yěy] lāa nê «il leur a demandé quelque chose»  
/il/les/PF + demander/INDEF/avec/
- (27) ù kē wǎā ū tū?ūfwā kè «il l'a donné à son père»  
/il/le/PF + donner/son/père/pour/

Les traits énonciatifs sont ceux qui sont caractéristiques d'un constituant plurifonctionnel, à savoir l'accord en classe et en genre des pronoms avec le nominal de référence (20, 28 et 27, 29):

- (28) ù yì pē nà «il les a visités»  
/il/PF + sortir/les/sur/
- (29) ù bûr wǎā ū kè «il lui a donné du pain»  
/il/pain/PF + donner/lui/pour/

#### e) Fonction «Circonstant»

La fonction «circonstant» est l'élément marginal du schème prédicatif, impliquant une référence explicite à la situation énonciative à partir des valeurs sémantiques : «temps», «espace» et «manière». Les nominaux exprimant ces trois valeurs sémantiques sont marqués des morphèmes relateurs de type postpositionnel. Le circonstant se caractérise par son autonomie vis-à-vis du prédicat.

Les **circonstants temporels** sont suivis de *wǒ* (30), *nà* (31):

- (30) ū tū?ūfwā tēr yēε-kwàŋ yàlē wô «son père est parti le soir»  
/son/père/PF + partir/soleil-finir/moment/à/
- (31) ù pà yēε-yǐn nà «il est venu dans l'après-midi»  
/il/PF + venir/soleil-être.frais/à/

Les **circonstants locatifs** utilisent les postpositions *wǒ* (32), *nà* (33), *yě* (34), *tǎy* (35):

(32) ù tèn tè tàr wō

/il/travail/PF + travailler/champ/à/  
«il a travaillé au champ»

(33) ū sābá mā tābāl nà

/son/livre + ACT/être/table/sur/  
«son livre est sur la table»

(34) ù pà rā yě

/il/PF + venir/moi/chez/  
«il est venu chez moi»

(35) ù tèn tè wó kà?à tǎy

/il/travail/PF + travailler/notre/concession/à côté/  
«il a travaillé à côté de notre maison»

Les **circonstants de manière** sont marqués par *ně* (36), *mî...dyaŋ* (37):

(36) ù kē kyēr yǔndē nê

/il/le/PF + couper/couteau/avec/  
«il l'a coupé avec un couteau»

(37) ú n̄ fâ mî sàapyê dyāŋ

/il + AIPF/IO/IPF + courir/comme/lièvre/comme/  
«il court comme un lièvre»

Les constituants nominaux peuvent être remplacés par un adverbe: circonstants temporel (38) et locatif (39), par un idéophone ou un infinitif: circonstant de manière (40, 41):

*adverbe*

(38) ù pà nǎngà

/il/PF + venir/aujourd'hui/  
«il est venu aujourd'hui»

(39) ù pà ńwò

/il/PF + venir/ici/  
«il est venu ici»

### *idéophone*

- (40) ù ù nāyrō?ō yēe [yéè] gbēεgbēε  
/il/son/habit/PF + laver/proprement/  
«il a lavé son habit proprement»

### *infinitif*

- (41) ù yīr wāwēe  
/il/PF + se lever/état.d'être.entier/  
«il s'est levé en bonne santé»

## **5.1.2. Variantes énonciatives du schème prédicatif**

La distinction entre nécessité sémantique et possibilité sémantique nous a conduit à intégrer des constituants nominaux de type expansion dans le module actanciel du procès. Ainsi, nous avons distingué quatre schèmes prédicatifs.

Potentiellement, chacun des quatre schèmes peut recevoir une ou deux expansions de type circonstant. Néanmoins, le locuteur karaboro limite en général les constituants nominaux au nombre de trois. Des énoncés à quatre constituants nominaux sont admis dans les conversations, mais la construction exige que deux des constituants nominaux précèdent le prédicat. Ceci nous donne les possibilités suivantes:

### **Schème à 1 participant**

N/S V/P

N/S V/P (N/C)

N/S V/P (N/C) (N/C)

**Schème à 2 participants** (avec N/O')

N/S N/O' V/P

N/S N/O' V/P (N/C)

N/S N/O' V/P (N/C) (N/C)

**Schème à 2 participants** (avec N/O'')

N/S V/P N/O''

N/S V/P N/O'' (N/C)

**Schème à 3 participants**

N/S N/O' V/P N/O''

N/S N/O' V/P N/O'' (N/C)

L'ordre des constituants nominaux intégrés dans le module actanciel du procès est fixe. Les deux expansions encodant des participants au procès précèdent ou suivent le prédicat. Uniquement les nominaux circonstants sont caractérisés par leur autonomie vis-à-vis du prédicat. Aussi leur nombre n'est pas limité par le procès et leur ordre séquentiel n'est pas ordonné dans le schème. Si deux circonstants sont coprésents, nous pouvons trouver les séquences suivantes:

- circonstant locatif - circonstant temporel

(42) ù tèn tè tàr wō nǎngà

/il/travail/PF + travailler/champ/à/aujourd'hui/

«il a travaillé au champ aujourd'hui»

- circonstant locatif - circonstant de manière

(43) ù tèn tè tàr wō fārfār

/il/travail/PF + travailler/champ/à/vite/

«il a vite travaillé au champ»

- circonstant de manière - circonstant temporel

(44) ù tèn tè fārfār nǎngà

/il/travail/PF + travailler/vite/aujourd'hui/

«il a travaillé vite aujourd'hui»

- circonstant de manière - circonstant locatif

(45) ù tèn tè fārfār tàr wō

/il/travail/PF + travailler/vite/champ/à/

«il a travaillé vite au champ»

- circonstant temporel - circonstant locatif

(46) ù tèn tè nǎngà tàr wō

/il/travail/PF + travailler/aujourd'hui/champ/à/

«il a travaillé aujourd'hui au champ»

- circonstant temporel - circonstant de manière

(47) ù tèn tè nǎngà fārfār

/il/travail/PF + travailler/aujourd'hui/vite/

«aujourd'hui, il a travaillé vite»

Il est à signaler que des énoncés à un seul schème avec une telle densité d'information sont extrêmement rares dans des textes. Dans les récits, il est usuel de trouver le nombre d'expansions réduit à une seule par schème, à moins qu'un nombre supérieur soit nécessaire au procès.

*énoncé à propositions coordonnées:*

- |                                                                              |                                      |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| (48) ù kā lākwēε wō                                                          | /il/PF + aller/marigot/à/            |
| má gá lò?ò kū /                                                              | puis/aller/eau/PF + puiser/          |
| má dúr bà                                                                    | /puis/retourner/PF + venir/          |
| má bá kē wāã rā kè                                                           | /puis/venir/la/PF + donner/moi/pour/ |
| «elle est allée au marigot puiser de l'eau et elle est revenue me la donner» |                                      |

## 5.2. Variations énonciatives

En situation d'interlocution, le locuteur introduit des modifications au niveau du schème prédicatif «en vue de moduler l'apport informatif des termes syntaxiques en présence. Il en résulte une organisation énonciative qui est différente de l'organisation syntaxique [...] et qui repose essentiellement sur une complémentarité entre d'une part le thème (T), ou support de l'information, et d'autre part le rhème (R), ou information nouvelle apportée» (Bonvini, 1988, p. 175).

Le thème en tant que support de l'information constitue le point de départ de ce qui est communiqué. Il contient ainsi de l'information connue, donnée ou présupposée. Le rhème, c'est-à-dire l'information nouvelle apportée, recouvre la partie de l'énoncé qui contient le but de la communication. Dans la structure non marquée, le thème coïncide avec le N/S, le rhème avec le reste de l'énoncé. Ainsi dans:

- (49) Pèelē tēr ká?à wō  
    /Pélé/PF + partir/concession/à/  
    «Pélé est parti à la maison»

*Pèele* constitue le thème et *tēr ká?à wō* ce qui est dit au sujet du thème (= le rhème).

Les modifications qui permettent de moduler l'apport informatif concernent soit le thème, soit le rhème. Le rhème peut être marqué par le procédé de focalisation qui met en relief un constituant syntaxique et le marque comme but de la communication. Le terme ainsi marqué est le plus informatif. Le thème peut être marqué par le procédé de topicalisation qui sert à poser un constituant syntaxique comme thème et à attirer l'attention sur le choix de ce thème. Dans des contextes très précis que nous avons évoqué en 4.4.1.4, le thème peut être exprimé par le pronom thématif qui permet de présenter un terme comme étant le plus connu, donc le moins informatif.

Nous nous limiterons donc aux procédés de focalisation et de topicalisation. Ces deux procédés comportent des marques formelles; il s'agit de marques morphologiques et syntaxiques.

### 5.2.1. Focalisation

La focalisation porte sur un des constituants dans l'énoncé en vue de le marquer explicitement comme rhème et par là, de le rendre plus informative.

Les marques morphologiques sont le morphème *gē* «même» et le focalisateur *kē* (variantes *mē*, *nē* selon les classes nominales). La marque syntaxique est l'antéposition du terme focalisé qui suivant le terme concerné est repris par un pronom (la reprise est obligatoire pour le N/S et le N/O», elle n'est pas attestée pour le N/O' et le N/C). Quel que soit le terme focalisé antéposé, le N/S est assumé par un pronom simple ou par un pronom thématif, soulignant ainsi la mise en valeur du terme antéposé.

Le nominal focalisé est soit un nom, soit un pronom emphatique.

#### a) Focalisation marquée par *gē* «même»

L'information marquée par *gē* exprime sémantiquement une insistance sur le constituant marqué. *gē* «même» apparaît avec tous les termes syntaxiques, y

compris le prédicat. Il suit le constituant marqué et n'entraîne pas de changement syntaxique avec les constituants nominaux (50 - 54)<sup>27</sup>:

Fonction «Sujet»

- ordre syntaxique: N/S V/P

- ordre énonciatif: R T

(50) ū tū?ūfwā gēε pà

/son/père/même/PF + venir/

«même son père est venu»

Fonction «Objet direct»

- ordre syntaxique: N/S N/O' V/P

- ordre énonciatif: T R T

(51) pè sáa wà?a lāa gēε wāā [wāā] syà yē

/ils/NEG + APOT/CAP/INDEF/même/rencontrer/recevoir/pas/

«ils ne trouveront même pas une réponse»

Fonction «Objet indirect»

- ordre syntaxique: N/S N/O' V/P N/O''

- ordre énonciatif: T R

(52) ù kē yàr ū tū?ūfwā gēε nà

/il/cela/PF + montrer/son/père/même/à/

«il l'a montré même à son père»

---

<sup>27</sup> Le morphème gēε apparaît aussi avec la focalisation contrastive qui est marqué par l'antéposition du terme focalisé et le focalisateur kē, voir exemples 68, 69).

- ordre syntaxique: N/S V/P N/O”
- ordre énonciatif: T R

(53) ù yì ù sèefā gēē tây

/il/PF + sortir/ses/parents/même/à côté/

«il a quitté même ses parents»

Fonction «Circonstant» à valeur locative:

- ordre syntaxique: N/S V/P N/O” N/C
- ordre énonciatif: T R

(54) ù kā ù nê bídyà gēē nà

/il/PF + aller/lui/avec/Abidjan/même/à/

«il est allé avec lui même à Abidjan»

Fonction «Prédicat» :

Lorsqu'il y a insistance sur le procès, gēē «même» entraîne une reprise du verbe:

- ordre syntaxique: N/S V/P N/S V/P gēē V/P
- ordre énonciatif: T R

(55) ú mā ú ò pài gēē pài

/il + ACT/être/il + AIPF/IO/venir + IPF/même/venir + IPF/

«il est même en train de venir»

(On ne s'attendait pas à ce que la personne vienne à ce moment.)

- ordre syntaxique: N/S N/O' V/P g̃εε V/P

- ordre énonciatif: T R

(56) pè lē lū?ū [lù?ū] g̃εε lū?ū [lú?ù]

/ils + AIPF/cela/PF + entendre/même/PF + entendre/

«ils ont même appris cela»

(Il s'agit d'une information qui aurait dû rester secrète mais qui est malgré tout arrivée à la connaissance des gens.)

- ordre syntaxique: N/S VV/P g̃εε VV/P

- ordre énonciatif: T R

(57) ù dí tèt g̃εε dí tèt

/il/manger/PF + trop/même/manger/PF + trop/

«il a même trop mangé»

(Peut être la réponse à la question: «le chat a-t-il assez mangé?») )

## b) Antéposition du terme focalisé

La simple antéposition du terme focalisé implique sémantiquement une insistance sur le terme antéposé en tant qu'information nouvelle. L'ordre énonciatif sera donc dans tous les cas: R + T. En fait, seul le terme antéposé constitue le rhème. Ce procédé de focalisation ne concerne que les termes nominaux à fonction de sujet, d'objet et de circonstant.

Fonction «Sujet» :

Etant donné que le NS est normalement à l'initiale de l'énoncé, il doit être repris par un pronom pour qu'il y ait antéposition:

- ordre syntaxique N/S Pr N/O' V/P

- ordre énonciatif: R T

(58) yà?à kè lē tā

/Dieu/il/cela/PF + poser/

«c'est Dieu qui l'a fait»

Fonction «Objet direct» :

L'antéposition du N/O' entraîne pour l'imperfectif la présence de l'indice objectal *N* dans la position que le N/O' occupe dans le schème prédicatif:

- ordre syntaxique N/O' + N/S + V/P

- ordre énonciatif: R T

(59) fāsā?ā ké í kèè

/courir-endroit/il-THEM + IPF/IO/IPF + chercher/

«c'est un refuge qu'il cherche»

Fonction «Circonstant»

L'antéposition du nominal circonstant n'entraîne aucun changement syntaxique, ce qui souligne le caractère autonome du N/C:

- ordre syntaxique N/C + N/S + V/P

- ordre énonciatif: R T

(60) kōò pēr pē ñ yîr pē wànù?ù nē

/ce-EMPH/jour/ils/SD/PF + se lever/action.de.persécuter/avec/

«c'est ce jour-là qu'ils commencèrent à les persécuter»

### c) Antéposition du terme focalisé et adjonction du focalisateur *kè*

L'antéposition du terme focalisé suivi du focalisateur *kè* implique sémantiquement une insistance sur le terme antéposé en tant qu'information nouvelle et la correction d'une présupposition explicite ou implicite. Il s'agit donc d'une focalisation contrastive. Ce procédé concerne tous les termes nominaux.

Le morphème focalisateur s'accorde en genre et nombre avec le constituant nominal marqué. Il a les trois formes: *kè*, *mè* et *nè*. Les changements entraînés par l'antéposition du terme correspondent à ceux évoqués ci-dessus.

Fonction «Sujet»

- ordre syntaxique N/S Pr/S N/O' V/P

- ordre énonciatif: R T

(61) ũ tū?ūfwā kè tūu kē pār [pār]

/son/père/FOC/il-THEM/le/PF + acheter/

«c'est son père qui l'a acheté»

- ordre syntaxique N/S Pr/S V/P

- ordre énonciatif: R T

(62) wōd kè ù pà

/lui-EMPH/FOC/il/PF + venir/

«c'est lui qui est venu»

Fonction «Objet direct»

- ordre syntaxique: N/O' N/S (N) V/P

- ordre énonciatif: R T

(63) srō nè tūú ñ sò?dò

/tô/FOC/elle-THEM + AIPF/IO/IPF + cuisiner/

«c'est du tô qu'elle prépare»

- ordre syntaxique: N/O' N/S V/P N/O»

- ordre énonciatif: R T

(64) b̄ur k̄è t̄ū w̄ā r̄ā k̄è

/pain/FOC/il-THEM/PF + donner/moi/pour/

«c'est du pain qu'il m'a donné»

Fonction «Objet indirect»

Le N/O" antéposé entraîne la reprise par un pronom accompagné de la postposition qui est la marque obligatoire de l'objet indirect::

- ordre syntaxique: N/O" N/S V/P Pr/O"

- ordre énonciatif: R T

(65) ū s̄èf̄ā k̄è ū b̄á yì p̄ē n̄à

/ses/parents/FOC/il/P.G./PF + sortir/eux/sur/

«ce sont ses parents qu'il avait visités»

Fonction «Circonstant»

Le circonstant antéposé n'est pas repris par un pronom, aussi il y a suppression de la postposition qui marque obligatoirement le circonstant à valeur locative:

- ordre syntaxique: N/C + N/S + V/P

- ordre énonciatif: R T

(66) k̄á?à k̄è t̄ū t̄ēr

/concession/FOC/il-THEM/PF + partir/

«c'est à la maison qu'il est parti»

(67) s̄ūkú?ù k̄è t̄ū ḡā t̄ēr

/demain/FOC/il-THEM/APOT/partir/

«c'est demain qu'il partira»

La forme de la focalisation contrastive peut aussi incorporer le morphème *gēε* «même». Il en résulte une focalisation contrastive avec insistance supplémentaire sur le terme antéposé:

Fonction «Sujet»

- (68) *ū tū?ūfwā gēε kē ù ndè syī wāã rā kē*  
/son/père/même/FOC/il/ceci/façon/PF + donner/moi/pour/  
«c'est son père même qui m'a donné ceci»

(Peut être dit par quelqu'un qu'on soupçonne d'avoir volé.)

Fonction «Objet indirect»

- (69) *yã?ã gēε kē tēē ñ wāã kē ně*  
/Dieu/même/FOC/vous-THEM + AIPF/IO/IPF + lutter/le/avec/  
«c'est Dieu même que vous combattez»

#### d) Focalisation et interrogation

L'interrogation totale et l'interrogation partielle sont fréquemment combinées avec la focalisation. Dans les deux cas, le terme sur lequel porte la question est antéposé.

Le terme syntaxique sur lequel porte la question demandant une réponse «oui» ou «non» est antéposé, suivi directement de la particule interrogative. Le morphème focalisateur apparaît uniquement dans la réponse à l'interrogation totale:

Fonction «Sujet»

- (70) *nbōò là tāa pà*  
/toi/INT/tu-THEM/PF + venir/  
«est-ce que c'est toi qui es venu?»

- (71) R: *àwá ndōò kē tē pà*  
/oui/moi/FOC/je-THEM/PF + venir/  
«oui, c'est moi qui suis venu»

Fonction «Objet direct»

- (72) srō là tǎá ñ sò?ò  
/tô/INT/tu-THEM + AIPF/IO/IPF + cuisiner/  
«est-ce du tô que tu prépares?»

Fonction «Objet indirect»

- (73) yàalē là tǎa kē bûr wǎã ũ kē  
/Yoalé/INT/tu-THEM/DEF/pain/PF + donner/la/pour/  
«est-ce à Yoalé que tu as donné le pain?»

Fonction «Circonstant»

- (74) nǎngà là tǎa pà  
/aujourd'hui/INT/tu-THEM/PF + venir/  
«est-ce que c'est aujourd'hui que tu es venu?»

En cas d'une interrogation partielle, le mot interrogatif est antéposé.  
L'interrogatif *yòò* «qui» est accompagné du focalisateur (75, 77):

Fonction «Sujet»

- (75) yòò kē tūu pà  
/qui/FOC/il-THEM/PF + venir/  
«c'est qui qui est venu?»

Fonction «Objet direct»

- (76) ńwà tǎá ñ sò?ò  
/quoi/tu-THEM + AIPF/IO/IPF + cuisiner/  
«c'est quoi ce que tu cuisines?»

Fonction «Objet indirect»

(77) yóò kè t̄ā yì ū nà

/qui/FOC/tu-THEM/PF + sortir/le/sur/

«c'est qui que tu as visité?»

Fonction «Circonstant»

(78) yà-lii-wô t̄ā pà

/moment-lequel-à/tu-THEM/PF + venir/

«c'est à quel moment que tu es venu?»

### Conclusion

Les différentes possibilités de mise en valeur montrent une progression d'une focalisation faible (marquée par gεε, en passant par une focalisation forte (antéposition du terme), à une focalisation contrastive (antéposition du terme marqué par kè). Il en résulte trois degrés de focalisation, dont le dernier (focalisation contrastive) implique la correction d'une présupposition implicite ou explicite.

### 5.2.2. Topicalisation

La topicalisation attire l'attention sur le choix du thème. Elle concerne uniquement les termes à constituant nominal. Pour présenter un constituant comme thème, le kar utilise trois procédés:

- a) terme marqué par topicalisateur,
- b) antéposition du terme marqué par topicalisateur et
- c) comme b) avec adjonction du morphème *nà*.

Le topicalisateur s'accorde à l'aide de la consonne initiale en genre et nombre avec le constituant nominal qu'il accompagne. Il est à signaler qu'il a la même forme que le pronom emphatique des substitutifs: *C-òð*.

### a) Terme suivi du topicalisateur C-ò

Cette topicalisation n'entraîne aucun changement au niveau syntaxique. Une information déjà connue est posée comme thème.

Fonction «Sujet»

(79) kàâlìò kòò sè gā pyè, ké ò yà?á yà?âyîŋ nà

/serpenteaire/TOP/pourtant/APOT/être/il + AIPF/IO/IPF + tourner/ciel/à/  
«le serpenteaire, lui, tourne dans le ciel»

Fonction «Objet direct»

(80) ò sáa rítàn pǎr [pār] yē, ò gā nāyrò?ò kòò pǎr [pār]

/je/NEG + APOT/chaussure/acheter/pas/je/APOT/habit/TOP/acheter/  
«je ne vais pas acheter des chaussures, je vais plutôt acheter une chemise»

Fonction «Objet indirect»

(81) yīnpêr má sè wò, yîŋ syîi klù?ù wòò yē

/nuit/si/pourtant/être noir/jour/se rincer/hibou/TOP/chez/  
«mais quand la nuit vient, pour le hibou, c'est le jour qui apparaît»

Fonction «Circonstant»

(82) ù tēr ū klò lòò wò

/il/PF + partir/son/village/TOP/à/  
«il est parti dans son village»

### b) Antéposition du terme suivi du topicalisateur

Cette forme de topicalisation est plus forte que celle décrite ci-dessus. Le topicalisateur est suivi d'une pause (marquée par une virgule).

Nous avons relevé cette forme de topicalisation uniquement pour le sujet et le circonstant:

Fonction «Sujet»

- (83) ..syê wōò, ù gbó?ó tãŋ tē byéè nà  
/éléphant/TOP/il/être grand/PF + finir/les/tous/sur/  
«l'éléphant, lui, est le plus grand d'eux tous»

Fonction «Circonstant»

- (84) yágàa wōò, ú mā bídjà wō  
/maintenant/TOP/il + ACT/être/Abidjan/à/  
«à ce moment-ci, il est à Abidjan»

### c) Topicalisation contrastive

La topicalisation contrastive indique qu'on parle d'une personne ou d'un objet à l'exclusion de tout autre. Cette topicalisation est marquée par l'antéposition du terme syntaxique suivi du topicalisateur *C-oò*, de la postposition *nà* et d'une pause. Il y a toujours reprise du terme antéposé par le pronom substitutif (85 - 88) à l'exception du terme assumant la fonction de circonstant (89):

Fonction «sujet»

- ordre syntaxique: N/S + Pr + N/O' + V/P

- ordre énonciatif: T + R

- (85) ndòò wōò nà, ò sá?à òdè syī pyè yě  
/moi/TOP/à/je/ne.pas.pouvoir/DEM/façon/faire/pas/  
«quant à moi, je ne peux pas faire quelque chose de pareil»

- (86) wāyḡāpyār rōò nà, tē sé syār tē tēr nà yě  
/carnivores/TOP/à/ils/NEG/PF + être nombreux/DEF/espèce/à/pas/  
«quant aux carnivores, ils ne sont pas nombreux de leur espèce»

### Fonction «Objet direct»

Lorsqu'un terme autre que le sujet est topicalisé, le thème marqué (T1 = topique) est suivi d'un thème non marqué (= T2).

En plus, la topicalisation du nominal objet exige la reprise par un pronom de rappel (l'indice pronominal du sujet n'est pas une conséquence de la topicalisation mais du verbe *yàì*):

- ordre syntaxique: N/O' + N/S + V/P + IS + Pr/O' + V/P

- ordre énonciatif: T1 + T2 + R

(87) *tyèè wòd nà, nāwēe yàì ū ū fyâ*

/panthère/TOP/à/personne/PF + être juste/IS/la/POT + avoir.peur/

«quant à la panthère, on doit la craindre»

### Fonction «Objet indirect»

- ordre syntaxique: N/o» + NS + N/O' + V/P + Pr/O»

- ordre énonciatif: T1 + T2 + R

(88) *yòalē wòd nà pè nāyrē-fāŋ wāā ū kè*

/Yoalé/TOP/à/ils/habit-neuf/PF + donner/lui/pour/

«Quant à Yoalé, on lui a donné une nouvelle robe»

### Fonction «Circonstant»

Lorsque le terme N/C topicalisé est antéposé, il n'y a pas de reprise par un pronom:

- ordre syntaxique: N/C + N/S + V/P + N/C

- ordre énonciatif: T1 + T2 + R

(89) jì máansyì p̄r kōò nà, nāwēè nìʔì cǎā wō

/dimanche/jour/TOP/à/gens/PF + être nombreux/marché/à/

«le jour de dimanche, il y a beaucoup de gens au marché»

## Conclusion

Les différentes possibilités de topicalisation montrent une progression d'une topicalisation faible (marqué par *C-ṑ*), en passant par une topicalisation forte (antéposition du terme marqué par *C-ṑ*), à une topicalisation contrastive (antéposition du terme marqué par *C-ṑ nà*). De plus, il est à remarquer que dans les cas où un terme autre que le sujet est topicalisé, il en résulte une présence simultanée d'une double topicalisation.

## 5.3. La négation

En kar, l'opposition affirmation/négation est marquée sur le plan formel par une séquence de deux morphèmes spécialisés qui sont pour l'assertion *sé...yě* et pour l'intimation *má.n...yě*. Dans le schème de l'interrogation, seul le morphème *sé* est attesté.

La place de ces morphèmes est fixe, quel que soit le nombre de constituants dans l'énoncé. Le premier (*sé* ou *má.n*) suit directement le N/S et le deuxième (*yě*) se place à la finale absolue de l'énoncé.

Dans tous les cas, l'affirmation s'exprime par l'absence de morphèmes à valeur négative.

### 5.3.1. Négation et assertion

Nous montrerons successivement la négation dans le schème à support verbal simple, dans le schème à support verbal complexe et dans le schème à support non-verbal. Ensuite, nous mentionnerons des cas où seulement l'un ou l'autre des deux morphèmes à valeur négative est utilisé.

### 5.3.1.1. La négation dans le schème à support verbal simple

Nous présenterons premièrement la combinatoire des morphèmes à valeur négative avec les verbants et les actualisateurs, suivis de leur combinatoire avec les instanciels (pour la combinatoire avec les processifs cf. 5.3.1.2.).

#### **combinatoire sé...yě et actualisateurs**

Le morphème *sé* suit directement le N/S dans l'énoncé, c'est-à-dire qu'il s'insère entre le N/S et *sě* «pourtant, alors» dans l'énoncé. Cet emploi permet de montrer que le morphème *sé* est coprésent avec les actualisateurs. Nous faisons suivre les formes affirmatives des formes négatives:

#### **potentiel**

(90) ..yè sè gā bà nàā lāa wàr

../vous/pourtant/APOT/EL/DUR/INDEF/comprendre/

«..alors vous comprendrez quelque chose»

(91) ..yè sé sě gā bà nàā lāa wàr yě

../vous/NEG/pourtant/APOT/EL/DUR/INDEF/comprendre/pas/

«..pourtant vous ne comprendrez rien»

#### **imperfectif**

(92) ..ù sě [sě + ´] srō sò?ò wó kě

../elle/alors + AIPF/tô/IPF + cuisiner/nous/pour/

«..alors elle prépare du tô pour nous»

(93) ..ù sé sě [sě + ´] srō sò?ò wó kě yě

../elle/NEG/alors + AIPF/tô/IPF + cuisiner/nous/pour/pas/

«..alors elle ne prépare pas de tô pour nous»

## perfectif

(94) ..kè sè tò

../elle/alors/PF + tomber/

«..alors elle est tombée»

(95) ..kè sé sè tò yě

../elle/NEG/alors/PF + tomber/pas/

«..pourtant elle n'est pas tombée»

Lorsque les actualisateurs suivent directement le morphème sé́, comme c'est le plus souvent le cas, il en résulte des formes amalgamées:

	négation	actualisateur		forme amalgamée
potentiel:	sé́	gā	>	sáa
imperfectif:	sé́	'	>	sé́
perfectif:	sé́	∅	>	sé́

Dans les propositions indépendantes, nous trouvons toujours les formes amalgamées:

## potentiel

(96) ū tū?ūfwā gā tēr

/son/père/APOT/partir/

«son père partira»

(97) ū tū?ūfwā sáa tēr yě

/son/père/NEG + APOT/partir/pas/

«son père ne partira pas»

## **imperfectif**

(98) ū tū?ūfwá ò těr

/son/père + AIPF/IO/IPF + partir/

«son père part»

(99) ū tū?ūfwā sé [sé + ' ] ò těr yě

/son/père/NEG + AIPF/IO/IPF + partir/pas/

«son père ne part pas»

## **perfectif**

(100) ū tū?ūfwā těr

/son/père/PF + partir/

«son père est parti»

(101) ū tū?ūfwā sé těr yě

/son/père/NEG/PF + partir/pas/

«son père n'est pas parti»

## **combinatoire sé...yě et aspecto-temporels**

Selon nos recherches, tous les aspecto-temporels, à l'exception de *nĩ* «continuatif», peuvent se combiner avec la négation.

## **nē «passé récent»**

(102) ù sé nē tār wār yě ù kā wlā?ā wô

/il/NEG/P.R./champ/PF + cultiver/pas/il/PF + aller/brousse/à/

«il n'a pas cultivé (hier), il est allé en brousse»

### **bá «passé général»**

- (103) ù sé bá tǎr ńdè wār dyēlāa nà yě  
/il/NEG/P.G./champ/DEM/PC + cultiver/an.passé/à/pas/  
«il n'avait pas cultivé ce champ l'an passé»

### **bíi «passé lointain»**

- (104) pè sé bíi nāa lākōl pyè fàalē wō yě  
/ils/NEG/P.L./PAS + DUR/école/PF + faire/autrefois/pas/  
«on n'allait pas à l'école autrefois»

#### **5.3.1.2. La négation dans le schème à support verbal complexe**

Vu le rapport étroit qui existe entre les processifs (cf. 3.4.3.) et la construction sérielle à détermination auxiliative (cf. 3.6.1.), nous traiterons la séquence /processif + verbe/ comme prédicat complexe dans le cadre de l'étude de la négation.

Quel que soit le nombre de verbes employés dans une construction sérielle en kar, c'est toujours le premier verbe qui est précédé du morphème sé:

- (105) ù sáa yà?à lè yě  
/il/NEG + APOT/étaler/mettre/NEG/  
«il ne se taira pas»
- (106) kló ńdè wīī sáa wà?à gbí?ì nīi gā yā?āsèe yē yě  
/village/DEM/affaire/NEG + APOT/CAP/refaire/être/aller/devant/à/pas/  
«ce village ne pourra pas faire de progrès»  
(litt.: l'affaire de ce village ne pourra aller de l'avant en s'améliorant)

Dans l'énoncé comportant un N/O', seuls les processifs peuvent être directement précédés par sé à cause de leur place dans l'énoncé:

- (107) ù sáa wà?à yé fè gbè yě  
/il/NEG + APOT/CAP/vous/commencer/prendre/pas/  
«il ne pourra vous surprendre»

(108) ù sé yùnkuaĩ sóʔó nāa n̄ pǎr nīngā nà yě  
/il/NEG/riz/cuisiner + AIPF/PAS + DUR/IO/IPF + vendre/hier/à/pas/  
«elle ne préparait ni ne vendait de riz hier»

En outre, nous avons relevé la forme négative *sáʔá* qui pourrait être interprétée comme amalgame de *sé* + *wàʔà* «NEG + pouvoir». Tandis que la forme positive *wàʔà* peut exprimer les nuances de capacité, possibilité et même permission, les formes *sé* *wàʔà* et *sáa* *wàʔà* nient uniquement la capacité, mais la forme *sáʔá* a un sens plus large.

Comparons les formes affirmatives et négatives:

(109) mà gā wàʔà lē pǎã ū yě  
/tu/APOT/CAP/le/PF + parler/lui/à/  
«tu peux le lui dire»

(110) ù sáʔá lē pǎã ū yě yě  
/il/ne.pas.pouvoir/le/parler/lui/à/pas/  
«il ne peut le lui dire»  
(ou bien il ne le sait pas, ou il préfère ne pas en parler)

(111) ù sáʔá pà yě  
/il/ne.pas.pouvoir/venir/pas/  
«il ne peut pas venir»

(112) ù sé wàʔà pǎã yě  
/il/NEG/CAP/parler/pas/  
«il ne peut pas parler» (peut se dire d'une personne muette qui n'a pas la capacité de parler)

(113) ù sáa wàʔà pǎã yě  
/il/NEG + APOT/CAP/parler/pas/  
«il ne pourra pas parler»

### 5.3.1.3. La négation dans le schème à support non-verbal

La négation est attestée dans le schème comportant un prédicatif nominal à valeur identificative:

(114) ū kyɔ̃ kĕ  
/sa/femme/c'est/  
«c'est sa femme»

(115) ū kyɔ̃ sé kĕ yĕ  
/sa/femme/NEG/c'est/pas/  
«ce n'est pas sa femme»

Cette forme est fréquemment utilisée pour une rectification:

(116) kyĩ sé nè yĕ kyàn-kāi nè  
/calebasse/NEG/c'est/pas/calebasse-bâton/c'est/  
«ce n'est pas une calabasse, c'est une louche» (= calabasse à manche)

#### 5.3.1.4. Utilisation d'un seul morphème à valeur négative

Dans la grande majorité des cas, les deux morphèmes *sé..yĕ* sont coprésents dans le schème de l'assertion. Néanmoins, nous avons relevé de rares cas où soit seulement *sé*, soit seulement *yĕ* est attesté.

#### Négation marquée par *yĕ*

Ce cas concerne uniquement le verbe «ne pas être» où la négation est déjà inscrite dans le verbe:

(117) ù wée ká?à wō yĕ  
/il/ne.pas.être/concession/à/pas/  
«il n'est pas à la maison»

Il est toutefois à noter que même *wée* «ne pas être» peut être précédé de *sé*:

(118) tēelē sé sĕ wée Pēelē myā?ā nà yĕ  
/endroit/NEG/pourtant/ne.pas.être/Pélé/nom/sur/pas/  
«..Pélé n'a pourtant pas d'endroit qui lui appartient»



(125) yè má.ń pà ńwò yě                      «ne venez pas ici!»  
       /vous/PROH/venir/ici/pas/

Dans la parole rapide, le morphème *má.ń* «prohibitif» et le pronom allocutif qui le précède se réalisent souvent sous une forme amalgamée:

**pronom + PROH > REALISATION**

«tu»    mà + má.ń > màá.ń

«nous» wò + má.ń > wàá.ń

«vous» yè + má.ń > yàá.ń

### 5.3.3. Négation et interrogation

Le schème de l'interrogation se divise en interrogation totale (2.2.3.1.), où la question porte sur la proposition entière, et en interrogation partielle (2.2.3.2.), par laquelle on demande une information précise portant sur un seul constituant. Dans ce deuxième cas, la négation concerne uniquement la réponse. Nous nous limiterons donc au domaine de l'interrogation totale qui permet la coprésence de la négation et de l'interrogation.

#### 5.3.3.1. La négation dans le schème à support verbal

Pour tous les énoncés à support verbal simple ou complexe, la négation est marquée à l'aide du morphème *sé* qui s'insère directement après le N/S dans l'énoncé. Dans le cas où il est suivi d'actualisateurs, il en résulte les mêmes formes amalgamées que celles que nous avons décrites pour la négation de l'assertion (cf.5.3.1.1.). Sur le plan formel, la différence principale entre la négation de l'assertion et la négation de l'interrogation est l'absence du morphème *yě* en finale d'énoncé pour la négation de l'interrogation:

(126) yè blōkũ tá?á wà là  
       /vous/sorgho/planter/PF + déjà/INT/  
       «avez-vous déjà planté le sorgho?»

(127) yè sé blōkūū tá?á wà là  
/vous/NEG/sorgho/planter/PF + déjà/INT/  
«n'avez-vous pas encore planté le sorgho?»

Cette absence est aussi attestée quand l'emplacement de l'interrogatif *là* qui suit toujours le verbe et celui du négatif *yě* qui apparaît en finale absolue de l'énoncé ne coïncident pas:

(128) mà gā mā n̄wòŋ gbí?ì [gbí?ì] là k̄á?á kyāã nà  
/tu/APOT/ta/case/réparer/INT/saison.sèche/époque/à/  
«répareras-tu ta maison pendant la saison sèche?»

(129) mà sáa mā n̄wòŋ gbí?ì [gbí?ì] là k̄á?á kyāã nà  
/tu/NEG + APOT/ta/case/réparer/INT/saison.sèche/époque/à/  
«ne répareras-tu pas ta maison pendant la saison sèche?»

En outre, il est à noter que l'interrogation négative pour le verbe *mā* «être» s'exprime par la forme *wée* «ne pas être» suivie de *là* «interrogatif» :

(130) ú mā là kōrkōr  
/il + ACT/être/INT/en bonne santé/  
«est-il en bonne santé?»

(131) ù wée là kōrkōr  
/il/ne.pas.être/INT/en.bonne.santé/  
«n'est-il pas en bonne santé?»

Lorsque le locuteur exprime son étonnement vis-à-vis d'un fait qu'il constate (ex. ci-dessus), l'interrogation négative est utilisée pour susciter une réponse de la part de l'interlocuteur.

Contrairement à l'interrogation affirmative, l'interrogation négative n'est pas utilisée pour susciter une réponse dans la majorité des cas. Elle peut être utilisée pour plaisanter ou éventuellement pour se moquer:

(132) nbōò sé bá yèè là nbōò sé kā-wlāŋ kyâ yě?  
/tu + EMPH/NEG/P.G./dire/INT/tu + EMPH/NEG/affaire-chaude/connaître/pas  
«n'avais-tu pas dit que tu ne connaissais pas de problème (= affaire chaude)?»

(133) yágàà mà kā-wlāŋ kyâ  
/maintenant/tu/affaire-chaude/savoir/  
«maintenant tu en connais»

Lorsque l'on veut affirmer un fait (ici, la paresse des femmes) très fortement, on peut utiliser une interrogation négative:

(134) yè sé kyóò nāpár wī kyâ là?  
/vous/NEG/femme/paresse/affaire/connaître/INT/  
«ne connaissez-vous pas la paresse de la femme?»

Ou encore lorsqu'on veut faire changer le comportement de quelqu'un:

(135) wó tēn ndè sé wár tēr là nīnkyē nà?  
/notre/travail/DEM/NEG/être dur/PF + trop/INT/merci/sur/  
«ce travail qui est le nôtre, n'est-il pas trop dur pour n'être payé que par «merci»?»

### 5.3.3.2. La négation dans le schème à support non-verbal

La négation est attestée dans le schème comportant un prédicatif nominal à valeur identificative (5.3.1.3). Dans le schème interrogatif à support non-verbal, le morphème *là* «interrogatif» se substitue au prédicatif nominal *kè* «c'est» :

(136) ū kyōò kè  
/sa/femme/c'est/ «c'est sa femme»

(137) ū kyōò là  
/sa/femme/INT/ «est-ce sa femme?»

Dans la forme interrogative/négative, le morphème *sé* est suivi par *nà* que nous considérons comme une forme amalgamée du prédicatif nominal «c'est/ce sont» et du morphème interrogatif *là*:

- (138) *ū kyō sé nà* «n'est-ce pas sa femme?»  
/sa/femme/NEG/c'est + INT/

Le prédicatif nominal à valeur d'identification constitue un paradigme de trois formes selon le genre et le nombre du nom qu'il accompagne (cf. 2.2.1.3.):

*kè* pour genre 1 et 2 singulier, genre 3 pluriel

*nè* pour genre 2 pluriel, genre 3 singulier

*mè* pour genre 1 pluriel

Le trait de nasalisation qui est commun à toutes ces formes est représenté dans la forme amalgamée *nà* par la consonne. Mais l'opposition de genre et de nombre se trouve neutralisée.

*genre 2, singulier:*

- (139) *ū ká?à sé nà* «n'est-ce pas sa maison?»  
/sa/concession/NEG/c'est + INT/

*genre 1, pluriel:*

- (140) *ū kyà sé nà* «n'est-ce pas ses femmes?»  
/ses/femmes/NEG/c'est + INT/

*genre 3, singulier:*

- (141) *kyĩnde sé nà* «n'est-ce pas la vérité?»  
/vérité/NEG/c'est + INT/

### 5.3.4. Résumé de l'étude de la négation

Dans l'étude de la négation, nous avons fait ressortir non seulement le rapport existant entre la négation et les schèmes prédicatifs, mais aussi le rapport existant entre la négation et le constituant verbal.

L'étude du rapport entre la négation et les schèmes prédicatifs a permis de dégager le fait qu'en kar, la négation s'organise surtout autour des modalités de l'affirmation, de l'intimation et de l'interrogation. Elle est marquée soit par une séquence morphématique qui est

*sé.....yě* pour l'affirmation et

*má.n...yě* pour l'intimation,

soit par le morphème

*sé* pour l'interrogation.

L'étude du rapport entre la négation et le constituant verbal a permis de dégager le fait qu'il y a une certaine asymétrie entre le dispositif de l'affirmation et celui de la négation. Cette asymétrie apparaît dans les formes négatives du processif à valeur capacitative (109 - 113) et dans la forme négative du verbe être (117, 118). Dans tous les autres cas, l'affirmation s'exprime par l'absence de la séquence morphématique à valeur négative.

## 5.4. CONCLUSION

Nous pensons avoir atteint au moins dans les grandes lignes le but que nous nous étions fixé:

- la description des faits grammaticaux d'une langue africaine non encore décrite
- l'utilisation d'un cadre théorique permettant une description de la prédication et de l'énonciation.

L'emploi du modèle descriptif proposé par E. Bonvini pour le kasim s'est avéré très pertinent pour la description des faits grammaticaux du kar. Il nous a permis d'intégrer dans une cohérence descriptive non seulement ce qui est systématique dans la langue, mais aussi ce qui relève de l'utilisation de la langue par un locuteur

et qui reflète le caractère naturel du discours. La relation entre ces deux faits caractéristiques d'une langue est une relation dissymétrique, comparable à une relation entre invariance et variance. Bien que dans l'ensemble les structures invariables aient une place majeure dans la description, chaque partie de notre étude (à savoir «la Morphosyntaxe», «le Verbal», «le Nominal» et «l'Enoncé simple et ses variations») fait ressortir des éléments énonciatifs dont les plus importants sont:

- les modalités énonciatives
- les catégories énonciatives spécialisées
- les variations des structures syntaxiques

L'intégration dans notre description de réflexions théoriques qui n'ont pas été prises en compte dans la description du kasim a été faite dans le but de faire bénéficier ce travail des développements de la linguistique africaine depuis 1990. Ainsi, dans notre étude des schèmes prédicatifs, nous avons intégré le module actanciel du procès, ce qui nous a permis, au niveau du schème, de distinguer l'expansion nominale nécessaire de l'expansion nominale facultative. Vu la richesse combinatoire entre le verbe et les expansions, cette distinction posée comme fondamentale s'est avérée très importante pour la présentation des faits grammaticaux.

En ce qui concerne la détermination nominale, nous avons préféré les termes de syntagme épithétique et syntagme génitival (Creissels, 1991, pages 136 et 129) aux termes respectivement de qualificatif et de complétif qui ont été proposés par M. Houis (1977, page 33).

Plusieurs des sujets présentés auraient besoin d'être approfondis et sans doute améliorés. Néanmoins, nous croyons que cette description reflète l'essentiel de l'identité grammaticale du kar pour l'énoncé à une proposition et peut ainsi servir de base à des études plus poussées dans l'un ou l'autre domaine de cette langue ou à des études comparatives entre les langues senoufo.

Elle complétera la documentation disponible sur la langue kar. Certaines parties pourraient être réadaptées sous forme d'une «grammaire populaire» servant de complément au matériel destiné au programme d'alphabétisation pour adultes actuellement utilisé parmi les locuteurs karaboro.

## BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITES OU CONSULTES

- BEARTH, T. , 1971, *L'énoncé Toura (Côte d'Ivoire)*, Santa Anna (Californie) S.I.L. , 481 p.
- 1986, *L'articulation du temps et de l'aspect dans le discours toura*, Berne, Peter Lang, 343 p.
- BENDOR-SAMUEL J.T. , 1971, «Niger Congo, Gur» *Current Trends in Linguistics*, vol. 7, The Hague, Paris, 141-178.
- BENVENISTE E. , 1966, *Problèmes de linguistique générale, I*. Paris, Gallimard-NRF (Bibliothèque des Sciences Humaines), 356 p.
- 1974, *Problèmes de linguistique générale, II*. Paris, Gallimard-NRF (Bibliothèque des Sciences Humaines), 288 p.
- BOLE-RICHARD, R. , 1983, *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler Ewe: le Gen-Mina du Sud-Togo et Sud-Benin*, Paris, L'Harmattan, 350 p.
- BONVINI E. , 1974, *Traits oppositionnels et traits contrastifs en kàsìim. Essai d'analyse phonologique*. Paris, Publications Orientalistes de France (POF - Etudes), 290 p.
- 1977, «Une procédure de découverte: détection des suffixes classificatoires en kàsìim (parler de Pô, Haute-Volta)», *Afrique et Langage* no. 8, 5-35.
  - 1980a, «Le système pronominal du kasim (parler de Pô, Haute-Volta)», *Itinérances... en pays peul et ailleurs. Mélanges à la mémoire de P.F. Lacroix*, I, Paris, Mémoires de la société des Africanistes, 293-311.
  - 1984, «Les numéraux en kàsìim», *Afrique et Langage* No. 22, 35-69.
  - 1986, «Aspects verbaux: quelques définitions opératoires», *Afrique et Langage* No. 25, 55-63.
  - 1988, *Prédication et énonciation en Kàsìim*, Paris, éditions du CNRS, 199 p.
  - 1990, «La négation en kasim: facettes d'une asymétrie», *Linguistique africaine*, No. 4, 9-29.
  - 1992, «La construction sérielle: une structure cognitive? L'exemple du kasim (Burkina Faso)», *Linguistique Africaine*, No. 8, 7-54.

- BOUTIN P. , 1981, *Eléments pour une systématique du FONDONDÒ, parler «senoufo» du nord de la Côte d'Ivoire*, Université de Paris III - INALCO, 68 p.
- 1982, «Relation de détermination en fodonon (parler senoufo de la Côte d'Ivoire)», *Afrique et Langage*, No. 18, 5-36.
- CANU, G. , 1973, *Description synchronique de la langue Mo:re*, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, Université Abidjan, XLV, 673 p.
- CARLSON R. , 1990, *A Grammar of Supyire: Kampwo Dialect*; Dissertation, University of Oregon, 1023 p.
- CAUVIN J. , 1977, *Proverbes Minyanka*, Université de Paris III, Tome 1, 329 p.
- CREISSELS, D. , 1979, *Unités et catégories grammaticales*, Grenoble, Publication de l'Université des Langues et Lettres, 209 p.
- 1989, *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, Grenoble, ELLUG, Université Stendhal, 286 p.
  - 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG, Université Stendhal, 466 p.
- CREISSELS, D. et KOUADIO, N. , 1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baulé*, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, 642 p.
- DELPLANQUE A. , 1979, «Les classes nominales en lyele», *Afrique et Langage*, No. 12, 28-51.
- 1986, «Le syntagme verbal en dagara», *Afrique et Langage*, No. 26, 32-56.
  - 1986, *La langue dagara, essai de sémiologie linguistique*, Thèse de doctorat d'état, université de Paris VII, 1118 p.
  - 1990, «Assertion et mode en dagara», *Linguistique africaine*, No. 4, 47-63.
- DELPLANQUE A. et OUABA, B. , 1979, «Les classes nominales en goulmancema», *Afrique et Langage*, No.11, 5-27.

GARBER A.E. , 1987, *A tonal analysis of senoufo, sùcité dialect*, Dissertation, University of Illinois, 398 p.

GRAND'EURY S. , 1991, *Le parler ngbaka minagènde, langue oubaguienne du Zaïre: Unités de base, Prédication et Enonciation*, Université de Nancy II, Thèse de doctorat, 468p.

HAGEGE, C. , 1982, *La structure des langues*, Paris, PUF, Que sais-je? No. 2006, 127 p.

- 1984, «Du concept à la fonction en linguistique, ou la polarité verbo-nominale», *La linguistique*, vol. 20, fasc. 2/1984, 15-28.
- 1986, *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, Collection Folio, 406 p.

HOUIS, M. , 1967, *Aperçu sur les structures grammaticales des langues négro-africaines*, Lyon, Afrique et Langage, 311p.

- 1974, a, «La description des langues négro-africaines: 1, La description d'une langue», *Afrique et Langage*, No. 1, Paris, 11-20.
- 1974, b, «La description des langues négro-africaines: 2, Une problématique grammaticale», *Afrique et Langage*, No. 2, Paris, 5-40.
- 1977, «Plan de description systématique des langues négro-africaines», *Afrique et Langage*, No. 13, 5-46.
- 1981, «Syntagme nominal», *Afrique et Langage*, No. 16, 5-47.
- 1983, «Des unités significatives: préalable à la lexicologie», *Afrique et Langage*, No. 19, 5-31.

KIENTZ A. , 1979, *Dieu et les senoufo*, SELAF, Paris, Langues et civilisations à tradition orale, vol. 30, 274 p.

LAVERGNE DE TRESSAN M. de, 1963, *Inventaire linguistique de l'Afrique Occidentale Française et du Togo*, mémoire No. 30, IFAN, Dakar, 241 p.

LAUGHREN MARY, 1973, *Analyse plémématique du Tyebari (un dialecte senoufo)*, Université de Nice, 291 p.

- MANESSY, G. , 1966, «Les substantifs à préfixe et suffixe dans les langues voltaïques, (II - Les langues senoufo et apparentées; les langues du groupe «Banfora»», *Journal of African Languages*, vol.5, 54-61.
- 1971, «Survivance et disparition des classes nominales dans les langues voltaïques», *Afrikanische Sprachen und Kulturen - Ein Querschnitt*, (Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde, Band 14), Hamburg, Deutsches Institut zur Afrika-Forschung, pp.114-124.
  - 1979, *Contribution à la classification généalogique des langues voltaïques*, Paris, SELAF, Langues et civilisations à tradition orale No. 37, 109 p.
  - 1985, «La construction sérielle dans les langues africaines et les langues créoles», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, (Paris), 80, 1: 333-362.
- MARTINET, A. , 1980, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 221 p.
- 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 266 p.
- MILLS E. , 1984, *Senoufo Phonology, Discourse to Syllable (a prosodic approach)*, S.I.L. and the University of Texas at Arlington, p. 217.
- NICOLE, J. , 1981, *Le nominal en Nawdm*, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, p. 75.
- OUOBA, B. , 1982, *Description phonologique et grammaticale du Goulmancena*, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, p. 307.
- PETER, U. , 1990, *Description systématique du WAAMA (langue voltaïque du Bénin)*, Université René Descartes, Paris V, p. 532.
- POTTIER B. , 1983, «Chronologie des modalités», *La notion sémantologique de modalité*, (David J. et Kleiber G. éd.), Klincksieck, Univ. de Metz, 55-63.
- 1987, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris Hachette, (Coll. Langue Linguistique Communication), 223p.

PROST A. , 1964, *Contribution à l'étude des langues voltaïques: III - le mambar, IV - le senar, V - le tenyer*, Dakar, M. IFAN No. 70, 394 p.

THALMANN P. , 1987, *Éléments de grammaire kroumen tepo*, Université Paris VII, Thèse de doctorat, 494 p.

WELMERS W.E. , 1973, *African Language Structures*, Berkeley, Los Angeles-London, University of California Press, 488p.

WESTERMANN D. and BRYAN M.A; 1952, *Languages of West Africa. Handbook of African languages II*, London, Oxford University Press, 55.56 pp.

WICHSER M. , et BUEHLER M. , 1979, *Description phonologique du Karaboro*, Université de Ouagadougou, SIL, Publications conjointes, 78 p.

## TABLE DE MATIERES

Remerciements	2
Abreviations	4
0. INTRODUCTION	6
0.1 Le pays et le peuple karaboro	6
0.2 La langue des Karaboro: le kar	11
0.2.1. Situation dialectale	11
0.2.2. Classement de la langue et études antérieures	13
0.3 Méthodologie	14
1. RAPPEL PHONOLOGIQUE	17
1.1. Consonnes	17
1.2. Voyelles	19
1.3. Tons	21
1.3.1. Le comportement des tons dans l'énoncé	22
1.4. Traits prosodiques	28
1.4.1. Trait de nasalisation	28
1.4.2. Trait de longueur	28
1.4.3. Trait de glottalisation	29
1.4.4. Trait de labialisation	29
1.4.5. Trait de palatalisation	29
2. MORPHOSYNTAXE	30
2.1. Introduction	30
2.1.1. Énoncé et énonciation	31
2.1.2. Phrase et prédication	32
2.1.3. Le schème prédicatif	33
2.1.4. Fonction, terme et constituant syntaxiques	33
2.1.5. Schème prédicatif et module actanciel	34
2.1.5.1. Verbes à nombre de participants invariables	35
2.1.5.2. Verbes à nombre de participants variables	37
2.2. Morphosyntaxe et schème prédicatif	38

2.2.1.	Schèmes prédicatifs de l'assertion	39
2.2.1.1.	Schèmes à support verbal simple	39
2.2.1.1.1.	Schème à un participant	43
2.2.1.1.2.	Schèmes à deux participants	44
2.2.1.1.3.	Schème à trois participants	46
2.2.1.2.	Schèmes à support verbal complexe	47
2.2.1.2.1.	Schème avec prédicat complexe à un participant	48
2.2.1.2.2.	Schèmes avec prédicat complexe à deux participants	49
2.2.1.2.3.	Schème avec prédicat complexe à trois participants	50
2.2.1.3.	Schème à support non-verbal	50
2.2.2.	Schèmes prédicatifs de l'intimation	53
2.2.3.	Schèmes prédicatifs de l'interrogation	55
2.2.3.1.	L'interrogation totale	56
2.2.3.2.	L'interrogation partielle	59
2.2.4.	Récapitulatif des schèmes prédicatifs	63
2.3.	Classes de constituants syntaxiques	65
2.3.1.	La structure interne du constituant syntaxique	65
2.3.1.1.	La structure interne du constituant nominal	66
2.3.1.2.	La structure interne du constituant verbal	67
2.3.2.	Structure et fonction des constituants: résumé	68
3.	LE VERBAL	70
3.1.	Formes verbales	72
3.1.1.	Structure syllabique	72
3.1.2.	Schèmes tonals	73
3.1.2.1.	Schèmes tonals inhérents	73
3.1.2.2.	Variations des schèmes tonals	74
3.2.	Base verbale	78
3.2.1.	Le lexème	78
3.2.2.	Le dérivatif	79
3.3.	Le verband	83
3.3.1.	Support formel du verband	84
3.3.2.	Valeur sémantique du verband	87
3.4.	Les spécificatifs verbaux	88
3.4.1.	Les actualisateurs	90

3.4.1.1.	Le potentiel	92
3.4.1.2.	L'imperfectif	93
3.4.1.3.	Le perfectif	94
3.4.1.4.	L'injonctif	95
3.4.2.	Les aspecto-temporels	95
3.4.2.1.	/nàa/ durée (DUR)	97
3.4.2.2.	[TM] passé (PAS)	98
3.4.2.3.	/bà/ éloigné (EL)	99
3.4.2.4.	/ne/ passé récent (P.R.)	99
3.4.2.5.	/ga ne/ irréel (IRR)	99
3.4.2.6.	/bá/ passé général (P.G.)	100
3.4.2.7.	/búi/ passé lointain (P.L.)	101
3.4.2.8.	/níi/ continuatif (CONT)	102
3.4.2.9.	/nè/ habituel (HAB)	103
3.4.3.	Les processifs	104
3.5.	Conjugaisons périphrastiques	109
3.6.	La construction sérielle	114
3.6.1.	Construction sérielle à détermination auxiliative	118
3.6.2.	Construction sérielle V1-V2 à valeur de simultanéité	123
3.6.3.	Construction sérielle V1 + V2	127
3.6.4.	Construction sérielle à (N/O) /V1 V2 V3/	128
3.6.5.	Construction sérielle à (N/O) /V1 V2 V3 V4/	130
3.6.6.	Construction sérielle à (N/O) /V1 V2 V3 V4 V5/	131
3.7.	Conclusion du système verbal	131
4.	LE NOMINAL	136
4.1.	Le nominant	137
4.1.1.	Système des nominants	137
4.1.1.1.	La structure syllabique des nominants	143
4.1.1.2.	Perte de la voyelle finale du suffixe	144
4.1.2.	Les genres nominaux	146
4.1.2.1.	Genre 1 à marqueurs u/-u et pe/-mè	146
4.1.2.2.	Genre 2 à marqueurs ke/-ge et te ~ re/-re	150
4.1.2.3.	Genre 3 à marqueurs le/-le[i] et ke/-gè	154
4.1.2.4.	Suffixe à valeur diminutive	158

4.1.3.	Valeurs sémantiques du système des nominants	160
4.1.3.1.	Valeurs dérivatives des nominants	161
4.1.3.2.	Conclusion	164
4.2.	Le nom	165
4.2.1.	Nom à base simple	166
4.2.2.	Nom à base dérivée	166
4.2.2.1.	Base dérivée à lexème nominal	166
4.2.2.2.	Base dérivée à lexème verbal	167
4.2.2.2.1.	Dérivation par suffixation	167
4.2.2.2.2.	Dérivation par préfixation	168
4.2.2.2.3.	Dérivation par redoublement	172
4.2.2.3.	Dérivation infinitive	173
4.2.3.	Nom à base composée	177
4.2.3.1.	Nom composé de type génitival	179
4.2.3.1.1.	Composé génitival figé	180
4.2.3.1.2.	Composé génitival non figé	181
4.2.3.1.3.	Composition nominale à indice catégoriel	182
4.2.3.2.	Nom composé de type épithétique	189
4.2.3.2.1.	Composé épithétique, type 1	190
4.2.3.2.2.	Composé épithétique, type 2	197
4.2.3.3.	Composition croisée	198
4.3.	Le syntagme nominal	200
4.3.1.	Syntagme nominal hétérofonctionnel	200
4.3.1.1.	Syntagme génitival	201
4.3.1.2.	Syntagme épithétique	203
4.3.1.3.	Syntagme de quantification	204
4.3.2.	Syntagme nominal homofonctionnel	205
4.3.2.1.	Syntagme coordinatif	205
4.3.2.2.	Syntagme alternatif	209
4.3.2.3.	Syntagme distributif	209
4.3.2.4.	Syntagme appositif	210
4.3.3.	Conclusion	211

4.4.	Le Pronom	212
4.4.1.	Les pronoms allocutifs	213
4.4.1.1.	Les allocutifs simples	214
4.4.1.2.	Les allocutifs emphatiques	217
4.4.1.3.	Les allocutifs réfléchis	218
4.4.1.4.	Les allocutifs thématisés	219
4.4.1.5.	Les allocutifs dans le syntagme génitival	221
4.4.2.	Les pronoms anaphoriques	221
4.4.2.1.	Les pronoms substitutifs	222
4.4.2.1.1.	Les substitutifs simples	223
4.4.2.1.2.	Les substitutifs emphatiques	225
4.4.2.1.3.	Les substitutifs réfléchis	226
4.4.2.1.4.	Les substitutifs thématisés	226
4.4.2.1.5.	Pronoms substitutifs déterminants du nom	227
4.4.2.1.6.	Les pronoms appropriatifs	229
4.4.2.2.	Les pronoms spécifiques	231
4.4.2.2.1	Les pronoms indéfinis	233
4.4.2.2.2.	Les indéfinis dans le syntagme spécifique	234
4.4.2.2.3.	Les pronoms interrogatifs	234
4.4.2.2.4.	Les pronoms syndétiques	236
4.4.2.2.5.	Pronoms syndétiques dans le syntagme spécifique	237
4.4.2.2.6.	Les pronoms démonstratifs	238
4.4.2.2.7.	Pronoms démonstratifs dans le syntagme spécifique	238
4.4.2.2.8.	Pronoms spécifiques dans le syntagme génitival	239
4.4.3.	Conclusion	240
4.5.	Le numéral	242
4.5.1.	Système de numération	242
4.5.2.	Le numéral en tant que nominal	245
4.5.3.	Emploi du numéral	251
4.5.3.1.	Emploi en tant que nominal	251
4.5.3.2.	Emploi en tant que numéral	252
4.5.4.	Opérations comptables	255
4.5.5.	Conclusion	257
4.6.	Le nominal: Récapitulation	258

5.	L'ENONCE SIMPLE ET SES VARIATIONS	259
5.1.	Variantes énonciatives	261
5.1.1.	Variantes énonciatives du constituant	261
5.1.2.	Variantes énonciatives du schème prédicatif	267
5.2.	Variations énonciatives	270
5.2.1.	Focalisation	271
5.2.2.	Topicalisation	280
5.3.	La négation	284
5.3.1.	Négation et assertion	284
5.3.1.1.	La négation dans le schème à support verbal simple	285
5.3.1.2.	La négation dans le schème à support verbal complexe	288
5.3.1.3.	La négation dans le schème à support non-verbal	289
5.3.1.4.	Utilisation d'un seul morphème à valeur négative	290
5.3.2.	Négation et intimation	291
5.3.3.	Négation et interrogation	292
5.3.3.1.	La négation dans le schème à support verbal	292
5.3.3.2.	La négation dans le schème à support non-verbal	294
5.3.4.	Résumé de l'étude de la négation	296
5.4.	Conclusion	296
	 BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITES OU CONSULTEES	 298
	TABLE DE MATIERES	303